

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 459 — 34 PAGES — VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

AU PORTUGAL

Vifs remous au sein du parti socialiste

LIRE PAGE 34

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Repli libyen au Tchad

L'envoi mardi par M. Abdelati Laadibi, président du Comité général populaire libyen, d'un message de félicitations à M. Hissène Habré pour sa nomination à la tête du gouvernement de N'Djamena, suscite quelques spéculations sur l'évolution de la politique de Tripoli à l'égard du Tchad. Dans l'organigramme complexe des institutions politiques libyennes, le Comité général populaire occupe une place de choix, puisqu'il constitue l'organe exécutif du Congrès général du peuple, organisation des masses. *Le Comité fait donc office de* gouvernement, et son président est un des principaux personnages de l'Etat. Le geste de M. Abdelati Laabidi a donc une portée politique considérable dans la mesure où il traduit un revirement ou, au moins, une évolution radicale de l'attitude libyenne à l'égard de l'ancien chef *des rebelles toubous.*

Deux éléments — directement liés — paraissent avoir exercé un rôle décisif dans le changement d'attitude des Libyens : le renforcement de l'autorité du général Malloum et l'aggravation des dissensions dans les rangs de la rébellion.

En confiant à M. Hissène Habré le soin de former le gouvernement, le président tchadien a rééquilibré son cabinet en faveur des populations du nord du pays, apaisant ainsi partiellement leurs craintes. D'autre part, la rupture unilatérale de l'accord de Benghazi par M. Goukouny lorsqu'il lança, en juin dernier, son offensive en direction de N'Djamena, n'a pas eu les effets annoncés par ce dernier. L'homme qui continue de se poser en leader national n'est pas parvenu à provoquer à N'Djamena le soulèvement populaire dont il menaçait le général Malloum et ses amis. Stoppée par l'intervention directe des troupes françaises dans la région de Djadda, l'opération tentée par M. Goukouny tourna court. Elle démontra ainsi que le chef de l'Etat du Tchad n'était pas aussi impopulaire qu'il paraissait, puisque la « majorité silencieuse » lui restait fidèle.

Les antagonismes violents qui se développent parmi les rebelles eux-mêmes découragent également les Libyens. Les affrontements armés se sont multipliés au cours des dernières semaines dans le Nord entre factions rivales du Front de libération nationale du Tchad. Plus que jamais, les aspects idéologiques de la lutte passent au second plan, tandis que prévalent les questions de personnes et que resurgissent les différends de caractère ethnique. Goranes et Arabes, musulmans les uns et les autres, se sont accrochés à plusieurs reprises, en dépit de leur appartenance commune au Front, laissant les uns et les autres de nombreux morts sur le terrain. Au nationalisme tchadien se superpose de plus en plus fréquemment un irrédentisme toubou ou un particularisme gorane.

Les dirigeants de Tripoli ont-ils brusquement pris conscience d'avoir fait une erreur tactique en misant sur M. Goukouny et en se heurtant brutalement à son rival Hissène Habré ? Celui-ci a su au cours des dernières années acquérir une image de « rebelle pur et dur » et de leader national. Dans ces perspectives, le changement de stratégie des Libyens, que l'on est tenté d'interpréter comme un succès de la diplomatie française dans cette partie du Sahara, semble surtout dictée par le souci du colonel Kadhafi de sauver la face au Tchad.

Au Nicaragua

L'ARMÉE A REPRIS L'INITIATIVE DANS PLUSIEURS VILLES

(Lire page 4.)

Nouvelle ligne économique en Chine

Les notions de rentabilité et de profit sont évoquées par « le Quotidien du peuple »

Un article du Quotidien du peuple *annonce d'importantes modifications de la politique économique chinoise. L'organe du parti explique que l'Etat doit laisser aux entreprises la liberté d'organiser leur production comme elles l'entendent. Il estime qu'une distinction doit ête faite entre les entreprises qui son'* « mal gérées » *et celles qui le sont bien, les bons résultats de celles-ci devant profiter aussi bien à leurs travailleurs,* « employés et dirigeants », *qu'à l'Etat.*

Soulignant la nécessité d'accroître le « niveau de bien-être » *de la population, le journal justifie la notion d'* « intérêt matériel », *un sujet encore* « tabou pour certains camarades » *mais qu'il faut aborder de front, car* « nier les intérêts matériels, c'est nier la révolution ».

L'article indique que les entreprises doivent être propriétaires d'une partie de leurs fonds, tout comme les paysans doivent posséder, collectivement, les terres qu'ils exploitent. Ces thèses, assez proches à bien des égards de celles de M. Liu Shao-chi, l'ancien président de la République destitué, sont une nouvelle preuve de l'importance des « réajustements » *en cours à Pékin.*

Elles sont exposées au moment où est annoncée la réhabilitation de personnes qui avaient manifesté en avril 1976 sur la place Tien-An-Men à l'occasion de cérémonies à la mémoire de Chou En-lai. Ces événements avaient provoqué le retrait, provisoire, de M. Teng Hsiao-ping, dont les vues semblent s'imposer de plus en plus.

Donner des satisfactions aux paysans

De notre correspondant

Pékin. — Les paysans sont-ils les propriétaires de leur terre ? Les chefs d'entreprise sont-ils maîtres des profits qu'ils réalisent et responsables, inversement, des pertes subies ? Ce genre de questions, posées depuis quelque temps dans la presse chinoise, indique jusqu'où va la remise en cause de notions politico-économiques en vigueur en Chine depuis vingt ans.

Entre autres documents, un long article publié le mardi 12 septembre par le *Quotidien du peuple* prend à cet égard le caractère d'un texte d'orientation. Citant abondamment Marx, Engels, Lénine (principalement à partir de textes datant de l'époque de la NEP) et *« le camarade Mao Tse-toung »*, l'article s'emploie d'abord à justifier la notion *« d'intérêt matériel »*. *« Il n'a jamais existé de conflit entre classes*, y lit-on notamment, *qui n'ait une base matérielle, ni de révolution qui ne touche à des intérêts économiques... Nier l'intérêt matériel revient donc à nier la lutte de classes et la révolution. »*

Les thèses de Liu Shao-chi

La base théorique ainsi — sommairement — posée, l'auteur en vient à deux conclusions pratiques qui touchent à l'industrie, et à l'agriculture. En ce qui concerne les entreprises industrielles, il demande qu'un lien soit assuré entre *« l'efficacité économique des entreprises d'une part, l'intérêt de ses ouvriers, de ses employés et en particulier de ses dirigeants d'autre part »*. Il suggère plus précisément que *« l'entreprise soit propriétaire d'une partie de ses fonds* (N.D.L.R. : de ses profits) *pour encourager les travailleurs d'avant garde, améliorer le bien-être de son personnel et accroître la production »*.

Dans le domaine agricole, l'auteur s'appuie sur une citation de Mao Tse-toung datant de janvier 1948 pour demander que *« l'on veille principalement au bien-être des paysans »*. A son sens cela signifie qu'il faut *« reconnaître la réalité du système de propriété collective des paysans, reconnaître qu'ils sont les propriétaires de cette propriété collective et qu'ils sont les maîtres de leurs moyens de production, de leur force de travail et de leurs produits. C'est-à-dire qu'on doit reconnaître l'autonomie de la commune populaire, de la brigade et en particulier de l'équipe de production, reconnaître que ces dernières organisent leur production et leur gestion selon leur propre intérêt, dans le cadre de la planification d'Etat »*.

Il y aurait beaucoup à dire sur les souvenirs divers qu'évoquent les conceptions ainsi exprimées. On pense inévitablement aux thèses de Liu Shao-chi au début des années 60 — la seule différence sensible étant que l'ancien président de la République se référait en matière agricole à la famille et non à l'équipe en tant qu'unité autonome de production. D'aucuns se souviendront aussi de Libermann (1) et des idées qui furent avancées il y a une quinzaine d'années en U.R.S.S. dans le cadre de la *« réforme économique »*. Par rapport à la réalit. chinoise, de quoi s'agit-il ?

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

(1) Economiste soviétique dont les idées furent à l'origine d'une réforme de la gestion des entreprises.

Un entretien avec M. Giraud

« Seule la compétitivité des entreprises permettra de créer des emplois stables » nous déclare le ministre de l'industrie

M. Giraud a présenté le jeudi 14 septembre à la presse les nouvelles orientations de la politique industrielle adoptées la veille par le conseil des ministres. Pour créer des emplois, il faut, souligne-t-il dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, favoriser l'essor de l'industrie en améliorant notamment sa compétitivité internationale. Il convient de la doter de capacités de création et de production qui satisferont la demande à venir.

M. Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, a fait, de son côté, adopter par le conseil des ministres des mesures visant en particulier à permettre une meilleure ouverture de la recherche scientifique et technique aux besoins socio-économiques du pays. En particulier, les organismes publics de recherche seront périodiquement soumis à des « audits scientifiques », tandis que l'organisation du C.N.R.S. sera modifiée. (Lire page 13.)

M. Raymond Barre a installé, ce jeudi 14 septembre, à l'hôtel Matignon, le comité de direction du Fonds spécial d'adaptation industrielle. Cet organisme, dont la création a été décidée le 6 septembre, aura pour objet « de mener une action intensive pour le développement des investissements et la création d'emplois dans les zones touchées par des mutations massives et concentrées de branches industrielles telles que la sidérurgie et l'industrie navale ».

« Vous avez fait, mercredi, au conseil des ministres, un exposé sur les grandes orientations de la politique industrielle Quelles sont-elles ?

— Il y en a quatre :

» — La première est que l'industrie française atteigne le niveau international de compétitivité, car c'est le seul moyen d'augmenter l'emploi. Certes, pour les Français, ce terme un peu barbare de compétitivité signifie souvent compressions d'effectifs. Mais il faut comprendre que nos entreprises ne pourront croître sur le marché mondial qu'en étant capables de lutter avec la concurrence. Exporter, c'est donner du travail. Dans le monde difficile que nous connaissons, seuls les meilleurs trouvent les marchés. Tournons nos entreprises et notamment les P.M.I. vers la conquête et l'implantation hors de France. S'ouvrir au monde n'est pas un choix *offert* à la France, *c'est* une contrainte inévitable. Qui peut y répondre ? L'industrie principalement qui représente 80 % de nos exportations.

» — Deuxième orientation, placer les entreprises industrielles dans les meilleures conditions d'efficacité et de croissance. Il existe quatre-vingt-treize mille entreprises industrielles dans notre pays. Il est utile qu'elles gagnent de l'argent. Il est nécessaire qu'elles croissent. Il est donc indispensable d'aménager leur cadre de fonctionnement et de les libérer d'un certain nombre de contraintes qui freinent leur développement. Elles pourront ainsi remplir plus aisément leurs tâches qui sont analogues à celles d'un service public porter l'of*fensive sur les marchés extérieurs* et payer la facture énergétique.

» — La troisième orientation concerne l'industrie du futur. La France doit se doter des capacités de création et de production qui satisferont la demande à venir. L'innovation est le facteur-clé qui commande les phénomènes de spécialisation entre pays industrialisés. Il ne s'agit ni d'utopie, ni de gadget. Les produits changent en permanence.

Propos recueillis par PPHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 32.)

L'Europe en péril

M. Giscard d'Estaing, qui participera au sommet franco-allemand d'Aix-la-Chapelle, devait être accueilli à l'aéroport de Cologne ce jeudi 14 septembre par le chancelier Schmidt, puis se rendre à Aix-la-Chapelle en hélicoptère. Un premier entretien entre les deux hommes est prévu de 16 h 15 à 18 heures ; M. Schmidt doit ensuite rencontrer M. Barre, et M. de Guiringaud M. Gensher. Les entretiens franco allemands se poursuivront vendredi. M. Giscard d'Estaing regagnera Paris dans l'après-midi.

Cette trente-deuxième rencontre franco-allemande (depuis la signature en 1964 du traité d'amitié et de coopération entre les deux pays) sera consacrée essentiellement à la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe. M. Giscard d'Estaing souhaite pour sa part la mise sur pied d'un comité de trois « sages » qui serait chargé d'étudier le fonctionnement des institutions européennes après un éventuel élargissement de la C.E.E. (« le Monde » du 14 septembre).

par PIERRE SUDREAU (*)

L'Europe souffre et va continuer à souffrir. Il ne s'agit pas d'une crise passagère, mais d'un bouleversement de tous les facteurs qui ont contribué à son essor depuis deux siècles. L'évolution du monde remet en cause la place et le rôle qu'elle a tenus jusqu'à présent dans l'histoire.

La civilisation actuelle est fille de l'Europe. Le premier abécédaire, vieux de trois mille ans avant notre ère, a été découvert à Ugarit, sur les bords de la Méditerranée. Nos valeurs sont issues des civilisations qui se sont développées depuis dans cette région du monde. L'humanité leur doit, entre autres découvertes, d'avoir su briser les cycles malthusiens et permis la croissance économique. C'est en Europe, aux Pays-Bas, aux environs du dix-septième siècle, que pour la première fois l'accroissement de la population s'est accompagné d'une augmentation continue du niveau de vie. Dès lors, et pendant près de quatre siècles, l'Europe conquit puis domina le monde.

La première guerre mondiale marqua le début de son reflux. De nouvelles puissances se formèrent et se partagèrent le monde après un second grand conflit.

L'Europe, réduite à sa seule dimension géographique — un petit cap du continent asiatique — n'était plus que le « vieux monde ». Elle connut pourtant comme une seconde jeunesse. De 1945 au début des années 70, son taux de croissance annuel fut d'environ 6 %. Jamais un si grand espace économique n'avait connu pendant si longtemps une augmentation si rapide de sa richesse. Seule l'explosion de la révolution industrielle peut être comparée aux vingt-cinq années que nous venons de vivre. Ni les Etats-Unis, ni l'U.R.S.S., en tout cas, n'eurent jamais une croissance longue supérieure à 3 % par an. Or ce taux de 3 % est celui auquel il faudra désormais que nous nous adaptions. La *période exceptionnelle de croissance* rapide que nous avons connue est donc révolue. Il dépend de nous qu'elle n'apparaisse pas plus tard comme l'une de ces rémissions où l'intensité de la vie annonce la proximité de la mort.

(Lire la suite page 31.)

(*) Député, ancien ministre.

LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL : POTION MAGIQUE OU REMÈDE AMER ?

(Lire page 29 l'article de J.-P. DUMONT.)

AU JOUR LE JOUR

C'est pas sorcier

Le jeu d'échecs est en passe de devenir un sport extrêmement sophistiqué : ce fut d'abord Karpov qui gagna au championnat du monde, aidé par l'œil de lynx d'un parapsychologue de choc qui mettait son adversaire Kortchnoï en échec.

Mais, depuis, Kortchnoï a repris du poil de la bête en faisant appel aux services de deux yogis indiens qui sont venus en robe safran neutraliser les ondes négatives du parapsychologue de Karpov, et ce dernier vient de perdre une partie.

Il se confirme donc que l'appel aux forces invisibles est très efficace, et l'on est en droit de se demander si le président Carter n'aurait pas intérêt à convier à Camp David un assortiment de yogis, d'hypnotiseurs, d'extra-lucides et de sorcières, en exigeant toutefois de ces dernières qu'elles laissent leurs manches à balai au vestiaire.

BERNARD CHAPUIS.

ARCHITECTURES A BOURGES

La fragilité de l'ardoise berruyère

Bourges apparaît malgré tout comme une ville assez préservée. Dans l'absolu, bien sûr, on y trouve tout ce qu'on veut comme erreurs et catastrophes locales. Mais ses bavures sont restées en deçà des apocalypses coutumières aux villes françaises et, grâce à la topologie du site, à ses possibilités d'expansion naturelle, à quelques facteurs économiques et à quelques autres « contraintes », Bourges n'a été que partiellement mutilée. Ce n'est pas un maigre compliment lorsque l'on sait quels tourments, quelles démangeaisons occasionnent généraleme t les vieilles pierres à la ferveur promotrice des édiles.

Au centre, il y a la cathédrale, dont les cinq nefs, dépourvues de transept, forment un des plus beaux espaces architecturaux de France (disons tout de suite qu'on n'en retrouve pas vraiment le souvenir dans les constructions postérieures). Autour de celle-ci, l'ellipse de la vieille ville, rare ensemble à dominante médiévale qui n'a guère d'autres équivalents dans le pays que Vitré ou Colmar, et qui était resté à peu près vierge de restauration carton-pâte, jusqu'à ces derniers temps.

Le dix-neuvième siècle crut bon de tailler au tra ers de l'ensemble et d'y laisser la cicatrice de la rue Moyenne. Fougueuse balafre où se sont exprimés, avec un bonheur variable, tous les épisodes de l'architecture depuis Haussmann. Hormis la rue Moyenne donc, devenue depuis le prétexte impératif du règne automobile, ce quartier avait été préservé par l'aisance modérée de ses habitants (essentiellement des commerçants), et par la sobriété des financ.s de la ville que vint conforter la fameuse crise.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 22.)

JEUNESSES

Génération perdue

par BERTRAND LEGENDRE

LE temps n'est plus où, comme à la veille des élections législatives, le gouvernement tentait d'exorciser le spectre du million de chômeurs. Mithridatisée, l'opinion ne s'émeut guère qu'aux chiffres ronds. Un million hier. Deux millions demain? On ne dira jamais assez le gâchis économique et humain d'une telle situation. En mesure-t-on suffisamment les conséquences politiques?

Dans ses déclarations de rentrée, M. Edmond Maire a bien situé le danger : « Au delà d'un certain seuil, le chômage conduit à la révolte individuelle, à la violence, à la déstabilisation de la société, sans que pour autant la construction d'une alternative ne progresse. » (le Monde *du 23 août). Généralement plus mesuré, M. André Bergeron n'a pas été moins alarmant.* « Le chômage, *a-t-il déclaré à France-Inter,* risque de mettre en cause les institutions démocratiques elles-mêmes. » *Qui peut assurer que nous ne connaîtrons pas la violence et le désespoir aveugles dont l'Italie et l'Allemagne ont été récemment le théâtre?*

D'un côté, le silence. Impressionnant. Celui des étudiants repliés sur leurs universités où la politique et l'imagination ont quitté le pouvoir. Au point d'inquiéter M. Raymond Barre lui-même. « Il y a un certain nombre de problèmes, *a-t-il déclaré le 25 août à l'adresse de ces étudiants,* sur lesquels vous devrez prendre position. » *Les temps changent.*

Silence de ceux qui par vagues successives sont venus battre aux portes du pouvoir. Sans succès. La réforme Soisson? Appliquée. La réforme Haby? Appliquée elle aussi. Les écologistes? En perte de vitesse. Le 31 juillet, devant le chantier de la centrale nucléaire de Creys-Malville, ils n'étaient qu'une poignée à pleurer Vital Michalon, tué il y a un an par le souffle d'une grenade, et leurs illusions.

Silence des jeunes chômeurs, souvent murés dans l'opprobre que leur manifestent leurs proches, isolés, sacrifiés, désemparés. Rares sont les syndicats qui sont parvenus à les organiser durablement. Sans ressources, sans amis, taraudés par l'angoisse du lendemain, ils vivent en état d'apesanteur sociale. Qu'une occasion leur permette de se regrouper et la colère éclate. Au début de cette année, on a frisé la révolte pour des retards parfois minimes de paiement de stages « Barre ». Danger, jeunes chômeurs.

Les idoles ne font plus recette. Victime du goulag et des chars soviétiques, la statue de Marx gît, déboulonnée de son piédestal. Invoquant la raison d'Etat, les successeurs de Mao volent au secours du chah d'Iran. Au nom des mêmes principes, ou plutôt de leur absence, les Cubains menacent l'Erythrée, dont certains combattants, têtus, continuent à se référer à « Che » Guevara. Les boussoles des nouvelles générations n'indiquent plus le nord.

Dans leur splendide isolement, les communistes continuent de polémiquer, sans crainte de lasser, avec les socialistes, dont le mouvement de jeunesse vient d'éclater en trois fractions rivales. Malgré un score électoral inattendu, l'extrême gauche poursuit sa traversée du désert. Et ceux qui avaient mis leur espoir dans la victoire de la gauche se sentent floués.

Cette absence de perspectives est sensible aussi dans les universités, où les syndicats étudiants ont depuis longtemps perdu l'oreille de la base. Partout les liens avec celle-ci se distendent, les relais se grippent. L'écrivain italien Leonardo Sciascia a parfaitement montré les conséquences que peut avoir cette absence de relais. « Le P.C.I., *a-t-il récemment expliqué à propos de la situation dans son pays,* ayant abandonné son discours révolutionnaire, ayant changé trop vite, a laissé une place vide dans l'éventail idéologique. Les terroristes s'y sont engouffrés comme des squatters (1). »

Dans un récent numéro de la revue Alternatives *(2) consacré à la « désobéissance civile » et aux « luttes autonomes », l'un des auteurs explique sur quel terrain pourrait se développer en France cette révolte :* « Jeunes travailleurs radicalisés, étudiants prolétarisés (...), jeunes marginaux, loubards, jeunes délinquants, jeunes immigrés, lycéens, écologistes, non-violents (...), groupes femmes, « pédés », inorganisés. » *Et, pourrait-on ajouter, jeunes chômeurs.*

Même si les aspirations de ces petits groupes sont trop différentes pour constituer, comme le pensent certains « autonomes », une « classe », c'est dans leurs rangs que sont nés ces derniers mois les actes d'« auto-réduction » (vol) dans les grands magasins, les violences de fin de manifestation, les occupations d'immeubles, les protestations contre les « suicides » de Stammheim, etc. C'est aussi de ces rangs que viennent les déclarations les plus résolues et les plus désespérées contre le système : « On faussera la machine, millimètre par millimètre, parce qu'on est beaucoup, parce qu'on n'a rien à perdre, parce que tout ce qu'on peut espérer, c'est de se faire plaisir en leur faisant peur (2). »

Face au scandale que constituent les centaines de milliers de jeunes chômeurs, le gouvernement paraît hésiter. Cinq milliards de francs ont été consacrés l'an passé — élections obligent — au pacte national pour l'emploi. Trois milliards seulement ont été débloqués cette année pour sa reconduction. Est-ce à dire — car on imagine mal que tout ne soit pas tenté pour venir à bout du chômage — que le gouvernement ne croit guère à l'efficacité de ce nouveau plan?

Ce pilotage à vue semble prouver que le gouvernement n'est pas prêt à tirer toutes les conséquences du constat auquel sont maintenant arrivés la plupart des experts : nous sommes durablement installés dans une économie où il ne peut y avoir de travail pour toute la population active. Pierre Drouin a montré, dans le Monde *du 25 août, la révolution qu'exigerait la prise en considération de ce « nouveau chômage » : multiplication des emplois sociaux et saisonniers, aménagement des conditions de travail et, surtout, prise en compte des nouvelles réalités du monde du travail.*

A écouter M. Barre, on est au contraire frappé par deux idées qui reviennent comme un leitmotiv : les jeunes chômeurs doivent se résigner à changer de région; ils doivent aussi accepter les emplois disponibles, même si ceux-ci ne correspondent pas à leurs aspirations. Le malheur est que le droit « de vivre et de travailler au pays » est désormais une revendication bien ancrée. Et qu'elle est justifiée.

Quant aux déclarations sur les « emplois disponibles », elles paraissent cautionner un phénomène qui ne cesse de se développer : la déqualification. Outre le véritable gâchis économique et humain qui résulte d'une telle situation, les risques sont grands. On l'a vu il y a quatre ans lors de la longue grève des employés de banque, ces jeunes « cols blancs » astreints, pour certains, malgré leur diplôme, à un travail sans âme.

Le souci du chômage semble l'avoir emporté jusqu'ici sur celui des chômeurs. Il est cependant des réformes qui ne peuvent être remises à demain, car elles engagent l'avenir d'une génération. Génération perdue, c'est-à-dire, si l'on n'y prend garde, sacrifiée.

(1) *Le Nouvel Observateur*, 19-25 juin 1978.

(2) *Alternatives*, n° 5, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris.

Chômage et chômeurs

Les experts de l'O.C.D.E. ont récemment dressé une liste de quatre-vingt-sept mesures mises au point par les gouvernements occidentaux pour améliorer la préparation des jeunes à la vie active et combattre le chômage. Certaines de ces mesures visent à favoriser la création directe d'emplois, comme les « ateliers nationaux » imaginés en 1848 par Louis Blanc. D'autres cherchent à venir à bout du chômage en améliorant la formation. Aucune ne réussit vraiment.

Le gouvernement français, qui, en combinant exonérations fiscales et stages de formation, avait donné le sentiment de s'engager dans une voie originale, semble aujourd'hui perplexe. Les stages de formation ont été reconduits, mais les exonérations fiscales destinées à encourager l'embauche de jeunes sont maintenant limitées.

Réplique à... Jacques Robert

QUI COMPREND ?

TOUT homme politique, de l'étude ou de la pratique, veille à parler régulièrement de la place des jeunes dans la société. Inoubliables et vibrants appels à la jeunesse! Avec le temps, les termes d'amis et de jeunes compagnons donnent aujourd'hui une tonalité plus intime à ces bavardages.

Voici que M. Jacques Robert (*le Monde* du 6 septembre) échappe à cette fâcheuse habitude. Nul appel du pied, nul récit désagréable, nulle flatterie tapageuse sur notre façon de penser et d'agir; voilà de quoi nous satisfaire. Et pourtant, j'ai bien peur d'y voir un simple oubli. La condition des jeunes est une triste réalité : être hissé au firmament ou tomber dans une fosse sans lumière.

Or parler du « giscardo-centrisme » (quel baragouin!) sans évoquer l'élan de la jeunesse nécessaire à sa réalisation est insuffisant. Ce double mot bien compliqué s'ajoute aux étiquettes de droite et de gauche, qui n'expriment rien à nos yeux. Les terminologies politiques ne trouvent plus d'écho. Les jeunes en ont tout simplement assez. Assez du langage politicien, assez du conservatisme déplacé, assez de jouer les inutilités, assez des parlementaires chenus encore bien trop nombreux.

Penser librement une nouvelle vie

Des événements de 1968, beaucoup pensent qu'il ne reste que souvenirs et nostalgie. Mais qui comprend les barricades destinées à résister physiquement à l'ordre des choses établies? Qui comprend qu'elles étaient le loisir de penser librement une nouvelle vie, de croire que sous les pavés se trouve le sable de la plage où il fait bon vivre?

Et qui, mieux que les jeunes, est apte à comprendre ce qu'est le changement?

Depuis 1974, ce mot est devenu une espèce de tarte à la crème que chaque partie s'envoie à la figure. Mais dans les faits?

Le style du parler et de l'action est plus simple, plus direct; bien qu'elle soit trop lente, la réforme de notre société est en marche, une réalité vivante, à l'école et dans les entreprises, ainsi que dans les communes. En parler n'est rien, il faut la faire. Les jeunes manquent de moyens pour le dire. Prenons deux exemples parmi tant d'autres : combien de journaux accordent leurs colonnes à nos idées, ou encore, combien de candidats nous ouvrent leurs listes lors des élections?

Les jeunes aiment la France, son pluralisme naturel et sa chaleur humaine.

Alors?

La tolérance, l'équilibre et l'optimisme sont trois excellents qualificatifs de notre génération. M. Jacques Robert en fait les trois éléments de la philosophie giscardo-centriste. Je crois qu'ils répondent à un nouvel art de vivre auquel ma génération est sensible : celui de la mesure. Valéry Giscard d'Estaing le comprend. Il le réalise. Tout simplement.

PATRICE HALARY,
Paris, étudiant en droit.

LA PAROLE A TROIS ÉTUDIANTS

La fin des espérances

J'AI vingt-deux ans et je me sens petit à petit m'intégrer dans une société dont je n'approuve pas les valeurs; le phénomène semble à plus ou moins long terme inéluctable. Bientôt toutes mes préoccupations tourneront autour de l'achat d'objets, des prochaines vacances et, pourquoi pas, du tiercé du dimanche et de la Coupe du monde de football.

Tout avait commencé au lycée : le mouvement hippy, dont on a tendance en France à ignorer l'importance, prit une forme de contestation plus politisée dont les représentants, qui militaient plus ou moins dans des groupes d'extrême gauche, nous habituèrent à vivre d'utopies. A cette époque, nous pensions pouvoir faire changer les choses : ce n'était presque qu'une question de génération. Bien sûr, le poids des réalités est terrible, nous en étions conscients, mais la force et le radicalisme de cette contestation étaient tels que, tôt ou tard, elle porterait ses fruits; d'ailleurs, on sentait déjà que « ça bougeait ».

Or, ironie de l'histoire, il se produit aujourd'hui le même type de phénomène à deux niveaux différents : en même temps que l'ensemble de la société occidentale découvre les limites de son rêve matérialiste : la profusion de biens et de services devait être, sinon la seule, du moins la plus importante source de bonheur pour l'humanité, et ce mouvement était sans fin puisque la connaissance scientifique, baguette magique de notre univers, n'en avait pas non plus. Toute une génération sort de son cocon universitaire et se présente sur le marché du travail.

Pour elle, l'effet est double : la fin de ses espérances coïncide avec l'entrée dans une société qui est en train de perdre les siennes.

Il faut alors ranger les utopies comme des jouets d'enfant et passer, avec la maturité, aux choses sérieuses : trouver une place. La situation de l'automobiliste qui essaie de se garer dans le centre de nos grandes villes est assez semblable à celle de l'individu s'intégrant dans la société. Bien sûr, il y a certains marginaux qui préfèrent carrément quitter la ville et d'autres, tout aussi marginaux d'ailleurs, pour qui le problème ne se pose pas : ils possèdent déjà un parking à l'accès facile.

Comment se fait alors ce passage, comment le jeune révolté devient-il cadre moyen? Il y a d'abord les contingences de la vie de tous les jours : la nécessité de se nourrir implique celle de travailler, qui elle-même oblige l'individu à suivre certaines règles et, petit à petit, ou parfois même à grands pas, on se conforme au moule pour plus tard en devenir un soi-même pour les autres générations. Mais cette évolution se ferait peut-être plus difficilement en l'absence d'un autre phénomène corrélatif : l'isolement.

En effet, la force des étudiants ou celle des travailleurs tient dans une large mesure dans la possibilité qu'ils ont de s'organiser. A l'université, l'étudiant peut discuter avec d'autres de même classe d'âge dont les préoccupations et les intérêts recoupent largement les siens. Mais après, tous se retrouvent atomisés à l'intérieur de la société et le fait de perdre peu à peu contact avec ses anciennes connaissances (au sens propre et au sens figuré) joue un rôle important dans cette résignation.

Alors contre la solitude on investit psychologiquement et financièrement dans la création d'un ménage, acte qui constitue un degré décisif dans la vie du *conformisme*.

BERNARD PERDRISOT,
Paris.

ASSEZ !

EST-IL possible d'avoir vingt ans en 1978? Est-il possible de vivre dans la médiocrité ambiante qui ne nous offre aucun idéal, à part le spectacle des compromissions les plus inimaginables? Il ne s'agit que de regarder autour de soi : dans un horizon barré par le chômage et l'inflation, les hommes politiques de tout bord ne pensent qu'à régler leurs petites affaires de famille, les uns, satisfaits d'avoir obtenu un nouveau sursis électoral, les autres, pâles vaincus, se rejetant mutuellement la responsabilité de la défaite. Et voilà où nous en sommes, contempler un spectacle de marionnettes, essoufflées, qui se soucient comme d'une guigne de ce qui se pa[sse] hors des cénacles de la politi[que] politicienne. La réalité : j'en [ai] assez!

Assez d'attendre dans l'ango[isse] une éventuelle brèche dans [le] mur du chômage; assez de [me] voir grappiller de maigres a[van]tages matériels, et de vivre [un]e toute une existence; assez [d'être] doublement bafouée en tan[t que] jeune et en tant que fe[mme]; assez de devoir me déplacer [d'un] bout à l'autre de l'Hexagone [parce] que *« si l'on ne monte pas à [Paris] on ne trouve pas de travail »*, *alors que ma propre famille* [a dû] agir ainsi, parce qu'ils ét[aient] Bretons et qu'à l'époque [ils] n'avaient pas d'autre solution; assez de vivre dans un univers où les nations — qu'importent leurs idéologies — sont uniquement motivées par les intérêts matériels et déplacent ou non les régimes en place à seule fin de s'en approprier les matières premières, à grands renforts de parachutistes — si besoin est.

En un mot, je ne comprends pas l'inconscience collective actuelle. Et moi, je ne veux pas vivre à l'ombre des centrales nucléaires. Je ne veux pas vivre dans une région qui risque à tout moment la catastrophe écologique parce qu'un pétrolier s'est échoué sur ses côtes alors que seule la rentabilité comptait en la matière. Je ne veux pas vivre dans un pays où les minorités sont à peine reconnues — où l'on n'a pas le droit d'être Breton, femme, immigré, écologiste... puisque notre chère centralisation est là pour nous dispenser ses miettes de bien-être.

Aussi, quand j'entends quelques aînés dire parfois : *« Vous les jeunes, il vous faudrait une bonne guerre. Vous ne voulez pas travailler. Vous êtes tous des feignantes »*, je ne comprends toujours pas leur inconscience. Mais je comprends pourquoi des groupuscules terroristes existent en Europe, pourquoi certains en arrivent à ce nihilisme.

Que notre culture soit un ramassis de tous les lieux communs sans aucune véritable création, on persiste à le nier, submergés sous des flots de paroles écrites de plus en plus, pourvu que le bruit de fond couvre la marée montante. Alors, peut-on encore vivre quand on a vingt ans en 1978? J'ai bien peur que ce ne soit trop dur et que pour ceux qui démissionnent, comme pour ceux qui refusent violemment de vivre « normalement », le réveil ne soit trop brutal.

A. B.,
Hyères (Var).

L'« overdose » télévisée

JE ne veux pas refaire le procès de la télévision, je veux seulement indiquer en quoi la vie de l'enfant en est changée, fondamentalement, du fait qu'il devient un spectateur. Ce spectateur, cet homme qui ne croit que ce qu'il voit, mais ne voit que ce qu'on lui montre, et, en toute chose, cherche un spectacle : information-spectacle, débat-spectacle, divertissement-spectacle. Je ne l'oppose pas qu'à l'acteur, mais aussi au penseur, au rêveur.

Rêvons à l'enfant qui a chassé ennui et solitude grâce à la TV : qu'il joue moins est grave, car le jeu est apprentissage et accomplissement, qu'il déprécie tout autre contact que visuel avec la réalité et plus particulièrement avec autrui est pire; qu'il ait perdu le goût d'agir et de lire est catastrophique; qu'il ait fait taire cette voix intérieure de l'imagination, qu'il ait fermé cet « *inward eye wich is the bliss of solitude* » (Woodworth), pour les remplacer par le discours et le spectacle télévisé, est sacrilège; qu'il se comporte et fantasme en fonction des « héros » qu'on lui fabrique est criminel. Ainsi se résument les conséquences de l'*overdose* télévisée qu'il subit : il a perdu référence à la réalité, au monde auquel il appartient, il les perçoit en fonction de ses habitudes télévisées, comme un spectacle auquel il est étranger, et les imagine et les conçoit de même.

Une seconde mutation est liée en partie à l'irruption de la télévision dans la vie de l'enfant : il s'agit de son insertion dans la société de consommation. Insertion dont témoigne suffisamment la naissance d'un « marché des jeunes et des tout jeunes », qu'a facilitée la publicité télévisée, et que l'enfant vit sous deux modes : le mode de l'obligation de consommer — on ne parle pas pour rien de l'impératif publicitaire, ressenti en fait comme un terrorisme — et le mode de l'envie de consommer, du caprice tout-puissant. Sur ces deux points, je ne peut que renvoyer à J. Baudrillard, *la Société de consommation*. Encore une fois, il ne s'agit pas de faire le procès de la consommation, mais de réaliser qu'il est naturel à l'enfant de consommer, de suivre la publicité, d'assouvir et de cultiver des désirs qui n'ont rien de besoins objectivement, mais qui représentent le pire des esclavages.

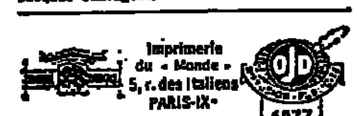
Les « évidences »

Voici l'enfant à peu près tel que l'ont fait la télévision et la publicité. Un être passif qui attend qu'on l'amuse, l'informe, le fasse penser, lui suscite envies et besoins à assouvir au bazar du coin, dont la seule « activité » est le choix d'un programme ou d'un produit. Mais si la télévision et la publicité l'ont fait ainsi, c'est qu'on le leur a laissé faire, c'est que la famille ne l'a pas protégé d'elles. Non pas en achetant la télévision et en cédant aux caprices de l'enfant, mais plutôt en ne lui présentant rien d'autre (lecture, sport, jeu), en ne l'éduquant pas à la télévision et à la consommation, qu'impliquent sous peine d'aliénation un mode d'emploi, une éthique, un garde-fou, ici un interdit parental. Une fois de plus, il serait injuste d'accuser : la famille n'est-elle pas l'objet de tant d'agressions matérielles et morales, qui la démantèlent et ou culpabilisent le pouvoir parental?

Il faut conclure : quelle jeunesse aurons-nous dans les années 80? Une jeunesse coupée des vrais problèmes et privée d'autrui, car spectatrice depuis toujours; une jeunesse imprégnée de la logique de la consommation, enfermée dans le cercle si attrayant mais si dangereux des désirs conditionnés, qui ne pensera pas à contester les « évidences » de la société de consommation : religion du bien-être et culte de la croissance; une jeunesse qui regardera la politique comme un *show*, qui noiera angoisses et problèmes dans les cadres préétablis des loisirs organisés et des *do it yourself*, qui collectionnera les clichés, stéréotypes et préjugés (l'étymologie de ce mot en dit long sur leur rapport à la télévision), pour qui l'histoire sera une suite d'événements et de faits divers, et non une construction de l'homme, une jeunesse en un mot qui connaîtra des concepts mais ignorera la foi, religieuse ou non, l'engagement, politique ou non, la jouissance, sexuelle ou non, car ils impliquent tous trois une forte dose de liberté, de subjectivisme et d'audace. Ou, pour les moins pessimistes, une jeunesse qui devra réapprendre l'enfance pour devenir adulte.

ALAIN PETITJEAN,
Argiesans (Territoire de Belfort).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

LES NOUVELLES ORIENTATIONS EN CHINE

Donner des satisfactions aux paysans

(Suite de la première page.)

Dans le domaine de l'industrie, la réforme proposée est radicale et concrète. A l'heure actuelle, une entreprise industrielle est totalement gérée par l'Etat, qui couvre ses pertes d'exploitation éventuelles et s'approprie intégralement ses profits lorsqu'il y en a ; encore la comptabilité de ces entreprises n'est-elle pas toujours tenue avec assez de précision pour que profits et pertes apparaissent clairement. En dernière analyse, c'est au niveau du ministère responsable — celui de la métallurgie ou de l'industrie charbonnière, par exemple — que l'on établit des comptes qui seront finalement intégrés au budget de l'Etat.

La réforme proposée mettrait fin à cette situation, les entreprises « *non rentables* » devant supporter les conséquences de leur mauvaise gestion, les plus « *profitables* » bénéficiant, au contraire à travers leur personnel d'un intérêt matériel direct. On notera que l'accent est mis sur les avantages que pourront en retirer « *en particulier* » ses dirigeants.

La situation est plus floue dans le domaine agricole. L'organisation du monde paysan varie d'une région et parfois d'un village à l'autre, car, en partant des mêmes principes, la pratique a instauré des usages très divers. C'est affaire de conditions locales, de mentalités et aussi de démocratie à la base. Quiconque a un peu voyagé dans la campagne chinoise a pu s'en rendre compte.

Le changement qui se dessine concerne les orientations. Et il est d'importance. Rappeler le droit de propriété des paysans sur leurs moyens de production, insister sur l'autonomie de l'équipe de production — quelques familles en général — c'est renverser un courant à peu près constant depuis 1958, sinon plus tôt, qui allait dans le sens d'une collectivisation toujours plus grande, c'est-à-dire vers une dilution croissante de la notion de propriété.

Le problème « des ciseaux »

Certes il n'est pas question de rétablir, du moins comme base de la production agricole, la notion de propriété individuelle. L'accent est mis sur une unité collective de petite dimension mais dont le droit de propriétaire terrien est fermement affirmé par opposition à des ensembles plus vastes — et notamment à la commune populaire elle-même, autrefois conçue comme cellule économique et politique fondamentale à la campagne.

Les motivations de cette politique nouvelle sont multiples. Les plus immédiates sont clairement exprimées : comme l'U.R.S.S. des années 20, la Chine se trouve confrontée au problème dit « *des ciseaux* », c'est-à-dire de l'écart persistant entre prix agricoles et industriels. « *L'U.R.S.S.*, écrit le *Quotidien du Peuple, n'a pas résolu ce problème... La méthode soviétique a pressuré les paysans.* » On veut donc faire le contraire et donner des satisfactions aux paysans. De là, la défense de leurs droits, et en particulier — ce qui importe beaucoup dans la vie quotidienne des campagnes — de leur liberté de vendre au prix du marché leurs productions « privées » dans les foires villageoises. On choisit en tout cas d'encourager un effort supplémentaire de la part des paysans en leur donnant l'assurance qu'ils en seront les premiers bénéficiaires puisque le surplus réalisé risquera moins de se perdre dans une trop large collectivité.

En même temps, toutefois, il est clair qu'il y a débat. Le *Quotidien du peuple* note lui-même que la notion d'intérêt matériel se heurte aux réticences de « *certains camarades* » encore soumis à l'influence de la « *bande des quatre* ». Le problème est également économique dans la mesure où les réformes envisagées ne contribueront pas nécessairement à éliminer cette mentalité de « *petit producteur* » souvent dénoncée. Politiquement, enfin, il peut y avoir contradiction entre le projet d'une autonomie accrue pour les unités de production et la suppression des comités révolutionnaires dans les mêmes unités. L'opération, annoncée en février lors de la session de l'Assemblée nationale populaire, est en cours et les nouveaux responsables sont pratiquement désignés par les autorités supérieures. Ce qui ne va pas précisément dans le sens d'une extension des responsabilités prises par les travailleurs eux-mêmes, industriels ou agricoles.

ALAIN JACOB.

● *M. Sokoine*, premier ministre de Tanzanie, en visite à Pékin, a fait l'éloge, mardi 12 septembre, au cours d'un banquet présidé par le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, de l'aide chinoise qu'il considère comme « *un exemple pour toute la communauté des nations* ». M. Sokoine a aussi déclaré que l'Afrique « *n'entend pas chasser l'impérialisme occidental pour inviter chez elle de nouveaux maîtres* ». — *(Corresp.)*

Des émeutiers de la place Tien-An-Men ont été réhabilités

Des ouvriers chinois ayant participé aux émeutes de la place Tien-An-Men, à Pékin, en avril 1976, ont été réhabilités avec tous les honneurs, mercredi 13 septembre, par le *Quotidien de Pékin*, organe officiel des autorités municipales.

Radio-Pékin a diffusé un article de ce journal, auquel les étrangers n'ont pas accès, appelant à « *prendre des leçons* » auprès de onze ouvriers qui furent « *persécutés* » à la suite des « *événements de la place Tien-An-Men* » et louant leur « *courage* ».

La radio a également critiqué le comité révolutionnaire municipal de Pékin pour avoir été le « *responsable* » de ces émeutes, un épisode sans précédent dans l'histoire de la République populaire. Le maire de Pékin, M. Wu Teh, de temps à autre attaqué par des affiches à Pékin depuis la chute de la « bande des quatre » pour ses liens avec les dirigeants épurés en octobre 1976 et son rôle dans l'affaire de la place Tien-An-Men, n'est pas cité dans ces critiques.

La radio chinoise a aussi annoncé la réhabilitation de cinquante-six enfants de hauts cadres et dirigeants chinois et la libération de ceux qui avaient été « *persécutés* » et emprisonnés par des « *réactionnaires* » ayant dirigé la sécurité publique de la capitale entre 1968 et 1972. Parmi eux, on relève notamment le nom de Ho Peng-fei, fils du maréchal Ho Lung, un prestigieux chef militaire communiste chinois, décédé en 1969. Le fils du maréchal Ho Lung, a indiqué Radio-Pékin, avait été arrêté alors qu'il dirigeait un « *groupe d'études de la pensée de Mao Tse-toung* » dont tous les membres furent emprisonnés « *sous prétexte d'être rééduqués* ».

D'autre part, Mme Chiang Ching, veuve du président Mao Tse-toung, serait décédée récemment à Pékin des suites d'une maladie, rapporte mercredi un journal indépendant de Hongkong, le *Tin Tin Ya Pao*.

Le quotidien cite les propos d'une voyageuse, récemment arrivé de Canton (sud de la Chine), selon laquelle des rumeurs concernant la mort de Mme Chiang Ching seraient largement répandues en Chine. Mais le journal précise qu'il n'a pu obtenir la confirmation de cette information de la part des organisations chinoises officielles à Hongkong. — *(A.F.P.)*

VIETNAM

UN RÉSEAU CHINOIS DE SUBVERSION AURAIT ÉTÉ DÉCOUVERT A HO-CHI-MINH-VILLE

Hongkong. — Les forces de sécurité de Ho-Chi-Minh-Ville ont démantelé un réseau de « *gardes rouges* », qui, à l'instigation de l'ambassade de Chine à Hanoï, troublait l'ordre public, a annoncé mercredi 13 septembre, l'agence vietnamienne de presse. Selon l'agence, ce réseau, appelé « *Ligue des jeunes marxistes-léninistes* », avait été créé en octobre 1976 et était « *directement contrôlé par les autorités chinoises par l'entremise de l'ambassade de Chine à Hanoï* ».

Un des « *gardes rouges* », Tran Ha-tu, dix-huit ans, a avoué, précise l'agence, que son organisation avait pour mission de « *saboter l'amitié sino-vietnamienne* » et de provoquer des troubles dans la communauté chinoise, afin de forcer les Vietnamiens d'origine chinoise à rentrer en Chine.

LE PRÉSIDENT CARTER A PROLONGÉ L'EMBARGO SUR LE COMMERCE AVEC HANOÏ

Washington (A.F.P.). — Le président Carter a discrètement prolongé l'embargo sur le commerce des Etats-Unis avec le Vietnam, malgré les récents signes de détente entre les deux pays, a-t-on officiellement annoncé, mercredi 13 septembre, à Washington.

La principale raison de cette décision semble être le désir des Etats-Unis de ne pas indisposer la Chine, qui considère le Vietnam comme un instrument de la stratégie soviétique en Asie du Sud-Est, indique-t-on dans l'entourage du président Carter.

Malgré les ouvertures discrètes du Vietnam, le département d'Etat souligne qu'Hanoï n'a jamais notifié officiellement à Washington sa volonté de rétablir les relations diplomatiques sans condition préalable concernant l'aide économique américaine au Vietnam.

Les Vietnamiens souhaiteraient acquérir des techniques d'exploitation pétrolière américaines et des pièces détachées pour certains avions et moyens de transport constitués en partie de matériel abandonné par les Américains après la guerre.

L'embargo commercial avec le Vietnam est total, sauf en ce qui concerne les actions « humanitaires » tels des dons en nourriture, parfois autorisés par le ministère du Trésor.

D'autre part, soixante et une organisations privées américaines ont demandé, mercredi, au président des Etats-Unis, d'accorder une « haute priorité à la normalisation des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Vietnam ». « La présente politique américaine d'hostilité à l'égard du Vietnam punit non seulement le peuple de ce pays, mais aussi les Américains », affirment ces organisations dans une lettre adressée à M. Carter.

CAMBODGE

Le journal de l'armée vietnamienne évoque un « soulèvement » dans une région frontalière

Hanoï *(A.F.P.)*. — Nn « soulèvement » de la zone militaire 203, frontalière du Vietnam, au Cambodge (*le Monde* daté 6-7 et 26 août 1978), a eu lieu le 26 mai 1978 sous l'impulsion de M. So Phim, secrétaire local du parti, a affirmé mercredi 13 septembre à Hanoï le *Quandoi Nhandan*, quotidien de l'armée vietnamienne, citant des réfugiés khmers.

Selon le journal, M. So Phim et le chef d'état-major de cette *zone (qui n'est pas identifié) ont* entrepris depuis mai de rassembler des forces « *gagnées au soulèvement et basées pour la plupart dans les régions 20 et 21 de la zone 203* ». Sentant le danger, ajoute en substance le quotidien, M. Pol Pot (premier ministre cambodgien), fit convoquer pour le 25 mai les responsables politiques et militaires de la zone. *Ceux de la région 21 refusèrent* de répondre à cette convocation et, le 26 mai, M. So Phim donnait l'ordre d'attaquer.

Les combats eurent lieu à Suong, Chup, Dam Be, Prey Veng et Kompong Cham, dans les régions du Bec-de-Canard et de l'Hameçon. « *Trois bataillons khmers stationnés à la frontière rallièrent les insurgés*, poursuit le journal. *Pol Pot fit donner l'artillerie contre eux. Un autre bataillon, basé sur l'île de Pim Reng (sur le Mékong), conduit par son chef, Sang, franchit le Mékong pour aller renforcer So Phim.* »

Toujours d'après le *Quandoi Nhandan*, M. Pol Pot a décrété alors la mobilisation générale et envoyé dans la zone insurgée des renforts prélevés à Kandal (sud de Phnom-Penh), Kompong-Som (golfe de Siam) et sur la frontière avec la Thaïlande. Ce transfert aurait « *permis aux masses d'entrer en lutte dans d'autres régions, de Ratanakiri à Siem-Reap et Battambang* (tout le nord du Cambodge), *à Kompong-Speu* (ouest de Phnom-Penh) *et à Kampot* (sud-est de Phnom-Penh) ».

Le nom de M. So Phim était apparu pour la première fois au mois d'août dans un numéro de l'hebdomadaire de Hongkong *Far Eastern Economic Review* qui, citant des sources vietnamiennes, le présentait comme chef de la rébellion, ancien bras droit de *M. Pol Pot et ancien chef d'état*-major adjoint de l'armée cambodgienne. *Quandoi Nhandan* indique seulement que M. So Phim, blessé pendant la guerre contre les Américains, avait été soigné dans un hôpital de campagne à Tayninh, au Vietnam, près de la frontière cambodgienne. Il était alors connu sous les noms de « *camarade Souvanna* et « *Muoi Xu* ». *Lorsque*, rétabli, il était rentré au Cambodge, à une date non précisée, il aurait été accusé d'avoir été « *retourné* » par les Vietnamiens.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● NEUF CENTS PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES À BOGOTA, le 13 septembre, à la suite de l'assassinat, la veille, de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Rafael Pardo. L'attentat avait été revendiqué par un mouvement d'autodéfense ouvrier (ADO), qui serait la branche urbaine de l'armée populaire de libération, un groupe de guérilleros d'orientation maoïste. — *(A.F.P.)*

Équateur

● LE PRESIDENT DU TRIBUNAL ELECTORAL A DEMISSIONNE à la suite d'accusations de fraude lancées à l'occasion du dépouillement du scrutin présidentiel du 16 juillet, qui n'est pas encore achevé à ce jour. La date du second tour des élections, d'abord prévue pour septembre, n'a toujours pas été fixée. — *(Reuter.)*

Nouvelle-Zélande

● DES ELECTIONS GENERALES auront lieu le 25 novembre, a annoncé le premier ministre, M. Muldoon. — *(Corresp.)*

Ouganda

● LE PRESIDENT IDI AMIN DADA, chef de l'Etat ougandais, a créé, mercredi 13 septembre, un poste de ministre d'Etat aux affaires étrangères, qu'il a attribué à M. Matiya Lubega, jusqu'à présent secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Le portefeuille des affaires étrangères continuera à être détenu par le président lui-même, qui se l'était attribué en mai dernier. — *(A.F.P.)*

République Dominicaine

● LE GOUVERNEMENT A LIBERE, mardi 12 septembre, trente-quatre prisonniers politiques, dont deux dirigeants communistes, a annoncé le procureur de la République. Cent seize détenus politiques ont déjà bénéficié de la loi d'amnistie, a indiqué le procureur. *(A.F.P.)*

Zaïre

● MILLE RESSORTISSANTS ZAIROIS réfugiés en Angola ont été remis, mardi 12 septembre, aux autorités zaïroises de la ville frontalière de Dilolo au Shaba, par le gouverneur de la province angolaise de Luena. Mille autres réfugiés zaïrois en Angola, parmi lesquels des femmes et des enfants, doivent être également reconduits incessamment au Zaïre par les autorités angolaises. Selon les autorités de Kinshasa « *plusieurs dizaines de milliers* » de réfugiés zaïrois ont déjà regagné le Shaba, venant d'Angola et de Zambie, depuis la promulgation, en juillet dernier, de la loi d'amnistie accordée aux réfugiés zaïrois à l'étranger. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

La garde nationale a repris l'initiative dans plusieurs villes

Le rapport des forces semblait évoluer, ce jeudi 14 septembre, en faveur de la garde nationale qui a repris, dans plusieurs villes du Nicaragua, des positions précédemment occupées par les *guérilleros* du Front sandiniste. En revanche, les insurgés contrôlent presque tout le nord-ouest du pays, où ils avaient déjà depuis plus d'un an installé des foyers de guérilla. Selon des voyageurs arrivés dans la capitale, de violents combats se poursuivaient mercredi à Chinandega, à 130 kilomètres à l'ouest de la capitale, et à Esteli, à 150 kilomètres au nord, deux villes que les forces gouvernementales n'ont pu reconquérir.

La loi martiale et l'état de siège ont été proclamés mercredi soir à l'issue d'un conseil de cabinet. Tout le territoire est déclaré « zone de guerre », ce qui implique que l'armée peut effectuer des perquisitions et procéder à des arrestations sans mandat. Les soldats sont autorisés à tirer à vue sur tout véhicule sans avertissement. Selon notre envoyé spécial, ces dispositions ne font qu'officialiser des pratiques courantes.

Le président Anastasio Somoza a délégué l'application de la loi martiale à chaque commandant départemental de la garde, une mesure que permet la Constitution, mais qui n'avait jamais été appliquée. Certains observateurs y voient les conséquences d'un ultimatum des dirigeants militaires au gouvernement.

Mgr Miguel Obando, archevêque de Managua, est arrivé mercredi à San-José (Costa-Rica), en compagnie de quatre-vingt-cinq autres personnes, et a demandé l'asile politique. Le prélat avait demandé récemment la démission du président Somoza.

A Washington, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a déclaré mercredi que les Etats-Unis étaient favorables à la convocation d'une réunion consultative des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) sur le Nicaragua. Le gouvernement américain aurait préféré la poursuite de la mission de médiation du Costa-Rica. Mais ce dernier pays semble avoir renoncé à son projet depuis l'incident de frontière de mardi avec le Nicaragua (« le Monde » du 14 septembre). Notre correspondant à Washington indique, d'autre part, que les Etats-Unis semblent prendre de nouvelles distances à l'égard du régime du président Somoza.

« Il n'y a pas de communistes ici... »

De notre envoyé spécial

Managua. — Le Nicaragua s'est installé dans la guerre. Ce n'est pas vraiment une guerre civile, puisqu'il y a d'un côté un groupe de guérilleros soutenus activement par une partie de la population et de l'autre une armée de métier de sept mille hommes bien entraînés et bien équipés. Les guérilleros ne sont pas des têtes brûlées lancées dans une aventure absurde. Le Front sandiniste a depuis des années des camps dans la montagne, ses militants urbains travaillent dans la clandestinité ou mènent une double vie. Il est toléré par le Costa-Rica, aidé, modérément semble-t-il, par La Havane. Depuis un an environ, le Front a acheté beaucoup d'armes légères et peut-être quelques armes lourdes.

L'insurrection, commencée samedi 9 septembre, a été planifiée et n'est pas terminée. Mais sa fragilité est patente : très peu d'hommes bien entraînés, un équipement finalement insuffisant. Les armes les plus fortes qu'aient utilisées jusqu'ici les insurgés sont des mitrailleuses montées à l'arrière de camionnettes ou de petits lance-roquettes. Quand la « tanquetta » (voiture blindée équipée d'un petit canon) de l'armée entre dans une ville, les insurgés paraissent ne rien avoir à lui opposer. Des renforts qu'ils attendaient auraient été arrêtés à la frontière du Costa-Rica.

Il ne s'agit pas davantage d'une opération terroriste que la population subirait. Dans les quartiers populaires de Managua, Leon, Chinandega, Esteli et Masaya, si les combats ont été déclenchés par des commandos sandinistes, ils sont poursuivis depuis par de jeunes hommes ou des adolescents de ces localités. A Diriamba, petite ville au sud de Managua, où des combats avaient eu lieu la nuit précédente, nous avons recueilli mercredi les mêmes témoignages qu'à Masaya. Des adultes expliquaient que ce sont les jeunes de chez eux qui se battent la nuit. « Ici ce ne sont pas des sandinistes qui se battent », « Il n'y a pas de communistes ici », disaient-ils.

Un régime détesté

Le régime de Somoza paraît presque universellement détesté, et la population est trop heureuse de voir que l'on ose s'en prendre à lui. Pour autant, elle ne se confond pas avec les sandinistes. Ceux-ci restent encore passablement mythiques pour les gens qui s'attendaient un peu à les voir descendre de la montagne en grand uniforme. Les mots « marxisme » et « communisme » effrayent à peu près autant les Nicaraguayens que les Guatémaltèques ou les Portoricains. La foule adhère à un « populisme » à fort contenu émotionnel. Celui-ci est fondé sur la rancœur accumulée contre une armée qui se comporte envers les pauvres gens comme une armée d'occupation. Il trouve aussi sa force dans un profond sentiment d'impuissance et d'injustice. Le Nicaragua a une agro-industrie qui est souvent techniquement très moderne, mais les paysans vivent dans des cabanes ou des huttes aux toits de chaume, comme au dix-neuvième siècle. Le pays a un bon réseau routier mais peu d'écoles. L'armée a besoin de l'un, mais pas des autres.

On trouve de tout dans cette armée : le paysan qui chez lui n'était même pas sûr de son plat de bananes frites quotidien, le jeune officier sorti d'une école militaire, pour qui la guerre est un métier de technicien, l'instructeur américain ou coréen qui sait torturer les prisonniers sans laisser de traces, le général ou le colonel qui a pu, grâce à l'appui de Somoza, accumuler une fortune de plusieurs millions de dollars. Ce sont ces jeunes officiers et les troupes d'élite de l'école militaire dirigée par le fils de Somoza que l'on envoie « rétablir l'ordre auquel aspire la population ».

Leurs adversaires sont des adolescents qui n'ont presque pas dormi depuis quatre jours et qui tirent leurs dernières cartouches. Comme dit le président Somoza, « il faut quatre ou cinq soldats pour disposer d'un franc-tireur bien retranché ».

Mercredi vers midi, Masaya était de nouveau ouverte, mais on ne laissait approcher personne à moins de 100 mètres de la fosse commune où l'on brûlait les cadavres. Dans un chemin qui descend des collines qui entourent Masaya, nous avons vu revenir les réfugiés partis lundi ou mardi : enfant poussant une petite charrette aux roues de bois plein, vieille femme qui maintient d'une main le baluchon qu'elle porte sur la tête et qui tient de l'autre un petit bâton sur lequel se trouve un perroquet.

Dans Managua, des combats sporadiques éclatent chaque nuit. Le dispositif de surveillance militaire est chaque jour plus visible. Les perquisitions dans les maisons se multiplient. Samedi la garde a arrêté chez lui un homme d'une trentaine d'années, Gustavo Ad o Arguello. Il a été rendu à sa famille mardi, mort. Aucune trace de balle sur son corps. Il serait décédé d'une hémorragie interne provoquée par un ulcère qui se serait ouvert. La garde affirme avoir trouvé chez lui un important matériel de propagande. Sa maison a été mise à sac.

ALAIN-MARIE CARRON.

Washington prend de nouvelles distances à l'égard du régime

De notre correspondant

Washington. — Est-ce la fin du soutien des Etats-Unis à la dynastie Somoza? La rumeur s'en est répandue à Washington mercredi 13 septembre à la suite d'une intervention faite le même jour à huis clos devant la commission des affaires étrangères du Sénat par M. Viron Vaky, secrétaire d'Etat adjoint et responsable du bureau des affaires interaméricaines. Selon des participants à cette réunion, M. Vaky aurait laissé entendre qu'un changement de la politique américaine à l'égard du Nicaragua n'était pas à exclure.

En substance, Washington chercherait à écarter l'actuel président et à mettre en place à Managua une équipe composée des trois forces « saines » dénombrées dans l'opposition, à savoir les partis de l'opposition non communiste, les milieux d'affaires et l'Eglise. L'objectif est de laisser de côté les sandinistes, qui ressemblent trop aux guérilleros castristes des années 60 pour inspirer confiance et que l'on dit déjà largement noyautés par les communistes.

L'avenir dira si ce scénario n'est pas déjà dépassé par l'escalade de la guerre civile dans le pays, mais il est clair que le gouvernement américain, déjà en froid avec le régime Somoza depuis l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche, a pris de nouvelles distances à son égard.

On aurait tendance ici à regretter une « victoire » remportée par le dictateur sur ses adversaires. La « solution démocratique » ne paraît plus compatible, du moins pour une bonne partie de l'administration américaine, avec le maintien de ce dernier au pouvoir.

Cet avis est partagé par plusieurs des membres de la commission des affaires étrangères du Sénat devant laquelle intervenait M. Vaky. Pour M. Church, qui pourrait être le prochain président de la commission, « le gouvernement des Etats-Unis devrait signifier clairement qu'il ne souhaite plus le maintien au pouvoir de la famille Somoza au Nicaragua ». — M. T.

● *Le Secours populaire français* lance un appel pour venir en aide aux familles touchées par les événements du Nicaragua. Il organise un envoi de médicaments pour lutter contre la lèpre des montagnes qui atteint certains réfugiés.

— Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris. C.C.P. 654 37 H Paris (indiquer : « Aide Nicaragua »).

● *L'Internationale socialiste* exprime, dans un communiqué diffusé mercredi 13 septembre, son « inquiétude devant les violations des droits de l'homme au Nicaragua » et affirme son « soutien » au Front élargi d'opposition ainsi que sa « solidarité avec le peuple de ce pays pour le rétablissement de la démocratie et de la justice sociale ».

Argentine

Un entretien avec Alain Rouquié

« L'exemple même d'une société bloquée »

Parce que l'Argentine vit sous un régime militaire et que la répression est particulièrement brutale, la tentation existe d'oublier la spécificité de ce pays. Dans un ouvrage consacré à l'histoire récente de « la République pastorale » des rives du rio de la Plata, l'historien et politologue Alain Rouquié s'est efforcé de démêler les relations complexes du « Pouvoir militaire et [de la] Société politique en République Argentine » (1). Nous avons demandé à cet auteur — l'analyste français le plus subtil, et le mieux documenté, de l'évolution de ce pays depuis un siècle — de démonter quelques-unes des causes du « mal argentin ».

« Aux racines de l'instabilité politique argentine, qui se traduit, fondamentalement, par des coups d'Etat militaires à répétition depuis près d'un demi-siècle, il y a, explique Alain Rouquié, un décalage considérable, encore que souvent mal perçu, entre structure et évolution sociales. Voici un pays moderne, avec une population très européenne, possédant des indices culturels très élevés, une classe moyenne importante, un niveau de revenus qui fait l'envie de ses voisins mais où, comme dans la plupart des pays du tiers-monde, et singulièrement en Amérique latine, l'essentiel du pouvoir économique, le contrôle de la richesse sont entre les mains d'une classe sociale, numériquement très restreinte — les grands propriétaires de la pampa de Buenos-Aires — qui considère qu'elle n'a aucune raison de partager ses privilèges avec de nouvelles couches d'accepter la démocratie. Ce groupe dominant, c'est l'oligarchie foncière, qui a, certes, diversifié les moyens de sa puissance par le biais de la banque et de l'industrie, mais dont l'arme absolue demeure la même depuis plus d'un siècle : l'exportation de produits agricoles — qui représente, aujourd'hui encore, les trois quarts des rentrées de devises du pays.

» Sans doute l'Argentine s'est-elle industrialisée ; depuis 1945, la part de l'industrie dans le produit national brut est supérieure à celle de l'agriculture. Mais le moteur de l'économie est exportations de produits agricoles — céréales et viandes pour l'essentiel. Si, pour une raison ou une autre, il y a crise dans ce secteur, les rentrées de devises diminuent dramatiquement, le pays ne peut plus faire face à ses besoins d'importations, l'industrie se bloque, le pays tout entier va mal.

— *Et quand y a-t-il crise ?*

— L'Argentine est, à l'évidence, sensible à la conjoncture internationale, à toute détérioration des termes de l'échange. Mais, surtout, il y a crise quand un gouvernement, quel qu'il soit, s'avise de transférer une partie substantielle des revenus agricoles soit au profit de la consommation, soit au profit de l'industrialisation. Dans ce cas, on assiste à une diminution brutale de la production agricole, à une chute très rapide des exportations, avec toutes les conséquences politiques que peut entraîner une aussi grave perturbation de la situation économique. Une classe numériquement réduite possède donc un pouvoir de blocage politique considérable.

La réforme agraire : un thème scandaleux

— *Cette explication séduisante ne cache-t-elle pas la réalité d'autres « blocages », comme celui que constitue une forte dépendance par rapport aux centres de décision du capitalisme international ?*

— La dépendance extérieure est indéniable. Mais elle n'est pas née de l'industrialisation, qui n'a fait que la renforcer. La dépendance est non seulement consentie, mais recherchée par ces groupes agro-exportateurs qui veulent conserver leur domination sur le pays. Aucune concession à l'étranger ne leur paraît excessive pour garantir leurs débouchés.

» Vers la fin du dix-neuvième siècle, la classe agraire — c'est-à-dire les grands éleveurs de la province de Buenos-Aires qui, à la différence de ce qui se passait pour beaucoup de pays latino-américains, formait un groupe social dynamique — a réussi à intégrer l'économie argentine dans l'économie mondiale, alors dominée par la Grande-Bretagne. Elle a fourni au pays son « projet national » : devenir un grand exportateur de produits agricoles. Ce projet, elle ne l'a jamais, fondamentalement, abandonné : l'industrialisation, qui est une réalité, lui a été imposée par la crise de 1929, puis par la deuxième guerre mondiale. Plus étonnant : elle a réussi, pour l'essentiel, à faire admettre son projet par les autres groupes sociaux qui l'ont, en diverses circonstances, remplacée au pouvoir. L'Union civique radicale, qui accède au gouvernement en 1916 comme expression politique de couches sociales nouvelles, n'a pas de projet de rechange. Le président Yrigoyen déclare en substance : « Nous n'avons pas de projet économique et nous en sommes fiers. » L'U.C.R. ne veut que faire participer de plus amples secteurs de la population à la prospérité fondée sur l'exportation agricole.

» Le péronisme, à sa façon, n'a fait que prolonger, en l'amplifiant, cette politique : ce ne sont plus seulement les classes moyennes, mais les classes populaires qu'il veut faire accéder aux bénéfices rapportés par l'oligarchie foncière. Peron n'a jamais voulu casser les grands domaines. Je lui ai demandé pourquoi, alors qu'il en avait tous les moyens, il n'avait pas entrepris une réforme agraire. Il m'a répondu : « Cela aurait été la guerre civile. » Peron avait tout à fait conscience de cette rigidité fondamentale dans la structure sociale argentine. Cette rigidité est telle, aujourd'hui encore (et pas seulement depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976 !), qu'il est impossible de parler de réforme agraire. Partout ailleurs, en Amérique latine, il est concevable, au moins, de prononcer l'expression. En Argentine, c'est démagogique, scandaleux, antipatriotique. Seuls le parti communiste et des groupes d'extrême gauche, dont l'audience est réduite, ont osé le faire. L'emprise idéologique de ce groupe dominant — à travers la presse, l'école — est telle que l'Argentine a intériorisé ses valeurs. Au point de penser que la grande propriété est seule capable de fournir de bons résultats agricoles, alors que la productivité de la grande propriété argentine est extrêmement faible, en raison d'un mode de production tout à fait extensif.

Agriculture ou industrie

— *Faut-il, dans ces conditions, voir dans les coups d'Etat militaires qui ont émaillé la vie du pays depuis 1930 le moyen utilisé par ce groupe dominant pour « récupérer » un pouvoir que le jeu du suffrage universel tend à lui ôter ?*

— Il est certain qu'il n'y a pas, qu'il n'y a jamais eu en Argentine de parti conservateur de masse, capable, dans des élections non truquées, de faire face à l'Union civique radicale ou au péronisme. Il y a eu une tentative en ce sens, au début du siècle, avec la création du parti démocrate progressiste de Lisandro de la Torre. Mais le P.D.P. a été torpillé par les politiciens conservateurs de la province de Buenos-Aires, qui ne voulaient pas partager le pouvoir politique avec les conservateurs des autres provinces, notamment celle de Santa-Fé. On retrouve là un autre « blocage » de la société argentine ; cette structure « en entonnoir », qui fait que tout doit nécessairement passer par Buenos-Aires, la province-métropole. Les hommes qui ont été à l'origine de la création, infructueuse, du P.D.P. sont ceux que l'on retrouve dans le coup d'Etat militaire de 1930, notamment son chef, le général Uriburu.

» L'armée est-elle donc le substitut de ce parti conservateur ? La réponse est nuancée. En 1930, c'est oui, encore que l'armée n'ait fait que suivre avec réticence les militaires qui ont fait le coup. En 1976, l'armée a également surtout agi au profit des agriculteurs. Quoi qu'on en dise, le régime actuel n'a pas une orientation très favorable à l'industrie : les entreprises, y compris les multinationales (dans l'automobile par exemple), souffrent énormément. L'armée pense qu'il faut recapitaliser le pays par le biais de l'accumulation rurale traditionnelle.

» Si l'on se réfère, cependant, à une période historique longue, il est arbitraire de dire que l'armée est le chien de garde du groupe dominant. Elle n'a, il est vrai, penché qu'une seule fois, avec Peron, dans le sens des aspirations populaires. Mais quelle fois ! En outre, l'armée a été à plusieurs reprises dans l'histoire du pays le défenseur d'un projet industriel. Contre les vœux du groupe dominant, uniquement préoccupé de maximiser les exportations agricoles, elle a, pour des raisons corporatistes (il s'agissait d'échapper à la dépendance de l'étranger, d'abord en matière de fabrication d'armement, puis dans un sens de plus en plus vaste), poussé à la création d'industries lourdes — qu'elle dirige aujourd'hui par le biais de la D.G.F.M. (direction générale des fabrications militaires).

» En 1966, le général Onganía prend le pouvoir avec un projet nettement « industrialiste » inspiré, sous certaines réserves, du projet de développement du président Frondizi (1958-1962), fondé sur les investissements étrangers. L'arrivée au pouvoir du général Lanusse, en 1970, met fin à la tentative.

» Ce qui me paraît vrai, c'est que l'armée intervient de façon régulière pour sauver le système, au sens large du terme. Pour cela, elle peut tantôt obliger à certaines transformations qui sauvent l'essentiel, comme ce fut le cas en 1943 avec le péronisme ; et tantôt les bloquer, comme en 1955, lorsqu'elle renverse Peron. Contrairement aux apparences, elle ne se contredit pas. Car le péronisme est un mouvement fondamentalement conservateur, qui vise à éviter la rupture en réduisant les distances sociales devenues intolérables. Je ne néglige pas la dynamique sociale, révolutionnaire, qu'il a déclenchée. Mais sa visée était contre-révolutionnaire. On retrouve cela dans les déchirements actuels. Seul Peron pouvait faire marcher de front une aile gauche révolutionnaire et une aile droite fascisante... A la limite, je dirais presque que le péronisme est le seul mouvement conservateur intelligent qu'ait connu l'Argentine. Seule l'équation personnelle de Peron — qui n'a jamais toléré que des hommes à son entière dévotion — a empêché une institutionnalisation du mouvement, dans le style, par exemple, du PRI (parti révolutionnaire institutionnel) mexicain.

» L'Argentine est donc l'exemple même de la société bloquée. Un groupe économique dominant, extrêmement exigu, est de moins en moins bien toléré par une société de masse. Il refuse, pour autant, de s'ouvrir. C'est le tout ou rien. D'où la violence des affrontements actuels. Les militaires, face à cette situation, sont divisés. Le maintien du statu quo social, qui est leur but fondamental, passe-t-il par le sauvetage du projet « libéral » agro-exportateur ou par un développement industriel fondé sur la coalition, comme en 1966, des grandes industries multinationales, des syndicats péronistes et de l'armée ?

— *Quel a été, dans l'enchaînement des événements, le rôle de la guérilla ?*

— Historiquement, le péronisme a été un mouvement de masse violent, tant au pouvoir que, après 1955, dans l'opposition. Il y a donc un aspect de « résistance », avec des commandos, des sabotages, dans la lutte du péronisme contre la « révolution libératrice » de 1955. Cette « résistance » se poursuit, sous d'autres formes, lorsque, en 1958, puis en 1964, des gouvernements civils élus succèdent aux militaires. Tout cela contribue au blocage du système. Mais le déclenchement de la guérilla proprement dite est provoqué par le coup d'Etat militaire de 1966. L'E.R.P. a dit : « Nous sommes l'armée » révolutionnaire face à l'armée » d'occupation. » Les militaires ont suscité la guérilla. Ajoutez à cela l'absence de « parti antisystème » (le P.C. argentin n'est, certes, pas cela) ; le faible dynamisme économique d'une société qui, par ailleurs, produit beaucoup de diplômés ; l'inadaptation d'un système éducatif qui produit des psychologues et des sociologues au lieu de vétérinaires et d'agronomes... Le cocktail était explosif au maximum. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

(1) *Pouvoir militaire et société politique en République Argentine.* Edité par la Fondation nationale des sciences politiques, 784 pages, 275 F.

● *Le Groupe des avocats exilés en France* (GAAEF) dénonce la séquestration en Argentine — par les forces de sécurité de toute évidence — de neuf de leurs collègues durant ces quatre derniers mois, ce qui porte le nombre d'avocats enlevés à soixante-dix-huit. Le GAAEF rappelle que vingt-trois avocats ont en outre été assassinés et que cent [q]uatres sont déten[us] sans fa[ire] l'objet de poursuites judiciaires. Ont été récemment séquestrés : Mes Osvaldo Acosta (le 29 mai, à La Reja, province de Buenos-Aires) ; Mario Balderramo, membre du directoire du collège d'avocats de Villa-Maria, province de Cordoba (en juillet) ; et, au mois d'août, Me Eduardo Horane, à Buenos-Aires ; Manuel Chorni, à Buenos-Aires ; Ruben Vera, à Posadas, province de Misiones ; Miguel Berenstein, à Moron, province de Buenos-Aires ; Elias Seman, à Buenos-Aires ; Abraham Hochman, à Buenos-Aires ; ainsi que Me Norma Falcone, à Buenos-Aires.

AFRIQUE

Tunisie

Le procès de M. Habib Achour et de ses adjoints s'ouvre devant la Cour de sûreté de l'État

De notre correspondant

Tunis. — Le procès de M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., et de ses principaux adjoints au bureau exécutif et à la commission administrative de la centrale ouvrière, arrêtés depuis plus de sept mois, s'ouvre ce jeudi 14 septembre devant la Cour de sûreté de l'Etat de Tunis.

Dans cette première affaire de syndicalistes (d'autres suivront) appelée devant cette juridiction d'exception mise en place en 1966, ils sont trente-quatre, dont quatre en liberté provisoire depuis le début du mois, à répondre de leur responsabilité dans les incidents sanglants qui marquèrent, à Tunis et dans plusieurs autres villes, la grève générale du 26 janvier 1978.

Tous sont passibles de la peine de mort pour « *attentats ayant pour but de changer la forme du gouvernement, d'inciter les habitants à s'armer les uns contre les autres et de porter le désordre, le meurtre et le pillage sur le territoire tunisien* », en vertu de l'article 72 du code pénal, seul finalement retenu contre trente-trois d'entre eux. Le trente-quatrième accusé, M. Abderrazak Ghorbal, ancien secrétaire général de l'union régionale de Sfax, dont l'arrestation, le 24 janvier, *avait contribué à provoquer* la grève générale du surlendemain, devra, en outre, répondre de diffamation envers le régime et l'Assemblée nationale, à la suite de propos tenus lors d'une réunion à huis clos du conseil national de la centrale.

Les soixante-quinze avocats constitués, dont quatorze pour M. Habib Achour, n'ayant pas eu, à vingt-quatre heures de l'ouverture du procès, communication du dossier d'instruction qui comprendrait cinq mille à sept mille pages, *ont l'intention de demander* le renvoi à deux mois.

Dès le lendemain des émeutes et vingt-quatre heures avant son arrestation, M. Habib Achour, alors réfugié dans un hôtel de la banlieue nord de Tunis, nous avait téléphoné pour rejeter avec la dernière énergie les accusations déjà portées contre lui et la centrale. « *L'U.G.T.T.*, nous avait-il dit, *est absolument étrangère aux manifestations de rue. Elle n'a fourni ni armes ni pierres aux manifestants. Les consignes de calme ont été observées par les travailleurs durant la grève générale. C'était une grève pacifique, et les incidents qui ont éclaté sont dus à des provocations.* »

Pendant leur détention, M. Achour et ses amis ne semblent pas avoir dévié de cette ligne. Les proches de l'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T. affirment que celui-ci a la ferme intention de dévoiler à la barre « *toute la vérité et tous les dessous des événements sanglants du « jeudi noir* ». Déjà, le 17 mai, dans une lettre adressée de sa prison au président Bourguiba et publiée le mois dernier par l'hebdomadaire du mouvement d'opposition des démocrates-socialistes, *Démocratie* (*le Monde* daté 6-7 août), il déclarait que « *les vrais responsables du 26 janvier étaient MM. Mohamed Sayah, ministre délégué, directeur du parti socialiste destourien, plusieurs de ses adjoints, M. Dahaoui Hannablia, ministre de l'intérieur, et le directeur de la sûreté* ».

Aujourd'hui, M. Achour demande une confrontation devant la Cour de sûreté avec ces personnalités et l'audition des anciens ministres de l'intérieur et des affaires sociales, MM. Tahar Belkhodja et Mohamed Ennaceur, exclus du gouvernement en décembre dernier, d'Abou Ayad, numéro deux de l'Organisation palestinienne, qui joua sans succès les conciliateurs entre le gouvernement et la centrale, des anciens animateurs d'un mouvement syndical fantôme, « Force ouvrière tunisienne », que l'on aurait incité à s'opposer à l'U.G.T.T. durant la crise, de M. Irving Brown, représentant en Europe des syndicats américains A.F.L.-C.I.O., et de M. Otto Kesten, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.).

Toujours selon ses proches, M. Achour aurait aussi l'intention de s'expliquer publiquement ainsi qu'il l'a déjà fait devant le juge d'instruction, sur ses contacts avec l'étranger et plus particulièrement avec la Libye qui lui furent reprochés en termes à peine voilés après le 26 janvier. Sujet délicat s'il en est, qui, s'il doit être *vraiment soulevé*, *pourrait* bien plus que tout autre, motiver un huis clos.

Un pardon présidentiel ?

Devant la Cour de sûreté de *l'Etat qui retrouve son cadre* habituel dans une étroite bâtisse isolée au milieu des casernes du Bardo à la périphérie nord de Tunis, l'ombre des casseurs du « jeudi noir » risque d'être estompée par les multiples aspects politiques des développements qui ont abouti à cette journée. C'est précisément ce que le pouvoir aurait voulu éviter en cherchant à faire comparaître tous les syndicalistes devant des juridictions de droit commun. En confirmant l'arrêt d'incompétence rendu à la surprise générale le mois dernier par le tribunal criminel de Sousse dans l'affaire des cent un responsables régionaux et militants syndicalistes (*le Monde* du 17 août et du 2 septembre), la Cour de cassation ne laissait partout plus le choix au gouvernement, qui saisissait alors la Cour de sûreté pour l'ensemble des syndicalistes en instance de jugement.

Malgré l'absence de commentaires officiels et une grande discrétion de la part des organes d'information, le procès de M. Achour et de ses amis suscite dans l'opinion publique un vif intérêt. Pour l'homme de la rue, des peines sévères seront très probablement prononcées, *mais*, par la suite, le président Bourguiba pourrait bien accorder rapidement son pardon aux condamnés.

Dans les milieux syndicaux, où M. Achour a gardé nombre de sympathies, l'attention n'est pas moins grande. Mais, à la veille du procès, elle est également retenue par l'annonce, le mardi 12 septembre, de la démission de l'actuelle direction de l'U.G.T.T. de MM. Kherreddine, élu lors du congrès extraordinaire de février dernier au bureau exécutif, Mohamed Dridi, secrétaire général de l'Union régionale de Bizerte et, à ce titre, membre de l'exécutif, et Mahjoub Farouk, membre de la Fédération du bâtiment. Tous *trois ont expliqué leur décision* par « *l'absence de toute autonomie dans l'action syndicale et d'un climat approprié à l'exercice en toute liberté et démocratie de la responsabilité syndicale* ». Ils se sont aussi déclarés fidèles aux décisions arrêtées l'an dernier par l'ancienne direction de l'U.G.T.T. Ces prises de position sont considérées comme « *sans fondement et illogiques* » par le secrétaire général de la centrale, M. Tijani Abid, qui a annoncé dans un communiqué que les trois syndicalistes allaient être déférés devant une commission de discipline.

MICHEL DEURÉ.

● « *L'Humanité* » proteste vigoureusement dans son numéro du 14 septembre contre la mesure de refoulement prise le 13 septembre, à Tunis, à l'encontre de son envoyé spécial, M. Pierre Li, venu couvrir le procès des syndicalistes jugés par la Cour de sûreté de l'Etat.

« *Manifestement*, écrit le quotidien du P.C.F. sous la signature de René Andrieu, *le gouvernement de Tunis a peur de la vérité. Nous protestons contre cette mesure*, ajoute-t-il, *en souhaitant que le gouvernement français fasse de même.* »

● *Un avion F-5* de l'armée marocaine a été abattu le 10 septembre par les forces sahraouies et son pilote capturé, à 50 kilomètres au nord de Smara, dans le Sahara occidental, a annoncé mercredi 13 septembre le ministère sahraoui de la défense, dans un communiqué publié à Alger.

D'autre part, le quatrième congrès du Front Polisario se tiendra à la fin du mois de septembre en « territoire libéré », a-t-on appris mardi à Alger, de source officielle sahraouie. Le premier congrès constitutif du Polisario s'était déroulé le 10 mai 1973. Il avait été suivi par deux autres congrès en août 1974 et en août 1976. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

PLUS DE TROIS CENTS MILITANTS NATIONALISTES AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS

La police a procédé à l'arrestation de plus de trois cents dirigents et militants de la ZAPU à la suite de l'extension partielle de la loi martiale en Rhodésie (*le Monde* du 12 septembre), a annoncé, mercredi 13 septembre, un porte-parole du parti de M. Joshua Nkomo. Pour le moment, les deux principaux dirigeants de la ZAPU résidant en Rhodésie, MM. Joshua Chinalano, vice-président, et Willie Musarurwa, attaché de presse, restent libres.

D'autre part, alors que les indices de dissensions se multiplient entre les deux ailes du Front patriotique (*le Monde* du 14 septembre), à Maputo, M. Robert Mugabe a accusé mercredi les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de chercher à provoquer l'éclatement de l'alliance nouée au sein du Front entre la ZANU et la ZAPU. Dans une interview au journal *Noticias*, M. Mugabe, qui est coprésident du Front, préconise un renforcement de l'unité du mouvement nationaliste rhodésien pour la lutte armée. « *Nous sommes partisans d'une armée et d'un commandement uniques* », a-t-il dit. — (*Reuter.*)

● *M. Cisse Dia*, président de l'Assemblée nationale sénégalaise et vice-président de l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) a été désigné pour assurer la présidence de la neuvième assemblée générale de l'A.I.P.L.F. qui a commencé lundi 11 septembre ses travaux à Libreville.

AUSTRALIE

Ministre et dirigeant du parti gouvernemental

M. LYNCH EST A NOUVEAU IMPLIQUÉ DANS UN SCANDALE FINANCIER

(*De notre correspondant.*)

Canberra. — Le ministre de l'industrie et du commerce, M. P. Lynch, qui perdit l'année dernière son poste de ministre des finances après avoir été mis en cause dans plusieurs scandales concernant ses activités dans les affaires, est maintenant accusé d'avoir détourné des fonds du parti libéral, dont il est le vice-président.

L'accusation est portée dans un document remis devant le Parlement de l'Etat de Victoria le mercredi 13 septembre, qui contient également des charges à l'encontre de plusieurs hauts dirigeants conservateurs et d'un parlementaire travailliste. Cette affaire, venant après plusieurs autres, souligne la perte de crédibilité du parti gouvernemental tant au plan local qu'au niveau fédéral.

Selon les révélations relatives à la nouvelle « affaire Lynch », deux registres d'entrée des donations au parti libéral étaient tenus : sur un livre les fonds alimentaient la caisse du mouvement, sur l'autre ils étaient versés à un compte privé.

M. S.

PROCHE-ORIENT

Iran

La journée de grève générale

Après l'appel lancé mercredi 13 septembre par l'ayatollah Khomeyni de son exil de Nadjaf, en Irak, pour une grève générale et une journée de deuil ce jeudi, la hiérarchie chiite d'Iran a lancé à son tour, mercredi après-midi, un appel dans le même sens. Les religieux ont également demandé au peuple iranien d'éviter toute violence. Selon le Comité parisien pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran, le conseil des oulémas de Téhéran a également appelé « à une manifestation de masse jeudi au cimetière de Berechte-Zahra, dans la capitale iranienne ».

A Washington, le Pentagone a demandé mercredi au Congrès d'approuver la vente à l'Iran de trente et un chasseurs F-4 E supplémentaires et de mille missiles Shrike, pour une valeur totale de 455,4 millions de dollars. Ces armes remplaceraient les chasseurs F-4 G que le chah souhaitait acquérir. Selon le Pentagone, c'est le gouvernement iranien qui aurait lui-même accepté de modifier sa commande. Le Congrès a maintenant soixante jours pour s'opposer éventuellement à ces livraisons qui doivent commencer en mai 1980.

Attente anxieuse à Qom...

De notre envoyé spécial

Qom. — Près d'une semaine après l'entrée en vigueur de la loi martiale, Qom a l'air d'une ville à moitié abandonnée par ses habitants. Malgré les injonctions répétées du général Kamal Rezami, administrateur régional de la loi martiale, les rideaux de la plupart des établissements publics demeurent obstinément baissés et le Bazar est totalement fermé. Seules quelques pharmacies, des boulangeries et autres magasins d'alimentation indispensables à la population restent ouverts.

« Les menaces du général Kamal Rezami n'ont fait que renforcer les commerçants dans leur détermination de respecter dans le calme et la dignité le deuil national proclamé par l'ayatollah Shariat Madari à la suite du massacre du vendredi noir », nous déclare l'un des adjoints du chef spirituel des Chiites. Cette froide détermination que chacun ici juge normale coûte cher aux habitants de cette ville sainte, un des lieux préférés de pèlerinage des Iraniens. Devant l'incertitude de la situation, les pèlerins se font de plus en plus rares, la fermeture du marché aux légumes paralysé par la grève, nous assure-t-on, représente pour les grossistes un manque à gagner de 32 millions de rials (1) par jour.

Tout le monde attendait avec inquiétude les manifestations qui devraient marquer ce jeudi 14 septembre les cérémonies commémorant le souvenir des martyrs du « vendredi noir ». Des défilés pacifiques étaient prévus à cette occasion et de sévères consignes ont été données par les autorités religieuses pour que cette journée du souvenir se déroule dans le calme et le recueillement. En fait, tout devait dépendre du général Kamal Rezami dont les troupes pourraient intervenir en vertu des dispositions de la loi martiale qui interdit les attroupements de plus de trois personnes.

Un dispositif de surveillance allégé

Les prières de l'Aïd El Fitr marquant la rupture du jeûne du ramadan s'étaient déroulées, le 4 septembre, dans le calme en plein désert à quelques kilomètres au sud de la ville. Mais la procession des fidèles regagnant Qom avait été violemment attaquée par les soldats de l'armée, et on avait déploré alors une vingtaine de tués, bien que les autorités n'aient cité à ce propos que le chiffre de trois morts.

Depuis, la situation, bien que tendue, demeure relativement calme. Il y a bien eu quelques échauffourées mineures au cours de la première nuit marquant l'entrée en vigueur de la loi martiale, suivie au cours de la semaine de manifestations sporadiques. Mais aucune perte en vie humaine n'a été signalée et l'armée a peu à peu allégé son dispositif de surveillance. Seuls quelques blindés stationnent encore au coin des principaux carrefours de la ville. En revanche, des patrouilles mobiles sillonnent sans cesse les artères principales.

Sur les murs des habitations des ruelles qui jouxtent l'université coranique, on peut lire encore des inscriptions à la peinture noire : *« Mort au shah »*. Les étudiants en théologie qui, au cours du mois du ramadan, avaient regagné leurs foyers éparpillés à travers le pays, sont rentrés. Mais l'année scolaire n'a pas encore débuté. Ce sont ces étudiants qui, en janvier avaient donné le signal du mouvement de révolte qui depuis s'est étendu à tout le pays. C'est aussi leur absence qui explique en partie pourquoi Qom est resté relativement calme au début d'août alors qu'Ispahan et Chiraz s'étaient subitement enflammées.

L'ayatollah Shariat Madari qui nous reçoit dans sa modeste demeure située près de l'université coranique semble préoccupé et las. Sans cesse sollicité par les représentants de la presse occidentale qui défilent à Qom et dont certains auraient déformé ses propos, le chef spirituel des Chiites a pris la décision de ne plus répondre que par écrit aux questions écrites des journalistes. Cela lui permet d'éluder plus facilement les problèmes brûlants de l'actualité.

JEAN GUEYRAS.

(1) 1 rial vaut 6 centimes.

Au terme des entretiens de Camp David

LES AMÉRICAINS ESPÈRENT POUVOIR DÉFINIR LES BASES DES FUTURES NÉGOCIATIONS

Un certain optimisme prévalait malgré tout, mercredi 13 septembre, à Camp David, alors que le sommet tripartite touche à sa fin. Le président Carter espère encore que le document final, actuellement mis au point avec MM. Sadate et Begin, permettra non seulement de relancer le dialogue mais aussi de définir les principes de négociations tant sur l'avenir de la Cisjordanie et le statut des Palestiniens que sur les garanties de sécurité devant être accordées à Israël. Pour réaliser cet objectif, le président américain a renoncé à toutes ses obligations d'ici à la fin de la semaine.

La délégation américaine espère surmonter dans les prochaines heures les dernières difficultés de rédaction de ce schéma. Du côté américain on fait montre cependant de prudence en soulignant que des obstacles imprévus peuvent encore surgir au dernier moment. Les résultats de ce sommet tripartite devraient être connus vendredi, sinon dès jeudi soir.

De son côté une haute personnalité de la délégation israélienne citée par la radio de Tel-Aviv aurait déclaré : *« La réunion de Camp David est en train d'aboutir à un résultat positif. » « Reste à savoir*, aurait ajouté cette personnalité, *si l'on pourra s'entendre sur une déclaration de principes, ou s'il faudra se contenter d'une simple déclaration annonçant la reprise des négociations entre Israël et l'Egypte et le cadre dans lequel elles auront lieu. »*

● Au Caire, le prince Saoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, a apporté mercredi son soutien à l'Égypte dans ses négociations actuelles à Camp David, selon l'agence d'information du Proche-Orient (MEN).

Le ministre, selon l'agence, a déclaré, avant de quitter l'aéroport pour Bonn, que *« les efforts actuellement déployés par l'Egypte au sommet de Camp David étaient dans l'intérêt de tous les Arabes ». Le prince Fayçal a ajouté*, poursuit la MEN, qu'*« Israël doit choisir entre la paix et les territoires »*. — (A.F.P.)

Israël

Ministre des transports dans le gouvernement Begin

M. Amit démissionne pour fonder un nouveau parti

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que la presse israélienne rapportait, ce jeudi matin 14 septembre, des indications en provenance de Camp David selon lesquelles les discussions au sommet s'orienteraient vers une conclusion favorable à une reprise fructueuse des négociations, l'annonce de la démission du ministre israélien des transports, M. Meir Amit, est venue tempérer ce regain d'optimisme. La démission de M. Amit était attendue depuis la scission le 23 août, du Dash (Mouvement démocratique pour le changement) (*le Monde* du 25 août). Le ministre des transports rejoint comme prévu les membres de l'ancien parti qui ont décidé de quitter la majorité gouvernementale et de former un nouveau groupe, le Chaï (Mouvement pour le changement et l'initiative)

M. Amit, depuis longtemps, était de ceux qui, au sein du Dash, critiquaient la politique étrangère de M. Begin et souhaitaient une plus grande « souplesse » de la part du gouvernement. Mais il avait annoncé qu'il ne rendrait pas publique sa démission avant la fin du sommet de Camp David. Cette décision précipitée a donc été interprétée par certains observateurs comme le signe de sa désapprobation de l'attitude suivie par la délégation israélienne au sommet tripartite.

M. Amit a démenti ces spéculations en déclarant qu'il était toujours convaincu qu'un compromis pour la reprise des négociations ne pouvait être atteint sans concessions importantes de la part des deux parties — l'Egypte et Israël — et il a insisté : *« Je dis bien les deux parties. »* Puis il a tenu à ajouter qu'il ne connaissait pas les derniers développements des pourparlers, laissant entendre ainsi qu'il n'était pas en mesure actuellement de se faire une opinion critique. M. Amit a annoncé sa démission à M. Begin par téléphone et il lui aurait précisé que sa décision avait été anticipée uniquement pour lui permettre de participer à la création du nouveau parti Chaï dont il est l'un des dirigeants et dont la première réunion constitutive doit avoir lieu le 14 septembre.

Le remplacement de M. Amit au gouvernement pourrait être décidé prochainement, car un tel remaniement n'a pas besoin d'être approuvé par la Knesset. La scission en deux parts égales du Dash, qui était la deuxième formation de la majorité gouvernementale, est désormais consommée, puisque, sur les quinze députés M. Ygael Yadin, vice-premier de l'ancien parti sept sont restés dans la coalition en formant avec M. Ygael Yadin, vice premier ministre, le Mouvement démocratique, et sept ont quitté la majorité pour créer le Chaï. Un seul député a refusé d'adhérer à l'une ou l'autre de ces deux formations nouvelles. — F. C.

Liban

La disparition de l'iman Sadr :

Un ordre de grève générale est lancé à Beyrouth par la hiérarchie chiite

De notre correspondant

Beyrouth. — La grève générale dans le secteur conservateur-chrétien du Liban, dont l'objet était de protester contre le comportement des troupes syriennes de la FAD (Force arabe de dissuasion) et de s'opposer au renouvellement de leur mandat, et qui s'est déroulée mercredi 13 septembre, sera suivie d'une autre grève vendredi qui devrait englober tout le Liban, mais risque de se limiter au secteur islamo-palestino-progressiste. Elle a pour objet de protester contre la disparition entre Tripoli (Libye) et Rome de l'iman Moussa Sadr disparition dont la divulgation remonte à trois jours (*le Monde* du 13 septembre).

Ce sont les oulémas chiites libanais qui ont lancé mercredi un appel en ce sens. En effet, l'affaire demeure obscure malgré une dépêche datée de Rome faisant état du transit d'un passager « portant un billet au nom de Moussa Sadr » et dont la destination finale était inconnue. Le journal *An Nahar* rapporte que le fils de l'iman, qui vit à Paris, est convaincu que son père se trouve toujours en Libye. Les deux hypothèses de « disparition volontaire » — en Irak pour rencontrer l'ayatollah Komeyni et en Iran, dont l'iman est originaire, pour rejoindre l'opposition religieuse — sont infirmées par le fait que des appels sont parvenus de l'ayatollah Komeyni à Nadjaf et de la hiérarchie chiite à Qom demandant une action efficace pour retrouver l'iman Moussa Sadr. — L. G.

Un scénario libyen ?

Dans les milieux chiites, proches de l'iman Sadr à Paris, on conteste également la version de Tripoli et l'on soupçonne les Libyens d'avoir « retenu » l'iman chez eux. Celui-ci aurait été vu, en effet, le 31 août en fin d'après-midi, sortant de son hôtel à Tripoli pour se rendre chez le colonel Kadhafi. Il aurait, en outre, fait prévenir ses amis parisiens qu'il comptait ne rentrer en France que le 2 ou le 3 septembre. Or, les Libyens affirment qu'il a quitté Tripoli le 31 août en direction de Rome, alors qu'aucune correspondance immédiate pour Paris ne fonctionne ce jour-là. Les autorités italiennes ont effectivement annoncé que le nom de Moussa Sadr et ceux des deux personnes qui l'accompagnaient figurent sur la liste des passagers du vol Alitalia du 31 août. Les représentants chiites à Rome cherchent à vérifier auprès de l'équipage de cet avion si les noms en question correspondent bien au xpersonnes, mais, d'ores et déjà, ils en doutent fortement. Un enlèvement simultané de trois personnes à Rome ou ailleurs paraît, d'autre part, difficile à imaginer, ajoutent-ils, d'autant plus que, s'il était bien parti ce jour-là, l'iman avait pris sa décision au dernier moment sans avertir personne.

Toujours selon ces milieux, le but de cette éventuelle « opération » libyenne serait de créer — au moment de la fin du sommet de Camp David — une situation explosive au Liban, embarrassant ainsi la Syrie. Ils rappellent que, en invitant la délégation chiite à Tripoli, les Libyens avaient insisté pour qu'elle vienne avant la fin du ramadan, c'est-à-dire avant la rencontre de Camp David. — J.-C. G.

LE 8e R.P.I. MA. DOIT RELEVER LES « CASQUES BLEUS » FRANÇAIS

Le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine (R.P.I.Ma.), basé à Castres (Tarn), se prépare à remplacer, probablement début octobre, le 3e R.P.I.Ma. qui compose, depuis le 29 mars, le bataillon français de « casques bleus » mis au service de l'ONU au Liban.

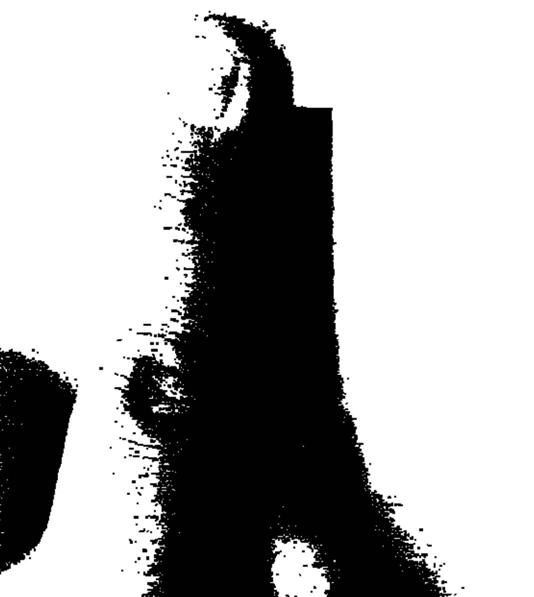
Après six mois de séjour au sein de la force intérimaire des Nations unies (FINUL), le 3e R.P.I.Ma. regagnera sa garnison de Carcassonne (Aude). Commandé par le colonel Salvan, puis par son adjoint, le lieutenant-colonel Viard, après la grave blessure aux jambes du colonel Salvan, le 3e R.P.I.Ma. a constitué l'essentiel des mille deux cents hommes qui, sous l'uniforme des Nations unies, ont été expédiés au Liban sur ordre de M. Giscard d'Estaing.

Fort de sept cent cinquante hommes environ, le 3e R.P.I.Ma a été accompagné de quatre cent cinquante personnels d'aide logistique, notamment un escadron d'automitrailleuses légères Panhard du régiment d'infanterie de chars de marine (R.I.C.M.) basé à Vannes (Morbihan).

En six mois de mission au Liban, le 3e R.P.I.Ma. a perdu trois de ses hommes et quinze autres ont été blessés.

Le 8e R.P.I.Ma. est, avec le 3e R.P.I.Ma. et le 2e REP, une unité de la 11e division parachutiste, composée de cadres d'active et d'engagés volontaires servant sous contrat. Il est constitué de quatre compagnies sous le commandement, depuis l'été de 1977, du lieutenant-colonel François Cann, un saint-cyrien né en juin 1932 qui sera promu colonel en octobre.

On n'exclut pas, dans les états-majors, d'envoyer dans quelques mois au Liban, si le mandat de l'ONU est prorogé, des appelés du contingent volontaires pour servir dans la FINUL. Un vote du Parlement est nécessaire au préalable, dans l'hypothèse d'un engagement de soldats appelés à l'extérieur des frontières nationales, précise-t-on dans les milieux militaires, mais cette disposition ne s'appliquerait pas à des recrues volontaires.



EUROPE

Grande-Bretagne

Deux journalistes et un ancien militaire sont accusés d'avoir divulgué des secrets de la défense nationale

De notre correspondant

Londres. — Accusés d'avoir violé l'Official Secret Act, une loi *de 1911 qui vise à prévenir et à* réprimer l'espionnage, deux jeunes journalistes comparaissent actuellement devant le tribunal d'Old Bailey. C'est la première fois que des représentants de la presse sont poursuivis en vertu de cette loi, qui n'a cessé d'être dénoncée comme abusive par les syndicats de journalistes et les organisations de défense des libertés parce qu'elle offre au gouvernement la possibilité, sous prétexte de protéger les « secrets » militaires, d'attenter à la liberté de la presse.

S'inspirant des conclusions présentées par une commission spéciale d'enquête en 1972, le gouvernement envisageait dans un Livre blanc récent de modifier la loi de 1911 et particulièrement les dispositions sur lesquelles repose l'action judiciaire engagée contre les journalistes. MM. Crispin Aubrey et Duncan Campbell, qui travaillent respectivement pour le magazine gauchiste *Time Out* et l'hebdomadaire *New Statesman*, ont été arrêtés en février 1977 et relâchés sous caution. Ils sont accusés, en vertu de la section 1 de la loi, d'avoir agi « *dans un but préjudiciable à la sécurité et à l'intérêt de l'Etat* » en recevant de M. John Berry, ancien caporal du service de transmissions de l'armée et membre des services de renseignements, également accusé, des « *informations qui pourraient être directement ou indirectement utiles à l'ennemi* ». M. Berry est poursuivi en vertu de la section 2 qui interdit à tout fonctionnaire de communiquer des informations à une personne non autorisée à les recevoir.

M. Campbell est poursuivi pour les avoir reçues. Or, c'est justement cette partie de la loi que le gouvernement voulait changer en enlevant à la simple réception d'informations son caractère de délit. Mais dans le cas présent, les journalistes ne se sont pas limités à recevoir ces informations : ils « *ont activement encouragé un ancien militaire à violer la loi* ». Ils devraient donc être coupables, même si la loi devait être amendée, et M. Leonard, l'accusateur, a ajouté qu'il serait « fou » de modifier la législation d'une manière qui permette à d'anciens militaires de parler de secrets dont ils auraient pu prendre connaissance pendant leur service.

Des secrets éventés

La défense soulève d'abord l'objection de principe : qui décide de ce qui est préjudiciable ou non à l'intérêt de l'Etat ? Elle ajoute qu'aucune loi ne protège spécifiquement les informations qui ont été recueillies par les deux journalistes. Celles-ci concernaient les activités des services d'écoutes et d'interception par l'armée (SIGINT) des radiocommunications étrangères, la dimension des stations ou des postes d'écoute et l'endroit où ils sont situés. L'accusation affirme qu'il s'agit là de secrets importants qui, révélés à un ennemi, pourraient mettre en danger le personnel de ces équipements et créer des risques de sabotage. Selon l'accusation, M. Berry a donné des renseignements techniques détaillés, ainsi que le code qui permet d'identifier les stations d'interception britanniques et les radios étrangères interceptées. La défense affirme que ces « secrets » ne le sont plus depuis longtemps. Elle a cité de nombreux articles de presse ainsi que le compte rendu d'un débat parlementaire qui identifiait et localisait clairement ces stations d'écoutes.

L'accusation donne de la loi une interprétation exceptionnelle. Si la couronne établit que les informations recueillies concernaient, en tout ou en partie, des « endroits interdits », elles devront être considérées comme ayant été réunies dans un but préjudiciable à l'intérêt de l'Etat, et il appartiendra aux accusés de prouver le contraire. Ainsi, la charge de la preuve, qui incombe habituellement à l'accusation, est déplacée.

Quant aux motivations des accusés, l'accusateur fait état de conversations enregistrées entre les journalistes et M. Berry. Ce dernier reconnaît avoir évolué vers l'extrême gauche et explique comment la menace d'expulsion de Grande-Bretagne de deux Américains, MM. Hosenball et Agee, le premier ancien collaborateur de *Time Out*, le second transfuge de la C.I.A., l'avait incité à « *employer son expérience de manière constructive* ».

M. Campbell, qui est diplômé de physique de l'université d'Oxford, aurait, d'après l'accusation, accumulé un nombre considérable d'informations d'ordre militaire, ainsi que cinq albums de photos aériennes et des cartes où les cinquante-deux stations d'écoute britanniques sont clairement indiquées. L'accusation admet que la plupart de ces informations ont déjà été publiées, mais il estime que, grâce à ses talents journalistiques et scientifiques, Campbell a reconsruit un puzzle qui pourrait être utile à un ennemi potentiel.

HENRI PIERRE.

Union soviétique

APRÈS AVOIR ESSUYÉ PLUSIEURS REFUS

Le physicien Serge Polikanov a obtenu un visa de sortie

De notre correspondant

Le physicien Serge Polikanov, membre du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a déclaré, le mercredi 13 septembre, qu'il avait reçu l'autorisation des autorités soviétiques de se rendre, pour un an, avec sa femme et sa fille, à Copenhague et à Genève pour travailler au CERN (« le Monde » du 14 septembre, dernière édition). M. Polikanov, qui est un des scientifiques les plus éminents d'U.R.S.S., avait essuyé auparavant, plusieurs refus. Au mois de novembre dernier, il avait réuni une conférence de presse pour attirer l'attention de l'opinion publique internationale sur son cas.

Membre du parti communiste depuis 1955, membre correspondant de l'Académie des sciences, prix Lénine et titulaire de l'ordre de Lénine, les plus hautes distinctions pour un savant soviétique, il était chef du département de recherches nucléaires à l'institut de Doubna (à une centaine de kilomètres au nord de Moscou). Il a participé, il y a une quinzaine d'années, à la découverte d'un nouveau processus physique : la séparation spontanée de l'atome en état métastable. Tous les appareils permettant la poursuite des recherches sur ce phénomène ont été envoyés, il y a quelques mois, au CERN, mais les autorités soviétiques avaient brusquement interdit à M. Polinakov, qui a déjà voyagé plusieurs fois à l'étranger, d'aller travailler à Genève avec sa famille.

Après s'être adressé aux correspondants occidentaux, M. Polikanov avait rejoint le groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki et s'était proposé pour remplacer M. Youri Orlov, président du groupe, après la condamnation de ce dernier. Il semble que M. Polikanov ait renouvelé sa demande de visa de sortie à l'insu des autres membres du groupe, qui en ont conçu une certaine amertume.

«*Il ne faudrait pas,* a déclaré Mme Elena Bonner, l'épouse de l'académicien Sakharov, *que certains prennent la dissidence pour un marchepied vers l'émigration.* »

D. V.

DIPLOMATIE

AUX NATIONS UNIES, A GENÈVE

Demandes d'ouverture d'une enquête à la suite d'un article du « Monde »

De notre correspondante

Genève. — L'article : « *A l'ONU, l'Union soviétique s'opposerait à tout débat sur l'Argentine à la sous-commission des droits de l'homme* » (*le Monde* du 13 septembre), a entraîné, mercredi 13 septembre, la publication d'un communiqué de presse du service d'information des Nations unies, dont voici les passages principaux :

« *M. Waleed Sadi (expert de Jordanie) a attiré l'attention sur l'article écrit par Mme Isabelle Vichniac dans* le Monde *d'aujourd'hui, à la page 3, et qui traite de l'examen des plaintes portées contre l'Argentine. M. Sadi a déclaré que le groupe de la sous-commission qui s'est penché sur les communications, dans le cadre d'une procédure confidentielle, n'était pas parvenu à un accord sur la nécessité de débattre de la situation en Argentine.*

» *Deux membres de la sous-commission, MM. Singhvi (Inde) et Sergei Smirnov (U.R.S.S.) ont déclaré que la violation du secret des délibérations méritait une enquête. Selon M. Smirnov, le but poursuivi par le correspondant en question était de noircir l'U.R.S.S. Le président, M. Abdelwahab Bouhdiba (Tunisie) a demandé aux membres de la sous-commission de ne pas trop dramatiser les choses. Cependant, M. Theodoor Van Boven, directeur de la division des droits de l'homme, a déclaré que s'il devait y avoir une enquête à propos de la fuite des informations, aussi bien les membres de la commission que ceux du secrétariat devront faire l'objet de cette enquête. Plusieurs membres de la sous-commission ont rappelé que de telles fuites se produisent presque tous les ans (...). Un certain nombre de membres ont exprimé leurs inquiétudes au sujet de la « fuite » et ont appuyé la demande d'une enquête. M. Beverly Carster (Etats-Unis) a toutefois déclaré qu'il avait le sentiment qu'une telle enquête ne donnerait aucun résultat utile, bien qu'il soit prêt à appuyer toute décision prise dans ce sens par la sous-commission. Les journalistes,* a-t-il dit, *sont connus pour ne pas révéler leurs sources.* »

Il convient de souligner que si les experts de la sous-commission des droits de l'homme ont marqué au cours de ce débat leur émotion ou leur indignation de voir le secret de leurs délibérations violé, *ils ont gardé le silence* sur le fond du problème.

Au cours d'une séance de nuit, la sous-commission des droits de l'homme a adopté à l'unanimité une résolution priant le secrétaire général des Nations unies « *d'effectuer une enquête approfondie sur les violations de la règle du caractère confidentiel de la procédure et, en particulier, sur la publication dans le journal* le Monde *du 13 septembre 1978 d'un article désagréable sur les délibérations confidentielles de la sous-commission* ». M. Kurt Waldheim est prié, par ailleurs, « *de mettre au point et d'appliquer des mesures appropriées destinées à empêcher les violations de la règle du caractère confidentiel prévues par la résolution n° 1503 de l'ECOSOC et adresser un rapport à la commission des droits de l'homme sur les résultats de l'enquête et les mesures mises au point et appliquées aux fins mentionnées ci-dessus* ».

ISABELLE VICHNIAC.

Espagne

Malaise policier

De notre correspondant

Madrid. — La démocratie est-elle possible en Espagne avec une police héritée du franquisme ? Cette question agite la presse et les milieux politiques depuis la fin des vacances. Les incidents s'accumulent, qui montrent l'existence d'un malaise ou tout au moins d'un problème policier. L'un des derniers en date a eu lieu à Barcelone, le 11 septembre, le jour de la Diada, la fête nationale catalane. Des inspecteurs en civil ont tué un gauchiste de seize ans en tirant des coups de feu, selon la version officielle, contre un groupe de manifestants qui attaquaient, avec des cocktails Molotov, les forces de l'ordre. En un an, cinq manifestants sont morts de cette façon, ce qui tendrait à démontrer que les agents espagnols ont les nerfs fragiles ou qu'ils *ne* sont pas bien instruits, ni bien entraînés.

Le mercredi 13 septembre, un hebdomadaire à grand tirage, *Interviu*, publiait l'enregistrement de conversations tenues au téléphone par quelques personnages de premier plan et affirmait qu'il s'agissait d'écoutes téléphoniques illégales, pratiquées par des secteurs de la police. « C'est du bluff ! », rétorquait le ministère de l'intérieur, qui engageait aussitôt des poursuites judiciaires contre ce journal. Au début du mois, un autre journal, *Diario 16*, écrivait que le téléphone du ministre de l'intérieur, M. Martin Villa lui-même, était espionné par sa propre police, mais aucune preuve tangible n'a été apportée par les deux membres de la profession qui ont donné ce *scoop* au quotidien. Il y a un mois, enfin, un sénateur basque se faisait traiter de « menteur » par M Martin Villa pour avoir affirmé au Sénat que les téléphones du Conseil général basque à Saint-Sébastien étaient ou avaient été mis sous écoute. Le ministre ordonnait tout de même une enquête, à tout hasard...

Pareille espionnite paraît anodine, après le Watergate, mais les commentateurs s'en alarment et, à juste raison, ils estiment que certains milieux policiers, ou « parallèles », s'évertuent à déstabiliser le ministre de l'intérieur et à créer une ambiance malsaine, propice à aggraver la tension entre la police et le gouvernement, donc à ébranler le jeune édifice démocratique.

Il y a plus grave. L'« insubordination », la « rébellion » policière a éclaté avec la note du syndicat des policiers disant que ceux-ci « *en avaient assez* » et reprochant au Parlement, à la classe politique, au gouvernement, leur indifférence ou leur résignation devant les assassinats de membres des forces de l'ordre : la veille, le 28 août, quatre d'entre eux étaient tombés sous les balles des terroristes. L'affaire s'est gonflée pendant plusieurs jours avant de retomber au point mort : une campagne de signatures a été organisée dans les commissariats pour protester contre les sanctions infligées aux rédacteurs de la note. Un lieutenant-colonel de la garde civile a été puni de quatorze jours de garde à vue à domicile pour avoir publié dans le quotidien d'extrême droite *El Imparcial* — sans en avoir référé à ses supérieurs — une « *lettre ouverte au roi* » dans laquelle il se plaignait de l'insécurité générale et du nombre de victimes (seize depuis le début de l'année) parmi ses compagnons d'armes. Autre incident révélateur : le limogeage, il y a une dizaine de jours, de deux hauts responsables de l'ordre public, qui avaient pris la défense d'un des leurs, commissaire à Santa-Cruz-de-Ténérife, muté parce que ses filles avaient insulté le ministre de la défense et que lui-même s'était fait une réputation de tortionnaire dans les Asturies au temps du franquisme, à en croire les accusations lancées par M. Santiago Carrillo.

Éviter l'esprit de revanche

« *Notre police a peut-être changé, mais pas ceux qui la dirigent* », affirme l'opposition, qui cite à ce propos M. Roberto Conesa, principal responsable de la lutte anti-terroriste, et l'un des anciens de la brigade politico-sociale de sinistre mémoire pour les opposants à l'ancien régime qui passaient entre ses mains. A ce grief, le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, a souvent répondu que l'un des paris — tenus jusqu'à présent — de la démocratie espagnole, c'était d'éviter l'esprit de revanche, la « chasse aux sorcières ». « *Je ne suis guidé,* dit-il, *que par le souci de l'efficacité.* » Aujourd'hui, l'opposition affirme : « *Non seulement certains responsables de la police ne sont pas démocrates, mais ils sont inefficaces.* » Et d'énumérer les échecs accumulés dans le combat contre le terrorisme, surtout celui de l'ETA.

Beaucoup constatent aujourd'hui que la police espagnole, autrefois présentée comme l'une des « *plus efficaces du monde* », devait surtout sa productivité au nombre de ses indicateurs et à la « qualité » de ses bastonnades. Les milieux officiels eux-mêmes le reconnaissent, mais ils affirment qu'une réorganisation est en cours : la moitié des directions régionales et provinciales de la police vont être *changées, démocratisées, au* cours des six prochains mois, affirme-t-on au ministère de l'intérieur. Un « nettoyage » a commencé dans la police armée : *onze chefs de circonscription ou* de zone (dont ceux de Madrid et de Bilbao) ont déjà été mutés. Ils seront remplacés par des officiers détachés de l'armée. La démocratisation des écoles de police est en train de se faire. « *Nos policiers ne sont pas fascistes,* ajoute-t-on au ministère. *Quatre-vingts pour cent d'entre eux sont sains.* » On confesse pourtant qu'ils sont « *apathiques, démoralisés* ».

Quant à M. Robert Conesa, symbole du régime antérieur, il continue d'être présenté en haut lieu comme un « *bon professionnel* ». C'est ce qui inquiète le parti socialiste, dont le porte-parole, M. Javier Solana, constate que ce n'est pas seulement M. Conesa, mais beaucoup d'anciens « experts » de la brigade politico-sociale qui continuent de monter dans la hiérarchie. Le P.S.O.E. voit là un danger pour la démocratie, d'autant que, si l'on en croit l'enquête publiée cette semaine par un hebdomadaire, *le malaise policier commence* à se diffuser dans les casernes...

CHARLES VANHECKE.

Le Monde

politique

Le « remaniement » de la direction du P.R.

M. Jacques Blanc limite sensiblement les tâches de M. Hervé de Charette

Le bureau politique du parti républicain a pris connaissance, jeudi matin, du nouvel organigramme mis au point par M. Jacques Blanc, de la direction du parti. La répartition des tâches telle qu'elle est précisée par ce texte confirme la volonté de M. Jacques Blanc, non seulement de préciser les responsabilités de chacun, mais aussi de limiter sensiblement celles de M. Hervé de Charette, délégué général. Un certain nombre d'initiatives prises par M. de Charette alors qu'il assurait l'intérim d'été de M. Blanc avaient été fort mal accueillies par le secrétaire général à son retour de vacances. Notamment une déclaration dans laquelle le délégué général, s'adressant aux frères Willot, affirmait qu'il suivrait « attentivement et personnellement » leur action à la tête du groupe Boussac (« le Monde » daté 20-21 août). Les fonctions de M. de Charette sont désormais fixées avec une précision qui vaut restriction : il « suit » l'application des décisions du secrétaire général et il lui « rend compte ». Il anime une « cellule de réflexion » dont les objectifs paraissent assez vagues et... assume les « missions » que lui confie le chef du parti. De plus, il apparait, officiellement cette fois, en troisième position dans la hiérarchie, derrière Mme Christiane Scrivener, secrétaire général adjoint, ancien secrétaire d'Etat. — N.-J. B.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a fait tenir, jeudi 14 septembre, au bureau politique de sa formation, un document dans lequel est présenté le nouvel organigramme de la direction du P.R. Ce texte, mis au point la veille, s'ouvre sur la déclaration suivante : « *Faire du parti républicain un parti puissant et populaire, telle est la mission qui m'a été confiée. Elle suppose une organisation parfaite, une équipe unie et soudée autour du secrétaire général. Le 24 avril, en bureau politique, j'ai demandé à Christiane Scrivener, secrétaire général adjoint, une étude prospective sur l'organisation et j'avais indiqué alors que je mettrais en place, en septembre, l'organigramme après une période d'observation. C'est ce que je fais aujourd'hui, en précisant les fonctions respectives de chaque responsable du secrétariat général.* »

Les tâches des membres de l'appareil du parti sont définies en ces termes :

LE SECRETAIRE GENERAL AJOINT, *Mme Christiane Scrivener assiste le secrétaire général dans l'exécution de son mandat. Il prend particulièrement en charge l'administration du parti, le secrétariat national, les problèmes européens et le service des adhésions.*

LE DELEGUE GENERAL, *M. Hervé de Charette, suit l'application des décisions prises par le secrétaire général, en particulier pour celles qui concernent la vie des fédérations, et lui en rend compte ; il anime une cellule de réflexion et d'étude sur les sujets qui lui sont indiqués par le secrétaire général ; il assume toute mission confiée par le secrétaire général.*

LE DIRECTEUR DE CABINET DU SECRETAIRE GENERAL *est chargé d'un rôle exclusivement technique. Il veille au bon fonctionnement de l'administration du parti, en liaison avec M. Pierre Schaeffer, administrateur délégué. Il sera nommé au plus tard en octobre.*

Les services du secrétariat général sont structurés en trois grands secteurs qui doivent travailler en parfaite coordination :

LES FEDERATIONS, *prises en charge par cinq délégués nationaux :*

— Délégué national à la formation : M. Alain Madelin ;

— Délégué national à l'animation : M. Jean-Pierre Raffarin ;

— Délégués nationaux à l'organisation des fédérations : MM. Roland Blum, Edgar Peretti, Yves Verwaerde.

La réalité de la vie des fédérations exige que ces cinq délégués travaillent en symbiose sans hiérarchie interne. Ils sont le lien naturel entre les militants et le secrétaire général. Le délégué général veille à l'application des décisions prises dans ce domaine.

LE SECRETARIAT NATIONAL. — *Il doit concrétiser le rôle de proposition du parti républicain. Les secrétaires nationaux, en charge d'un secteur économique ou social, doivent, sous l'impulsion du secrétaire général adjoint et du secrétaire national, M. Bertrand de Maigret, présenter des propositions concrètes au bureau politique à partir du travail réalisé dans des commissions nationales, mais aussi dans les départements.*

Treize secrétaires nationaux ont été nommés jusqu'à ce jour, mais leur nombre sera augmenté : MM. Nicolas About, Maurice Charretier, Pascal Clément, Jean Delaneau, Robert Héraud, Marcel Lucotte, Hubert Maigrat, Alain Mayoud, Charles Millon, Jean-François Pintat, Mme Bernadette Puiseux, MM. Benoît Roger-Vasselin et Jean-Charles Simiand.

LA COMMUNICATION. — *La première charge de ce service est de veiller à la cohérence de l'image du parti républicain dans l'opinion publique. Il coordonne l'ensemble des relations extérieures ; canalise les rapports du parti avec les médias. Il est placé sous la responsabilité de M. Alain Trampoglieri, qui rend compte chaque semaine au secrétaire général.*

LE SECRETAIRE DU BUREAU POLITIQUE. — *M. Dominique Bussereau est chargé de préparer, avec le secrétaire général, l'ordre du jour du bureau politique et le compte rendu des séances, ainsi que les manifestations du mouvement.*

En complément de ces trois grands secteurs et en fonction d'actions à caractère plus limité dans le temps, un certain nombre de missions sera confié ponctuellement par le secrétaire général à des élus ou experts. Dès à présent, M. Paul Anselin se verra chargé de telles missions.

CONTRE « LA RÉPRESSION DE L'ÉTAT CENTRALISTE »

Le mouvement socialiste occitan Volem Viure Al País (V.V.A.P.) « *dénonce les lourdes peines qui ont frappé les militants du Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne (F.L.B.-ARB) et considère que la répression qui touche ses militants relève d'une volonté du pouvoir central d'écraser tout progrès des revendications autonomistes, quels que soient les modes d'expression auxquels la plupart du temps les condamne l'Etat français* ». Le secrétariat national du mouvement ajoute : « *Il va de soi qu'une telle répression, conjuguée au refus de prendre en considération les revendications d'autonomie, ne fera qu'accentuer la violence des réactions. Quant à nous, solidaires des victimes de la répression de l'Etat centraliste, nous nous donnerons les moyens politiques de développer les idées d'autonomie.* »

M. CLAUDE LABBÉ : on essaie de faire passer le R.P.R. à un rang subalterne.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, estime nécessaire, dans une interview accordée à *Paris-Match* du 14 septembre que « les rapports du R.P.R. avec le gouvernement soient redéfinis ». Il déclare :

« *Depuis six mois, il y a un contentieux entre nous. Nous avons le sentiment de ne pas être exactement à notre place. On veut bien parfois nous entendre, ce qui ne veut pas dire qu'on nous écoute. On nous invite à des réunions de concertation, mais nous ne sommes pas présents au moment de la conception. On prend volontiers nos idées quand elles sont bonnes, mais nous n'avons pas de droits d'auteur, et je ne parle même pas de royalties. De la même manière, on a voulu escamoter le rôle du R.P.R., de ses hommes politiques, de ses élus, dans la victoire de 1978, de la même manière, on essaye de nous faire passer aujourd'hui à un rang subalterne. Pour toutes ces raisons, nous demandons que nos rapports avec le gouvernement soient redéfinis. Nous sommes décidés à poursuivre ce qui devrait être non pas une coopération, mais une participation réelle au gouvernement.* »

A propos de la prochaine discussion budgétaire, M. Labbé indique : « *Nous ne critiquerons pas pour critiquer. Nous serons simplement exigeants. Ce n'est pas la rigueur du budget que nous déplorons, mais le fait que l'on va juste assez loin pour mécontenter un certain nombre de catégories sociales et pas suffisamment loin pour obtenir des résultats dans la lutte engagée par le gouvernement contre la crise* (...). »

Sur l'image de marque de M. Raymond Barre au R.P.R., M. Labbé répond : « *Nous n'avons pas spécialement envie de tirer dessus. Comme on dit dans les « Saloons », « Don't shoot, he is doing his best », « Ne tirez pas, il fait de son mieux* ».

● *M. Dominique Gallet*, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, est rentré mercredi 13 septembre d'un voyage de cinq jours en République démocratique et populaire de Corée. Il dirigeait une délégation de l'U.G.P. qui participait aux festivités du trentième anniversaire de la fondation de cette République.

● PRECISION. — M. Jean-Paul Mourot, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice, qui était maire du Blanc (Indre) depuis 1971, a été battu lors des élections municipales de 1977, où sa liste n'a eu qu'un élu. C'est une liste d'Union républicaine, fusionnée au second tour avec la liste d'union de la gauche et conduite par M. Thimel, nouveau maire, qui a remporté les vingt-deux autres sièges.

Le comité directeur du M.R.G. confirme que M. Robert Fabre n'appartient plus au Mouvement

La minorité conteste la légalité du scrutin

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé mercredi 13 septembre, a entendu un rapport de Mme Marie-Thérèse Prével, membre du secrétariat, sur les problèmes européens. Il a adopté une motion d'orientation qui admet le principe de l'élargissement de la C.E.E., mais pose comme condition préalable le respect d'étapes en vue d'obtenir une égalisation des charges, la protection d'un certain nombre de secteurs et l'adaptation de la politique d'aménagement du territoire. Le M.R.G. réunira, au *mois d'octobre, en principe* à Bordeaux, une journée d'études sur ces questions.

A l'occasion de la réunion du comité directeur, des commissions ont été mises en place : un secrétaire général administratif a été désigné. Il s'agit de Mme Bettina Laville, ancienne élève de l'ENA. M. Crépeau, président du M.R.G., a annoncé qu'une délégation du Mouvement va rencontrer les différentes centrales syndicales. Une audience avec M. Boulin est également prévue, le 28 septembre, à la demande du ministre du travail.

Le M.R.G. a enfin décidé de quitter la Fédération des partis libéraux et démocratiques européens du fait de l'adhésion du parti républicain à cette fédération. Le M.R.G. maintiendra des relations bilatérales avec les partis libéraux « de gauche » et notamment les libéraux britanniques.

Crise à Paris

Les membres du comité directeur ont également évoqué l'élection législative partielle qui va se dérouler dans la seizième circonscription de Paris. A main levée et à une « *forte majorité* » le comité directeur a désavoué la fédération de Paris, qui a désigné comme candidat pour ce scrutin M. Francis Szpiner. M. Crépeau a écrit à la candidate socialiste, Mme Edwige Avice, pour lui confirmer le soutien du M.R.G. Les responsables de la fédération de Paris du Mouvement des radicaux de gauche refusent malgré tout de *se plier à cette décision* des instances nationales du mouvement et maintiennent la candidature de M. Szpiner. Une réunion *particulièrement houleuse des responsables de la fédération s'est* déroulée mercredi 13 septembre. Les membres du bureau national, *MM. Roger-Gérard* Schwartzenberg, Thierry Jeantet et François Luchaire, qui militent dans la capitale, ont quitté la salle accompagnés par un certain nombre de militants. Ils entendaient ainsi protester contre le refus de M. Mattei, président de la fédération, de mettre aux voix une motion réaffirmant les orientations du congrès du M.R.G., l'ancrage à gauche du mouvement et le refus de tout compromis ou apparence de compromis avec la majorité. M. Mattei a notamment justifié son attitude en relevant que lors du dernier congrès du M.R.G. aucune motion politique n'a été adoptée. Selon lui, le maintien de la candidature de M. Szpiner a été ratifié à 70 % des voix.

MM. Schwartzenberg, Jeantet et Luchaire « *invitent tous les militants de la fédération de Paris à se joindre à eux pour assurer, à l'avenir, la dignité et la liberté des délibérations de cette fédération* ». A l'inverse, les dirigeants du M.R.G. dans la capitale, comptent procéder au renouvellement de leur bureau fédéral, le 4 octobre, afin d'apporter la preuve que MM. Jeantet et Schwartzenberg sont minoritaires.

Un débat confus

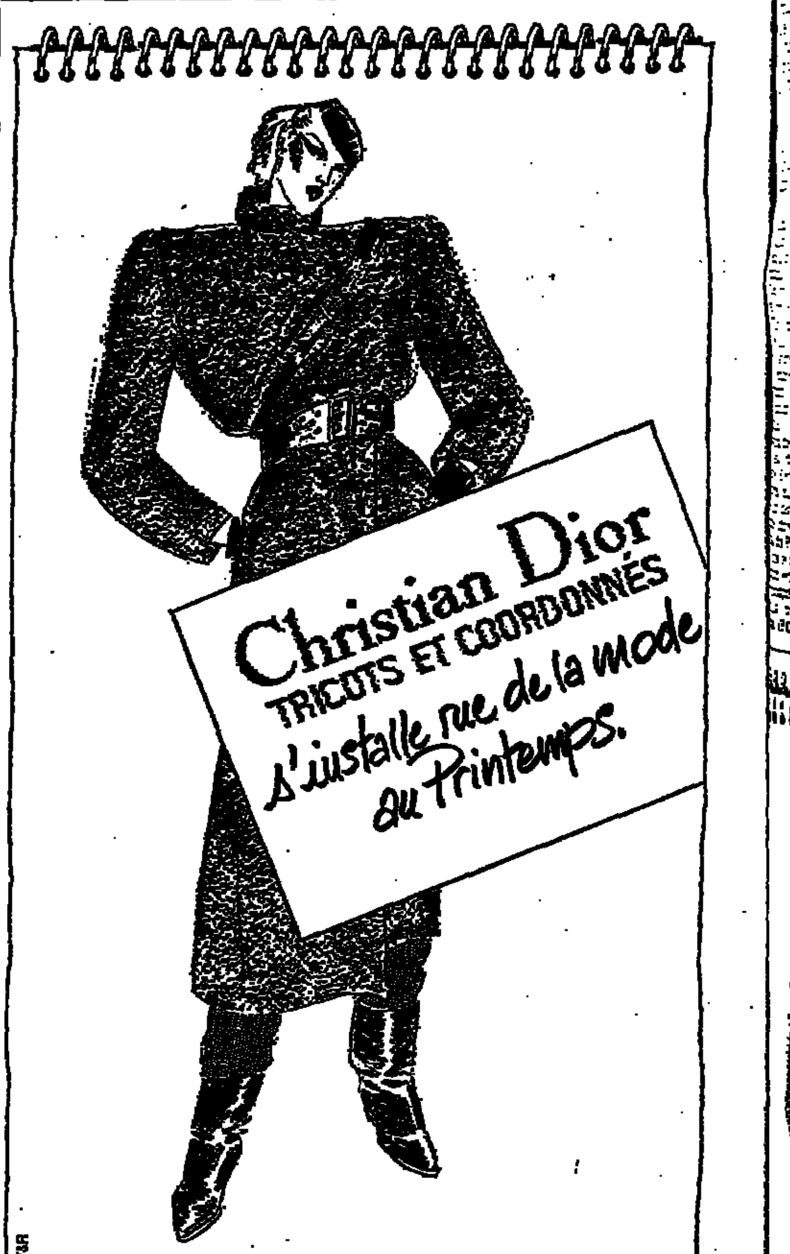
Un débat, au moins aussi confus que celui qui se déroule à Paris, a marqué les délibérations du comité directeur l'après-midi. Si la discussion sur l'« affaire Fabre » est demeurée sereine, la procédure a été l'occasion d'affrontements sévères. Un vote est tout d'abord intervenu pour savoir si le comité directeur avait à ratifier la décision prise le 7 septembre par le bureau national, qui avait considéré qu'en acceptant une mission du président de la République, *M. Robert* Fabre s'était « *placé de lui-même en dehors* » du mouvement. M. Crépeau et la direction du M.R.G., qui *souhaitaient une telle* ratification, ont obtenu 39 voix contre 27 à la thèse inverse. Les minoritaires ont alors fait observer que *sur les 185 membres du* comité directeur, 79 seulement étaient présents, et ils ont reproché à la direction d'avoir délibérément *convoqué* la réunion en semaine plutôt qu'au week-end.

Un second scrutin, à bulletins secrets (à la demande de la minorité), est alors intervenu sur trois motions. Une motion du bureau national confirmant la décision prise à l'égard de M. Robert Fabre ; une motion présentée par M. Vastel (qui s'était abstenu lors des votes du bureau national sur l'affaire Fabre), souhaitait que le député de l'Aveyron soit placé en congé de parti jusqu'à la fin de sa mission et présente son rapport aux instances dirigeantes du M.R.G. avant de le remettre au président de la République, et une motion refusant toute sanction contre M. Fabre, présentée par M. Patrice Gassenbach, ancien membre du secrétariat du M.R.G., et une dizaine de fédérations.

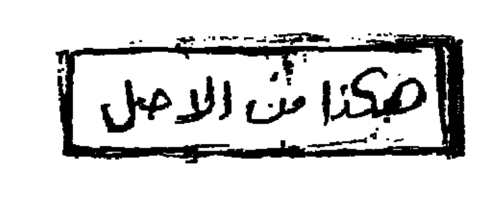
La première motion a recueilli 68 voix, la seconde 2 et la troisième 34. La minorité a contesté ce résultat en faisant remarquer qu'il *y* avait 104 votants alors que sur les 78 présents certains avaient quitté la réunion après le premier vote. La majorité a répliqué *que* les procurations sont admises. Pour M. Gassenbach, il n'y a pas eu une majorité pour exclure M. Fabre. Pour *M. Crépeau*, la position du bureau national a été ratifiée par les deux tiers des voix. Le maire de La Rochelle a ajouté : « *Je n'ai fait qu'appliquer la jurisprudence instaurée par Robert Fabre. Dans son livre* Quelques baies de genièvre, *il écrivait :*
« Si certains d'entre nous sont » tentés par le chant séducteur » des sirènes gouvernementales, » si, pour assouvir une méprisable ambition personnelle, ils » sont capables de renier leurs » engagements, de tourner le dos » à leur idéal, alors ils ne peuvent plus être des nôtres, qui » avons fait de la rigueur et de » l'honnêteté notre devise. S'ils » nous quittent, ils n'affaibliront » pas notre mouvement. Ils le » purifieront et le renforceront. »

La minorité du M.R.G. ne semble pas décidée à pousser l'affrontement actuel jusqu'à la scission. Du moins, pour l'instant. Comme l'a fait remarquer M. Michel Crépeau, les minoritaires attendent notamment de connaître les résultats de l'élection législative partielle de Meurthe-et-Moselle. Le sort que connaîtra *M. Jean-Jacques* Servan-Schreiber, président de la formation valoisienne, n'ira pas, en effet, sans conséquences sur les projets *de réunification* de la famille radicale.

THIERRY PFISTER.







Après l'incident de lundi soir sur Antenne 2

M. Marchais accuse les socialistes de complicité avec la chaîne de télévision

L'Humanité publie dans son numéro du 14 septembre le texte d'une lettre adressée par M. Georges Marchais à Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2, au sujet de l'incident intervenu lundi soir lors du débat télévisé organisé en application de la réglementation nouvelle sur le « droit de réponse ».

Le journal « *Le Matin* » qui, affirme M. Marchais, « ne cache pas ses liens étroits avec le parti socialiste », ayant écrit le lendemain de cette émission que les socialistes avaient reçu des organisateurs de l'émission « l'assurance que Rolande Perlican ne viendrait pas », le secrétaire général du P.C. écrit : « *Ainsi, c'est en liaison étroite avec les dirigeants du parti socialiste, que vous avez pris la grave responsabilité d'interdire à Rolande Perlican d'exposer, lundi soir, à Antenne 2, face au ministre R.P.R. Boulin, les propositions du parti communiste français en vue de résoudre le dramatique problème du chômage.*

» *Nous prenons acte de cette pratique qui consiste, pour vous, à organiser, en relation avec une formation politique, la censure de militants du parti communiste, alors que rien dans la loi ne vous autorisait à le faire. (...)* »

A propos d'un entretien téléphonique qu'il avait eu lundi matin avec le directeur de l'information d'Antenne 2, entretien évoqué par *le Matin*, M. Marcais écrit :

« *Compte tenu que nous avons bien eu une conversation téléphonique lundi matin, j'en conclus que c'est vous qui en avez informé ce journal. En conséquence, je vous demande d'apporter deux rectificatifs importants :*

» *Premièrement, ce n'est pas moi qui vous ai demandé au téléphone, mais c'est vous qui m'avez demandé et insisté pour me parler.*

» *Deuxièmement, ma conclusion à l'issue de cet entretien n'a pas été celle que vous dites, mais celle-ci : « Je vous demande, » monsieur Elkabbach, de respecter la démocratie, la loi, et de » laisser au parti communiste le » soin de désigner lui-même le » représentant qu'il juge qualifié pour participer à l'émission » de ce soir, en l'occurrence » Rolande Perlican, étant bien » entendu qu'elle y traitera exclusivement du chômage, des mesures que nous proposons pour » y remédier, et rien d'autre. » Et j'ajoutais, souvenez-vous : « Je vous demande de bien comprendre, monsieur Elkabbach, » que le parti communiste français, comme tout autre parti » d'ailleurs, ne saurait accepter » ni de vous ni de personne » d'autre, une ingérence dans une » décision qui relève de lui seul, » et que c'est là une question » d'une très grande importance.* »

M. ELKABBACH : le P.S. n'a reçu aucune assurance particulière.

Jean-Pierre Elkabbach nous signale que, dès la réception de la lettre de M. Marchais (mardi après-midi), il a fait parvenir à *l'Humanité*, ainsi qu'au siège du P.C., la réponse de la direction de l'information d'Antenne 2, en forme de mise au point.

Jean-Pierre Elkabbach y rectifie un point, déclare-t-il « *tout à fait inexact* » : il n'a entretenu aucune relation privilégiée avec le parti socialiste. Ayant à organiser le débat, et devant la lenteur du P.C. à se prêter aux exigences de cette organisation, effectuée « *dans le respect des règles démocratiques* », il a tenu, dit-il, « *tous les autres partis au courant des problèmes sérieux que provoquait l'organisation de ce débat* ».

De son côté, le secrétariat du parti socialiste dément catégoriquement l'affirmation de M. Georges Marchais, selon laquelle ce serait « *en liaison étroite* » avec les dirigeants du parti socialiste que la direction d'Antenne 2 s'est opposée à la présence de Mme Perlican dans l'émission « Question de temps » de lundi soir. « Jean-Pierre Elkabbach, déclare-t-il, a seulement informé Claude Estier, comme il l'a fait auprès des autres participants et de la presse, des difficultés rencontrées pour la représentation du P.C.F. dans cette émission et de la position prise par le conseil d'administration d'Antenne 2. Le parti socialiste n'est intervenu à aucun moment pour qu'une décision soit prise dans un sens ou dans l'autre. »

M. GREMETZ SUCCÈDE A JEAN KANAPA

Le bureau politique du P.C.F. a désigné mercredi 13 septembre M. Maxime Gremetz pour remplacer Jean Kanapa à la direction de la section de politique extérieure du comité central.

Le bureau politique a, en outre, décidé de convoquer le comité central mercredi 27 et jeudi 28 septembre. M. Charles Fiterman présentera un rapport intitulé : « La lutte contre la politique de chômage, de régression sociale et d'intégration européenne du grand capital et du pouvoir giscardien ».

[Né en 1940 à Cauchy (Somme), Maxime Gremetz a été ouvrier métallurgiste. Après avoir milité au sein du mouvement de la jeunesse communiste, il adhère au P.C.F. en 1958 et devient, en 1963, secrétaire de la section communiste d'Amiens Nord-Est et membre du bureau fédéral. En 1966, il est désigné comme premier secrétaire de la fédération puis il entre au comité central de son parti. En 1976, lors du XXIIe congrès, il est élu au bureau politique.

Au sein de cette instance, M. Gremetz est chargé de superviser les dossiers électoraux et d'assurer les relations du P.C.F. avec les Eglises. En juin dernier, il a en outre été nommé directeur de l'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*.

Depuis le mois de mars, M. Maxime Gremetz est député de la première circonscription de la Somme que détenait précédemment M. René Lamps (P.C.F.), maire d'Amiens.]

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 13 septembre, au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre de l'industrie sur la politique industrielle

Dans la compétition internationale où est engagée notre pays, cette politique doit d'abord se fixer pour objectif d'assurer le renforcement de nos entreprises sans lequel ne sauraient être assurées à terme notre indépendance nationale, la croissance de notre économie et, par conséquent, la création d'emplois durables.

Dans cette perspective, de nombreuses mesures ont déjà été prises permettant un meilleur fonctionnement des entreprises : libération des prix industriels, amélioration *des conditions de la concurrence*, réorientation de l'épargne, actions engagées dans certains secteurs industriels et efforts tendant à simplifier les contraintes administratives.

La compétitivité internationale des entreprises françaises, y compris des petites et moyennes entreprises, constitue un objectif prioritaire.

Malgré les progrès accomplis, notre industrie est encore *insuffisamment* exportatrice. Les efforts seront poursuivis afin de développer la présence des entreprises françaises de toutes tailles à l'étranger. Le gouvernement s'attachera également à combattre les pratiques abusives de la concurrence internationale.

Pour permettre aux entreprises industrielles d'exercer pleinement leur rôle dans l'économie nationale, le gouvernement a décidé de réexaminer l'ensemble des dispositions pouvant faire obstacle à leur développement.

L'effort en direction des industries nouvelles sera intensifié. A cet effet, le gouvernement définira d'ici au 1er janvier et pour les deux prochaines années, un programme national d'innovation.

Parallèlement, seront proposées des mesures tendant d'une part à *renforcer et à simplifier les soutiens* publics à l'innovation et destinées d'autre part à stimuler la créativité dans l'industrie.

Le conseil des ministres a insisté sur le rôle des petites et moyennes entreprises dans l'adaptation et le développement de notre économie. Il est indispensable d'assurer l'essor de ces entreprises et d'encourager la création d'entreprises nouvelles. *Le gouvernement arrêtera dans les* prochains mois un ensemble de mesures en ce sens. D'ores et déjà, il a été demandé à chaque ministre dans les domaines de sa compétence, de veiller personnellement à la qualité des procédures et des relations administratives entre son département et les petites et les moyennes entreprises.

(Lire page 32.)

● LA RECHERCHE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, a présenté une communication sur les orientations de la politique de la recherche.

Depuis vingt ans, notre pays a consacré régulièrement des moyens importants pour renforcer son potentiel de recherche. Cette action persévérante place désormais la France au troisième rang des pays de l'O.C.D.E.

Le secrétaire d'Etat à la recherche a établi le bilan des mesures consécutives au conseil restreint de 1975 qui a fixé les lignes directrices de notre politique de recherche. Elles visent à poursuivre l'action engagée en favorisant un redéploiement de la recherche vers les secteurs prioritaires comme les nouvelles sources d'énergie et le secteur biologique et médical, et à permettre une croissance satisfaisante des emplois scientifiques.

Le secrétaire d'Etat à la recherche a souligné que dans les nouvelles conditions de l'économie internationale, il est indispensable que les organismes de recherche s'adaptent aux besoins de notre progrès économique et social en fonction des *impératifs de compétitivité, d'indépendance* et de développement technologique que s'assigne la France.

Le gouvernement a approuvé les propositions suivantes du secrétaire d'Etat à la recherche qui sont destinées à accroître l'efficacité de notre recherche au service de ces objectifs :

— *la mise en œuvre d'une politique* de l'emploi scientifique, visant à donner aux chercheurs du secteur *public la mobilité et la disponibilité* qui sont la contrepartie des garanties d'emploi dont ils jouissent ;

— l'institution d'un système permanent d'analyse et d'évaluation les performances des laboratoires français compte tenu des besoins nationaux et des moyens qui leur sont accordés. Cette méthode d'évaluation portera sur les grands organismes publics ou bénéficiant de concours publics et sur les aides à la recherche accordées aux grands secteurs industriels ; dans le même esprit, la réforme des structures et des méthodes de travail de certains organismes, tels que le C.N.R.S., sera entreprise ;

— Le recours à de nouveaux instruments de financement de la recherche visant d'une part à encourager l'attribution de crédits aux programmes de recherche associant *les utilisateurs et, d'autre part*, à faciliter les projets des entreprises hautement innovatrices ;

— L'amélioration des procédures d'aides, permettant un accès plus facile des petites et moyennes industries aux résultats de la recherche. A cet effet, une enquête auprès des entreprises permettant de mieux apprécier leurs besoins, sera menée d'ici la fin de l'année par le ministre de l'industrie et le secrétaire d'Etat à la recherche, afin de rénover le système de soutien technologique au développement des petites et moyennes industries.

Le président de la République a rappelé la directive qu'il avait donnée en 1975 : « La France doit se fixer pour objectif d'atteindre le premier rang des pays de dimensions comparables, pour ce qui est du volume et de la qualité de la recherche. » Il a indiqué que le secrétaire d'Etat à la recherche serait appelé à faire le compte rendu devant le conseil des ministres avant la fin de l'année de l'application effective des décisions qu'il recommande.

(Lire page 13.)

● L'ALCOOTEST

Le garde des sceaux a exposé au conseil les conditions dans lesquelles se sont déroulées au cours du mois d'août les premières opérations de contrôle par l'alcootest, prévues par la récente loi du 12 juillet 1978.

L'opinion publique, sensible aux dangers que présente la conduite en état d'ivresse, a compris la nécessité d'un dispositif de contrôle. Les opérations se sont déroulées très efficacement grâce à la coopération des services de police et de gendarmerie.

En outre le garde des sceaux a précisé que la mise en place des appareils analyseurs d'haleine s'effectuera dès l'année prochaine. Ces appareils, qui devront correspondre à des normes techniques très strictes, permettront d'éviter le recours systématique à la prise de sang en cas de l'alcootest positif.

L'application rigoureuse de la nouvelle loi, complétée par diverses mesures relatives à la réglementation et aux infrastructures routières qui doivent être prochainement décidées, doit permettre d'atteindre l'objectif que s'est fixé le gouvernement de réduire fortement le nombre des accidents mortels sur la route (13 104 morts, 101 907 blessés graves en 1977 ; encore 6 854 tués entre le 1er janvier et le 31 juillet de cette année).

(Lire page 28.)

● LA T.V.A. ET L'EUROPE

Le conseil des ministres a adopté *un projet de loi adaptant la législation* relative à la taxe sur la valeur ajoutée à la sixième directive du Conseil des communautés européennes.

A compter du 1er janvier 1979, les ressources propres de la Communauté doivent être constituées, pour l'essentiel, d'une part du produit de la taxe sur la valeur ajoutée ; l'objet de la sixième directive est de définir de manière uniforme l'assiette de cette taxe dans les différents Etats.

Les modifications apportées à la législation française concernent le champ d'application de la taxe, les exonérations et les règles de territorialité. La taxe sur la valeur ajoutée sera désormais applicable aux opérations réalisées par les professions libérales, sous réserve d'exceptions concernant les professions de santé, les *officiers ministériels* et *les professions judiciaires. L'exonération* dont bénéficient certains organismes de l'Etat, notamment les Monnaies et médailles et l'Imprimerie nationale, sera supprimée. D'autre part, le régime fiscal de la Loterie nationale et du Loto sera aligné sur celui des sociétés de courses.

● L'ASIE DU SUD-EST

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte du voyage qu'il a effectué du 3 au 12 septembre en Asie du Sud-Est, et au cours duquel il a visité successivement la Thaïlande, le Vietnam et l'Indonésie.

Il avait auparavant représenté la France aux obsèques du président Jomo Kenyatta à Nairobi et s'était entretenu à cette occasion avec plusieurs chefs d'Etat et dirigeants africains et effectué une brève escale aux Seychelles, au cours de laquelle il avait été reçu par le président France-Albert René.

Ce voyage dans trois pays de l'Asie du Sud-Est avait une signification propre à chacun des pays visités.

Au Vietnam, il s'agissait de dresser un bilan des relations franco-vietnamiennes dix-huit mois après la visite officielle en France du premier ministre, M. Pham Van Dong. Le ministre a déploré que le contentieux hérité du passé et les difficultés concernant la situation des personnes n'aient pu encore être entièrement liquidés et que les développements de la coopération économique aient connu des retards importants.

Les autorités vietnamiennes, et notamment le premier ministre, M. Pham Van Dong, ont donné au ministre l'assurance que le règlement des principales questions en suspens serait accéléré et que des mesures seraient prises pour concrétiser la volonté du Vietnam de développer ses relations avec la France dans la ligne convenue lors de la visite en France de M. Pham Van Dong.

En Thaïlande et en Indonésie, le ministre a exprimé le soutien de la France à la politique d'indépendance de ces deux pays et aux efforts qu'ils ont en même temps engagés avec certains de leurs voisins pour promouvoir la coopération régionale dans le cadre de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANSEA).

Le ministre, qui était accompagné, tant en Thaïlande qu'en Indonésie, d'une importante délégation de dirigeants de l'industrie et de la banque françaises, a souligné que la France souhaite également renforcer *ses relations économiques* avec ces pays, en apportant une contribution industrielle, technologique et financière adaptée à leurs projets de développement.

Par delà les rapports bilatéraux, la visite de M. de Guiringaud dans le Sud-Est asiatique avait également une signification politique d'ensemble : au moment où réapparaissent dans cette région des tensions dangereuses, la France réaffirme son attachement à la préservation *de la paix et au respect de l'indépendance* de chacun des pays de la zone. Le ministre, qui a été reçu dans chacun des trois pays par les plus hautes autorités de l'Etat et du gouvernement, a pu constater que la position française était partout comprise et approuvée.

ANCIENS COMBATTANTS

● *L'Association française de rencontres internationales d'anciens combattants* (10, rue Pierre-Demours, 75017 Paris) organise, en accord avec les vétérans américains, un voyage à Homestead (Floride, U.S.A.) du 7 au 14 novembre (à l'occasion du soixantième anniversaire de l'armistice de 1918). Renseignements à l'AFRIAC, tél. 766-38-75.

● *L'Union nationale des poilus d'Orient* et anciens combattants des T.O.E. et d'A.F.N. tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 24 septembre, à l'amphithéâtre Louis, à l'Ecole militaire, 1, place Joffre, Paris (7e), sous le haut patronage des ministres des affaires étrangères et de la défense et celui de secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Valse de préfets dans le Finistère

De notre correspondant

Quimper. — Entré en fonctions le 1er juin, M. Henri Gevrey n'aura séjourné à la préfecture de Quimper qu'un seul été. Il a été remplacé, au conseil des ministres de mercredi 13 septembre, par M. Pierre Jourdan. Dans le petit monde des élus locaux, cette nouvelle a fait l'effet d'une bombe. Personne ne s'attendait à une telle décision. Certes, le départ à la fin du mois de mai de M. Bourgin, placé hors cadre — le même sort est réservé à M. Gevrey, — avait déjà donné lieu à divers commentaires. Toutefois, la durée de son séjour avait évité que sa disgrâce ne tourne à l'humiliation, même si l'intéressé n'avait que très peu apprécié la mesure dont il était l'objet.

Pour le cas de M. Gevrey, rien n'aura été tenté pour sauver les apparences. *Il part sans avoir eu* le temps de se faire connaître.

Pourquoi ces limogeages ?

Il semble qu'ils soient, tous deux, la conséquence indirecte de la marée noire provoquée par le naufrage, le 16 mars, de l'*Amoco-Cadiz*. Chacun se rappelle que le 18 mars M. Barre, venu se rendre compte de l'étendue des dégâts, avait eu droit, à Landéda, à une réception imprévue. Bousculé, houspillé, chahuté, le professeur d'économie en perdit sa légendaire sérénité et son ton doctoral au point d'échanger avec ses interpellateurs quelques répliques qui prouvèrent au moins que le premier ministre a du caractère.

Cette mésaventure, selon certains, l'échec du gendre de M. Christian Bonnet (1), ministre de l'intérieur, aux élections législatives dans le Finistère-Nord et « un certain laxisme » constaté immédiatement après l'échouement de l'*Amoco-Cadiz*, selon d'autres, auraient persuadé les pouvoirs publics qu'il fallait un autre homme à la tête du département.

M. Bourgin ne tomba d'ailleurs pas seul puisque le commissaire des renseignements généraux de Brest, M. Piriou, fut invité à aller exercer sa perspicacité dans une ville plus paisible. Très exactement à Guéret.

Quant à M. Gevrey, l'Elysée ne lui a pas pardonné la « capture » — toujours à Landéda — de l'hélicoptère présidentiel par des éleveurs porcins protestant contre la détérioration de leurs revenus lors du voyage impromptu de M. Giscard d'Estaing à Portsall, le 3 août.

Cet exploit des syndicalistes finistériens obligera peut-être M. Echelard, ancien inspecteur des renseignements généraux de Quimper, à ajouter un jour un chapitre à son livre, *les 400 Coups des pays bretons*, paru récemment, et qui remporte un beau succès dans les milieux agricoles.

Pour l'heure, si les rieurs soulignent que la pittoresque petite commune de Landéda est désormais entrée dans l'histoire, les élus, en général, ne cachent pas, en privé, leur désapprobation.

La plupart jugent la « sanction » qui frappe M. Gevrey sévère, voire injuste. « *C'est un comportement puéril, et le pouvoir central*, entend-on, *ne se grandit pas en agissant de la sorte.* »

JEAN LE NAOUR.

(1) Il s'agit de M. de Pénanster, qui s'était présenté dans la 5e circonscription (Landivisiau) sous l'étiquette U.D.F.-P.R. C'est M. Miossec (R.P.R.) qui avait été élu.

POLITIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Comment les inquiétudes économiques pourront-elles se traduire par un bulletin de vote ?

De notre envoyée spéciale

Nancy. — Une agriculture en régression, une industrie menacée, un secteur tertiaire stagnant caractérisent l'actuelle situation économique de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle, où le premier tour de l'élection législative partielle organisée à la suite de l'annulation du scrutin de mars dernier, a lieu dimanche 17 septembre. Rien d'étonnant que dans un tel climat, le thème de l'emploi domine la campagne électorale qu'animent — avec plus ou moins d'ardeur — dix candidats parmi lesquels sept s'affrontaient déjà il y a six mois.

L'Union des gaullistes de progrès, la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (maoïste) qui, à eux trois, avaient dépassé de peu, au premier tour de mars, la barre des 2 % des suffrages exprimés, n'ont pas désigné de représentants. Si Lutte ouvrière a investi Mlle Christiane Nimsgern au lieu de Mlle Michèle Lanchon, et si M. Joël Dupuy a préféré cette fois défendre les couleurs du Parti des forces nouvelles plutôt que — comme en mars — celles de l'Union des Français de bon sens (l'U.F.B.S. avait dans un premier temps soutenu M. Jean-Paul Petit, lequel s'est finalement retiré au profit de M. Huriet), les autres formations politiques ont renouvelé leur confiance à leurs candidats du printemps. Seuls, deux sont nouveaux dans la composition : M. Alain Jeunet et, moins néophyte en matière de campagne électorale que ce dernier, puisque conseiller municipal de Nancy, M. Christian Parra.

Dessinateur publicitaire de vingt-six ans, M. Jeunet, qui a créé en juin l'ADER (Association pour la défense de l'expression régionale), est soutenu par S.O.S.-Environnement et le CLAR (comité de liaison d'action régionale). Son principal souci : obtenir la légalisation des radios libres, sans pour autant remettre en cause le monopole. Avec son suppléant, M. Jean-Michel Vergin, artisan commerçant en électroménager, ils font fonctionner depuis le 1er mai Radio-Mirabelle. Systématiquement brouillées, les émissions sont interrompues depuis la saisie du matériel, qui a suivi l'audition de M. Vergin, par la police, le lundi 4 septembre. Bien qu'ils avouent leur sympathie pour la gauche, MM. Jeunet et Vergin n'ont pas l'intention de se désister au second tour.

L'entrée en lice de M. Parra est symptomatique des difficultés que le R.P.R. rencontre dans cette Lorraine qui a fait preuve d'une si traditionnelle fidélité au gaullisme, et plus particulièrement dans cette circonscription représentée par Me Roger Souchal de 1958 à 1967, date à laquelle il s'est effacé devant M. Christian Fouchet pour de nouveau retrouver son siège en 1968. C'est M. Souchal qui — involontairement — devait provoquer la rupture de ce fief avec le gaullisme : sa démission, en 1970, permit, en effet, à l'occasion d'un scrutin partiel, l'élection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Après un nouvel insuccès en 1973, M. Souchal a préféré, en mars dernier, aller se battre, et se faire battre, dans les Vosges. Ce retrait ne signifiait pas pour autant que le R.P.R. laissait le champ libre à celui que M. Chirac appelait « le turlupin ». Raison tactique et opportunité se conjugant avec l'absence d'une forte personnalité susceptible d'inquiéter le président du parti radical, le mouvement gaulliste a préféré soutenir la candidature du vice-président du parti républicain, M. Claude Huriet, aussitôt désavoué par le P.R.

La preuve ayant été faite en 1970 puis en 1973 que les électeurs strictement gaullistes étaient minoritaires dans la fraction de l'électorat qui ne vote pas à gauche, le R.P.R. pouvait espérer que M. Huriet bénéficierait d'un appoint de voix modérées suffisant pour devancer au premier tour M. Servan-Schreiber. Il s'en est fallu de 2 052 voix (sur 63 720 suffrages exprimés) pour que ce calcul se révèle exact, le 12 mars dernier. Peut-il l'être le 17 septembre ? Certains au R.P.R. en ont douté suffisamment pour que le 10 juillet une réunion du comité directeur de la fédération départementale conclue sur la nécessité de présenter un candidat propre au mouvement. En désaccord avec cette perspective, Me Bernard Guy, maire de Pont-à-Mousson, donnait sa démission de président de la fédération. Dix jours plus tard, le comité directeur acceptait de soutenir M. Huriet. Pour M. Parra, cette décision, prise « sur ordre de Paris », n'était pas acceptable, d'autant que, rappelle-t-il, M. Jacques Chirac, lors de sa venue à Nancy, le 25 juin, déclarait : « Je considère que la Meurthe-et-Moselle est pour notre mouvement une terre de mission, et qu'il assurera ici ses responsabilités pour être à nouveau implanté avec ses propres parlementaires. » Exclu définitivement du R.P.R., M. Parra reprend une citation de Montherlant : « Vive qui m'abandonne, il me rend à moi-même ! » Ce cadre commercial de trente et un ans, actuellement sans emploi, se défend de faire le jeu de M. Servan-Schreiber : « En politique, on ne joue pas, on défend les idées auxquelles on croit », affirme-t-il dans son journal électoral.

La bataille des affiches

Il n'empêche que les affiches de M. Parra sont curieusement épargnées par les bleus bandeaux frappés d'un blanc « Allez Jean-Jacques ! ». En comparaison, l'effigie de M. Huriet fait l'objet d'une particulière vigilance de la part des colleurs de M. Servan-Schreiber. De ce dernier, M. Huriet pense qu'il est « étonnant ». L'adjectif choisi est manifestement plus modéré que les sentiments qu'inspire à l'électorat de M. Huriet, le comportement de « l'autre candidat de la majorité ». La sympathie des milieux bourgeois nancéiens qui, encore sous le choc de la campagne « à l'américaine » menée par J.-J. S.-S. en 1970, ne lui pardonnent pas de ne pas s'être intégré à leurs cercles, est acquise à ce professeur de médecine dont la popularité est certaine dans le canton de Nancy-nord qu'il représente à l'assemblée départementale depuis 1973. Enfin, l'appartenance au R.P.R. et le mandat de conseiller municipal de Pont-à-Mousson de son suppléant sont de nature à élargir son audience.

Investi par le Centre national des indépendants et paysans dont le président, M. Bertrand Motte, est venu le soutenir, vendredi 8 septembre, appuyé par M. Souchal, M. Huriet se refuse à confirmer l'impression selon laquelle l'aide que lui fournit le R.P.R. est un peu fraîche. De son côté, le nouveau président de la fédération départementale du R.P.R., M. Gossot, maire de Toul, parle de « soutien sans ambiguïté ». Un leader d'envergure nationale viendra-t-il parrainer M. Huriet ? M. Gossot se contente d'un « vous verrez bien ! Il y aura des initiatives ». Les seules personnalités annoncées sont M. Philippe Dechartre, secrétaire général adjoint, délégué à la participation, et Mme Jacqueline Crépy, déléguée nationale chargée des personnes âgées et des handicapés.

La prudence du R.P.R. s'expliquerait-elle par l'incertitude qui pèse sur l'issue d'une autre élection partielle, qui aura lieu avec une semaine de décalage, à Paris où M. de La Malène, R.P.R., fidèle de M. Chirac, pourrait bien pâtir d'un éventuel échec de J.-J. S.-S.?

S'estimant seul capable de garder le siège à la majorité, M. Huriet fait montre d'une grande réserve sur ce que serait son attitude au second tour s'il était devancé au premier : « Je ne suis pas propriétaire de mes voix », dit-il. Réélu vice-président du P.R. en juin dernier, il est considéré par les instances nationales comme « s'étant placé de lui-même » en dehors du parti. L'exclusion aurait pu provoquer une crise sérieuse au sein de la fédération départementale du P.R. ; certains n'ont pas oublié que l'actuel président de la République était venu, il y a huit ans, soutenir un gaulliste, M. Souchal, contre M. Servan-Schreiber.

Aujourd'hui, M. Valéry Giscard d'Estaing figure sur les affiches du député invalidé, avec comme slogan : « Plus vous voterez pour nous, plus nous pourrons lutter pour vous. » Texte et image ont provoqué une vive réaction du C.N.I.P. M. Servan-Schreiber relève : « Tout le monde parle de cette affiche ; le président de la République, que je connais depuis trente-trois ans, est donc au courant. S'il n'était pas d'accord, en vingt minutes, il l'aurait fait savoir. Le seul commentaire qu'il ait fait : cette affiche est parfaite. »

Reste qu'une affiche n'est qu'un élément dans une campagne électorale. Celle que mène J.-J. S.-S. est considérée, même par ses adversaires, comme particulièrement habile. Parti vite et fort, le président du parti radical redouble d'activité ; ses partisans aussi. Ainsi sont organisées des réunions publiques, mais aussi des réunions privées, souvent animées par la femme du candidat, au cours desquelles est projeté pendant six minutes un montage de diapositives qui se conclut sur ces mots :

« Souvent critique du gouvernement, mais soutien sans défaillance du président Giscard d'Estaing, qu'il connaît bien et depuis longtemps, Jean-Jacques Servan-Schreiber doit avoir grâce à vous les moyens de poursuivre son action pour le renouveau de la Lorraine-Sud, pour n'admettre aucune hésitation, aucune remise en cause. Ces moyens, c'est vous qui pouvez, maintenant, les lui donner. C'est vous par un vote massif. »

« Un crime public »

Apparu souvent comme un homme seul en politique, J.-J S.-S. s'efforce de se présenter comme l'un des maillons — indispensable — d'une équipe. Equipe locale d'abord qu'il est censé former avec ses collègues parlementaires : MM. Richard Pouille, sénateur, René Haby, Marcel Bigeard, André Rossinot et Claude Coulais (maire de Nancy), tous quatre députés. Equipe nationale ensuite avec notamment la venue de plusieurs jeunes députés U.D.F. et de M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités. En revanche, aucun ministre ou secrétaire d'Etat ne se déplacera (exceptée Mme Monique Pelletier, qui a participé à une réunion publique, le 3 septembre, consacrée à l'emploi des femmes) ; M. Servan-Schreiber ne veut ni lier le gouvernement à une élection partielle ni se lier à un gouvernement dont l'action ne lui inspire guère d'enthousiasme. S'il est un domaine où la politique de M. Barre ne le convainc pas, c'est bien celui du chômage des jeunes : « Un crime public », selon lui. Les contrats emploi-formation ? « de la foutaise ! ». Il considère que « sur le papier », il est battu, en raison de l'aggravation du chômage depuis six mois. Il n'empêche qu'un sondage réalisé par la SOFRES, entre les 31 août et 4 septembre, sur un échantillon de cinq cents personnes et publié par l'Est républicain du 9 septembre, le place en tête avec 30 % des intentions de vote, contre 28 % à M. Tondon (P.S.), 20 % à M. Huriet, 16 % à M. Favaro, 3 % à Mlle Nimsgern, 1 % à M. Begorre (P.S.U.), et 1 % à M. Parra (25 % des personnes interrogées n'ayant pas d'opinion).

De ses adversaires, M. Servan-Schreiber n'en retient qu'un : M. Yvon Tondon, auquel il a proposé un débat public. « S'il refuse, a-t-il expliqué au cours d'une réunion publique à Laxou, je serai scandalisé qu'il fasse parler à sa place des leaders de son parti qui ne connaissent rien à la Lorraine. Que M. Tondon accepte s'il est un démocrate et s'il veut être député. » La proposition a été repoussée par les socialistes qui y voyaient un piège. Leur candidat, en effet, n'est pas un « débateur » et il n'aurait peut-être pas tiré avantage d'un face-à-face avec son adversaire. Ses « atouts » sont autres. Dans la rue Saint-Jean, l'artère commerçante de Nancy, on ne voit guère plus de ressemblances entre les deux candidats qu'entre le jour et la nuit.

Un P.S. rajeuni

Modeste, presque gêné quand il s'agit de se montrer, « Von-Von », comme on le surnomme affectueusement, touche son auditoire. Les mots qu'il emploie, les phrases qu'il prononce sont ceux du militant syndical qu'il est. Cet ouvrier métallurgiste de cinquante-six ans a ce qu'on appelle le contact facile. Elu conseiller général aux dépens de M. Jeanclaude, ancien suppléant de M. Servan-Schreiber, conseiller municipal de Pont-à-Mousson il appartient au « courant un » du P.S., alors que la fédération départementale est en majorité CERES. M. Mitterrand est venu le soutenir (le Monde du 8 septembre) comme l'ont fait ou le feront MM. Edgar Pisani, Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement. Le P.S. est, ici, un parti jeune : moins d'un adhérent sur dix a milité à la S.F.I.O. Son secrétaire fédéral, M. Daniel Groscolas, conseiller général, relève que le P.S., devenu électoralement le premier parti du département, ne compte pas un seul parlementaire.

Devancé en mars dernier, pour la première fois depuis 1962, dans cette circonscription par le P.S., le P.C. a de nouveau fait confiance à son secrétaire fédéral, membre du comité central, M. Roland Favaro, qui fait équipe avec M. Michel Antoine, conseiller général, maire de Frouard, lui-même candidat en 1967, en 1970 et 1973. Pour M. Favaro, la compétition ne doit pas se réduire à un duel « Tondon-Servan-Schreiber », aussi a-t-il accepté le débat avec J.-J. S.-S. que M. Tondon avait refusé. Les résultats de l'élection du Pas-de-Calais, où le candidat communiste a enregistré un recul de plus de sept points, ont sonné l'alerte parmi les dirigeants locaux du P.C. Dans un premier temps, seule la participation de Mme Goutmann et de M. Ralite, tous deux députés de la Seine-Saint-Denis, était prévue. Aujourd'hui, les visites de MM. Claude Poperen, Guy Hermier et Charles Fiterman sont confirmées. Ces efforts redoublés n'étaient pas inutiles au moment où la rumeur courait d'un retrait de M. Favaro. Ce dernier mène une campagne active à la sortie des usines de la circonscription.

Pour le représentant du P.F.N., comme pour celui du P.S.U. (M. Henri Begorre, conseiller municipal de Maxéville que M. Michel Mousel est venu épauler, lundi 11 septembre, ou celles de Lutte ouvrière (en faveur de qui Mlle Arlette Laguiller a tenu un meeting, vendredi 8 septembre) et de la NAF, il s'agit de profiter de la tribune qu'offre cette élection partielle, pour faire connaître ses idées. Ainsi, M. Begorre parcourt les routes de la circonscription pour expliquer « la nécessité de relancer à la base l'union de la gauche ». Ainsi Mme Denise Regis-Judicis, élue conseillère municipale en mars 1977 sur la liste d'union de la gauche à Epinal, répond inlassablement à la question : « Pourquoi un roi ? ». Dénonçant les moyens financiers du député invalidé, elle assure : « Battre M. Servan-Schreiber, ce n'est pas, pour les royalistes de Lorraine, un règlement de comptes, mais une question de dignité. » Ainsi, Mlle Nimsgern (L. O.) souhaite que « les travailleurs montrent qu'ils ne veulent plus de J.-J. S.-S. » et « fassent savoir au gouvernement qu'il n'a pas seulement affaire à des dirigeants politiques de gauche qui temporisent, mais à des travailleurs prêts à se battre ». Ainsi, M. Dupuy plaide l' « union de la droite » autour de la plate-forme du P.F.N.

Les préoccupations des autres challengers sont plus marquées par les questions locales au premier rang desquelles se place la suspension du montage de l'aciérie de Neuves-Maisons. La décision définitive doit être annoncée à la mi-octobre. Sera-t-elle, comme on le murmure, anticipée ? Les maîtres de forges introduiraient, alors, un élément déterminant dans le choix de l'électeur, qu'ils soient agriculteurs à Nomeny, cadres à Pont-à-Mousson, commerçants à Nancy, ou ouvriers à Pompey.

ANNE CHAUSSEBOURG.

L'ÉLECTION PARTIELLE DE PARIS

M. Marchais dénonce « une campagne anticommuniste sans précédent »

M. Georges Marchais a présidé mercredi soir 13 septembre, dans le quatorzième arrondissement de Paris, un meeting de soutien à Mme Rolande Perlican, sénateur de Paris, qui sera le 24 septembre candidate du P.C. dans la seizième circonscription. A cette occasion, le secrétaire général du parti communiste a notamment déclaré : « Nous assistons à une campagne anticommuniste sans précédent. Il n'est pas un jour, dans chaque journal de la presse écrite, sur chaque station de radio, sur chaque chaîne de télévision, chacun sur son registre et pour son public, sans que l'on attaque notre parti. Pas un jour sans qu'un dirigeant de chaque formation politique ajoute sa pierre à l'entreprise générale visant à l'affaiblissement de ce parti. »

M. Marchais a ensuite énuméré les cinq raisons qui, selon lui, permettent d'expliquer cette campagne anticommuniste : le P.C. est « le parti de la classe ouvrière », celui de « l'indépendance et de la souveraineté de la France », celui « qui met la démocratie au centre de son combat et qui agit pour la faire avancer », celui qui « mène le combat pour les transformations profondes de la société », enfin celui « qui agit pour l'union, pour le rassemblement de tous ceux qui aspirent à réformer la société ».

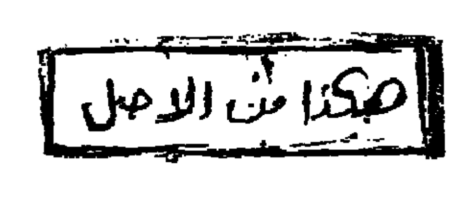
A cet égard, M. Marchais a indiqué que le scrutin du 24 septembre « constituera une occasion à ne pas négliger d'intervenir dans la lutte pour reconstruire l'union de la gauche ». Il a ajouté : « En accordant votre suffrage à Rolande Perlican, vous apporterez votre contribution aux efforts inlassables du parti communiste pour reconstruire l'union de la gauche sur des bases plus claires et plus solides (...). Nous ne voulons pas d'une union que l'on utilise le temps qu'il faut pour se renforcer et que l'on brise lorsque arrive l'échéance. Le 24 septembre, il faut faire échec à la tentative conjointe de tous les partis politiques visant à affaiblir le parti communiste. Il ne faut pas permettre que le pouvoir giscardien et ceux qui veulent enfoncer le parti socialiste dans la voie social-démocrate fassent supporter un tel handicap au mouvement populaire. »

Le secrétaire général du P.C. a conclu son intervention par un appel aux électeurs de gauche pour qu'ils s'interrogent « au moment de passer dans l'isoloir ». Il a indiqué à leur adresse : « Demandez-vous grâce à quel bulletin vous aurez la certitude que votre choix sera bien interprété comme un non au pouvoir. »

De son côté, Mme Perlican, après avoir dénoncé M. Christian de La Malène, candidat du R.P.R., comme l' « homme de la rénovation bulldozer », a notamment affirmé : « Vous ne pouvez pas voter pour la candidate d'un parti socialiste qui dit blanc et qui dit noir, qui marque ses convergences avec les analyses du pouvoir. »

Les responsables de la fédération de Paris ont démenti l'information selon laquelle M. Jean-Marie Beyziat, candidat « écologiste indépendant », est en fait membre du parti communiste.

● M. Yves Benot, que nous avons cité dans le Monde du 12 septembre parmi les nouveaux signataires de la pétition dénonçant des reculs du P.C.F. par rapport à son XXIIe congrès, nous signale qu'il n'est pas « universitaire », mais professeur de l'enseignement secondaire et qu'il n'est pas souvent consulté par la direction du P.C.F. « Je suis un militant de base ni plus ni moins », nous écrit-il.



صكنا من الاصل



Le Monde

société

APRÈS UNE GRAVE AFFAIRE DE MŒURS AU SEIN DE LA FAMILLE

Une commerçante du Gard s'immole par le feu

Une dépêche d'agence de quatre lignes : « Une mère de quatre enfants, Mme J. V..., trente-huit ans, commerçante dans un village près d'Alès, dans le Gard, s'est suicidée par le feu mercredi 13 septembre vers six heures à son domicile. » Un simple fait divers tragique? Notre correspondant de Nîmes nous a précisé que les raisons de cette immolation par le feu, bien que Mme V... n'ait laissé aucune lettre expliquant son acte, pouvaient être facilement trouvées dans les graves et multiples soucis que l'infortunée commerçante voyait s'accumuler devant elle depuis quelques semaines. Le mari a en effet été emprisonné, une enquête ayant été ouverte à son encontre à propos d'une grave affaire de mœurs au sein même de la cellule familiale. Outre les difficultés financières de cette femme, c'est donc l'inceste qui est au cœur de ce drame, c'est-à-dire le tabou suprême, l'interdit considéré par Claude Lévi-Strauss comme l'un des fondements de toute organisation sociale.

En France, le droit pénal, qui ignore les rapports incestueux entre personnes majeures et consentantes, considère seulement l'acte comme une circonstance aggravante en cas de viol ou d'attentat à la pudeur commis sur la personne d'un mineur. Il continue surtout de régner autour de telles affaires une « conspiration du silence » comme c'était le cas pour les viols jusqu'à une date toute récente.

L'inceste ou la conspiration du silence

Une fille âgée de quatorze ans, père de quarante ans, rapports sexuels complets... Douze ans, enceinte de son père de trente-huit ans, épileptique... Dix ans, a eu des rapports sexuels complets avec son père, quarante ans, alcoolique... *Ce sont des cas tristement ordinaires* relevés au fil des rapports de police.

Pourtant l'inceste est difficilement *réductible à une série statistique. « Nous n'avons rien de très précis. On peut approximativement estimer qu'il se constate en France environ trois cents incestes par an soit six par million d'habitants, ce qui est relativement conforme aux pourcentages des autres pays »*, indique M. Robert Amet, auteur d'une thèse sur l'inceste en milieu rural normand (1). Toutefois, un grand nombre d'affaires échappent à la connaissance de la police : les deux tiers à la campagne, plus encore en ville, selon M. Amet.

A Paris, la brigade des mineurs a reçu cent dix plaintes entre 1970 et 1976. *« Il est impossible de dire par combien il faut multiplier ce chiffre pour avoir une idée des incestes réellement commis. Par dix, affirment certains. Comment savoir? »*, constate le commissaire Ernest Lefeuvre, responsable de cette brigade.

C'est que la mise à jour des cas d'inceste est obscurcie par tout un réseau de passions morales ou de menaces physiques qui contraignent au silence les victimes généralement mi-débiles, mi-provoquantes, mi-consentantes. Un *« contrôle social »* informel s'exerce à l'intérieur de la cellule familiale qui reste « sacrée ». Des exemples? Catherine, 18 ans : elle a été violée régulièrement trois à quatre fois par son père, qui l'effrait, avant d'« avouer » à ses sœurs aînées qui l'ont conduite à la gendarmerie. Agnès, dix-sept ans : *elle a rencontré un garçon qui l'a* accompagnée à la police lorsqu'elle lui a dit avoir eu, sous la menace, *depuis plusieurs mois des relations* sexuelles avec son père. Marie, quinze ans : elle vien d'avoir un enfant de son père, et l'enquête révèle que celui-ci prenait toutes ses filles lorsqu'elles atteignaient l'âge de douze ans. Annie, quatorze ans : son institutrice découvre qu'elle est enceinte de son père, mais les autres enseignants du collège refusent de *« remuer la boue »*...

Bref, l'inceste n'est trop souvent révélé qu'à l'occasion d'une autre affaire, grossesse, avortement, problème judiciaire. En milieu urbain, la dénonciation peut venir d'un membre de la famille. A la campagne, s'y ajoutent les voisins et la rumeur publique *« sans visage, qui n'affirme jamais rien mais est bien renseigné »*, note M. Robert Amet. Toutefois, les autorités policières ont constaté que dans les cas où la mère les avertit dès la découverte de l'inceste, elle le regrette fréquemment le lendemain et se rétracte. Si la fille vient d'elle-même, ont encore relevé les autorités, la mère est souvent furieuse et l'accuse alors de mensonge. *« Il faut tenter sans cesse de dépister les fausses rétractations aussi bien que les dénonciations avec conditionnement des enfants, pour régler des affaires de famille »*, explique-t-on à la brigade des mineurs.

Autre facteur qui peut conduire à la dissimulation d'un inceste : la réserve des travailleurs sociaux. *« Les affaires sont étouffées par les assistantes sociales pour que la famille — souvent d'une condition sociale précaire — puisse garder ses droits aux allocations versées aux familles nombreuses »*, explique avec sévérité un avocat Mᵉ Colette de Marguerye. Les travailleurs sociaux font valoir, de leur côté, leur *désir de protéger la cellule familiale* dont *« l'éclatement, après arrestation du père, est préjudiciable à tous les enfants »*.

CIRCONSTANCE AGGRAVANTE

Le code pénal considère seulement l'inceste comme une circonstance aggravante en cas de viol ou d'attentat à la pudeur commis sur la personne d'un mineur. L'article 333 stipule notamment : « Si les coupables sont les ascendants de la personne sur laquelle a été commis l'attentat (...), la peine sera celle de la réclusion criminelle à temps de dix à vingt ans dans le cas prévu par le paragraphe premier de l'article 331 [attentat à la pudeur] et de la réclusion criminelle à perpétuité dans les cas prévus par l'article précédent [viol]. »

Aggravé par l'alcoolisme

Après les raisons de dissimulation de l'inceste, l'unanimité se fait encore *sur les facteurs socio-culturels* qui favorisent le passage à l'acte : des conditions matérielles et de logement *difficiles*, la *médiocrité* intellectuelle, l'absence de la mère, malade ou divorcée, dont la fille aînée prend alors la place près du père. *« Tout cela est aggravé par l'alcoolisme que l'on retrouve dans 75 % des cas »*, précise le commissaire Lefeuvre.

Le portrait-robot du père est plus *nuancé : tantôt il est un personnage* faible, dominé par sa femme et cherchant à affirmer son autorité et à *se venger sur sa fille* ; tantôt il est un être autoritaire, violent, tyrannique envers toute la famille. Dans la majorité des cas, les auteurs d'incestes sont âgés de trente-cinq à quarante-trois ans.

Quant à la mère, elle est le plus souvent complice, pour de multiples raisons : elle est terrifiée par son *mari ou bien elle a subi de trop* nombreuses grossesses non désirées, et elle se sent presque soulagée *d'être délaissée au profit de sa fille* ou bien encore elle souhaite préserver la famille du scandale.

Frigidité ou prostitution

Les victimes, elles, sont âgées, dans la plupart des cas, de treize à seize ans. Dans sa thèse, M. Robert Amet *estime qu'en milieu rural « Il y a rarement une véritable contrainte physique. Les victimes sont peu traumatisées. »* En revanche, il semble que l'inceste cause un grave traumatisme en milieu urbain : frigidité ou prostitution, selon la brigade des mineurs. *« Une prostituée sur quatre a été violée dès l'enfance, le plus souvent par son père »*, écrit Benoîte Groult dans sa préface au livre *la Dérobade* (2). Dans cette œuvre autobiographique, Jeanne Cordelier, ancienne prostituée, raconte : *« Je déteste mon sexe, je l'ai découvert trop tôt ou trop tard, ou, plutôt, celui qui me servait de grand-père l'a découvert pour moi en m'écartant avec ses ongles noirs de terre. J'avais quatre ans, la première fois que j'ai eu du sang entre les cuisses. »*

Les enquêteurs relèvent couramment que le père avoue facilement être l'auteur d'un inceste et n'a généralement pas conscience du caractère délictueux et traumatisant de l'acte commis. Parfois la famille rend même responsable la victime de ses difficultés, ou elle l'accuse *d'« avoir envoyé le père en prison »*.

« L'inceste est une situation de cassure, constate le commissaire Lefeuvre. *On ne peut pas le gommer. Je crois que les affaires d'inceste doivent être poursuivies en particulier pour assurer la protection des autres enfants, mais il faudrait trouver une autre solution que le type de répression actuel pour éviter cette cassure du milieu familial. Je ne crois pas ceux qui parlent de la provocation des filles. Il y a toujours une violence. De surcroît, l'inceste ne me semble pas être en régression. Or je ne perçois pas de prise de conscience des victimes qui, comme pour le viol, provoquerait une recrudescence de la dénonciation. »*

Mᵉ Colette de Margueyre fait les mêmes constatations : *« Les femmes commencent à peine à bouger et l'inceste est un phénomène tellement enfoui que la mobilisation se fera seulement quand les femmes bougeront vraiment massivement. »* Reste à savoir si ce drame du Gard, sera le détonateur de cette prise de conscience.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) « L'inceste en milieu rural normand ». Thèse de doctorat, université Paris-II, 1973.

(2) Jeanne Cordelier, *la Dérobade*. Hachette, 1976.

POLICE

● *Le Syndicat national autonome des policiers en civil* (S.N.A.P.C.), a relevé, le mercredi 13 septembre, « *avec une certaine surprise la nomination de M. Philippe Sauzay, chef du cabinet du président de la République, en qualité de préfet de la Sarthe, au lendemain même de l'audience accordée à l'intersyndicale de la police nationale dont il avait assumé la réception* ».

» *Sans mettre en cause la responsabilité de son interlocuteur* », a déclaré le S.N.A.P.C. dans un communiqué, les syndicats « *s'interrogent sur le sérieux d'une démarche proposée par le chef de l'Etat à un de ses collaborateurs appelé immédiatement à d'autres fonctions* ». Le S.N.A.P.C. réitère, en conclusion, sa « *demande de rencontre personnelle avec le président de la République* ».

LA RESPONSABILITÉ DE L'AÉROPORT DE PARIS EN MATIÈRE DE PARKING

Le tribunal d'instance du quatorzième arrondissement a condamné le 6 septembre l'Aéroport de Paris à verser 9 500 francs de dommages et intérêts à M. Peyron, propriétaire d'une automobile dont les quatre roues avaient été subtilisées et un déflecteur endommagé alors que ce véhicule était garé dans un parking de l'aéroport d'Orly.

Les services juridiques de l'Aéroport de Paris contestent le bien-fondé de ce jugement (contre lequel ils ont décidé, mardi 12 septembre, de faire appel) en ce qu'il assimile *l'Aéroport de Paris à un garagiste* professionnel auquel on confie en dépôt un véhicule et parce qu'il confondrait le simple usage d'installations avec un gardiennage.

Le jugement précise cependant que l'Aéroport de Paris ne pouvait dégager sa responsabilité et que les avertissements écrits prodigués à ce sujet sont nuls dès lors que l'automobiliste « n'avait pas d'autres possibilités (...) que de laisser son véhicule pendant le temps de son voyage, sur l'un des parcs de stationnement dont l'Aéroport de Paris détient l'exclusivité, aucun emplacement libre et gratuit (...) n'étant laissé à la disposition des voyageurs de l'aéroport ».

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VESOUL

Un magistrat est-il un candidat comme les autres?

De notre correspondant

Vesoul. — Rares sont les magistrats à intenter des poursuites en diffamation. Aux noms de MM. Louis Zollinger et André Braunschweig, il faut maintenant ajouter celui de M. Jean-Pierre Michel, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice. Les juges du tribunal correctionnel de Lure ont consacré, mercredi 13 septembre, la totalité de leur audience hebdomadaire à la question de savoir si *l'honneur* de ce magistrat désigné par le parti socialiste, à Héricourt, pour la dernière campagne législative, avait été atteint par un article anonyme du journal électoral de M. Jean-Jacques Beucler (U.D.F.-C.D.S.), *alors* secrétaire d'Etat aux anciens combattants, et réélu le 19 mars député de la deuxième circonscription de Haute-Saône avec 2 345 voix d'avance sur M. Michel (P.S.-CERES). Mais dans quelle mesure l'ancien juge d'Evry-Corbeil, aujourd'hui magistrat du parquet à la sous-direction de la législation criminelle à la chancellerie, peut-il s'estimer diffamé à ce titre, alors qu'il fut aussi, de 1968 à 1972, secrétaire adjoint, puis secrétaire général du Syndicat de la magistrature?

Intitulé « Que savons nous du candidat socialiste J.-P. Michel? » l'article incriminé du numéro de mars 1978 de *l'Avenir haut-saônois*, dont le directeur de publication est M. Jean-Marie Sauvage, l'attaché parlementaire de M. Beucler, regroupait plusieurs extraits d'une interview des dirigeants du Syndicat de la magistrature publié en septembre 1973 par *Frontière*, la revue du CERES : *« Le juge n'est pas neutre (...), dépourvu de tout engagement. Sa décision (...) est un acte politique (...). Nous entendons (...) que le débat politique entre directement dans les prétoires. »* Et suivait ce commentaire, à l'adresse des électeurs. *« En clair, cela signifie que vous seriez jugés par Michel selon que vous détiendriez ou pas la carte du bon parti. »*

De quel « juge » s'agirait-il? Sommé de s'expliquer par le tribunal, M. Sauvage évoquera simplement le sens le plus large, de jugement de valeur. M. Michel, lui, n'entend pas être dupe, qui estime cependant que le procès dépasse largement sa personne : *« De telles allégations bafouent la démocratie et s'apparentent à une chasse aux sorcières. Je dénonce toutes les justices partiales à l'Est comme à l'Ouest. »*

La « reconnaissance » de M. Arpaillange

Et le plaignant de citer ses témoins. M. Pierre Arpaillange, conseiller à la Cour de cassation, qui fut son patron comme directeur des affaires criminelles pendant quatre ans : *« Je n'ai eu qu'à me louer de M. Michel que j'avais choisi en tant que major de sa promotion. »* Le bâtonnier Vaslot, d'Evry-Corbeil : *« Accuser M. Michel de partialité politique est choquant, surprenant et pour tout dire saugrenu. »* Deux lettres de Mᵉ Hudon, de Savigny-sur-Orge, et de M. Capdevieille, président du tribunal d'Evry, compléteront ce concert d'éloges.

Puis c'est la déposition de notre confrère Philippe Boucher, dont les comptes rendus sur le Syndicat de la magistrature avaient été précisément rapportés par... la défense pour prouver le bien-fondé de la diffamation. L'éditorialiste du *Monde*, après avoir relu tous ses articles sur les congrès, indique : *« Le reproche fait à J.-P. Michel est sans objet. »*

« Alors, dira au nom de la partie civile Mᵉ Jean-Paul Lévy, avocat au barreau de Paris, *l'équilibre entre les candidats Beucler et Michel a été brisé à la veille du second tour par une tromperie et une manipulation de textes sans aucun droit de réponse. »* Après tout, qu'y a-t-il de plus diffamatoire pour un magistrat que de se voir accuser de partialité?

Son confrère parisien ayantt tenté d'administrer la preuve des faits diffamatoires, il appartenait à Mᵉ Philippe Perrin, jeune avocat de Vesoul, de montrer que la diffamation avait été commise en connaissance de cause, compte tenu de la notoriété des actions du syndicat de M. Michel contre les injustices.

En déclarant *« vouloir éviter de suivre les parties sur le terrain qu'elles ont choisi »*, parce qu'il n'est *« ni du Syndicat de la magistrature ni du parti de M. Beucler »*, le substitut de Lure, M. Coste, n'hésite pas à répondre à l'interrogation fondamentale du juge Lévy qui préside le débat : *« Si c'est l'homme politique qui est visé, la personnalité du magistrat est parfaitement déterminable. »*

« Non, rétorque Mᵉ Johannès Ambre pour la défense, *les qualités professionnelles de M. Michel n'ont jamais été mises en cause. On assiste seulement aux prémisses de la prochaine campagne électorale d'un candidat valeureux mais qui a échoué. »*

Quant au fond, selon l'avocat du barreau lyonnais, *« un homme politique comme M. Sauvage a le droit, le devoir même, d'attirer l'attention des électeurs sur les opinions d'un nouveau venu tel M. Michel, le doctrinaire d'un syndicat de la justice (...), et c'est informer l'électeur que d'écrire finalement : méfiez-vous de cet homme qui risque de légiférer demain! »*

Et l'en entendra parler d'animateur politique d'une formation politisée, de prévarication, d'incident de procédure, du procès du Syndicat de la magistrature contre M. Jean Foyer, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale. Et, une fois, des paysans de Haute-Saône. Et puis, toujours de Mᵉ Ambre : *« Quand le corps électoral a tranché, tout est dit. »*

La partie civile demande, outre la condamnation pénale, le franc symbolique, la publication du jugement dans cinq quotidiens et *dans l'Avenir haut-saônois*.

Jugement le 11 octobre.

ANDRÉ MOISSÉ.

MÉDECINE

En raison des inondations

VACCINATIONS MASSIVES CONTRE LE CHOLÉRA EN INDE

New-Delhi (Reuter, U.P.I.). — Les autorités indiennes ont ordonné que soit entreprise une campagne massive de vaccinations contre le choléra. Des épidémies de choléra et de gastro-entérite ont déjà été signalées dans les régions inondées.

De nombreux cas, certains ou suspects, ont été diagnostiqués, notamment dans les régions de Bénarès et d'Allahabad, ainsi qu'au Bengale occidental. Cet Etat devrait recevoir très prochainement un million de doses de vaccin et quatre équipes médicales vont y être envoyées. Les *vaccinations anticholériques* et antityphoïdiques ont déjà commencé autour de Delhi, où la crue de la rivière Yamuna a sensiblement baissé.

Le Gange et ses affluents ne seraient pas les seuls cours d'eau indiens en crue. La radio indienne aurait évoqué, le 12 septembre, pour la première fois, des inondations dans l'Etat de Maharashtra situé à quelque 1 000 kilomètres au sud de Delhi : une trentaine de personnes auraient été noyées.

● RECTIFICATIF. — Dans nos éditions du 5 septembre, nous avons indiqué que la réimplantation d'une jambe sectionnée avait été réalisée au C.H.U. de Caen, dans le service du professeur Courtier. *Il s'agissait en fait du* docteur Courtière ,assistant-chef de clinique dans ce même C.H.U.

Une initiative de Mme Pasquier

DE NOUVEAUX MÉTIERS POUR LES FEMMES

Des instructions viennent d'être adressées par Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat à l'emploi féminin, aux directions régionales et départementales du ministère du travail pour mettre en place des programmes de formation pour les femmes. A cette fin, le secrétariat d'Etat ouvre une dotation de 3 millions de francs. *L'opération « ouverture de* nouveaux métiers pour les femmes » tiendra compte des expériences de temps partiel et du problème des équivalences. Selon Mme Pasquier, *« tous les métiers sont accessibles aux femmes. Il s'agit d'inciter ces dernières, mais il faut aussi que les employeurs jettent un regard nouveau sur ces métiers »*.

Un programme de formation en dépannage électro-ménager est déjà en préparation à Saint-Etienne. Un autre, dans la région parisienne, formera les femmes au métier de cariste (conducteur d'engins de manutention). *« Du fait de la mécanisation, de nombreux métiers deviennent accessibles aux femmes,* a indiqué Mme Pasquier. *C'est la première fois que l'Etat conduit une action volontariste dans le domaine de la diversification des emplois féminins. »*

FAITS ET JUGEMENTS

Faux billets de 100 francs à Marseille.

Deux jeunes gens porteurs de 100 000 francs en faux billets de 100 francs ont été appréhendés, mardi 12 septembre, à leur descente du train en gare Saint-Charles, à Marseille, par les policiers de la sûreté urbaine. Il s'agit de MM. Patrick Bolis, vingt-sept ans, et Francis Kontoudenas, vingt-cinq ans, dans les bagages desquels la police a également retrouvé de nombreux chéquiers volés.

Les policiers avaient été alertés par le contrôleur du rapide, intrigué par l'attitude des deux hommes. Ces derniers étaient porteurs de cartes d'identité falsifiées. MM. Bolis et Kontoudenas n'ont fait aucune difficulté pour reconnaître les faits concernant les vols de chèques, mais ont, en revanche, donné plusieurs versions, toutes aussi invraisemblables les unes que les autres, au sujet des faux billets en leur possession. Les policiers sont toutefois persuadés qu'ils n'ont pas affaire à des faux-monnayeurs professionnels. Bolis et Kontoudenas auraient acheté ces faux billets au cours d'un voyage à Paris à des spécialistes afin de les écouler à leur profit à Marseille. — *(Corresp.)*

Enlèvement ou canular?

La disparition du gérant d'un garage de Roubaix (Nord), M. Bruno Lecocq, trente ans, mobilise, depuis le mardi 12 septembre, les services de police de Lille et de Roubaix. M. Bruno Lecocq a quitté, mardi 12 septembre, son bureau pour aller déposer la recette de la veille au siège de la société France-Auto, propriétaire de l'établissement qu'il exploite. Personne ne l'a revu depuis, sa femme évoquant même la possibilité d'un canular, mais le quotidien *Nord-Eclair* a reçu plusieurs appels téléphoniques réclamant la libération de deux prisonniers de Loos (prison de la *banlieue de Lille*) et une rançon de 100 000 francs, ainsi que la carte d'identité de M. Lecocq, dans un pli posté à Paris.

● *Deux morts dans un accident du travail.* — Deux ouvriers couvreurs, MM. Ercole Mazzochi, âgé de cinquante et un ans, et Maurice Francoual, cinquante-cinq ans, ont trouvé la mort, mardi soir 12 septembre, victimes de l'effondrement d'un échafaudage, installé au deuxième étage d'un hôtel particulier, 9, rue François-Iᵉʳ, à Paris (8ᵉ arrondissement). Le premier a été tué sur le coup, le second est décédé quelques heures plus tard à l'hôpital Ambroise-Paré.

Charles Aznavour à nouveau devant le juge d'instruction pour fraude fiscale.

Le chanteur Charles Aznavour *s'est rendu au palais de justice* de Versailles, jeudi 14 septembre dans l'après-midi pour y être entendu une nouvelle fois, par M. Freddy Faucié, doyen des juges d'instruction.

L'interrogatoire a porté sur une affaire de fraude fiscale, pour laquelle il avait été inculpé ainsi que M. Gilles Tubiana, le 1ᵉʳ décembre 1976. M. Charles Aznavour *avait déjà été condamné*, pour infractions douanières et sur les changes à un an de prison avec sursis et au paiement de plus de 10 millions de francs d'amendes et de dommages et intérêts, le 9 décembre 1977, par la première chambre de *la cour d'appel* de Versailles (*le Monde* daté 12-12 décembre 1977).

● *Sept jeunes gens*, dont cinq mineurs, de treize à dix-huit ans, ont été arrêtés, mardi 12 septembre, vers 19 h. 30, à la station de métro Jaurès. Ils ont été appréhendés par des policiers, alors qu'ils prenaient la fuite, après avoir tenté de dérober dans les rames et sur les quais de la station des portefeuilles de voyageurs.

Le P.-D. G de Promovindor est écroué.

Le P.-D.G. d'une entreprise viticole de Bergerac, propriétaire du château de Rauly, important vignoble de Monbazillac, a été écroué mercredi après-midi 13 septembre à *la maison d'arrêt* de Périgueux. Son épouse, laissée en liberté provisoire, a été placée sous contrôle judiciaire.

M. Jean Royère, âgé de quarante-neuf ans, a été inculpé pour abus de biens sociaux, infraction *à la législation sur les sociétés* commerciales et détournement d'environ 7,5 millions de francs au détriment de la société Promovindor, dont il était P.-D.G.

M. Jean Royère est une personnalité bien connue de la *région* et des milieux viticoles. Il avait été président du comité interprofessionnel des vins de la région de Bergerac, président-fondateur du syndicat de défense des vignerons de Bergerac et de Duras, consul-maistre de la *vinée de* Bergerac... Il devait démissionner de ces différents postes au cours de ces deux dernières années. Candidat, divers gauche, malheureux aux élections législatives de mars 1973 (il avait obtenu 4,62 % *des voix au premier tour*), il perdait aussi la mairie de son village où il avait succédé à son père aux dernières municipales. — *(Corresp.)*



SCIENCES

LA POLITIQUE DE LA RECHERCHE

M. Aigrain invite les scientifiques à une plus grande disponibilité

« Je ne prétends pas à la popularité », a déclaré, mercredi 13 septembre, M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche, en commentant les mesures arrêtées en conseil des ministres sur la politique de la recherche (lire le communiqué du conseil page 9) et en présentant brièvement le projet de budget de la recherche pour 1979.

De fait, les principales décisions annoncées, et dont on trouvera ci-dessous l'essentiel, ne devraient pas manquer de provoquer une levée de boucliers chez les chercheurs du secteur public : M. Aigrain n'affirme-t-il pas tout haut qu'il faut mettre la recherche scientifique et technique au service des besoins économiques, et donc à l'écoute de l'industrie ? N'invite-t-il pas fermement les chercheurs à une mobilité et à une disponibilité qui devraient devenir pour eux des « devoirs » et au nom desquelles il veut les inciter à venir travailler dans le secteur privé ?

La réaction risque d'être vive si l'on se rappelle les profonds remous qu'avait déjà provoqués, en 1975, la signature d'un accord entre le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et Rhône-Poulenc. Les chercheurs, en majorité de gauche, ne manqueront pas de réagir à ce qu'ils considéreront comme une « mise au service des intérêts du privé ».

Les critiques ouvertement formulées par le secrétaire d'Etat envers la lourdeur du C.N.R.S. seront mal ressenties, et surtout l'accusation d'une mauvaise capacité des commissions spécialisées de chercheurs à orienter correctement l'effort de recherche sans tomber, comme l'a dit M. Aigrain, dans « le conservatisme ou le suivi des modes ». Les syndicats de chercheurs ont toujours vivement réagi aux mesures prises, par exemple par la direction du C.N.R.S., pour imposer de nouvelles actions de recherche contre la volonté des commissions scientifiques élues.

Il n'en reste pas moins que M. Aigrain n'a pas totalement tort d'affirmer que la recherche française est trop coupée des préoccupations économiques du pays. D'autre part, le projet de budget pour 1979 est l'un des moins mauvais que la recherche ait connus depuis plusieurs années, et il ne néglige pas, au contraire, la recherche « fondamentale » (ou « de base »).

Après la forte croissance des années 60, l'enveoppe recherche aconnu, depuis 1969, une relative diminution de ses moyens, et M. Aigrain est le premier des responsables gouvernementaux de la recherche à le dire franchement. La tendance peut être stoppée, elle ne sera pas, vu les perspectives économiques à moyen terme, franchement renversée : la recherche française doit apprendre à s'y résigner.

XAVIER WEEGER.

« La France est dotée d'un potentiel de recherche puissant, et qui a su montrer qu'il était fécond », a notamment déclaré M. Aigrain, ajoutant que son *« couplage aux besoins socio-économiques du pays n'est cependant pas satisfaisant »*. Soulignant qu' *« il n'est pas question de transformer les laboratoires publics qui font de la recherche de base en outils de recherche industrielle »*, le secrétaire d'Etat a affirmé qu' *« ils peuvent et doivent pleinement jouer leur rôle de conseils et de traducteurs de la recherche de base vers la recherche industrielle »*, et notamment au profit des petites et moyennes entreprises.

M. Aigrain a détaillé et commenté les différentes mesures arrêtées en conseil des ministres, regroupées sous quatre têtes de chapitre.

● *Une nouvelle politique de l'emploi scientifique.* — Le premier ministre a confié une mission d'étude à M. Michel Massenet, conseiller d'Etat, pour dégager les moyens de renforcer la mobilité et la disponibilité des chercheurs. Celles-ci sont en effet des *« obligations »*, estime M. Aigrain, soulignant qu' *« il n'est pas possible de rester toute sa vie sur le même thème de recherche »*, et qu'il ne saurait y avoir de *« droit automatique à rester toute sa vie dans le même laboratoire »*.

D'ores et déjà, des décisions ont été arrêtées : le nombre de *« postes d'accueil »*, qui permettent notamment aux universitaires de travailler dans les organismes de recherche, sera développé ; 70 % des recrutements devront concerner des chercheurs ayant moins de vingt-sept ans (1) ; la durée de la période probatoire d'accueil dans les organismes (grade d'attaché de recherche), qui peut actuellement atteindre huit ans, sera ramenée à quatre.

● *Un système de pilotage plus efficace des organismes de recherche.* — Il s'agit tout d'abord de mieux connaître *« les forces et les faiblesses »* de la recherche française, en créant un dispositif permanent d'évaluation. Un groupe de travail animé par M. Pierre Mayer, inspecteur des finances, est chargé de procéder à une enquête sur ce thème dans le domaine des sciences de la vie.

Il convient d'autre part de réformer certains organismes, et en particulier le C.N.R.S., qui devrait se voir doter d'une *« structure centrale de décision plus efficace »* et de *« départements susceptibles de fonctionner comme de véritables agences d'objectifs »*, la gestion devenant aussi décentralisée que possible.

Par ailleurs, tous les organismes publics de recherche se verront périodiquement soumis à de véritables *« audits scientifiques »*, réalisés par des experts extérieurs ; une telle procédure est actuellement mise en œuvre à l'Institut national de la recherche agronomique, sous la direction de M. Pélissier, directeur général de la S.N.C.F. et ingénieur agronome de formation.

● *Une nouvelle conception du financement de la recherche.* — En plus des procédures actuelles permettant aux entreprises d'accéder à des fonds de recherche, va être étudié le moyen de parvenir à un système de *« commande par l'aval »* se traduisant, à la demande et avec la participation financière d'un ou plusieurs industriels, par le lancement d'un programme de recherche dans un organisme public.

● *Un meilleur dialogue entre les laboratoires et les entreprises, notamment les P.M.E.* — Celles-ci vont être interrogées sur les procédures qui leur semblent les mieux adaptées. Le rôle de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) sera revu.

(1) Ou un peu plus tard, compte tenu d'un éventuel service militaire ou d'études normalement longues (médecine).

UN NOUVEAU MARCHÉ DE L'INFORMATIQUE EN FRANCE

L'ordinateur domestique ou la machine au service de l'homme

Il y a eu les radio-amateurs, puis les mordus de la hi-fi. Il y aura, il y a déjà, les fanatiques de l'ordinateur, qu'on peut en gros diviser en deux classes : ceux qui, fer à souder en main, bricoleront à partir d'éléments divers une machine à leur convenance et lui feront commander des mécanismes ingénieux pour que leur café matinal se prépare tout seul à l'heure même où ils ouvrent l'œil ; et ceux qui achèteront un ordinateur tout monté, et souvent des programmes écrits par d'autres, pour tenir leur comptabilité domestique et pour jouer sur l'écran de leur téléviseur à des jeux d'adresse ou de stratégie. Dans l'émission « Questions de temps » d'Antenne-2, mercredi 13 septembre, un reportage aux Etats-Unis a montré quelques exemples de ce « *hobby* » informatique qui s'y répand comme une traînée de poudre. Dieu lare du foyer, l'ordinateur rappelle vos rendez-vous, propose un menu pour le dîner, « joue » une valse de Chopin...

Il y a quelques mois, le titre de l'émission « L'ordinateur et votre avenir » eût renvoyé à des problèmes de fichiers, de libertés individuelles, aux craintes d'une emprise sur l'homme de machines tentaculaires et glacées. Or on nous a montré des ordinateurs-jouets — c'est bien ainsi que les voyaient les enfants d'une école, — de petites machines bien gentilles, docilement prêtes à vous distraire ou à vous seconder.

L'éclosion de cette informatique domestique, ne serait-ce qu'en renversant la relation homme-ordinateur et en remettant ce dernier à sa vraie place, serait un phénomène sociologique d'importance, même si elle restait « *plus futile qu'utile* », pour reprendre le mot d'un animateur de l'émission. Mais il serait par trop sommaire de ne voir dans le « *home-computer* » que le dernier avatar du train électrique. L'ordinateur personnel peut être un jeu ; il peut aussi être un puissant outil d'enseignement ; il peut devenir l'auxiliaire indispensable d'un pharmacien ou d'un notaire.

Aux Etats-Unis, le phénomène est bien lancé ; en France il n'est apparu que l'an passé : *quelques* boutiques spécialisées se sont ouvertes pour vendre le Pet, l'Apple, et d'autres modèles à moins de 10 000 francs dont les « périphériques » sont un petit magnétophone à cassettes et le téléviseur familial.

Sans être foudroyant, le démarrage fut assez prometteur pour que les « vrais » constructeurs de matériel informatique s'engagent sur ce marché qu'avaient exploré quelques francs-tireurs. Géant du téléphone, I.T.T. vient d'acheter la licence d'Apple, bricolé par deux étudiants américains dans un garage. Un des leaders français de la mini-informatique, Logabax, vient d'annoncer le lancement du LX500, ordinateur personnel de haut de gamme, plus orienté vers l'emploi professionnel que vers le jeu : le disque souple remplace la cassette, lente et peu fiable ; la capacité de la mémoire — 16 kilo-octets au minimum — offre des possibilités étendues de programmation.

MAURICE ARVONNY.

A Antenne 2

Les merveilleuses machines...

« Computer dit no », le ton était sans réplique. Consulté, à Tokyo, par la jeune employée de l'une des six grandes sociétés de télévision, sans compter les quatre-vingt-dix chaînes régionales, à qui nous avions demandé la projection de quelques émissions nippones, l'ordinateur oracle avait parlé. Inutile de discuter. Ce dont on discute, en revanche, au Japon où *l'« informatisation de la société »* avance à pas de géant, c'est s'il convient de pousser plus loin, de moderniser encore, un mode de vie déjà en *partie soumis* à l'utilisation de cassettes, de magnétoscopes, de micros et de boutons.

On n'aura plus besoin, plus envie de sortir, on va se transformer en véritables culs-de-jatte, affirmait, inquiet, l'un des organisateurs d'une expérience de télématique tentée à Ikoma, ville de cinq mille habitants disposant d'un système ultra-moderne de communications installé dans tous les foyers et permettant de rejoindre sans bouger de son fauteuil une agora découpée en cent cinquante-huit petits écrans individuels. Sans doute est-ce là, à l'aube d'une ère nouvelle, l'ère de l'informatique, que va se situer pour de bon le fameux fossé entre les générations.

Louis Bériot, qui présentait ce magazine, comparait l'invention toute fortuite du micro-ordinateur *aux Etats-Unis à celle* de la roue, prévoyant que d'ici six ou sept ans, il pourrait être en vente dans tous les grands magasins pour le prix, à peine 50 francs, d'une simple calculatrice électronique. En Amérique, déjà on en installe dans les écoles, on apprend aux enfants comment utiliser ces précieux petits pense-bêtes. Et pourquoi ? Tout est là.

Même pour qui en est rester à s'émerveiller, stupéfait, incrédule, devant un distributeur automatique de boissons chaudes ou glacées, le système le plus couramment utilisé pour converser avec un *ordinateur*, un *clavier*, un écran, paraît relativement simple à maîtriser. Et si l'habileté de ces bricoleurs de l'informatique, évoquée cette semaine en fin d'après-midi dans « C'est la vie » — le problème fera l'objet, le 25 septembre, toujours sur Antenne 2, d'un débat avec M. Pierre Nora, — laisse pantois, si le robot ménager, capable de jouer les réveille-matin, de corriger les devoirs des enfants et de composer les menus du dîner, fait rêver, ce qu'on ne voit pas très bien, au-delà d'une simple commodité, c'est la véritable utilité de ces « merveilleuses machines ».

Les risques que présente leur mise en vente à bas prix : chômage, isolement, mise en fiches, surveillance, etc., paraissent, eux, évidents. Il s'agit là d'un formidable choix de société, un de plus. Sur le papier. En réalité, la question ne se pose déjà plus. On ne va pas contre le progrès, on n'avance pas à reculons. L'or*dinateur est là, il n'en restera* pas là. Mieux vaut l'accepter et s'y préparer sans tarder.

CLAUDE SARRAUTE.

ÉDUCATION

Les prises de position à la veille de la rentrée scolaire

A la veille de la « pré-rentrée » des enseignants, qui a lieu ce jeudi 14 septembre, de nombreuses organisations ont pris position mercredi 13, *sur les conditions dans lesquelles* débute cette nouvelle année scolaire. L'inquiétude des uns est compensée par la volonté des autres — principalement la FEN — de placer cette rentrée sous le signe de la négociation. Rappelons pourtant que deux grèves catégo*rielles sont prévues : les conseillers d'éducation* les 15 et 16 septembre et les enseignants d'éducation physique le 21 septembre.

M. HENRY (FEN) : ni meilleure ni pire que les précédentes.

Tenant sa première conférence de presse dans les nouveaux locaux (1) de la Fédération de l'éducation nationale, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a déclaré : *« Pour la rentrée scolaire, la situation n'est ni meilleure ni pire que les années passées. Au plan social, elle est grave et préoccupante. Le projet de budget pour 1979 suscite interrogations et inquiétudes. »* Après avoir déploré la suppression de la prime exceptionnelle de rentrée aux familles, M. Henry a poursuivi : *« Le problème dramatique de la rentrée est celui de l'emploi. »*

Au cours de sa rencontre avec M. Boulin, le 19 septembre, M. Henry mettra l'accent sur les insuffisances de la formation professionnelle en partie responsables du chômage. La FEN est prête à participer aux actions de formation prévues par le pacte national pour l'emploi, qui n'offre pas de solutions satisfaisantes à cet égard : *« Les formations sur le tas aboutissent le plus souvent à une exploitation des jeunes. »*

Le secrétaire général de la FEN a aussi critiqué le projet de budget pour 1979, le qualifiant de *« budget de pénurie redéployée »*, *« résigné au chômage »*, car ne permettant pas de mettre en place des filières nouvelles, notamment dans les lycées techniques. *« Rien ne devrait séparer le monde de l'école et celui des entreprises »*, a-t-il ajouté. Si les modalités *d'action de la FEN* auprès des travailleurs n'ont pas été précisées, M. Henry a annoncé que la FEN va rencontrer les trois centrales syndicales (F.O., ce jeudi) pour les informer des résultats des négociations engagées favorablement avec M. Beullac sur le rôle et la place du service public dans la formation continue des adultes (au moins 50 % demande la FEN) et sur la formation initiale des jeunes. *« Nous négocions pour aboutir, nous refusons toute stratégie de l'échec et la politisation de l'action syndicale. »*

Parmi les sujets d'inquiétude M. Henry a insisté sur le sort des auxiliaires. Selon lui, les sept mille cinq cents emplois créés *« risquent de ne pas être suffisants »*. Il a aussi évoqué les effectifs des classes et rappelé que l'objectif de la FEN est de les voir abaissés à vingt-cinq élèves par classe.

(1) 48, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 285-71-01.

M. LAGARDE : climat nouveau.

« Nous apprécions le climat nouveau qui existe dans l'éducation. Il permet d'envisager une coopération plus étroite entre les enseignants et les parents », a déclaré M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), après un entretien avec M. Christian Beullac. M. Lagarde a renouvelé sa demande que les documents de toutes les associations de parents soient distribués en même temps, le jour de la rentrée. (Une circulaire parue au *Bulletin officiel* de l'éducation du 7 septembre rappelle aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement que les associations doivent être placées *« sur un plan de stricte égalité »*). M. Lagarde estime que *« les difficultés qui avaient pu naître les années précédentes s'atténueront »*.

SGEN-C.F.D.T. : plus de six mille auxiliaires menacés.

« Le calme apparent de cette rentrée et la satisfaction affichée par le ministre masquent, sans les supprimer, les graves problèmes qui se posent aux jeunes et aux personnels de l'éducation », estiment les dirigeants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

« Les jeunes, estiment-ils, *s'interrogent plus que jamais sur l'utilité de leur travail scolaire. Ils savent que, dès juillet, cent cinq mille de leurs camarades, sortis de l'école en juin, diplômés ou non, se sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi. »* Quant aux personnels, *« ils constatent la dégradation continue de leurs conditons d'emploi et de travail »*, confirmée, selon le S.G.E.N., par le projet de budget de l'éducation pour 1979.

Selon les estimations du SGEN et même en tenant compte des ajustements qui suivront la rentrée, six à sept mille maîtres auxiliaires ayant travaillé l'an dernier à temps complet ou partiel, mais pendant toute l'année, pourraient ne pas être réemployés.

Le SGEN considère que *« la gravité et l'ampleur de ces problèmes »* exigent une action *« persistante, tenace et de longue durée pour transformer la campagne de relations publiques que mène M. Beullac en véritables négociations »*.

Sur la formation des maîtres, le SGEN rappelle que rien ne sera réglé pour les instituteurs tant que les rémunérations ne seront pas relevées. Le syndicat constate que le ministre ne négocie qu'avec la FEN et le Syndicat national des instituteurs. Le SGEN comprend d'autant moins cette attitude que, selon lui, le débat sur la rénovation du métier d'instituteur a eu *« pour principal détonateur les luttes dans les écoles normales »* au printemps dernier dans lesquelles le SGEN avait joué un rôle prépondérant.

P.C.F. : inquiétude.

Le parti communiste a exprimé son *« inquiétude »* à propos de la rentrée. Le bureau politique du P.C.F. déclare notamment : *« La politique du gouvernement accentue les difficultés des nombreuses familles déjà aux prises avec le chômage, la hausse des prix et les inégalités. Elle prive l'enseignement et ses maîtres des moyens nécessaires pour assurer à chaque enfant, à chaque jeune, la formation indispensable à son épanouissement. » « Le pouvoir*, ajoute le P.C.F., *s'en prend aux conditions de vie et de travail des enseignants. Il décourage leurs initiatives et leurs recherches. »* Il propose une série de mesures dont une prime de rentrée de 500 francs, la gratuité des manuels, des transports et des fournitures scolaires.

UNCAL : combativité.

L'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) veut *« faire face à la rentrée avec combativité »*. Son président, M. Denis Rondepierre, a estimé que les conditions de la rentrée seraient souvent *« scandaleuses »*. Il a notamment insisté sur la hausse du coût de la vie et particulièrement des fournitures scolaires, sur les retards de nomination de certains enseignants. L'UNCAL cherchera cette année à développer *« une vie démocratique »* dans les lycées, et notamment dans les conseils de classe. L'organisation va diffuser un *« journal d'accueil »*, qui aura notamment pour but de lutter contre l'isolement des jeunes. Des manifestations locales seront organisées.

● *Les relations parents et enseignants :* la Fédération de l'éducation nationale et la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (présidée par M. Jean Cornec) se sont rencontrées mercredi 13 septembre. *« La convergence des analyses et des préoccupations des deux organisations en matière d'éducation, de rénovation et de démocratisation du système scolaire »* a été soulignée au cours de cette rencontre qui suivait la publication d'un texte commun à la F.C.P.E. et au Syndicat national des instituteurs (*le Monde* du 14 septembre).

● *L'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI)* demande aux étudiants candidats aux examens de génétique, écoulement des fluides, C' 1 et C' 2 chimie, chimie systématique, chimie physique générale, sciences naturelles deuxième année, option vie qui n'auraient pas reçu leurs convocations de téléphoner d'urgence au 326-07-63.

DÉFENSE

Aux Invalides, le 28 septembre

M. GISCARD D'ESTAING REMETTRA AUX COLONELS ERULIN ET SALVAN LES INSIGNES DE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR.

M. Valéry Giscard d'Estaing présidera, le jeudi 28 septembre, une remise de décorations, suivie d'une prise d'armes, dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides, à Paris, siège du gouvernement militaire de Paris et du commandement de la 1re région militaire.

Au cours de cette cérémonie, le chef de l'Etat remettra notamment leurs insignes de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur aux colonels Philippe Erulin et Jean-Germain Salvan. Les deux officiers ont été promus à ce grade au mois de juillet dernier.

Commandant dès le 29 mars dernier le contingent de « casques bleus » français au Liban, formé à partir du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine, le colonel Jean-Germain Salvan a été grièvement blessé aux jambes, le 2 mai, lors d'une embuscade dans la région de Tyr, et il a été ramené à Paris pour y être hospitalisé.

Le colonel Philippe Erulin vient de quitter le commandement du 9e régiment étranger de parachutistes, après avoir dirigé à Kolwezi l'opération d'évacuation des ressortissants européens du Shaba au Zaïre. Il est aujourd'hui chargé de l'emploi des troupes aéroportées à l'état-major de l'armée de terre à Paris.

Lors de cette cérémonie seront également faits grand officier de la Légion d'honneur : les généraux d'armée Méry, Rhenter et Etcheverry ; les généraux de corps d'armée Le Borgne et Morens ; le vice-amiral d'escadre (cadre de réserve), Petrochilo et le général de corps aérien (cadre de réserve), Glavany. Seront faits grand-croix de l'ordre national du Mérite, le général de corps d'armée Marzloff, le général de corps aérien de Bordas et le vice-amiral d'escadre Geli, tous trois du cadre de réserve.

RELIGION

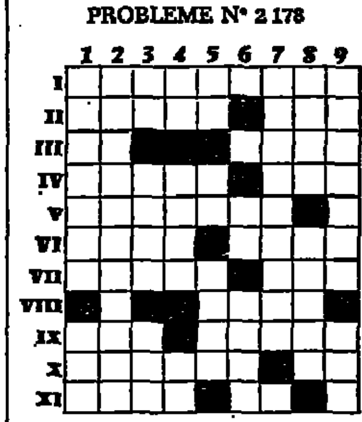
● *Jean Paul Ier* a utilisé la *sedia gestatoria* (chaise sur laquelle on porte le pape dans les grandes cérémonies), pour l'audience générale du mercredi 13 septembre. Il ne voulait pas s'en servir, mais des centaines de lettres de fidèles qui n'avaient pas bien pu le voir lors de sa première audience générale, l'ont fait revenir sur sa décision, indique-t-on de source vaticane.

Ce retour aux anciennes habitudes a été très apprécié par les quelque dix sept mille pèlerins qui ont battu le record de présences dans la salle des audiences. Le pape, en termes très simples, leur a parlé de la foi. Pour la première fois, des calicots portant les mots « Vive le pape » ont été déployés dans la salle. — *(A.F.P.)*

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 178



HORIZONTALEMENT

I. Croquis sur le vif. — II. En train de manifester sa réprobation ; A deux côtés. — III. Entre deux propositions ; Un trou dans la peau. — IV. Part du cœur ; Mis en boîte par le chef. — V. Le bleu achève de les rendre désirables. — VI. Mauvais pli ; A la meilleure part. — VII. Rend moins fort ; Se perd implicitement. — VIII. Libéraux quand ils sont beaux. — IX. Indique qu'il n'y aura pas de suite ; Restent sans réplique. — X. Pas unis ; Participe. — XI. En Belgique ; Au début d'un pieux récit.

VERTICALEMENT

1. Emplacement pour des opérations ; Indispensable quand on veut bâtir. — 2. Qui a l'habitude de dicter. — 3. Possessif ; Pas lisse ; Refuge pour un fou. — 4. La plus vague des références ; Possessif ; Pronom. — 5. Terme musical ; Pour lier ; Ce que peut devenir un pion. — 6. Article étranger ; Susceptible de rouler. — 7. Ce peut être un drapier : il est alors normal qu'il soit près de ses pièces. — 8. Département ; Invite à s'éloigner au plus vite. — 9. Dans la Baltique ; Qui n'a aucune chance d'être apprécié.

Solution du problème n° 2 177

Horizontalement

I. Coffres. — II. Heures ; Au. — III. Aisé ; Sole. — IV. Plâtres. — V. Iéna. — VI. Réunit ; CL — VII. Dur ; Niche. — VIII. Etalée. — IX. Na ; Lice. — X. Raidillon. — XI. Sue ; Lest.

Verticalement

1. Chapardeurs. — 2. Œil ; Eut ; Au. — 3. Fusa ; Uranie. — 4. Pretin ; Lad. — 5. Ré ; Reine ; Il. — 6. Essentielle. — 7. Osa ; Ils. — 8. Al ; Chicot. — 9. Vue ; Pie ; En.

GUY BROUTY.

Administration

LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS AMÉLIORE SES RAPPORTS AVEC LES ÉTRANGERS

Afin de faciliter les démarches administratives des étrangers résidant à Paris (à l'exclusion de ceux résidant dans les départements de la périphérie), le préfet de police vient d'indiquer, dans un communiqué, qu'à compter du 19 septembre ceux-ci pourront solliciter la délivrance ou le renouvellement d'une autorisation de séjour, d'un visa pour l'étranger, d'un titre de voyage, d'une carte de travail ou bien le renouvellement d'une carte de commerçant dans l'un des six centres spécialement ouverts à cet effet de 9 h. à 16 h. 30 aux adresses suivantes : Centre de police du cinquième arrondissement, 4, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève ; Centre de police du treizième arrondissement, 144, boulevard de l'Hôpital ; Centre de police du dix-septième arrondissement, 19, rue Truffaut ; Commissariat des quartiers Picpus-Bercy, 163, rue de Charenton (douzième arrondissement) ; Centre situé 36, rue des Morillons (quinzième arrondissement) ; Centre Mac-Donald, 1, avenue de la Porte-de-La-Villette (dix-neuvième arrondissement).

Les étrangers concernés pourront *se présenter* au *centre* de leur choix pour y remplir les formulaires *ad hoc*. Ils recevront sous huitaine à leur domicile, sans autre formalité, une convocation pour se rendre à la préfecture de police ou bien à l'annexe du 23 boulevard Ney, une heure et un guichet précis étant fixés.

Toutefois continueront à être traitées directement par les services compétents de la préfecture de police (île de la Cité), les demandes de *naturalisation*, de réintégration dans la nationalité française, d'autorisation de mariage et de prolongation de visa.

Bénéficiant d'un statut spécial qui reste inchangé, les étrangers de nationalité algérienne ne sont pas concernés par cette nouvelle procédure.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 14 septembre 1978 :

DES ARRETES :

● Modifiant le taux de rendement des bons du Trésor à l'intérêt progressif émis à compter du 15 septembre 1978 ;

● Modifiant le taux de rendement des bons d'épargne des P.T.T. émis à compter du 15 septembre 1978 ;

● Modifiant le taux de rendement des bons à cinq ans de la Caisse nationale de crédit agricole émis à compter du 15 septembre 1978.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	1	tous signes	70
	061	tous signes	370
	421	tous signes	370
	4 371	capricorne	7 070
		autres signes	770
	9 191	verseau	15 070
		autres signes	1 270
	13 941	lion	20 070
		autres signes	1 070
	11 171	cancer	150 070
		autres signes	10 070
2	232	tous signes	300
	0 682	taureau	7 000
		autres signes	700
	6 042	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	7 382	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	13 942	lion	20 000
		autres signes	1 000
	20 782	poissons	150 000
		autres signes	10 000
	32 782	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
3	53	tous signes	150
	733	tous signes	300
	13 943	lion	20 000
		autres signes	1 000
	06 093	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	38 483	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
4	14	tous signes	150
	5 444	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	6 684	lion	15 000
		autres signes	1 200
	13 944	lion	20 000
		autres signes	1 000
5	4 235	verseau	7 000
		autres signes	700
	9 345	bélier	7 000
		autres signes	700
	4 585	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	00 855	bélier	150 000
		autres signes	10 000
	01 215	verseau	150 000
		autres signes	10 000
	13 945	lion	2 000 000
		autres signes	50 000
6	76	tous signes	150
	0 426	scorpion	7 000
		autres signes	700
	6 836	balance	7 000
		autres signes	700
	2 376	bélier	15 150
		autres signes	1 350
6	13 946	lion	20 000
		autres signes	1 000
	06 516	balance	150 000
		autres signes	10 000
7	87	tous signes	150
	687	tous signes	450
	4 787	gémeaux	7 150
		autres signes	850
	5 867	balance	15 000
		autres signes	1 200
	13 947	lion	20 000
		autres signes	1 000
8	8	tous signes	70
	5 818	poissons	7 070
		autres signes	770
	13 948	lion	20 070
		autres signes	1 070
	25 578	lion	150 070
		autres signes	10 070
	33 108	sagittaire	150 070
		autres signes	10 070
9	019	tous signes	300
	159	tous signes	300
	5 619	cancer	7 000
		autres signes	700
	8 069	vierge	7 000
		autres signes	700
	8 219	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	13 949	lion	20 000
		autres signes	1 000
	27 869	taureau	150 000
		autres signes	10 000
	35 069	vierge	150 000
		autres signes	10 000
0	280	tous signes	300
	0 570	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	3 460	lion	7 000
		autres signes	700
	2 130	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	5 590	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	7 100	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	13 940	lion	20 000
		autres signes	1 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 13 SEPTEMBRE 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 20 SEPTEMBRE 1978 à NUITS-SAINT-GEORGES (Côte d'Or)
78 — 41e

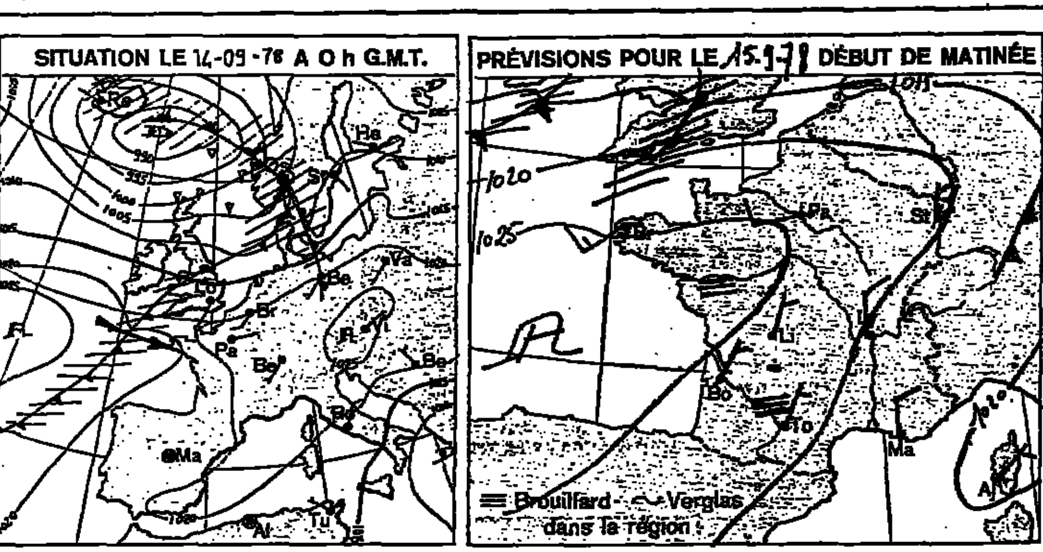
LOTO — TIRAGE No 37

8 — 20 — 34 — 35 — 39 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 9

PROCHAIN TIRAGE LE 20 SEPTEMBRE 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ∇ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 septembre à 0 heure et le vendredi 15 septembre à 24 heures :

Une perturbation située jeudi matin sur la Manche traversera le nord et le nord-est de la France et atteindra les Vosges et le Jura. Une autre perturbation, venant de l'Atlantique, abordera la Flandre vendredi matin, elle se dirigera ensuite vers l'est ; elle sera un peu plus active que la précédente.

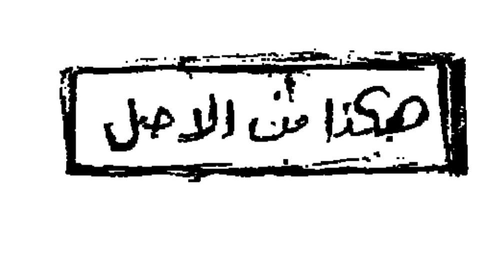
Vendredi matin, *le temps sera* peu nuageux en France, mais il y aura des brouillards ou des brumes dans l'intérieur. Au cours de la journée, le ciel deviendra de plus en plus nuageux dans les régions s'étendant de la Manche orientale au Rhin et au Jura ; il pleuvra un peu, principalement dans l'extrême Nord et le Nord-Est. Les vents, modérés et irréguliers, viendront de l'ouest.

Sur le reste de la France, le temps, comme les jours précédents, sera généralement ensoleillé et les vents seront faible .

Jeudi 14 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,9 millibars, soit 763,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 septembre; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 27 et 13 degrés ; Biarritz, 25 et 13 ; Bordeaux, 25 et 10 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 23 *et 10; Cherbourg, 19 et 13; Clermont-*Ferrand, 22 et 9 ; Dijon, 22 et 9 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 22 et 14 ; Lyon, 21 et 8 ; Marseille, 27 et 13 ; Nancy, 21 et 6 ; Nantes, 24 et 9 ; Nice, 25 et 16 ; Paris - Le Bourget, 23 et 9 ; Pau, 25 et 11 ; Perpignan, 25 et 10 ; Rennes, 24 et 8 ; Strasbourg, 20 et 7 ; Tours, 23 et 9 ; Toulouse, 25 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 14 degrés ; Amsterdam, 18 et 14 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 14 et 12 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles, 20 et 15 ; îles Canaries, 29 et 23 ; Copenhague, 13 et 12 ; Genève, 20 et 6 ; Lisbonne, 32 et 16 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 32 et 12 ; Moscou, 15 et 9 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 7 et 7.





Le Monde DES LIVRES

Deux «meilleurs ennemis» sur un cheval pâle

● *Une somptueuse fresque lyrique sur la guerre d'Algérie.*

QU'ILS viennent donc y voir les blasés qui prétendent que notre fin de siècle est juste bonne à réduire les romans aux états d'âme, à jeter sur l'agora nos « misérables petits tas de secrets », à confectionner du best-seller pour l'extase des marchands, à ficeler des textes circonstanciés au profit des princes du moment : voici un grand livre. Chapeau bas devant l'artiste ! Malins et narcisses : notre dernière tragédie collective arrache la porte, pénètre telle une bourrasque. Les êtres évanescents et amnésiques s'évanouissent quand surgit l'histoire.

Car l'histoire donne sa matière première au roman de Millecam (1), matière première tirée de la terre algérienne en proie à l'arrachement, cet avatar ultime de notre aventure coloniale. Le dénouement absurde, logique aboutissement d'une noria de combats, de meurtres et de souffrances, où s'affrontèrent deux peuples oscillant entre l'indifférence teigneuse et la douleur incomprise, a masqué le jeu des plus cruels et des plus pervers dieux de l'Olympe — sinon comment comprendre ? Il exigeait en tout cas, pour sa reconstitution, chœur antique et discours incantatoire. Et ils clament, les choristes ! Pendant près de quatre cents pages, denses, lyriques, le verbe coule les événements, les entrecroise, les éclaire au flambeau de chaque bouche et affirme la précarité du passé filtré par le présent, dans un maelström d'images et un flot d'incises.

Le présent, c'est Germaine Maynardier qui débarque ruisselante dans l'appartement de son collègue enseignant, Lancelot, un peu ivre et encore vacillante du lent balancement de l'immeuble antisismique heurté par la tempête qu'elle vient de fuir, enserrée de solitude et débordante de confidences. Elle, fille de général colonisateur, maîtresse d'un ancien colonisé dans cet Oran de l'après-guerre, elle, « *Hermione de fait divers* » qui paie avec une fureur volontaire la faute ancestrale et qui se retrouve « *exploitée, colonisée* », dit-elle, par son amant, Salah Eddine Lansari, dont l'ombre géante envahit peu à peu l'appartement de Lancelot tandis que remonte le temps et déferle le discours.



★ *Dessin de Bérénice CLEAVE.*

Cet écheveau de mots, Salah Eddine Lansari le dévide ensuite devant Lancelot, auditeur fasciné, qu'il a choisi comme « meilleur ennemi » et qu'il convainc d'aménager la terrasse du vingt et unième étage en tanière somptueuse d'où lui, Salah, régnera symboliquement sur la ville comme il avait voulu autrefois « *régner au-dessus de l'histoire* » ; Salah Eddine, dont la guerre avait commencé après le débarquement des troupes coloniales à Sidi-Ferruch, quand son ancêtre du même nom fut dépossédé, et qui porte « *son lourd regard de fauve tracassé par une écharde* » sur les lumières de la cité tandis qu'il évoque l'autre face de lui-même, Geffroy Ferrier, le fils du colon de Belle-Rive, autre « *meilleur ennemi* », autre « *mangeur d'hommes* ».

A mesure que se déroule l'incantation, reprise par Germaine, par Salah ou par d'autres, émergent les silhouettes de deux adolescents, figures d'une « chevalerie périmée », dont l'un voulait rendre aux fellahs, au nom de Jésus, le domaine de Belle-Rive conquis par le vieux Ferrier à coups de ruse, et l'autre, l'Arabe, aux noms de Marx, de Lénine et de Mao, le redonner au peuple, ainsi que la forêt extorquée à son père contre une calèche. Deux jeunes gens, rivaux et liés pourtant par une amitié de fer, et qui plongent dans le conflit, chacun dans son camp, en « *archanges de la guerre sainte* ».

BERNARD ALLIOT.

★ ET JE VIS UN CHEVAL PALE, de Jean-Pierre Millecam, Gallimard, 397 pages, 79 F.

(Lire la suite page 18.)

(1) Jean-Pierre Millecam, né en 1927 à Mostaganem et qui enseigne à Casablanca, a déjà écrit deux romans et un essai sur Jean Cocteau.

D'amour et de mort

● *Sous des allures policières, un poétique récit de Claude Delmas.*

JUSQU'A ce septième roman, au titre de ballade élizabéthaine, on n'avait jamais vu Claude Delmas aux prises avec une action réelle, un meurtre, une intrigue quasi policière. « *Moi qui ai si longtemps fréquenté les romans et les films au point de m'y paralyser et d'oublier de vivre...* » Dans le monde de rêves et d'aventures imaginaires qui était le sien, *Des reines sont mortes jeunes et belles* représente comme un « passage à l'acte ». Ce recours au fait divers réussit au romancier, qui nous procure en cent cinquante petites pages un divertissement insolite et raffiné dont l'art est commandé, comme en musique moderne, par la rupture et par la dissonance.

Au centre de la scène, bon terrain pour l'obsession, un grand immeuble résidentiel — celui que Claude Delmas a déjà peint dans *le Jeune Homme immobile* — où se côtoie sans se mêler une « foule solitaire », silencieuse et bourgeoise : des automates bien huilés, réduits à leurs gestes érotiques ou autres qui s'encadrent dans les baies vitrées : le décor de *Fenêtre sur cour*, d'Alfred Hitchcock. Et soudain le scandale fait irruption dans ce monde poli et glacé. Trois jeunes postières qui avaient loué ensemble un studio, et dont la vivante présence choquait dans un tel environnement, sont éventrées. Une seule, Anna, survit à ses blessures. Le narrateur en est tombé amoureux.

Car cette étrange histoire d'amour et de mort nous est contée, une fois encore, à la première personne, dans une sorte de journal intime, par un locataire de l'immeuble. C'est la manière habituelle de Claude Delmas. Elle lui permet, ici, de rompre librement le fil du récit, d'errer dans un trouble univers intérieur, de prendre ses distances avec des faits, réfractés par un regard, une conscience qui ne sont pas neutres.

Ce célibataire d'allure tranquille qui fait pousser des plantes sur son balcon, qui se gave de cinéma et de bonnes lectures, qui voisine avec un médecin de la résidence pour d'infantiles plaisirs de voyeur, qui voisinait aussi avec les trois jeunes filles, c'est lui le meurtrier. Quand son monologue commence, nous nous en doutons à peine, puisqu'il ne nous dit que son amour pour la *survivante*, un amour violent, absolu, né après le crime et de lui, de l'image fascinante du ventre blessé. Comme si dans la vie trop réglée, trop tranquille de ces « taupes humaines », seuls le sang, le meurtre, pouvaient provoquer le désir.

Autour de « l'affaire », figurants importants, dépeints ironiquement, les policiers s'agitent, enquêtent, ébauchent la théorie du crime : l'assassin aurait voulu supprimer une anomalie, l'incrustation insupportable d'une classe sociale dans l'autre... Cependant, à travers son propre récit le dévoilement du coupable se poursuit. L'aveu est presque fait quand, évoquant la reconstitution du meurtre, le narrateur imagine le film qu'on pourrait en tirer et qui ressemble si fort au livre. « *Ce serait un film paisible, lent, contemplatif. Le contraire d'un film d'action. Car il y a de la religiosité dans ce crime, de la ferveur, mais* refroidies, *refroidies par le caractère hautement fonctionnel de cette architecture impassible, insensible à l'identité de ceux auxquels elle est destinée* ». La certitude n'est toutefois acquise qu'à la scène finale, saisissante, où la victime, Anna, reconnaît dans celui qui l'aime et qui va l'épouser l'éventreur d'elle-même et de ses compagnes.

Le roman s'arrête là, comme en suspens. Au lecteur de poursuivre. Il peut imaginer une seconde mise à mort d'Anna tant les circonstances du premier drame se reproduisent. Il peut conclure à la dénonciation, puis à l'arrestation de l'assassin... Ou encore interpréter le roman tout entier comme une mise en scène symbolique de la défloration.

De toute façon, nous sommes aux antipodes du réalisme, que le thème choisi aurait pu réclamer. Nous sommes dans une composition esthétique où l'auteur travaille soigneusement ses effets de contraste : l'horreur frénétique du sujet, le luxe froid du décor, la rêveuse placidité du récit. La cruauté du geste accompli par le personnage s'oppose à sa tendresse de pépiniériste pour les plantes ; ces jardins suspendus dans cet immeuble de béton et de verre installent les mirages de la campagne ; les jeunes postières déracinées deviennent des reines de tragédie. Et pour que le drame discordant ne manque pas d'accompagnement musical, dans la chambre voisine du narrateur un autre célibataire passe ses nuits au clavecin.

Artifice ? Il y en a dans ce roman qui se veut œuvre d'art et qui l'est, par son écriture belle et lisse, sa touche délicate, son pouvoir de créer des atmosphères. Claude Delmas prétend-il nous initier à travers lui aux tensions du monde contemporain, aux ténébreuses forces du désir que chacun porte en soi ? Ne seront sensibles à cette révélation que ceux qui accordent à l'art la grâce de percer l'opacité extérieure et intérieure où nous nous *débattons*. *Les autres*, plus naïvement, s'abandonneront au charme de cette romantique histoire qui, étrangement contée, déploie sans hermétisme, mais sans vraisemblance, sa poétique séduction.

JACQUELINE PIATIER.

★ DES REINES SONT MORTES JEUNES ET BELLES, de Claude Delmas, Flammarion, 154 pages, 35 F.



Un inconnu nommé Adolf Hitler

● *Riche de témoignages et de documentation, la biographie de John Toland ne résout pas le mystère de l'homme.*

« *POUR moi, tout est fini. Je sais que, demain, des millions de gens me maudiront* » prophétisait Adolphe Hitler quelques heures avant de se suicider dans le bunker de la Chancellerie, en avril 1945. L'histoire impartiale ratifie toujours ce singulier jugement d'un homme sur lui-même. Depuis trente-trois ans, elle rectifie comme d'habitude, en bien ou en mal, tous les verdicts rendus sur les autres principaux protagonistes de la seconde guerre mondiale. Ni Churchill, ni Roosevelt, ni Staline évidemment, ne se dressent plus dans la gloire sans reproche du radieux printemps de la victoire. Leur adversaire, seul, échappe encore à tous les reclassements. Sombre, sinistre, il traîne sans fin sa silhouette infernale, dans l'incendie des bombardements ou sous une lueur de four crématoire.

Américain, lauréat du prix Pulitzer pour un autre ouvrage, John Toland, dont le livre connaît un vif succès aux Etats-Unis, ne prétend pas réaliser une impossible et paradoxale réhabilitation, avec les deux gros volumes qu'il consacre au personnage.

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 20.)

«L'Écrivain fantôme» de Jean-Luc Benoziglio
«Le Jugement de Poitiers» de Jean Demélier

JOUER AVEC RIEN

C'EST du dandysme, du masochisme, ou quoi ? On dirait que les vrais écrivains s'ingénient à faire la fortune des faux, en décourageant le grand public avec des jeux pour initiés. En voici deux, typiques. Leur talent indéniable, et qu'ils pourraient rendre accessible sans déchoir, rien à faire, il faut qu'ils en usent à l'écart, en loustics opaques, en jojos crispants.

Prenez Benoziglio. On est quelques-uns, du métier, à le placer très haut. Pour la raison simple et rare qu'il laisse une trace. Longtemps après avoir fermé *Quelqu'unbis est mort*, *le Midship*, *la Boîte noire* ou *Béno s'en va-t-en guerre*, on se souvient d'un mur d'asile, d'un homme volant, d'une horloge de gare, bref, de perceptions, d'instants singuliers, que l'écriture a su transmettre mystérieusement intacts de l'auteur au lecteur. Après chaque livre, on a rêvé que le suivant élève la proportion de telles réussites au profit d'une entreprise *moins baguenaudante. Mais c'est à croire que les pépites*, dans cet art de digressions, ont besoin, pour briller, d'une gangue de temps morts, de facéties, de facilités, d'enfantillages...

L'*ECRIVAIN FANTOME* part d'une idée polémique bougrement actuelle. Le narrateur se présente comme un « nègre » en train de confesser au magnétophone une romancière à succès. Occasion juteuse d'ironiser sur la façon dont les éditeurs, au lieu de publier de la littérature, usent à la corde le capital de notoriété des vedettes d'un jour, avec l'aide forcée et souvent clandestine des écrivains professionnels. Il est montré que cette relation de maître potiche à esclave talentueux se retrouve dans nombre d'activités. Qu'est-ce qu'une licenciée de philo réduite à faire vendeuse dans les supermarchés sinon, elle aussi, un « nègre » du mercantilisme ambiant ?

La romancière célèbre n'ayant rien à raconter, comme la plupart des notoires en mal de « mémoires », le *rewriter* lui invente des souvenirs, et ne tarde pas à lui préférer ses propres élucubrations. La situation n'est plus qu'un prétexte pour l'as de la parenthèse qu'est Benoziglio. Le revoici lui-même, qui caracole et jaspine à tout va : des cartes de visite, du doublage au cinéma, des taxiphones qui vous boulottent votre monnaie sans vergogne, d'un dentier paternel surpris dans son écrin, ou d'une dent perdue sur une plage grecque...

par Bertrand Poirot-Delpech

CERTAINES de ces scènes ou réflexions forment des petits morceaux de prose délectables, et dignes d'être regroupés en anthologie avec ceux des précédents livres. J'ai noté, dans le cocasse, la tirade de l'enfant qui n'aime pas le chou, et, dans l'intense en douce, la vision d'hommes tournant sur eux-mêmes comme une noria, en signe du temps qui use. Ou encore, l'évocation du speaker solennel qui devient familier hors antenne ; façon de plaider pour le naturel de l'écrivain digresseur, comparé à l'auteur guindé.

Bien sûr, les connaisseurs préfèrent l'aventurier de la plume, qui risque quelque chose en ne se refusant rien, au fabricant qui joue gagnant en se refusant beaucoup. Ce sera l'avis des « confrères », payés pour essuyer les plâtres et rompus à dénicher les trouvailles sans le soutien d'une intrigue intrigante. Mais ceux-là mêmes risquent de se lasser du brouillon débraillé comme de l'excès de pose ; et le métier d'écrivain commande de chercher à communiquer au-delà de la petite famille.

Le lecteur d'occasion, sans qui il n'y a plus de rentabilité, donc de droit à l'expression, baigne dans un flot de feuilletons à rebondissements et à personnages. Négliger cet environnement et l'appétit de fictions « réalistes » qu'il entretient, c'est se condamner à ne plus éblouir que le sixième arrondissement, et, bientôt, soi seul !

JEAN DEMÉLIER dédaigne ces contingences encore plus gaillardement que Benoziglio. *Le Rêve de Job*, *le Sourire de Jonas*, *la Constellation des chiens* et *le Miroir de Janus* sont moins des romans que des dérives de poète peu soucieux de suspense et de logique. Dans une prose bizarre où se rencontrent la désolation de Beckett, la fascination de Flaubert pour la bêtise et la truculence de Rabelais, cet enfant du Poitou n'a de cesse de décrire en détail le « néant pictave », et l'illusion enivrante d'y échapper par la parole.

Le Jugement de Poitiers développe encore cette obsession, en délirant sur les riens de la vie de province telle que la rapportent les feuilles locales : exercices de pompiers, départs à la retraite, réunions d'amicales boulistes, pharmacies de garde...

Les moines de Ligugé peuvent dormir en paix, et l'imprimeur Aubin tirer le livre sans esprit de suicide. Poitiers n'est vitupéré qu'à titre d'exemple de la putréfaction où roule une France rongée par le cancer de l'administration et de la culture. Sont maudits pêle-mêle les agents de l'Etat, les « psi » de tous poils, les profs, les moindres préposés du pouvoir et du savoir, ces galéjades.

LES mots eux-mêmes, sa seule foi, l'auteur n'est pas certain d'y croire vraiment. Il voudrait penser sans eux. Mais, enfin il n'a pas trouvé jusqu'ici plus sauveur ni plus suave. Il y voit « *la viande pantelante de l'éternité* », l'espoir de « *nier le néant qui court* », de rendre les autres « *visibles à eux-mêmes* », le seul moyen de « *secouer les nuages orphelins avec des postillons de sens* », de faire pièce au hasard des étoiles, et écho au « *pet cosmique* »...

« *Au bout de la divagation attend la lumière* », dit-il. A force de digressions encore plus hirsutes que celles de Benoziglio, Demélier apporte sa contribution saugrenue et tressaillante à la méditation de toutes les avant-gardes présentes sur le salut par l'art d'écrire. Au pire, il aura « joué avec rien » !

Pourquoi pas ? Mais combien de temps encore l'édition la plus exigeante pourra-t-elle soutenir de telles aventures aussi sauvagement indifférentes à la demande du public ?

Allons, gens de talent, ne jetez pas l'enfant avec l'eau du bain, ne sacrifiez pas à vos coquetteries d'élite l'attente de lecteurs qui n'ont pas démérité. Ou bien alors, achetez un 6,35 en place de stylo, visez votre face de pur génie mariole, et avant même que les lois du marché vous obligent au silence, tirez une bonne fois, qu'on n'en parle plus !

★ L'ECRIVAIN FANTOME, de Jean-Luc Benoziglio, Le Seuil, 252 pages, 45 F.

★ LE JUGEMENT DE POITIERS, de Jean Demélier, Ramsay, 258 pages, 53 F.

la vie littéraire

Jean-Jacques fraternel

Pour l'année du bicentenaire, le centre culturel des Fontaines, en collaboration avec l'université de Picardie, a pris Rousseau pour sujet d'un colloque (5-8 septembre). Les mauvaises langues diront que cette préférence va de soi dans une maison où les jésuites sont chez eux. Mais Chantilly est proche des lieux marqués par le souvenir de Jean-Jacques : Montmorency et Ermenonville. En réalité, le thème proposé, « J.-J. Rousseau et la crise contemporaine de la conscience », invitait à discuter de problèmes, nos problèmes, sur lesquels Rousseau a beaucoup plus à nous apprendre que Voltaire. Les participants, toutefois, n'ont pas posé d'abord ces problèmes actuels pour chercher ensuite chez Rousseau des éléments de solution. Redoutant les pièges de l'anachronisme et se refusant à faire dire à Rousseau ce qu'il n'a jamais voulu dire, ils se sont attachés, en débattant de douze communications, à élucider des questions qui surgissent de la lecture même de Rousseau et qui, à Chantilly, portaient sur la religion, la morale, la pédagogie et la politique. C'est dans la mesure où ces questions nous touchent directement qu'une recherche de la vérité de Rousseau débouche sur la recherche de notre propre vérité. Aux Fontaines, catholiques et protestants, chrétiens et marxistes, théologiens et universitaires, dans la diversité de leurs approches, se sont accordés à reconnaître qu'on ne trouve pas chez Rousseau un recueil de préceptes à observer : il n'y a pas de décalogue rousseauiste. Mais on trouve dans son œuvre, non sans contradictions, incertitudes ou ambiguïtés (malgré elles ou à cause d'elles ?), une interrogation sur les valeurs et les finalités de notre civilisation. Cette interrogation peut se retourner contre Rousseau lui-même. Comme l'a dit un participant à propos de la sexualité, de l'amour et de la femme : « Ayons le courage de mettre en cause Rousseau puisqu'il nous a donné des instruments formels pour mettre en cause ce qui existe. » — R. D.

La mort de Mimi Vassilikos

Nous apprenons la mort subite de Mimi Vassilikos, la femme de l'écrivain grec, survenue le 3 août dernier à Rome. Agée de quarante-quatre ans, Mimi était depuis vingt ans l'inspiratrice et la dédicataire des quarante-deux livres constituant à ce jour l'œuvre de Vassilis Vassilikos. Dans sa discrétion, elle avait préféré cette place à la diffusion de sa propre œuvre créatrice : elle était peintre. — F. W.

Réhabiliter l'odorat

Avec le Livre des odeurs (Ed. du Seuil, 167 p., 37 F), Ruth Winter, journaliste au Los Angeles Times, entend réhabiliter l'odorat. Elle observe justement que si nous nous vantons volontiers de notre ouïe, ou de notre vue, nous n'éprouvons aucune fierté de notre odorat, comme si ce sens nous rappelait désagréablement notre condition animale. A ce propos, elle cite également Freud qui, dans Malaise dans la civilisation, écrivait : « Lorsque l'homme adopte la position verticale et que se réduisit son odorat, ce ne fut pas seulement son érotisme anal qui faillit être victime d'une répression organique, mais toute sa sexualité. »

Il est d'ailleurs établi aujourd'hui que l'odeur joue un rôle essentiel dans les rapports sexuels. Sur ce point, Ruth Winter a parfaitement raison de s'élever contre l'aseptisation et la déodorisation obsessionnelles qui tendent à nous dégoûter de nos odeurs naturelles pour leur en substituer des artificielles ; « La crainte que l'on a inculquée aux humains à l'égard de leur propre odeur, et en particulier de leur odeur génitale, est peut-être parfaitement incongrue et, sur le plan sexuel, destructrice », écrit-elle.

Concernant l'histoire des parfums aussi bien que l'utilisation des odeurs dans la publicité ou dans la médecine, l'essai de Ruth Winter abonde en informations sur ce sens injustement méprisé : l'odorat. — R. J.

Berlioz épistolier

Que Berlioz soit aussi un de nos grands écrivains romantiques, nul ne devrait plus en douter : il suffit de lire ses Mémoires, ses nouvelles, ses feuilletons. C'était aussi un épistolier étonnant, comme en témoigne sa correspondance, éditée par Pierre Citron.

Le volume, récemment paru, de la Correspondance générale (1), mérite particulièrement l'attention, par sa richesse et par son caractère central. 1842-1850 : c'est l'époque de la Damnation de Faust et du Te Deum, des grandes tournées en Europe et jusqu'à Saint-Pétersbourg. A Prague, à Vienne, partout des triomphes (tandis qu'ils lui sont chichement comptés en France). A Budapest, l'exécution de la fameuse Marche hongroise tourne à l'émeute. Partout sa musique « fait fureur ». On trouvera aussi dans les lettres, des notations sur les rapports de Berlioz avec les écrivains romantiques : Hugo, dont le salon lui paraît ennuyeux ; Vigny, dont la recommandation peut lui être utile en Angleterre. Mais surtout des témoignages très directs, très bouillonnants, sur la façon dont fonctionnait chez le musicien une inspiration volcanique.

Il y a beaucoup d'inédits : on découvrira, en particulier, quantité de lettres passionnantes adressées par Berlioz à sa sœur Nanci Pal, et que Pierre Citron a patiemment réunies, éparpillées qu'elles étaient dans des collections privées ou dans des bibliothèques étrangères. Outre les clartés qu'elles jettent sur les rapports fils-père, elles permettent de suivre au jour le jour cette prodigieuse « recrudescence de fureur musicale » qui caractérise ces années de la vie de Berlioz.

B. D.

(1) Correspondance générale, III, Flammarion.

En passant par l'Atelier du Gué

Hors de la production de masse et des pièges du compte d'auteur, l'Atelier du Gué a créé sa maison d'édition à Villelongue-d'Aude. Il propose, au rythme d'une douzaine de numéros par an, des revues, des récits et des nouvelles qui n'encombrent pas le circuit habituel des librairies, pour rallier plutôt quelques lecteurs attentifs, amoureux de beaux livres.

Ainsi, d'Une autre rive, qui groupe quatre nouvelles où le fantastique se mêle à un quotidien disséqué par une fine psychologue, Andrée Algan ; ainsi Guerre froide, mère froide, de Jacques Jouet, règlement de comptes en forme d'oraison funèbre d'un enfant matricide qui a fait par les images l'apprentissage de la barbarie du vingtième siècle; ou, encore, ce Nul conquérant n'arrive à temps, de Vera Feyder, auteur de la Derelitta, à laquelle quarante pages suffisent pour entrecroiser quatre destinées d'un tragique irrévocable.

L'Atelier du Gué démontre en quelques livrets que la brièveté n'exclut ni l'efficacité ni la densité des textes. — L. T.

(Abonnements de 80 F pour douze livraisons. Catalogue sur demande à l'Atelier du Gué, 11300 - Villelongue-d'Aude - Téléph. : (68) 69-50-30.)

vient de paraître

Romans

DOMINIQUE BROMBERGER. — L'Itinéraire de Parhan au château d'Alamut et au-delà : Un fantastique voyage, semé d'obstacles, dans une Asie imaginaire, par un collaborateur de T F 1. (Fayard, 215 p., 45 F.)

HENRI DE GRANDMAISON. — La Dernière Chasse : L'auteur du Papivore révèle son amour pour la forêt agressée de toutes parts. (J.-C. Lattès, 251 p., 40 F.)

MICHEL BERNARD. — La Cour des voraces : A travers un complot au grand jour, une quête de l'identité par l'auteur des Courtisanes. (Denoël, 214 p., 42 F.)

MICHEL CRESPY. — Les Voyages de l'épicier : Dans ce troisième roman, M. Crespy s'en prend, avec ironie et cruauté, aux techniques des sondages et de la publicité. (Fayard, 238 p., 45 F.)

MICHEL DANSEL. — Carnet de bord d'un espion : L'initiation au métier d'agent secret d'un jeune provincial candide et émotif. (Fayard, 234 p., 45 F.)

G.-O. CHATEAUREYNAUD. — Le Verger : Intermède merveilleux dans la vie d'un enfant échappé un instant d'un camp de concentration. (Balland, coll. « L'instant romanesque », 78 p., 18 F.)

BERNARD GALAND. — Mélissa : Une tragique histoire d'amour entre un professeur coopérant et une jeune métisse tunisienne. (Les Lettres nouvelles, 290 p., 39 F.)

GENEVIEVE MOUILLAUD, ANNE ROCHE. — La Cause des oies : Mémoires et rêveries croisées de de deux militantes. (Les Lettres nouvelles, 350 p., 49 F.)

Récit

OLIVIER RENAUDIN. — Un cadre à la mer : Le journal-méditation ou le bilan d'une vie d'un cadre supérieur au seuil de la cinquantaine. (Fayard, 185 p., 33 F.)

Science-fiction

STANISLAS LEM. — Le Rhume : Un ex-astronaute américain enquête sur une douzaine de quinquagénaires célibataires, chauves et rhumatisants amateurs de bains de soufre. Trad. du polonais par Dominique Sila (Calmann-Lévy, 205 p., 42 F.)

Littérature

JEAN-JACQUES GAUTIER. — Ame qui vive : Par la bouche d'un curé de campagne, l'académicien livre ses réflexions sur la religion et l'art. (Plon, 124 p., 35 F).

Lettres étrangères

ISMAIL KADARE. — Le Grand Hiver : Par l'écrivain albanais né en 1936, auteur notamment du Général de l'armée morte. (Fayard, 515 p., 69 F.)

Théâtre

PIERRE BOUDOT. — Le Jardin d'Hercula : Ionesco a préfacé cette pièce en un acte, « satire transposée de la dictature » incarnée par Hercula (chez l'auteur, 25, rue de Leningrad, 75008 Paris).

Société

LOUIS-JEAN CALVET. — Les Jeux de la société : Le rôle de l'activité ludique dans le processus de reproduction idéologique de la société (Payot, 226 p., 55 F).

PIERRE BELLEMARE ET JACQUES FLORAN. — Histoire d'une petite vallée qui, peut-être, n'existe plus : Une suite de récits restituent la petite vallée normande où P. Bellemare passa son enfance. (Stock, 288 p., 39 F.)

Histoire

ABRAHAM DE WICQUEFORT. — Chronique discontinue de la Fronde : Présentée par Robert Mandrou, le récit de la rébellion, par un Hollandais du dix-septième siècle. (Fayard, 222 p., 49 F.)

JEAN FAVIER. — Philippe le Bel : La fin de la Belle Epoque du Moyen Age. (Fayard, 584 p., 65 F.)

Sciences

JEAN-JACQUES BARLOY. — Les animaux de la préhistoire : Le chroniqueur animalier du Monde fait le point sur nos connaissances paléontologiques (France-Empire, 230 p., 38 F).

Religion

MIRCEA ELIADE. — Histoire des croyances et des idées religieuses : Des religions orientales au triomphe du christianisme, le second tome d'une œuvre monumentale. (Ed. Payot, 516 p., 96,50 F.)

Philosophie

BRONISLAW BACZKO. — Lumières des utopies : A partir de l'imaginaire social du dix-huitième siècle, les rapports entre l'utopie et l'histoire. (Ed. Payot, 416 p., 99 F.)

en poche

Mort et pouvoir

On se souvient peut-être que, à la fin de l'année 1944, félicitant de Gaulle qui lui rendait visite, Staline lui confia : « En réalité, il n'y a que la mort qui gagne. » Mot illustre que complète, sur un mode plus frivole, celui de cet humoriste anglais exhortant ses lecteurs à « ne pas prendre la vie trop au sérieux, car vous n'en sortirez pas vivants ».

Que l'homme soit un « être pour la mort », selon la pesante formule heideggerienne, voilà qui ne cesse d'être ressassé. Encore feint-on le plus souvent d'ignorer que le mot « mort » n'est pas prononcé de la même façon suivant les âges, les conditions et l'époque : il faut le traduire. C'est à ce travail de traduction, d'explication, que s'est attelé l'anthropologue Louis-Vincent Thomas dans un petit livre accessible, nuancé et généreux, s'articulant autour de deux concepts-fétiches : la mort et le pouvoir.

Reprenant à son compte la phrase célèbre de Gladstone : « Montrez-moi la façon dont une nation ou une société s'occupe de ses morts, et je vous dirai avec une raisonnable certitude les sentiments délicats de son peuple et sa fidélité envers un idéal élevé », Louis-Vincent Thomas s'est appliqué à décrire la gestion du mourir, particulièrement les artifices de la thanatopraxie, et les rites funéraires de nos sociétés dominées autant par le cannibalisme marchand que par des impératifs technobureaucratiques. La mort — même aseptisée — n'y apparaît guère plus réconfortante que la vie, l'une et l'autre se confondant d'ailleurs dans cette médiocrité climatisée, incolore, inodore et interchangeable, où s'épuise notre économie libidinale.

ROLAND JACCARD.

★ MORT ET POUVOIR, de Louis-Vincent Thomas, Petite Bibliothèque Payot, 212 pages, 15 F.

en bref

● « LETTRES DU MONDE », tel est le titre du journal illustré dont le premier numéro paraîtra prochainement, et qui sera publié sous la direction de Denis Clair et Jean-Maurice Bugat. Cette revue, qui veut se situer « au carrefour de la vie culturelle sans exclusives de genres, de modes, de disciplines, loin des ghettos et des clivages de chapelle », annonce parmi ses collaborateurs : Françoise Giroud, Michel Jobert, André Astoux, François Chatelet, Pierre-Jean Rémy, Marc Blancpain, Jean Ricardou, Jacques Lacarrière, Vercors, Jean-Pierre Le Dantec, etc.

● NUL NE S'ETONNERA QUE LA « GRANDEUR » RENVOIE AUX MOTS FRANCE ET UNITE ou bien que la « souveraineté » s'allie avec indépendance et peuple dans cet « Index des thèmes de l'œuvre du général de Gaulle » (Plon, 190 p., 60 F). Ce document, établi pour l'Institut Charles-de-Gaulle par un groupe de travail présidé par François Goguel, aborde tous les sujets chers au fondateur de la Ve République à l'intention « des dirigeants, des penseurs, des maîtres de notre temps et aussi des étudiants ». En annexe, figure la liste des collaborateurs personnels du général de Gaulle de 1940 à 1969.

● UN « DOSSIER NOIR DU COMPTE D'AUTEUR », d'une cinquantaine de pages, sera présenté au cours de la prochaine réunion du Comité des auteurs contre le racket de l'édition, qui se tiendra le jeudi 21 septembre, à 20 heures, au café le Tambour, place de la Bastille, à Paris.

● « L'ESPRIT ET LES FORMES », une nouvelle collection d'esthétique publiée par les éditions Klincksieck. Dirigée par Liliane Brion-Guerry, elle a pour objectif de rendre accessibles au lecteur français les « textes-phares », particulièrement étrangers, qui ont renouvelé la réflexion esthétique. Deux volumes sont déjà parus : « Abstraction et Einfühlung », de Wilhelm Worringer avec une présentation de Dora Vallier (171 p., 48 F), et « Textes esthétiques », de Schelling avec une présentation de Xavier Tilliette (256 p., 74 F).

● UNE NOUVELLE COLLECTION, « DESTINS », est annoncée aux Editions libres Hallier. Celle-ci voudrait être à l'origine d'une osmose complète entre un écrivain d'aujourd'hui et un personnage illustre d'hier. Ainsi, Xavier Grall dressera une « Stèle pour Lamennais », autre Breton farouche, et Jean-Luc Maxence fera resurgir, avec « l'Ombre d'un père », la silhouette de Jean-Pierre Maxence, fondateur des « Cahiers » et critique acerbe de « Gringoire ».

● LA VILLE ET LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE BOURGES ATTRIBUERONT UN PRIX de 2 000 francs tous les deux ans à l'auteur d'une œuvre en prose ou en vers qui pourrait contribuer au rayonnement de la ville et de sa province. (Rens. et dépôt des ouvrages à l'hôtel de ville de Bourges avant le 31 décembre 1978.)

romans

L'étrange entreprise de Viviane Forrester

● *Un discours et une histoire en lambeaux où les roses deviennent des charniers.*

LES lecteurs connaissent l'interrogation que Viviane Forrester développe dans ses livres sur les rapports qui se nouent et se dénouent entre le corps et le récit, entre l'écriture, l'Histoire et les histoires. Il suffit de se remémorer *le Corps entier de Maridga*, paru en 1975, ou la préface à *Trois Guinées*, de Virginia Woolf, intitulée *l'Autre Corps*, pour en saisir l'urgence et la permanence. Aussi surprenant que soit le nouveau « roman » de Viviane Forrester, *Vestiges*, il s'inscrit dans le droit fil de cette recherche.

Ce texte déroutant procède par glissements successifs : chaque parole proférée s'engloutit dans une autre parole ; chaque *événement convoqué s'enlise dans* un autre événement ; chaque personnage évoqué se dilue dans un autre personnage. Et la langue même, la langue *maternelle* de l'auteur, le français, s'évanouit dans une autre langue, la langue anglaise. En fait, il s'agit d'une suite de métamorphoses, de mouvements, rien n'ayant de fixité, d'assurance, de contours fermes. Il n'y a pas, ici, une seule *mémoire qui soit moteur* du récit, mais un espace labouré par des mémoires diverses, hasardeuses, prêtresses désaccordées d'un discours et d'une histoire en lambeaux.

C'est le récit même dans sa linéarité, dans son lieu compact, qui est mis en cause. Par l'accumulation d'anecdotes sans cesse rompues, c'est l'« *anecdote puante* » qui est proscrite : « *Never tell me my own story.* » Une tentative pour réduire en miettes et conjurer le roman familial. L'entreprise de Viviane Forrester est à l'image de la mère évoquée dans *Vestiges*, cette mère qui empêchait « *autant qu'elle le pouvait l'histoire de se faire. Faisant de cet effort la sienne — son histoire* ». Et tout est dit dans cette prière torturée : « *O God... give me another world, with nothing to mention, no tea, no drinks, no pain, no hurt. No nothing. Supress it all. Never been. Not even dreamt. No hurt, no pain. No writing, good Lord !* »

L'enfer

Cette image de la mère s'inscrit au centre de *Vestiges*, c'est elle que le glissement des phrases françaises ou anglaises les unes dans les autres, que le jeu des mémoires en continuelle mouvance, désignent comme objet principal du récit renié : « *Il n'y a que des mères et des mères.* » Et que dire ? Pourquoi ? Ecrire quoi ? « *Comment finir, en finir, abattre la tour, parvenir au bout ?* » Au centre géographique du livre, l'un des « Je », qui sont ici en jeu, constate : « *Qu'ai-je écrit ? Peu de chose. La tristesse évanouie d'une femme depuis morte. Corps (crapuleux) de la mère. Le père toujours ailleurs, indifférent et qui soigne ses roses. L'étang, la tour.* » Puis un héros disparaissant-reparaissant : Eric. La campagne anglaise conçue comme paradis perdu, c'est-à-dire : enfer intime. Et c'est vers la campagne anglaise désormais interdite que s'évade le récit : « *My very own inferno...* »

Les glissements incessants du récit font basculer les perspectives : le territoire de *Vestiges* est celui de la vie, donc de la mort. Les roses du jardin deviennent charniers : « *Château d'Auschwitz, d'enfance, Arbeit, château chilien, étrange, à 5 kilomètres, grillade au feu de bois. Sibérie à tant de kilomètres, camps. L'étang rougi de sang, menstrues de ma mère, odeurs de volcans, de vomi, glaires mâles, et l'espace suinte.* » Le corps de la mère devient, lui aussi, charnier, mais d'humeurs, de mollesses. La masturbation qui est son vice (du moins, dans la mémoire du fils par laquelle seulement nous la percevons), ses amants, cet abandon, ce mouillé, tout cela dit l'horreur. On lit : « *Ce qui me fatigue, c'est la viscosité.* » Et surtout : « *No more bodies, no more...* »

Le texte, à ce moment, devient un entrelacs de cris : d'un homme vers un jeune garçon, d'un fils vers la mère, de la mère vers ses amants. La scène (la campagne anglaise) permet enfin à la « situation » de s'inscrire. Non pas la situation *romanesque*, mais celle qui tente de se dire par le biais du discours romanesque : « *La situation ? Quelle ? Naître ? Etre quoi ? Né (e) ?...* » Ces vestiges de vie dessinent le panorama de la mort. Ce qui ne voulait pas être dit, soudain, interrompt le texte, surgit :

Et je n'en peux plus
d'être là
avec ces corps qui tombent,
[les pères.
Et cette chose qui tue.
Et dont je suis coupable,
[la vie !

Il y a du pathétique dans l'ouvrage de Viviane Forrester. On aurait tort de n'y vouloir trouver qu'un exercice de style, ou je ne sais quelle variation sur la modernité. C'est plus grave que cela. Il y a, ici, des aveux qui engagent l'auteur — et concernent (par la fatalité du glissement) le lecteur.

HUBERT JUIN.

★ VESTIGES, de Viviane Forrester. Coll. « Tel Quel ». Editions du Seuil, 128 pages, 35 F.

Intermittences du cœur et lumières de la ville

● *Jacques - Pierre Amette bat les cartes du temps.*

LE style des écrivains, c'est une question de peau. On est attiré ou non. Jacques-Pierre Amette réussit à nous séduire par sa manière de percevoir et de dire les lumières d'une ville sous la pluie, le mystère d'une campagne frileuse ou la fuite d'une route « noircie d'averses ». Il y met une extrême vivacité.

Dans son dernier roman, *la Nuit tombante*, il sait aussi nous donner le sentiment du temps qui passe à travers la description du temps qu'il fait. Il suggère à tout moment, de cette façon, la vulnérabilité des gens et des jours.

Jacques-Pierre Amette a écrit l'histoire d'un couple : Anna et Laurent. Mais il s'agit moins d'une histoire que d'une suite de moments discontinus. La vie conteste la cohérence et la tranquillité de la fiction. Des visages se dessinent fugitivement dans cette *Nuit tombante*. Anna et Laurent apparaissent alternativement. Anna, dans les rues de Paris, et Laurent, dans une maison de la Beauce. Parfois, on les voit ensemble. Mais, réunis ou séparés, ils continuent de se chercher l'un l'autre et de se tourmenter. Les mots sont plus déchirants que les silences et les silences plus douloureux que les mots. L'éloignement blesse autant que les retrouvailles. Anna et Laurent se promènent, moroses et incertains, dans le siècle. Leurs émotions, leurs sentiments clignotent parmi les « halos pluvieux ». Les intermittences du cœur se confondent avec les embellies et les chagrins de la saison. Le passé, le présent se mélangent : l'auteur bat les cartes du temps. On ne sait qui sortira vainqueur, vaincu de ce jeu. Jacques-Pierre Amette ne termine pas l'histoire de ce couple. De sa manière légèrement narquoise, il se contente de dire que l'existence, quand on la considère, est assez pathétique.

FRANÇOIS BOTT.

★ LA NUIT TOMBANTE, de Jacques-Pierre Amette, Le Seuil, 155 p., 35 F.

Tarots, sectes et révolutions

● *Serge Brambey, dans son premier roman essaie de reconstituer le puzzle d'une vie.*

QUI est le fou de *l'Itinéraire du fou*, premier roman d'un jeune homme de *moins de trente ans ? Un vrai*, roman qu'on lit d'une traite, tout au bonheur de trouver un romancier qui raconte une histoire, qui sait raconter, qui trame une intrigue avec des matériaux tirés de sa vie à lui, de ses voyages, de ses lectures, de ses obsessions, mais qui, délibérément, refuse le psychologisme, le nombrilisme, les bons sentiments (et les autres), sans nous faire la leçon, sans autre provocation, finalement, que celle de nous lancer dans une rocambolesque aventure... Qualités si rares dans le roman d'aujourd'hui que ce livre, paru incognito il y a plus de six mois, mériterait bien d'avoir sa place dans la course aux prix — ce qui n'apparaîtrait peut-être à l'auteur que comme un avatar supplémentaire dans l'itinéraire de son fou !

Serge Bramly est né en Tunisie en 1949 : il a beaucoup bourlingué : au Pakistan, où il a pendant deux ans enseigné le français — comme son personnage, — en Amérique latine et aux Etats-Unis — qui servent de cadre à son livre. Après avoir touché à tout, la photographie, le graphisme, l'illustration, le journalisme, l'ethnologie, il s'est essayé au roman. Le « fou » de son livre est un pion dans un jeu : pas celui des échecs, qui avance en diagonale, toujours sur la même couleur, mais celui des tarots, un homme qui marche les yeux levés vers le ciel, un aveugle, dirait-on, tenant un bâton d'une main, son maigre baluchon sur l'épaule, les chausses tirebouchonnées sur les jambes laissant voir ce qu'elles devraient cacher ; un chien mord son mollet gauche, mais, loin d'arrêter le fou, la morsure semble hâter son acheminement vers son inéluctable destinée.

Des impulsions irraisonnées

Francis Hélias, le « fou » du livre de Serge Bramly, est ce vagabond qu'on a souvent rapproché de *l'Enfant prodigue* de Jérôme Bosch. Inconscient, irresponsable, désoccupé, il se traîne à travers la vie en être passif qui ne sait où il va et se laisse mener par des impulsions irraisonnées ; possédé, aliéné, sachant peut-être que nul n'est maître de son destin, cet insensé poursuit sa route au gré d'influences multiples et incohérentes, sans se demander où il va. Nous suivons Francis dans ses pérégrinations pendant quatre années (1973-1977) : envoyé par la « coopération culturelle » au Pérou, dans une ville moite de la jungle amazonienne, il s'initie par ennui, par désœuvrement, par solitude, à ce langage hiéroglyphique des tarots parce qu'il a épuisé les ressources de la bibliothèque locale ; apprécié comme devin de la colonie diplomatique — sans trop croire lui-même à ses dons, mais sans volonté de mystification —, amant de l'ambassadrice par passivité, instrument irresponsable d'une révolution et d'une répression qui ne le concernent pas, mêlé à un trafic d'armes contre quelques milliers de dollars glissés entre les pages des œuvres de Léon Bloy, Francis devient Franck, éminence grise d'un « gourou » à succès qu'il a importé du Pérou, le Maître de la secte « Fraternité et Lumière » (un million et demi d'adhérents), Amaru, grand sorcier du marché de Lima, condamné de droit commun. Il n'y a pas, on le voit, de « héros positif » dans cet itinéraire.

L'aisance et la souplesse du phrasé

Le style colle si parfaitement au sujet qu'on ne remarque pas tout de suite l'aisance et la souplesse d'un phrasé qui suit tout à fait la fragmentation du récit, où toutes les pièces s'imbriquent parfaitement comme dans un *puzzle, le puzzle d'une vie, dont* Francis le Fou (comme le Pierrot de Jean-Luc Godard) n'arrive pas à reconstituer l'image. Mais, quand le sujet semble sur le point de se révéler, « *les morceaux s'emmêlent, se disjoignent, gondolent, rétrécissent, une nouvelle lacune se creuse, le puzzle se disloque...* ». La sonnerie du téléphone le réveille : son interlocuteur raccroche sans prononcer un mot.

La folie tout comme l'irresponsabilité ne sont certes pas des excuses Serge Bramly ne dit pas le contraire. Mais il a le mérite de ne pas nous faire la morale.

NICOLE ZAND.

★ L'ITINERAIRE DU FOU, de Serge Bramly, Flammarion, 270 p., 48 F.

QUELQUES PAS DANS LA FOLIE

BOB rejoint l'asile, où il entre en placement volontaire. Il n'en est plus qu'à quelques pas et il lui reste deux heures à attendre. Que faire, sinon penser à Elvire, aux onze semaines passées avec elle ? Sans compter les nids de mitrailleuses.

Fou, Bob ? « *... pas entièrement : il n'avait pas encore été interné. Mais fou en puissance, ça oui, il l'était. Et là-dessus personne ne se trompait — et lorsqu'il planait un peu moins lourd, il s'en rendait compte aussi bien que n'importe qui. Mais comme, de toute façon, c'était justement là, à la maison des fous, que présentement il se rendait (il y serait après avoir franchi un rideau d'arbres où il y avait peut-être, ou peut-être pas, des nids de mitrailleuses), la différence entre fou et fou en puissance tendait à diminuer : régulièrement. Et ça, il n'était pas assez givré pour ne pas le redécouvrir chaque fois qu'il mettait un pied devant l'autre* ».

Vous savez, la folie, on peut en discuter. Mais une bonne folie, c'est sérieux, il faut suivre la filière. Bob est là pour ça. « *Pour lui, le début de l'asile — on disait de plus en plus hôpital psy ou H. P. — c'était toujours la prise en charge. Et ça, il ne savait pas très bien quoi en penser. Que eux, les psy, le sachent, ne changeait rien au fait que lui, Bob, il aurait bien aimé que ce soit lui, Bob, qui le sache.* »

En attendant, il revoit sa vie, Man Ouisette, qui « *savait pas, elle non plus, très bien aimer* ». Et Elvira... « *Il n'avait pu fournir à la demande qu'invariablement il lui semblait entendre lorsqu'elle se mettait toute nue...* »

Et il pense à Pé Anthrax, qui n'a échappé aux Stukas que pour mieux fracasser sa locomotive Pacifique contre les murs du dépôt.

Bob joue à la marelle avec sa folie, avec cette logique décousue, décalée par rapport à l'officielle.

Et puis, les deux heures écoulées, il décide de ne pas entrer à l'asile. Il dit : « *Je n'irai pas.* » « *SAUF QUE LES INFIRMIERS NE LUI EN AVAIENT PAS LAISSE LE CHOIX.* » Ils n'ont sans doute pas la même logique. Pourtant, eux aussi sont en placement volontaire...

Robert Pépin, pour son premier livre, sait tirer le meilleur de ce sujet grinçant. Il nous offre une histoire de fou vécue avec humour Ce qui n'empêche que Bob ne sait pas trop quoi en penser.

CLAUDE COURCHAY.

★ ELVIRA OU LES LUNETTES A OXYGENE DE LOUIS XIV, de Robert Pepin. Flammarion, 216 pages, 38 F.

romans

Deux «meilleurs ennemis» sur un cheval pâle

(Suite de la page 15.)

Se dissipent les brumes du passé et avancent sur le devant de la scène, Renaud Ferrier, qui bâtit Belle-Rive pour compenser une noble bâtardise et qui vit en patriarche dans sa demeure cernée d'araucarias et de bougainvillées ; la mère de Geoffroy, qui recourt à la bouteille de cognac cachée dans la niche de son pékinois pour se dérober à un monde délétère et à une famille déliquescente ; Si Saïd, le chef de Salah, qui a enrôlé ses « soldats de Dieu » pour en faire des meurtriers sans ressort, Si Saïd, cynique, sordide et rusé, assure l'éducation guerrière de Salah : « *Communiste*, dit-il, *vous êtes un trop gros mangeur pour ça* », et il massacre des appelés qui « *se demandaient avant de mettre les pieds sur ce sol s'il n'y avait pas plus à craindre des lions que des fellaghas* », et qui, à l'heure de mourir, offrent des « *regards dont chacun protestait, au nom de son passé, de ce qu'il était, du monde qui s'étendait à perte de vue, définitivement souillé, éternellement innocent derrière lui* ». (*« Pourquoi ? Parce que c'est la guerre ! »*)

D'autres scènes surgissent, inhumaines : Si Saïd organisant un monstrueux spectacle pour affoler l'ennemi (*« corps démantibulés, nus, devant les ventres ouverts, bourrés de cailloux, les entrailles répandues tout autour, les pieds et les mains calcinés, les têtes détachées du tronc posées sur un socle de pierres plates, avec le sexe tranché qu'on avait cousu au fil de fer entre les lèvres »*) ; et encore : Geoffroy se projetant dans le bureau d'un officier « *à travers les débris de bois et les éclats de vitres* » à la recherche du blessé que lui avait confié Salah et que les soldats ont tué avec un sens de l'horreur qui ne cède en rien à celui de Si Saïd ; et encore, une fois l'indépendance proclamée : « *on égorgeait sur place, on dénichait les gens barricadés chez eux et on les fusillait sur le trottoir (...), n'importe qui tirait sur n'importe qui* », et aussi, après le départ des Européens : « *A Oran, le village Lamur transformé en une gigantesque foire aux vanités où s'entassaient les volières pleines d'oiseaux des îles, les pianos à queue, les salles à manger Henri II, les lits de cuivre et les salles de bains démantibulées...* »

« L'orgie coloniale »

Et que pouvaient faire Marx et Jésus dans ces « *dernières flambées de l'orgie coloniale* » où se consume la folle aventure de généraux à qui le désespoir tenait lieu de politique, juste avant la mise à sac du pays par ceux dont la révolution « *était une manière de s'adjuger le gâteau laissé par les colons* » ? Dans cet état fantôme où Ferhat Abbas, Ben Khedda « *incarnaient des morales périmées, incapables de résister aux dents et aux griffes des loups* », où Ben Bella « *aurait bien nationalisé les bordels si l'opération avait pu asseoir son prestige et consolidé son fauteuil présidentiel en train de basculer* », où Salah Eddine use sa terrible innocence et ses rêves de révolution ? Geoffroy fait naufrage dans Belle-Rive nationalisée, vidée des journaliers et de leurs familles qui réintègrent leurs gourbis, tandis que les sbires de Si Saïd s'emparent du comité de gestion. Et soudain, la boucle est bouclée : l'armée de libération aux chars flambant neuf prend le pouvoir, les loups enfilent la défroque encore tiède des colonisateurs, un ordre s'installe. « *Nous revenons aux traditions moyenâgeuses de soumission* », dit Salah.

Les images se succèdent toujours, morceaux de mémoire télescopés, éléments d'une fresque qui se lève sous nos yeux stupéfaits, reliés par Salah à la recherche de son *alter ego*, Geoffroy, l'autre chevalier suranné, malade d'un insoutenable secret, que l'incantation sort progressivement des brumes, don Quichotte décharné, à bout de souffle, en attente du coup de grâce. Et aussi : Salah Eddine haranguant les jeunes contre les imposteurs, animant une dérisoire organisation révolutionnaire.

Et enfin, comme si le ciel se déchirait, comme si les nuées de l'Apocalypse se dispersaient et libéraient une terre dépecée et pantelante, la dernière vision de Geoffroy ensanglanté et de Salah disparaissant dans l'éclat de la foudre, emportés au galop d'un cheval pâle, au-delà des nus et des morts.

BERNARD ALLIOT.

poésie

Yves Martin, piéton de Paris

● ***Une manière de journal intime.***

YVES MARTIN, admiré d'une poignée de poètes et de spécialistes, est sur la place de Paris une sorte d'ombre nocturne, qui fait trois petits tours, s'en va, revient pour disparaître encore, après avoir jeté quelques monosyllabes sur lesquelles on s'interroge sans fin, tant elles semblent grosses de significations contradictoires. A quarante-quatre ans, il vient de publier son cinquième recueil: *Je fais bouillir mon vin*, œuvre compacte, mystérieuse et superbe, qui devrait lui valoir une célébrité assez comparable à celle qu'a connue Léon-Paul Fargue, au lendemain de la première guerre mondiale.

Yves Martin parle, dans chacun de ses poèmes, de soi, alors même qu'il a l'air déjà d'effacer le profil qu'il trace de sa personne et de son esprit. Ces confidences, ces allusions, ces fulgurantes mélopées, mises bout à bout, constituent une manière *de journal intime*. On peut donc rapiécer une âme, et deviner quel bizarre personnage se cache *sous ces vers*, toujours pleins, toujours ou chantant ou volontairement éruptifs, toujours d'une irrésistible tension. L'homme doit être d'une carrure impressionnante, et constamment gêné par ce corps à quoi il faut que sa sensibilité obéisse, comme selon un pacte faustien on ne peut plus draconien.

Il ne s'aime pas : c'est la première constatation. Il s'ensuit qu'il lui faut trouver des êtres qui l'aiment. Il erre ou à Montmartre ou à Saint-Germain, en *quête* d'une proie : l'inconnu qui partage une bière et quelques paroles, l'étrangère qui se rapproche le temps d'un sourire ou d'une caresse. On peut se supporter mieux par personne interposée, à condition de ne pas s'identifier à elle : la sympathie ne doit pas s'éterniser et il y a lieu, aussitôt l'échange accompli, de fuir. Entre-temps, on rêve, on s'extrapole, on lit en soi comme en un poète maudit. On se console de son errance par la beauté d'un sémaphore, du côté de la place de l'Europe, ou des yeux sournois d'un chat de gouttière, porte des Lilas.

Qu'est-il venu noyer dans cet infâme bistrot ? Que va-t-il acheter dans ce grand magasin qui n'a même pas un comptoir d'âmes d'occasion ? Et ne finira-t-il pas par dire « mon ami » à un lampadaire, à un cendrier, à un mégot qui pleure ? A moins qu'il ne retourne, entre grêle et brouillard, *dans la zone où* rôdent les petites filles sorties d'un tableau de Balthus. Il *retournera ensuite* au bureau, histoire d'appartenir quelques heures aux autres, ce qui est moins douloureux que de s'appartenir. *L'errance reprendra*, dans le quotidien fabuleux des dimanches qui se vomissent, et des livres qu'on ne relit que noyés d'alcool.

Le Paris d'Yves Martin n'est pas sain comme l'était celui de Fargue. Il est poisseux, suspect, porté sur la libido et les râles furtifs, l'aliénation lente et les surprises violentes. Il faut, pour le goûter, être un obsédé, un Baudelaire chez Jung ou un Nerval chez Kafka. Ce poète, si direct, si fuyant, si brutal, si grave *à la fois, ne nous laisse* pas indemnes.

ALAIN BOSQUET.

★ JE FAIS BOUILLIR MON VIN, d'Yves Martin. Le Pont de l'Epée, Guy Chambelland, 69, boulevard Richard-Lenoir, Paris, 186 pages.

Il se réveille brusquement : un fou rire.
Il en a connu un semblable à la lecture
D'une page de « L'assassinat considéré comme l'un des Beaux-[Arts »
Paris-Vintimille. Il avait encore des allures de jeune homme.
Il tourne dans l'appartement. Boit un verre d'eau.
D'où peut venir ce chat anthracite comme un cœur d'anémone?
La radio s'allume. Inutilisable depuis des années.
Accordéons sanguins, cagoules ivres.
Bruits dans le couloir. Bonds. Odeur énorme de terre.
Message sous la porte. Il ne doit pas le prendre. Il le prend.
La Créature est là. Traits incertains, vestes, pantalons trop larges.
De tous ceux gobés avant lui, pauvres, doux, magnifiques.
Gens de promenade, paresse, vins, poèmes.

essais

LES ÉCRIVAINS DE L'ESPÉRANCE

● ***La littérature d'inspiration chrétienne et sa modernité.***

AVEC *l'Evidence et le Mystère*, Joseph Majault s'interroge sur la littérature d'inspiration chrétienne, aujourd'hui, et tente de reconnaître en elle les traits de la modernité. François Mauriac a été, pense-t-il, le dernier grand écrivain catholique d'une certaine tradition. Quels courants de pensée lui succèdent ? Quels noms peut-on citer parmi ceux qui témoignent, comme lui mais autrement, de leur rencontre avec le Christ ? L'essai de Joseph Majault est à la fois un chapitre d'histoire littéraire contemporaine et une réflexion sur l'évolution de la pensée religieuse.

L'amour humain et l'amour de Dieu

André Frossard, Maurice Clavel, Gilbert Cesbron, Jacques de Bourbon-Busset, Jean Sulivan, Jean-Claude Renard, sont ici évoqués, mais les trois derniers paraissent à Joseph Majault les plus représentatifs de la sensibilité d'aujourd'hui. Ce choix est déjà une prise de parti, et le lecteur pourra regretter de grandes absences. La ferveur et la liberté spirituelle d'un Jean Mambrino, d'une Marie-Magdeleine Davy, à la fois intériorisation et élargissement d'un christianisme où dogmes et rites s'estompent dans la vive lumière d'un amour universel, auraient sans doute dû trouver ici leur place, et de façon éminente ; Jean Guitton, cité à plusieurs reprises, ne fait pas l'objet d'une étude particulière. Enfin, parmi les écrivains qui ne se réclament pas de telle ou telle appartenance religieuse, il eût été intéressant de relever les traces d'une inquiétude et d'une joie qui sont proprement, spécifiquement chrétiennes, sans le dire et peut-être sans le savoir. Car toute notre culture a été si longtemps, si profondément irriguée par le christianisme que celui-ci imprègne encore souvent à leur insu les œuvres et les pensées de ceux qui vont répétant : Dieu est mort.

Joseph Majault, dans son effort pour définir la littérature d'inspiration chrétienne aujourd'hui, souligne, comme on pouvait s'y attendre, une libération de l'écrivain à l'égard des interdits de l'Eglise, tels qu'ils se manifestent encore fortement chez un Mauriac. La honte de la chair, qui a inspiré tant de tourments, tant de remords, n'a presque plus cours. L'obsession du péché s'est dissoute, et ce n'est pas une mince révolution. L'amour humain n'est plus le rival et l'ennemi du pur amour de Dieu, mais un intermédiaire et un intercesseur : l'amour humain parle de Dieu, comme l'amour de la nature, le monde sensible apparaissant comme le langage que Dieu parle aux hommes. Cette idée n'est ni nouvelle ni spécifiquement chrétienne, car elle est présente dans d'autres religions : ce qui est nouveau, c'est qu'elle se soit répandue dans le public avec un caractère d'évidence et qu'elle colore aujourd'hui la vie spirituelle des chrétiens.

Une aventure personnelle

Comme le souligne Joseph Majault, la foi apparaît comme une aventure personnelle et la plus personnelle des aventures. Frossard, Clavel, ont raconté leur « rencontre » avec Dieu : illumination inattendue, inespérée, certitude de la Présence qui se donne avec la violence bouleversante du coup de foudre. « *Une littérature d'inspiration chrétienne*, écrit Joseph Majault, *ne devrait donc pas avoir pour but d'imposer ce qui ne peut être atteint que par une expérience personnelle, mais de proposer, éventuellement de provoquer, l'expérience.* » Hélas, provoque-t-on l'irruption de la Grâce ? L'écrivain chrétien peut-il faire mieux que de dire : « J'étais là, telle chose m'advint... » ? Au moins, témoignant de son expérience et de ce qui lui a été donné, peut-il communiquer à son lecteur l'espérance. C'est déjà beaucoup. L'espérance est plus persuasive que la peur d'antan.

JOSANE DURANTEAU.

★ L'EVIDENCE ET LE MYSTERE, de Joseph Majault. Le Centurion, 184 pages, 34 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	285 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

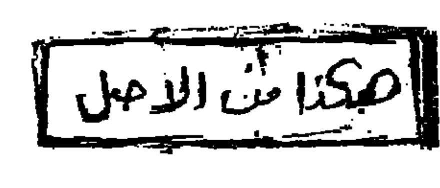
Par voie aérienne
Tarif sur demande

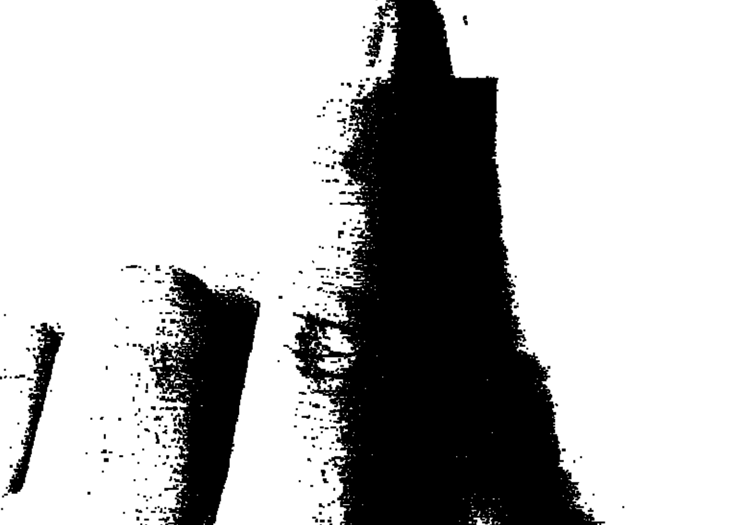
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à *leur demande*.

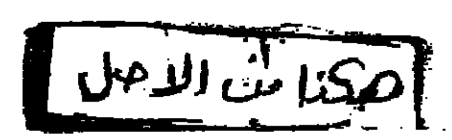
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.







RÉÉDITÉ PAR LE ROBERT.
LE DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE FURETIÈRE: LES MOTS, LES ARTS, LES TECHNIQUES, LES GRAVURES DU XVIIe SIÈCLE.





C'est le "Furet", le curieux de tout. Mais c'est surtout l'homme du Dictionnaire Universel.

Septembre 1978 : Le Robert décide de rééditer un dictionnaire de 1690. La preuve est faite : nous

> **MOT.** ſubſt. fem. Parole d'une ou de pluſieurs ſyllabes. Les Dictionaires doivent contenir & expliquer tous les *mots* d'une langue dans un certain ordre. Les Grammairiens diviſent les *mots* en huit parties d'oraiſon. En *mots* primitifs, derivez, compoſez, ſynonimes, équivoques, &c. les figures grammaticales, des *mots* qui y apportent quelque changement, ſont *ſyncope*, *apocope*, *apoſtrophe*, *dierreſe*, *aphereſe*, *protheſe*, *Epentheſe*, *paragoge*, *tranſmutation* ou *metatheſe*, &c. qui ſont expliquez à leur ordre.

n'oublions pas nos ancêtres. La langue française est toujours vivante. Voici donc en trois volumes magnifiquement reliés le chef-d'œuvre d'Antoine Furetière, le

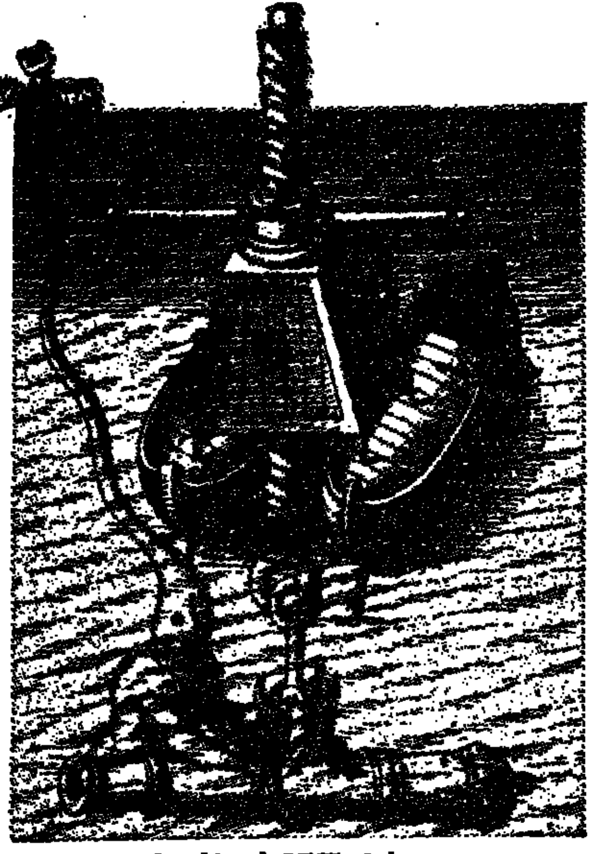


"Lire dans le texte le Loup et l'Agneau". Dans le Furetière vous retrouverez la langue de La Fontaine, de Corneille, de Molière, de Voltaire et de Rousseau.

premier dictionnaire encyclopédique de la langue et de la culture classiques.

Au texte original de 1690, ont été ajoutés :

- une biographie de Furetière et une étude sur le Dictionnaire par Alain Rey,



Les scaphandriers du XVIIe siècle : savez-vous que les hommes-grenouilles du grand siècle s'appellent les plongeons ?

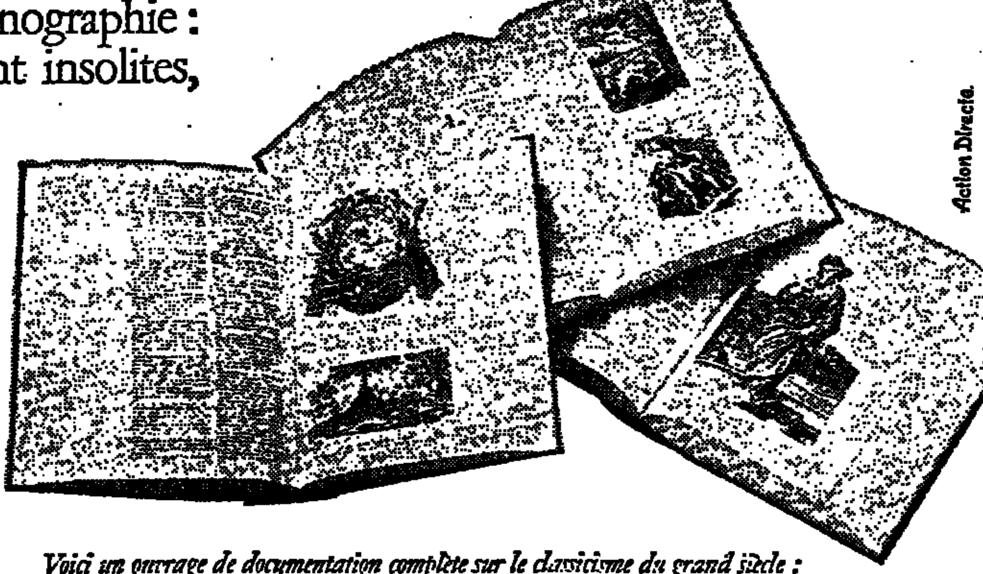
- une importante iconographie : 165 gravures, souvent insolites, des plus grands artistes du XVIIe siècle,
- un répertoire des principales références employées dans le Dictionnaire,
- une bibliographie très complète,
- un vaste index thématique mettant en œuvre la méthode analogique des dictionnaires Robert (pour le seul mot "blason", l'index renvoie à près de 500 termes!).

Grâce au Furetière, vous connaîtrez tout de la langue classique, celle des courtisans comme celle des artisans.

Vous découvrirez une étonnante description des arts, des techniques et des artisanats du XVIIe siècle, une évocation souvent surprenante de la vie quotidienne sous Louis XIV.

Vous retrouverez les racines d'une langue que vous aimez, le sens perdu d'une époque, le poids des mots et, par ce voyage dans le temps en 3 volumes, vous élargirez votre vision du XXe siècle et approfondirez votre culture.

Pour découvrir tous les services que vous rendra le Dictionnaire Universel de Furetière, recevez chez vous, sans aucun engagement de votre part, notre documentation complète.



Voici un ouvrage de documentation complète sur le classicisme du grand siècle : 3 volumes, 2504 pages, format 22 x 30 cm, 165 gravures d'époque, reliure skivertex havane dorée pleine face et dos, papier bouffant teinté 90 grammes.

LE DICTIONNAIRE DE FURETIÈRE: POUR MIEUX COMPRENDRE LA CULTURE DU XVIIe SIÈCLE, POUR MIEUX APPRÉCIER LES MOTS DU XXe SIÈCLE.

GRATUIT

BON DE DOCUMENTATION

Envoyez-moi gratuitement et sans aucun engagement de ma part une documentation complète sur le Dictionnaire Universel d'Antoine Furetière en 3 volumes.

M., Mme, Mlle ______________________

Adresse ______________________

____

A retourner sans affranchir à S.N.L. Le Robert 107, avenue Parmentier - 75011 Paris.

FUR-M-A

lettres étrangères

Les jardins défigurés de José Donoso

CE que Claude Fell avait noté lorsqu'il présenta Donoso dans ces pages, il y a plus de neuf ans, c'est la force du désespoir qui imprègne cette œuvre, inhabituelle dans les lettres sud-américaines contemporaines (1). C'était vrai pour *l'Obscène Oiseau de la nuit* (Le Seuil, 1972), un carnaval grotesque et goyesque qui força l'admiration de Bunuel et que d'aucuns ont considéré comme la réplique chilienne de *Cent ans de solitude*. C'était vrai aussi pour *Ce lieu sans limites* (Calmann-Lévy, 1974), une préfiguration de l'enfer où l'être humain erre sans fin, condamné à l'anéantissement de soi, ou, dans le meilleur des cas, à la solitude absolue.

C'est vrai encore avec *Ce dimanche-là*. Le récit prend la forme d'une introspection. L'écrivain nous propose l'anatomie dédoublée d'un couple, un couple vieillissant de grands bourgeois citadins : la leçon n'en est pas très gaie. L'homme, un notable desséché, enregistre avec une attention maniaque les progrès du mal incurable qui va l'emporter. Il fait le bilan de ses chagrins et de ses échecs. Le vieux déchirement latin qui oppose accomplissement charnel et conjugalité aura eu raison de lui, le narcissisme et l'absence de sincérité aussi.

La femme, elle, ne s'est épanouie que dans l'amour grand-maternel, dans l'exacte complicité qu'elle cultive avec la magie de l'enfance. Elle a ses bonnes œuvres qui plus est, car elle éprouve une inconsciente fascination pour les bas-fonds, qu'elle masque sous la volonté de soulager la misère d'autrui. A fréquenter les bidonvilles et les pénitenciers, elle se perdra. Un personnage maléfique, sorte d'incarnation des forces sauvages qui doivent un jour ravager l'insolente tranquillité des beaux quartiers, et dont elle s'éprend — platoniquement — l'entraîne vers la catastrophe. La sublimation, non plus, ne paie pas...

Cette relation intense, trouble, chargée de rancœurs, de frustrations sociales et sexuelles, est admirablement saisie par Donoso. Elle a un cachet jamesien. C'est le charme essentiel du livre. A quoi s'ajoute celui d'une poésie vénéneuse — si bien rendue en français par Mathilde et Albert Bensoussan, — cet art que Donoso partage avec Bassani d'évoquer les mondes qui chavirent, les maisons qui s'écroulent, les êtres qui se dissolvent et les grands jardins défigurés d'après la tourmente...

FRANÇOISE WAGENER.

(1) 17 mai 1969.

★ « CE DIMANCHE-LA », de José Donoso, traduit de l'espagnol par Mathilde et Albert Bensoussan, Calmann-Lévy, 246 pages, 46 F.

Un Narcisse des temps modernes

● *Dans une prison imaginée par John Cheever.*

EZECHIEL FARRAGUT. Fratricide, condamné à l'âge de dix ans, matricule 734-508-32. Baptisé dans l'Eglise du Christ à l'âge de six mois, confirmé à onze ans, croyant. Ancien professeur d'université, drogué chronique, ne se sépare jamais de son *Descartes*. Considère que prétendre à des extases en dehors des paradigmes de l'Eglise, c'est s'exclure soi-même de la communauté. Que l'image la plus universelle de l'humanité n'est pas l'amour ou la mort, mais le jugement dernier.

Falconer, c'est la prison — maintes fois dénommée et renommée : Maison de redressement, Pénitencier fédéral, Centre de rééducation, et aujourd'hui Maison d'aurore. Les gardiens sont devenus des « officiers » et les bagnards des « pensionnaires ». Mais le questionnaire inquisiteur en cinq cents points n'a pas changé : *« Craignez-vous les microbes sur les poignées de porte ? »* Ni l'accueil du chef : *« Nous sommes ici pour vous aider. Jusqu'à ce que vous éprouvez la honte de votre acte, il n'y aura pas de place pour vous dans la société. »*

La visite de Marcia, l'épouse de Farragut. La quarantaine. Il se sourient. Des journées devant le miroir : *« Y a-t-il dans ce pays une autre femme de mon âge aussi belle que moi ? »*

L'histoire d'un collègue de prison. Si vous l'écoutez jusqu'au bout, il vous donne une tranche de jambon cru. Un jour, un jeune homme l'aborde dans un restaurant chinois. Ils se retrouvent dans un motel. L'adolescent passe des heures devant la glace de la salle de bains avant de le rejoindre. Le lendemain, on le retrouve à la morgue.

L'aventure de Farragut, lui-même. Le sage lecteur du *Discours de la méthode* tombe amoureux de sa propre jeunesse à travers la personne de Jody, son benjamin de vingt ans, le séducteur professionnel de la prison. Le narcissisme pourquoi pas ? Narcisse ne se mirait-il pas dans la rivière ? Mais alors, l'eau reflétait des saules, des nénuphars, le soleil ; — et un Narcisse en harmonie avec une nature en paix. Aujourd'hui le Narcisse de Cheever ne perçoit de lui-même qu'une image réduite, cassée, menaçante. Comme si l'eau était bombardée de pierres. Il déchire et s'entredéchire. Comme si son comportement privé reflétait l'état de guerre de la société civile tout entière. Il est condamné à la solitude. Comme s'il était ainsi plus facile de le maintenir sous contrôle.

Le Narcisse des temps modernes doit être « docile » et « utile » dans les prisons comme dans le monde libre. Aussi le soumet-on, ici comme ailleurs, à la brutale alternance de la récompense et du châtiment. Le grandiose spectacle d'un cardinal qui atterrit dans la cour de la prison, et la classique humiliation des corps que l'on inspecte dans leur intimité. L'imposition d'un vaccin expérimental, et l'encouragement d'une homosexualité qui réduit les risques de révolte. Le chat — parfait exemple du système ! On l'autorise dans les cellules, mais, à la première désobéissance, on le massacre en grande pompe.

Des situations explosives, des personnages denses — et pourtant rien d'excessif. Une esthétique de la discrétion qui rappelle le style efficace et raffiné du *New Yorker* des années 60, où parurent les premiers textes de Cheever à côté de ceux de Salinger et de Updike. Un beau livre, riche et calme, où l'ironie ne perd jamais ses droits : pour être vu et entendu de sa femme, qui ne dialogue guère qu'avec sa télévision, un personnage du roman décide de passer en direct dans une émission de *quitte ou double* que son épouse regarde régulièrement. De retour à la maison il trouve sa femme bouleversée. *« Qu'y a-t-il, chérie*, s'informe-t-il ? *Ils ont tué la maman ourse*, sanglote-t-elle, *Ils ont tué la maman ourse* ». L'épouse avait regardé une autre chaîne.

PIERRE DOMMERGUES.

★ *FALCONER*, de John Cheever, trad. de l'américain par Michel Doury, Julliard, 224 pages, 38 F.

Michael McLure poète de l'animalité

● *Un Américain qui pratique une écriture des émotions.*

MICHAEL McCLURE, pour les Français, c'est d'abord et avant tout l'auteur de la pièce *The Beard (Jean Harlow et Billy le Kid)*. En Amérique, elle avait fait quelque scandale. En effet, Jean et Billy s'y livraient à ce que Serge Fauchereau appelle assez joliment un « duelogue », recourant à des mots que la censure réprouve. L'Europe, elle, plus blasée, reçut ces audaces sans tremblement. D'autres pièces de McClure attendent d'être montées ici : *The Feast Gorf*, dont le personnage central est un phallus ailé ; *General Gorgeous*, super-héros en proie aux tracas ménagers et métaphysiques, avatar de la B.D. délirante ; *Gargoyle Cartoons*, pièces brèves à l'humour roboratif, etc.

Mais McClure est essentiellement un poète. Vivant en Californie à l'heure où Allen Ginsberg y poussait son *Hurlement (Howe)*, où Jack Kerouac et Neal Cassady se défonçaient à la marijuana ; où la *Beat Generation* rendait les nuits électriques. Né en 1932 dans le Kansas, McClure a été abusivement confondu avec celle-ci. Très profondément influencé par Robert Duncan *(Passages et Structures*, Bourgois éditeur), poète qui, avec ceux du *Black Mountain College* et de la revue du même nom arracha la poésie américaine à un néo-classicisme étriqué, fade et triste, il ne pratique pas la foi dans le pathos, le débraillé, la vocifération, le fourre-tout qui ont été les marques de très nombreux *beats*.

Sa poésie beaucoup plus maîtrisée s'enracine dans une pensée nourrie d'Artaud, de Cummings, de Yeats, Blake et Milton, de Thoreau, mais aussi de Herbert Marcuse et Wilhelm Reich.

Ce que McClure partage clairement avec les Beats, c'est sa revendication de « créature vivante ». On retrouve souvent dans ses poèmes — et *Ciels de jaguar* est à cet égard instructif — le mot « mammifère », qui a chez lui valeur symbolique. Initiatique. C'est un mot qui dit l'intérêt que McClure porte à la *viande*, à la biologie, à l'animalité foncière et nécessaire de l'homme. Pour lui la pensée est le fruit du corps entier : pieds, sexe, ventre, cerveau, bouche.

Parvenir à la « connaissance par les gouffres »

Serge Fauchereau, très justement, évoque dans sa trop brève préface une figure quelque peu oubliée : André Spire, qui assimilait jadis le plaisir musculaire au *plaisir* poétique. De même, si McClure s'est adonné à la drogue, c'est à la façon de Michaux, afin de parvenir à la *« connaissance par les gouffres »*. Il ne croit pas aux paradis artificiels et refuse la fuite. C'est pourquoi il a pu écrire des poèmes de *circonstances* (Vietnam) sans renoncer à sa *manière*. *« Je veux une écriture des émotions, de l'intellect et de la physiologie. »* De cette fusion réussie, la plupart des poèmes du recueil admirablement traduit par G. Louisy et N. Poller, apportent le témoignage vivant.

McClure y déploie son génie d'inventeur de langage. *« On ne connaît pas assez le bien qui peut émaner des mots... Il y a des langues sacrées et d'autres gardées secrètes... Tous les mots sont vrais quand on en use en toute liberté, bonne volonté et honnêteté. »*

Cet usage de la parole, depuis *Hymns to Saint-Geryon*, *New book a book of torture Star*, *September blackberies*, Mc Clure n'a cessé de le pratiquer, ouvert et gai, attentif et rêveur.

ANDRÉ LAUDE.

★ CIELS DE JAGUAR, de Michael McClure. Edition bilingue, traduit par Georges Louisy et Nidra Poller. Préface de Serge Fauchereau. Christian Bourgois éditeur, 176 pages, 45 F.

histoire

Adolf Hitler

(Suite de la page 15.)

Plus raisonnablement, il souhaite enrichir son portrait de détails peu connus, de contrastes négligés par de précédents biographes, qu'il a recueillis auprès d'acteurs ou de témoins importants de l'aventure nazie : Hélène et Ernst Hanfstaengl, Otto Skorzeny, Erich Kempka, les généraux von Manstein et von Manteuffel, Ilse Hess, la femme de Rudolph, Annelise von Ribentropp, Hjalmar Schacht, Albert Speer, et beaucoup d'autres.

Quelque cent soixante-huit personnages interrogés selon les méthodes pointilleuses de l'investigation yankee, des kilos de documents cités en référence, devraient enrichir substantiellement le sujet. Ils satisfont souvent la curiosité, mais ne dissipent pas le mystère d'un des plus étranges tempéraments apparus parmi les hommes. Végétarien, amoureux des bêtes, doté d'une vaste culture politique, historique, musicale et architecturale, débonnaire ou paternel avec ses proches, affectueux avec sa compagne, Eva Braun, qu'il appelait gentiment *Tschapperl* — Petite Chose, — le fondateur du IIIe Reich n'en expédiait pas moins d'une âme égale les juifs dans les camps d'extermination et ses propres compatriotes vers les grands abattoirs du front de l'Est.

Combattant héroïque de 1914 à 1918, prédicateur de la mort et de la violence, insurpassable magnétiseur de foules, il ne supportait cependant plus la vue du sang ni d'un blessé en 1939, mais déclencha l'une des pires catastrophes de l'histoire, laissa des millions de cadavres derrière lui et son pays sous les décombres sans le moindre regret. Quelle nature monstrueuse, bizarre, se dissimulait donc sous cette hallucinante superposition de caractères antagonistes ? Ses intimes les plus proches avouent qu'ils n'en surent jamais rien. *« Toute réflexion sur sa personnalité augmente la difficulté de l'entreprise et rend le personnage encore plus insaisissable »*, constate Albert Speer dans son remarquable *Journal de Spandau*. *« Naturellement, il est aisé de porter un jugement sur son rôle historique. Mais je ne saurais guère dépeindre Hitler en tant qu'être humain. Sans doute, je pourrais dire qu'il était cruel, injuste, inaccessible, froid, incapable de se dominer, geignard et vulgaire, et effectivement tout cela est exact. Mais, en même temps, il était presque exactement le contraire... Je ne trouve que deux qualificatifs qui recouvrent tous les traits de son caractère et constituent le dénominateur commun de tous les contraires réunis dans sa personne : il était impénétrable et fourbe. »*

« Il y eut du carnassier dans cet oiseau-là »

Cité par John Toland, Peter Kleist confirme cette impression en quelques mots saisissants : *« J'avais toujours été frappé... de l'aspect de ses traits. Sa physionomie semblait composée d'éléments disparates, incapables de se fondre en un tout véritable. »*

Au lieu d'entreprendre une étude psychologique à partir de remarques aussi curieuses, John Toland présente un récit beaucoup plus conventionnel : c'est, dans ces grandes biographies *anglo-saxonnes*, la loi du genre. Il retrace donc la vie de son héros d'après les événements, sans l'éclairer par sa nature complexe, et n'ajoute rien d'essentiel sur le fond, sinon sur les faits, aux travaux des précédents biographes, William Shirer et Joachim Fest. Sous sa plume, Hitler apparaît sans doute meilleur fils, plus intelligent, plus cultivé qu'en beaucoup d'autres ouvrages. Le sien fournit des détails peu connus sur les années de misère à Vienne et à Munich, entre 1907 et 1913. Sauf en de rares endroits, le souffle manque presque tout au long du premier volume. Il vient par à-coups, dans le second, avec les chapitres consacrés à la déclaration de guerre en 1939, à l'équipée de Rudolph Hess en Grande-Bretagne deux ans plus tard, puis à l'affreuse agonie de 1945.

Au début de la campagne de France, en 1940, le quartier général du Führer s'appelait joliment *Felsennest*, le nid dans la montagne. En Russie, il baptisa *plus rudement le poste Wolfsschanze*, l'antre du loup. Assurément, il y eut du carnassier dans cet oiseau-là. Malgré de louables efforts et une documentation colossale, John Toland saisit mal cet hybride — mais peut-on le percer à jour ? Le nommé Adolf Hitler demeure bien un monstre, mais toujours un inconnu.

GILBERT COMTE.

★ ADOLF HITLER, de John Toland. Ed. Pygmalion, deux vol., 509 et 402 p., 69 F chaque tome.

L'errance des Grecs

● *D'Ulysse à Onassis.*

LES Grecs ont très souvent immigré, d'Ulysse à Onassis. D'autres peuples l'ont fait mais aucun n'a eu le génie du colon, caractéristique nationale et atavique de ce peuple de marins et de rêveurs. « Colon », bien entendu, sonne mal. Cortez, au Mexique, le capitalisme triomphant de l'Europe de l'Ouest du dix-neuvième siècle — du Maroc à la Chine, — plus les canonnières, ont discrédité ce terme. Aussi faut-il distinguer ce qu'est, et surtout fut, la colonisation des Grecs depuis la plus haute antiquité.

Dans *la Vie quotidienne des colons grecs de la mer Noire à l'Atlantique au siècle de Pythagore*, Paul Faure, qui a déjà donné deux « vies quotidiennes » *(En Crète au temps de Minos*, et *En Grèce au temps de la guerre de Troie)*, tente une approche de ce phénomène culturel et commercial qui se répand des Colonnes d'Hercule *(Gibraltar)* à Tanaïs, chez les Scythes (Russes) nomades.

Par colonie, ou néo-colonie, de nos jours, on entend la présence d'hommes, techniciens, « conseillers », bref de toute une infrastructure qu'un pays développé greffe sur le territoire d'un autre. Les quelques aspects bénéfiques de cette présence sont discrédités par le racisme, l'exploitation économique, la mainmise politique et la rupture entre les deux peuples, qui devient lutte armée pour la libération du second. Le grand capital et les groupes d'intérêts politico-financiers de la métropole disposent de l' « argument » de base : la force des armes.

Ni support militaire ni capital métropolitain

Les colonies des Grecs n'avaient ni support militaire ni capital métropolitain. Leur atout maître était tout autre chose : la curiosité, l'avidité du regard, le commerce, l'échange plutôt ; le rêve aussi, avec l'incurable individualisme, fut un des moteurs de cette expansion.

Lorsqu'ils débarquent sur les rivages qui s'appelleront plus tard la France, et que ce soit *Agathè (Agde)*, *Massalia (Marseille)*, Stoïchades (îles d'Hyères), Antipolis (Antibes), Nikaïa (Nice) et autres villes qu'ils fondèrent, les Grecs, en s'installant, ne sont pas soutenus par des armées. Ils ne le seront jamais d'ailleurs. Les cités qu'ils fondent ne dépendent pas de leurs métropoles respectives. Villages de troc et plus tard villes de dialogue et d'échanges avec les *tribus* locales, refuges pour les exilés politiques, pour les génies et les artistes, elles persisteront à travers les siècles. La plus grande partie d'entre elles vont, petit à petit, se fondre dans la loi de la majorité. Mais certaines communautés, comme celle d'Alexandrie en Egypte, seront expulsées par les nationalismes naissants.

Sans passeports, cartes de travail, problèmes raciaux et terroristes, la « colonisation » méditerranéenne (plus celle de la mer Noire), de Cadix à Tiflis comme dirait un de Gaulle grec, a posé les premiers jalons de la civilisation européenne, dont Rome, plus tard, organisera, avec la *lex romana* et ses légions la première infrastructure vraiment impérialiste.

Paul Faure, qui est un des plus brillants hellénistes d'aujourd'hui, ne s'est pas limité à un savoir classique, voire académique, auquel son érudition plus le sujet l'obligeaient. Profond connaisseur de la mentalité grecque, il a poussé l'investigation jusqu'aux temps modernes en interrogeant des immigrés grecs, dont les problèmes, bien entendu, sont différents de ceux de leurs ancêtres. Il reste que l'esprit d'errance, le jeu, l'avidité d'apprendre, de connaître et de communiquer, sont des constantes qui relient Pythagore au travailleur immigré de 1978. Ce même Pythagore qui connut l'exaltation du voyageur, la vie amère de l'exilé, le bonheur de la curiosité du colon, et qui écrivait (au sixième siècle avant Jésus-Christ) : *« En quittant ton pays, détourne les yeux de la frontière. »*

DIMITRI T. ANALIS.

★ LA VIE QUOTIDIENNE DES COLONS GRECS DE LA MER NOIRE A L'ATLANTIQUE AU SIECLE DE PYTHAGORE (sixième siècle avant J.-C.), de Paul Faure, Hachette, Coll. Littérature, 444 p. 45 F.

Le marquis était là !

● *De l'Ancien Régime à la Restauration.*

CETTE vie, quel roman ! *Ces vies*, devrait-on dire, et le prince de Ligne ne s'y trompait pas, qui écrivait à Marc de Bombelles : *« Je crois avoir vécu deux cents ans en pensant à vous ! »*

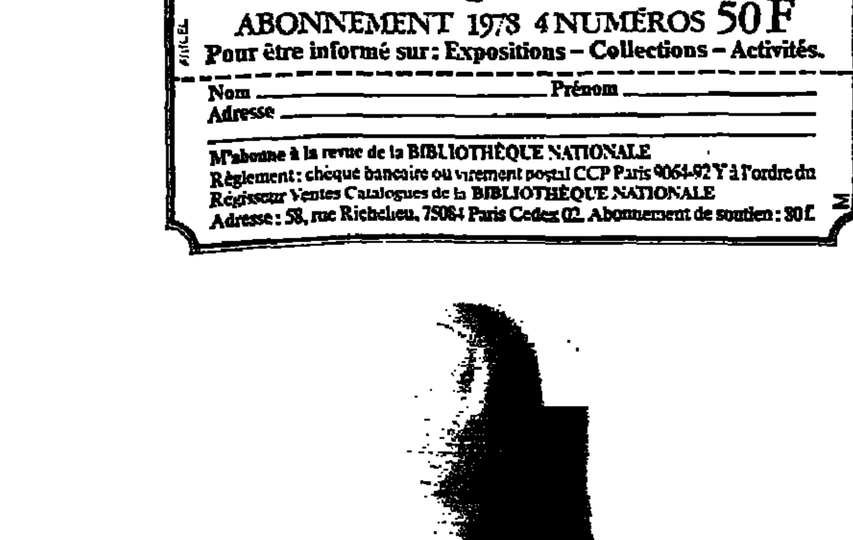
Ouvert pour la première fois, voici donc le *Journal du marquis de Bombelles*. Né en 1744, filleul de d'Argenson, protégé par Breteuil, ami de Maurepas, l'auteur fut militaire, diplomate, père attentif de sept enfants (son troisième fils épousera Marie-Louise veuve de Napoléon) puis, ordonné prêtre, sa femme disparue, curé en Silésie (1806), aumônier de la duchesse de Berry, évêque d'Amiens enfin, jusqu'à sa mort en 1822. Quatre-vingt-dix-sept volumes écrits au jour le jour durant quarante et un ans ! Très précisément vingt-sept mille huit cent trente pages, dont courageusement Jean Grassion, *Frans Durif* et leur éditeur suisse — aucun Français n'avait osé endosser cette charge — ont entrepris une publication annotée, forcément abrégée, mais d'un intérêt capital sur le plan historique et comme document humain.

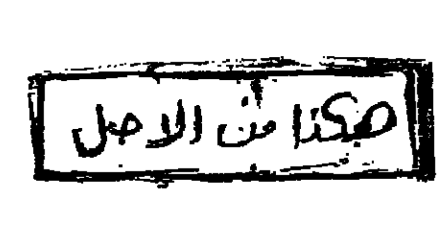
Aux premières places du spectacle, le marquis de Bombelles raconte, avec vivacité, ce qu'il fait, voit, entend, où qu'il se trouve : à la cour de Louis XVI, où sa femme est l'intime de madame Elisabeth, dans les ambassades où on l'envoie (à la Diète de Ratisbonne, à Lisbonne, à Venise), dans les pays qu'il visite par goût du voyage — à peu près toute l'Europe — comme dans ceux où l'émigration le fixe.

Homme de son siècle, il l'est furieusement par la culture et les curiosités en tous sens ; mais il le traverse, ce siècle agité, avec des qualités d'un autre âge : le sens de la famille et de l'amour conjugal, une foi forte qui donnera à son apostolat un caractère de ferveur rare à l'époque. Sous nos yeux, vont défiler la société de l'Ancien Régime, celles de la Révolution, du Consulat, de l'Empire et de la Restauration. Dès le premier volume (1780-1784), comparable par la qualité au *Journal de l'abbé Veri* dont la publication est restée malheureusement inachevée, c'est un régal pour les amateurs de Mémoires ; ceux-ci, crépitants d'anecdotes, brillent d'un si pittoresque éclat qu'on attend la suite, l'eau à la bouche.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ JOURNAL : Marquis de Bombelles (Tome I, 1780-1784), texte établi, présenté et annoté par Jean Grassion et Frans Durif, 404 pages in-8°, relié, 160 F, librairie Droz, Genève.



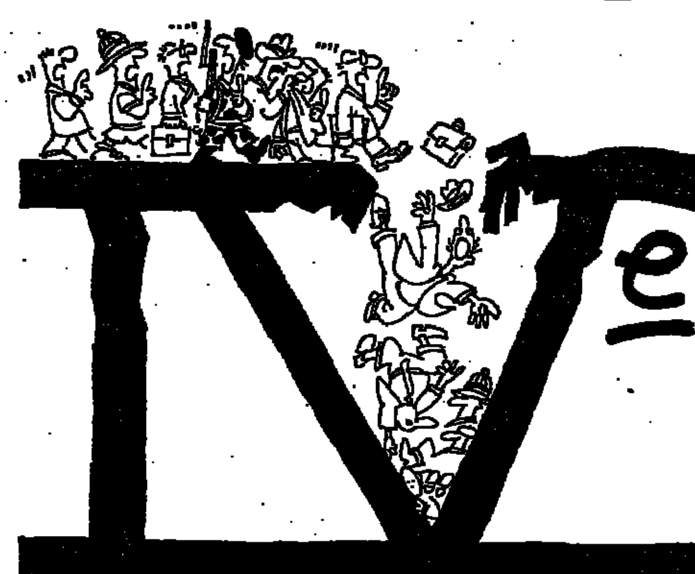


histoire

L'agonie de la IVe République

● *Les élans d'un jeune homme vécus par l'historien de la maturité.*

LA droite « la plus bête du monde » crispée sur un empire colonial en peau de chagrin et battue aux élections de janvier 1956 ; le socialiste Guy Mollet enfonçant le pays dans « la guerre imbécile et sans issue » qu'il dénonçait peu auparavant ; Maurice Thorez, attardé dans le stalinisme, qui fait voter les pouvoirs spéciaux ; les rappelés et le contingent en Algérie, la grotesque équipée de Suez, le rapport Khrouchtchev escamoté avant d'être gâché par l'entrée de chars russes dans Budapest, le sang versé, le racisme et le bourrage de crâne ; une gauche divisée et exsangue, une droite rance et racornie qui impose sa politique, la colère et la révolte de la jeune gauche estudiantine qui naît... c'est la résistible agonie de la Quatrième République contée par l'historien Michel Winock, à partir des notes qu'il prenait, alors, pour son journal intime. D'où, nourrie par la réflexion, une sorte de chronique d'une belle facture littéraire : les réactions fraîches, impertinentes d'un jeune homme de vingt ans, sensible et ne manquant pas de cœur au ventre, mais, toutes aussi naturelles, d'autres pages d'un homme qui a, depuis, médité...



★ *Dessin de PLANTU.*

La Sorbonne d'il y a vingt ans

Michel Winock a été de ces jeunes catholiques anticonformistes, écœurés par les guerres coloniales, qui ont fait basculer à gauche le mouvement estudiantin, avant de devenir l'historien remarqué de la Troisième République, puis de la revue *Esprit*. Or ce qui fait précisément l'originalité et la saveur de ce livre, c'est d'y trouver, intimement mêlés, le jeune militant et l'historien de la *maturité*.

La « journée des tomates », la vague poujadiste et l'agitation d'extrême droite, l'enterrement du mendésisme par le national-molletisme, les derniers quarts d'heure de Lacoste, l'émouvante soutenance de thèse de Maurice Audin, déjà mort sous la torture, mai 1958, l'effondrement de la Quatrième République et l'avènement du gaullisme, contés comme ils ont été vécus, au quartier Latin, à l'âge des ferveurs militantes, puis revus et analysés par l'esprit *critique. Un ton non dénué* de chaleur, qui remet l'événement à sa vraie place.

C'est toute la Sorbonne d'il y a vingt ans qui resurgit, avec ses grands professeurs peints sans parti pris, avec sa cour, « *sanctuaire de la gauche, qui connaîtra onze ans plus tard son apogée, avant de devenir un parking insignifiant* ». Cette cour et cette entrée, où se déroulaient la plupart des bagarres avec les tenants de l'Algérie française, combats où s'affrontaient quelques dizaines de « champions », soutenus par des centaines de *supporters — dont de prudents* docteurs en révolution — devant... des milliers de spectateurs, véritable microcosme (admirablement saisi par l'auteur) de la France profonde des années 56. Le militantisme de gauche est évoqué de l'intérieur, avec passion, mais sans complaisance, les étudiants communistes, eux, sont vus de l'extérieur, la critique n'excluant pas, loin s'en faut, la sympathie. Vision humaine aussi que celle de François, l'activiste d'extrême droite assoiffé d'aventures : un déraciné qui en annonce d'autres.

Sartre ou Fourastié

Et aussi d'autres pages, qui *font revivre*, avec *tout un romantisme* révolutionnaire, les personnages que nous avons aimés : « Kali », photographe professionnel et bagarreur de gauche, « *à moins que ce ne fût le contraire, grand, maigre, toujours niché dans les endroits les plus invraisemblables, fonceur romantique et conteur extraordinaire* ». Puis, au-delà du quartier Latin, une large fresque de la fin des années 50. C'est le temps où Fourastié multiplie les articles et brochures vantant avec fracas les délices de la civilisation de 1975, tandis que les étudiants se consolent en lisant Sartre, Mauriac et les « *quatre grands de la contre-propagande française » (le Monde, le Canard enchaîné, France-Observateur, l'Express)* que dénonce Soustelle... et en écoutant les chansons de Brassens et de Ferré. Le temps aussi où, furtivement, délicatement décrites, coiffées à la Brigitte Bardot, les étudiantes sont « sages » et pudiques.

L'UNEF et la guerre

Dans ce livre, on retrouve surtout, profondément ressentie, cette révolte morale qui a fait basculer un monde estudiantin en plein essor ; on se trouve peut-être là devant l'un des événements majeurs du dernier quart de siècle : une « *nécessité intérieure qui enjoint de mettre en accord pensée et actes* », l'émergence de ce militantisme juvénile de masse. Michel Winock omet de rappeler — preuve de *tact évident — qu'il fut aussi* un militant important, un proche du bureau national qui engagea totalement l'UNEF dans la lutte contre la guerre d'Algérie, lui conférant ainsi lettres de noblesse et destin national. Un auteur modeste et, de nos jours chose plus rare encore, un intellectuel qui prouve discrètement sa connaissance de la classe ouvrière, ne serait-ce qu'à travers le jugement humain, réaliste et nuancé porté sur l'évolution du logement populaire. Un livre *tout* de sincérité, donc, et qui constitue comme une vaste chronique de ces années chères à notre jeunesse.

PHILIPPE ROBRIEUX.

★ **LA REPUBLIQUE SE MEURT. 1956-1958, de Michel Winock. *Le* Seuil, 252 p., 42 F.**

Le Monde

culture

Musique

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Concerts Paris-Berlin

L'histoire de la musique allemande, qui nous est si bien connue jusqu'à la fin du XIX° siècle, devient terra incognita *ou presque à partir de 1900, à l'exception de Richard Strauss et de Kurt Weill ; la Trinité viennoise elle-même (Schoenberg, Berg, Webern) n'a accédé à une véritable célébrité en France que depuis une trentaine d'années grâce aux efforts acharnés de Pierre Boulez et de ses amis.*

Pourtant, la vie musicale en Allemagne fut d'une richesse extrême, surtout à Berlin, entre les deux guerres. Mais sans doute le nationalisme et la haine exacerbée entre les deux nations, d'une part, la très grande floraison de la musique en France à cette époque, d'autre part, ont-ils empêché que les œuvres allemandes fussent montées et connues à Paris en dehors de cercles spécialisés. Des compositeurs de l'importance, au moins historique, de Hindemith, Busoni, Krenek, ne sont guère pour nous que des noms, et l'on commence seulement à épeler ceux de Schreker, Eisler, Erdmann, Jarnach, Zillig ou Wolpe.

C'est là certainement un déficit difficile à combler, et d'autant plus qu'aucun de ces musiciens n'apparaît d'une taille telle qu'on puisse en espérer la résurrection comme celle d'un Mahler. Mais l'aventure de cette époque n'en est pas moins fascinante et mérite d'être connue soit par l'excellente esquisse de David Drew dans le volumineux catalogue de l'exposition Paris-Berlin (1), *soit par le témoignage de H. H. Stuckenschmidt, qui l'a admirablement évoquée dans un livre déjà ancien* (2).

La musique ne pouvait être totalement absente de l'énorme exposition organisée par le Centre Pompidou. Elle n'y tient cependant qu'une place modeste, disproportionnée, victime en cela d'un de ses traits essentiels : la durée. En une heure, on peut parcourir rapidement toutes les salles, mais on ne peut guère entendre plus de quatre partitions, dont chacune offre forcément une idée très partielle d'un compositeur, surtout quand il est aussi protéiforme et surproductif qu'un Hindemith ou un Krenek.

Les œuvres présentées ces jours-ci par l'IRCAM donnent cependant une certaine couleur musicale du temps : les Pièces pour piano, op. 33, *de Schoenberg, très intenses et concentrées ; la* Deuxième Sonate *assez sinistre de Hanns Eisler, qui s'écarte de l'atonalisme et revient à une couleur tonale peu séduisante : ses* Coupures de journaux, *op. 11, admirablement dits par Elise Ross, sur des textes sentimentaux et grotesques, qui s'apparentent aux collages en peinture et virent vers le cabaret; le* Premier Nonetto, *du Tchèque Aloïs Haba, dont la riche pâte atonale a une sorte de chatoiement harmonique et un lyrisme assez rare à cette époque; la* Petite Musique de chambre *pour quintette à vent, op. 24 n° 2, d'un Hindemith déjà très néo-classique et qui ne cherche pas à déguiser sous une apparence de profondeur de brillants exercices de style assez vains ; enfin la* Musique symphonique *pour neuf solistes, op. 11, d'Ernst Krenek, d'une grande étoffe contrapuntique où l'on surprend parfois des reflets du Beethoven des derniers quatuors.*

A défaut de révélations, ce sont d'intéressants points de repère que ces œuvres, recréées avec beaucoup de soin par les solistes de l'Ensemble intercontemporain.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Rapports et contrastes France-Allemagne*, 1900-1933, édition du Centre Georges-Pompidou, 1978, pp. 549 à 557.

(2) *Musique nouvelle*, éd. Buchet-Chastel, 1956.

★ Prochains concerts (18 h.) : jeudi 14, l'héritage romantique (Pfitzner, Reger, Strauss) ; vendredi 15, du cabaret à l'agit-prop (Wedekind, Schoenberg, Weill, Eisler) ; dimanche 17, l'âge du jazz (Stravinsky, Honegger, Krenek, Blacher, Seiber).

Festivals

L'apothéose du « Parnassus »

La révolution qui a fait rage ces dernières années sur le front de la musique ancienne (diapason abaissé, instruments anciens, ornementation, etc.) paraît avoir triomphé et débordé à la radio comme dans les disques, même si elle reste âprement contestée dans des combats d'arrière-garde. Les raideurs et les partis pris se sont adoucis, les théories se sont arrondies, et c'est une musique toute neuve qui règne en tendre ou sublime maîtresse.

Si l'on a encore quelque doute sur la vertu de cette révolution, il faut aller entendre l'Ensemble Parnassus que France-Culture et le Festival estival ont convié à la *SainteChapelle*. Avec ces instrumentistes, le mot « baroque » reprend tout son sens, car c'est dans la peinture de cette époque qu'on pourrait découvrir de tels personnages, l'air enivré avec lequel ils savourent et délivrent le son, dodelinent du chef, soupirent dans leurs instruments. Chacun de leurs gestes semble enfanter, conduire, accompagner la musique qui sourd du plus profond d'eux-mêmes et de leur réunion concertante.

Et la musique inconnue qu'ils jouent d'abord, une *Sonate à quatre* d'un contemporain français de Bach, Antoine Dornel, n'est pas moins délicieusement baroque avec cette introduction où alternent rapidement graves confidences et chansons pimpantes et cette fugue finale tout empreinte de chaleureuse amitié qui brasillent dans l'acoustique généreuse de la Sainte-Chapelle.

La virtuosité étourdissante de René Jacobs

Ils sont cinq ; flûte à bec, flûte traversière et hautbois baroques, avec le merveilleux continuo d'un violoncelle et d'un clavecin de la même époque. Mais voici le sixième, le plus célèbre : René Jacobs, le haute-contre des bouleversantes *Leçons de ténèbres* de Charpentier. Tout jeune, pas grand, frisé, avec des lunettes et un gilet, l'air d'un gamin malicieux, il chante deux cantates de William Croft et de Haendel, avec une sorte de génie de la ligne vocale et de l'ornementation, une égalité de timbre et une facilité de vocalise étourdissantes. Toute cette musique décorative s'illumine de poésie. Dans le premier air de Haendel, par exemple, où il concerte avec la langoureuse flûte traversière, la musique avance lentement comme une barque poussée par le vent, qui vogue nonchalante au gré de ces guirlandes embaumées de roses, ce chant de rossignol à l'amour inextinguible que René Jacobs semble inventer et prolonger à l'infini. Et tous les instrumentistes rivalisent de suavité, avec des clins d'œil de gourmets.

Seul, à présent, Barthold Kuijken joue la *Partita en la mineur* pour flûte, de Bach, que l'on croyait bien connaître, et pourtant elle est transformée par cette douceur de velours de la flûte baroque qui estompe les dessins anguleux, par ce tempo sans hâte qui ne rompt jamais le fil de la musique et s'épand à loisir pour la délectation de l'artiste et du public. Le souffle humain, le souffle de la vie est l'âme même de la musique! Mais, dans la *Sarabande*, on se retrouve tout proche de Casals, tant le jeune Kuijken va loin, lui aussi, dans le mystère et exhale du plus profond de son être des secrets sublimes.

Il n'y a pas de querelle des anciens et des modernes : cette manière, qui paraît très neuve, d'interpréter et de goûter la musique, cet engagement du corps et de l'âme dans la production du son, cette connivence entre les instrumentistes et cette communication plénière avec le public sont de toutes les grandes époques de l'interprétation, même si depuis quelques décennies un souci d'objectivité, joint parfois à des attitudes glacées de vedettes, a donné à la musique un aspect de production industrielle plus clinquante qu'inspirée...

Comment, en tout cas, ne pas se sentir à l'unisson du public, souvent très jeune, qui, lundi soir, trépignait d'enthousiasme, achevant cette soirée par des applaudissements d'une violence rare, en véritable « apothéose du Parnassus », comme eût dit à peu près Couperin ?

J. L.

★ *L'Ensemble Parnassus*, avec René Jacobs, donnera deux concerts ce mardi 12 septembre à la Sainte-Chapelle (18 h. 30 et 20 h. 30).

Jazz

Don Cherry ou le plaisir nomade

« En finir avec l'Amérique... »

Quand Don Cherry revient à Paris, où il a souvent et longtemps séjourné, c'est tout un public, plus large que celui du jazz d'ailleurs, qui frissonne : de plaisir — parce que c'est Don — et d'appréhension feinte : avec qui va-t-il diable jouer, cette fois, et est-ce qu'il sortira au moins de sa poche la petite trompette qui fait déjà sa légende ? Tout ça parce que Don, éternel voyageur, et épicentre de tous les tremblements musicaux depuis vingt-cinq ans (il en a quarante-deux), ne peut vivre sans musique, d'où qu'elle vienne ! S'il rencontre un musicien, n'importe où, c'est sur-le-champ pour jouer avec lui. Et s'il rencontre un quidam, c'est pour lui apprendre la musique. Il ne joue pas « comme il *respire* » : jouer est plutôt sa seule façon de respirer... Qu'il joue donc ou qu'il « apprenne » sur ses routes d'aujourd'hui, avec des « maîtres » ou des enfants, il ne s'y prend pas autrement qu'avec les compagnons de ses routes passées : Coltrane ou Rollins, Albert Ayler ou Archie Shepp, Pharoah Sander ou Gato Barbieri, Cecil Taylor ou Michel Portal, Charlie Haden ou Ornette Coleman, bien sûr...

Inconstant très fidèle, Don Cherry retrouve pour trois soirs, au Théâtre de l'Athénée, Charlie Haden (15, 16, 17 septembre) ; et, bientôt, Ed Blackwell à la chapelle des Lombards. Mais on l'annonce aussi avec le tablaïste indien Latif Khan. Et sur la grande scène de la Fête de *l'Humanité*, samedi dernier, il a fait monter ensemble Latif Khan et la rythmique de Lou Reed ! *(le Monde du 12 septembre.)*

Lou Reed et Don Cherry ! Etrange rencontre : le public de Genesis (à La Courneuve) n'en est pas encore bien revenu. Le public de Don, lui, attendait pour juger sur pièces : *« On pourrait penser que nos styles sont très différents, mais ce serait oublier que je suis passé par le rhythm and blues... »* Au Santa Monica Civic Auditorium, déjà ils ont joué ensemble : *« Ma sœur n'avait jamais entendu Lou, elle est d'un autre monde, elle vient du ghetto de Watts. J'ai joué cette musique que j'avais joué quand j'étais très jeune. Et elle a beaucoup aimé. »* C'est aussi qu'il croit, Don Cherry, sinon à une musique universelle, du moins à des *universaux* de la musique : un langage commun en somme dont le jazz serait la recherche la plus significative.

« Depuis que j'ai rencontré Coltrane, j'ai compris qu'il y a trois façons de jouer : la façon mystique, la façon populaire et la façon classique. Et, selon moi, on devrait pouvoir atteindre une synthèse de ces trois manières qui exprimerait, en même temps, avec une réelle unité, ces trois « feelings ». Coltrane, je crois, avait réalisé cela, et c'est la même impression que m'a faite la musique de Dollar Brand : Africain, il sait exprimer les sensibilités de tous les peuples et de tous les pays d'Afrique... »

Ce que Don Cherry cherche aujourd'hui, à force de dispersion et de vagabondage, c'est encore et toujours une certaine idée de l'unité et de la rencontre. Et s'il a quitté les Etats-Unis, à l'automne 70, pour s'installer principalement en Suède, c'est autant pour échapper à certains modèles (de vie, de musique), que pour traquer sa propre vérité de musicien. *« Avant, j'enseignais à l'université de Dartmouth. J'ai laissé tomber quand Nixon a envoyé des troupes au Cambodge. J'ai décidé d'en finir avec l'Amérique. »* Que ce soit avec des musiciens scandinaves, orientaux, africains ou américains, il ne désire plus qu'une chose : échanger communiquer et, au fond, prolonger la traditionnelle leçon du jazz : *« le vrai jazz a toujours été une manière « sociale » de jouer, une occasion d'être ensemble, de se libérer, de s'exprimer totalement, pas seulement avec le son des instruments, mais aussi avec son propre corps. »*

Fascinant et paisible Don ! Sa musique est sa vie. Sans exclusive et sans frontière : *« Il faut être capable d'interpréter. Voyez Billie Holliday : par son travail sur le phrasé, la mélodie, les accords, elle a fait des chefs-d'œuv avec des rengaines. Elle les a interp tées. Les standards, on peut les rend brillants, on peut les faire swinguer..* Sa musique, la vie, l'interprétati l'improvisation, les restes accommodés toutes les musiques noires, Don Ch les vit comme une *expérience.* expérience extérieure. Mystique ? On dit parfois. Mais *« quand les criti disent qu'une musique est mystique veulent dire seulement qu'elle est vote, bondieusarde... Mysticisme, p moi, est synonyme de sagesse ».*

La sagesse... Les voleurs de feu années 60, Don Cherry et Orn Coleman, ont choisi deux voies tinctes de la sagesse : *« Ornette,* Don Cherry, *est un perfectionn même en matière de business, et beaucoup de respect pour lui à c de cela. Il refuse de faire que chose si les conditions ne sont pa qu'elles devraient être. »* Mais à marge silencieuse d'Ornette, Don fère une marginalité prolixe. Sa fa à lui de rejoindre toutes les musiq populaires : une démarche ident pour des expériences sans cesse rentes.

FRANCIS MARMANDI

★ Don Cherry, Charlie Haden trois percussionnistes : Théâtre d l'Athénée (15, 16, 17 septembre).

★ Latif Khan et Asif Ali : chapelle des Lombards (du 13 au 23 septembre, 20 h. 30).

Architecture

La fragilité de l'ardoise berruyère

(Suite de la première page.)

Les choses ont cependant un peu changé au cours de ces dernières années. Tandis que deux hypermarchés (pour quatre-vingt mille habitants) se créaient en *marge de la ville, affaiblissant la* position du petit commerce dans le vieux quartier, ce dernier offrait ses vénérables pierres à une population plus aisée, d'âge plus élevé, et plus en mesure de faire face aux travaux nécessaires de « réhabilitation » et de restauration (il existe dans le département un concours de restauration dont les *résultats sont plus ou moins* convaincants). En même temps que s'amorçait ce changement progressif de la physionomie du centre de *la ville*, trois opérations plus brutales sont, en outre, venues la modifier.

L'une, de taille modérée, affecta une parcelle proche de la cathédrale, où la Chambre de commerce *souhaitait manifester son modernisme*. L'opposition des comités de défense, et l'intervention du ministère de la culture ont finalement amené la création d'un square (cette *panacée passe-partout*), dégageant une vue splendide sur l'église, mais laissant encore de *mauvaises* traces de déchirure (« le Monde » des 14 mai et 9 juillet 1975, et du 6 juin 1977).

L'affaire Cujas

Avec l'affaire de la place Cujas, de taille sensiblement plus importante, *la municipalité*, alors en place, devait laisser quelques plumes. Sur ce vaste triangle, libéré d'une école des Beaux-Arts, on avait rêvé un parking souterrain, et quelques-unes de ces constructions de surface qui font parfois la gloire de maires trop enthousiastes. L'affaire est au point mort. Le triangle, recouvert de voitures, attend les décisions de la nouvelle municipalité, et sans doute un peu d'argent frais.

Pour un œil extérieur, deux faits peuvent ici sembler évidents. D'une part, cette place, de proportions assez belles, correspond au centre virtuel d'une ville qui ne bénéficiait d'aucun espace de ce type : une place publique, allégée d'une bonne part de voitures qui l'occupent, pourrait former un poumon « du plus haut intérêt » pour ce tissu urbain très dense, peut-être trop dense pour les habitudes contemporaines. Y creuser un parking, d'autre part, achèverait de livrer à l'automobile ce quartier déjà très encombré : ce serait en somme allumer une lampe en plein marécage pour faciliter le transit des moustiques. Il y a peut-être d'autres moyens si l'on veut irriguer la ville et rassurer les commerçants.

Troisième opération entre les rues Viala et Mirebeau. Ici le mal est fait, à demi-douloureux car la construction qui occupe le terrain est d'une hauteur raisonnable et n'est pas foncièrement laide : elle est banale par sa coquetterie modemiste, stupide par ses coloris importés d'on ne sait quelle Côte d'Azur, et se permet en outre de casser le tracé de la rue. Il lui reste le mérite d'éviter certains tics : pas de balcon ni de verre fumé.

Les risques du toit

Faut-il évoquer en termes similaires l'opération de la place Planchat, et surtout cette maison de l'architecte Christian Gimonet qui a tenté de colmater la brèche ? Accolé à l'Hôtel Cujas dont on avait, par d'impudiques destructions, révélé un aspect qui aurait dû rester secret, et devant « terminer » la rue Littré éventrée, ce bâtiment posait de subtiles problèmes. La solution fut assez brutale et passablement maniérée : un grand toit d'ardoise fortement pentu (une hypertrophie du toit berrichon), dominant et masquant des structures de verre, d'acier et de béton. De ces dernières, il n'y a rien à redire, peut-être à dire qu'on y soupçonne une architecture forte et soucieuse du détail. L'auteur y a d'ailleurs élu domicile et agence. Du toit, suspendu au-dessus d'une fragile cage de verre où s'est établi un commerce clinquant d'électroménager, il y a à dire qu'il « tombe » : la présence de ce vide à la base de l'édifice, le déséquilibre qu'il occasionne, *lui donnent*, lorsqu'on s'en approche, un poids et une importance en complète contradiction avec sa volonté de discrétion. De loin, très loin, il se fond dans la ville ; de plus près, il finit malheureusement par hurler. Certains détails peuvent encore heurter, comme les ardoises sur le pignon latéral, ou la forme trapézoïdale d'un des toits (bien qu'on ne la voie pas). Tout cela peut expliquer les sentiments opposés que l'on rencontre à son égard.

C'était bien un acte périlleux que vouloir échapper au pastiche en en forçant les traits. Mais il reste une tentative d'architecture personnelle — que l'on retrouve moins impulsive et sans doute plus réussie rue Jean-Baffier — tentative inexistante, semble-t-il, chez les autres architectes de la ville.

Dans le périmètre voisin de l'ellipse, en particulier près du marché mal entretenu de la place Saint-Bonnet, on retrouve en effet la poussée vigoureuse de construc*tions sans foi ni loi.*

Sans loi, le grand volume stalinien de la place Parmentier qui abrite les bureaux d'on ne sait plus quelle *administration* (la Sécurité sociale ?) ; sans loi encore, la double courbe d'une résidence, avenue du 11-Novembre, qui se veut des airs de Palm Beach sous le soleil berrichon. La ZUP de la Chancellerie a adopté de son côté les lois en usage dans la plupart de ces zones.

Sans foi, enfin, sont tous ces immeubles de série, d'une absolue platitude, que, par souci d'« accompagnement », on recouvre de toits d'ardoise aussi seyants que des bonnets d'âne. Comme le sera sans doute cet immeuble au coin de la rue du Chevreau et de l'avenue du 11-Novembre, malgré quelques efforts « à la Gimonet ». On s'inquiète d'ailleurs fort dans cet ancien quartier Edouard-Vaillant du sort réservé à l'hôpital Saint-Julien (il date de 1325), dont les bâtiments tombent peu à peu sous les coups d'un urbanisme irréfléchi.

Malgré ces exemples décevants, Bourges est cependant restée une ville à peu près intacte : des destructions plus modérées qu'ailleurs, des jardins nombreux et splendides (même lorsqu'ils sont récents), un mobilier urbain convenable et discret et, ici et là, dans le grand Bourges, des constructions loin d'être déshonorantes (usines, centre nautique, etc.). Une des chances de la ville est de pouvoir s'étendre assez librement, et donc de respirer, autour de la zone verte inconstructible des « marais ». Une chance à ne pas perdre est le temps de la réflexion en matière d'urbanisme, de patrimoine, d'architecture aussi, si cela se pouvait.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

MORT DE L'ARCHITECTE MARCEL LODS

Nous apprenons le décès, survenu le 9 septembre, de l'architecte Marcel Lods, une des personnalités les plus fortes de l'architecture française. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

[Marcel Lods était né en 1891. Après des débuts extrêmement modestes chez un marchand d'engrais chimiques, il devint dessinateur chez un architecte. Entré aux Beaux-Arts en 1912, il dut interrompre ses études pendant les années de la guerre. Au lendemain de celle-ci, il entrait dans l'atelier de Pontremoli et, en 1923, il s'associait à Eugène Beaudoin, avec lequel il devait travailler en étroite collaboration jusqu'en 1940. A cette époque, il est attentif aux travaux de Sauvage, Tony Garnier, Richard Neutra et surtout de Le Corbusier, dont il restera toujours l'ami.

L'œuvre de Marcel Lods est alors marquée par des convictions très rationalistes, qu'il n'abandonnera jamais, et qui en font un précurseur.

L'Ecole de plein air de Suresnes est encore, avec le groupe scolaire de Lurçat, à Villejuif, une des premières tentatives répondant totalement aux normes fonctionnelles et formelles des nouvelles conceptions architecturales. Avec Beaudoin et Prouvé, Lods reprend les recherches, qui stagnaient depuis plusieurs décennies, dans le domaine de la construction métallique : il imagine « la maison de week-end » démontable, en 1935, et « la maison du peuple » à Clichy (1937-1939), où Prouvé inventa le prototype industriel du mur-rideau.

La guerre et l'après-guerre devaient être, pour Lods comme pour beaucoup de ses collègues, une « période noire ».

A partir de 1960, il *retrouve*, sinon son aura de précurseur, au moins une position prééminente dans la construction française. L'ouvrage le plus important de cette période est sans doute l'ensemble résidentiel de Marly-les-Grandes-Terres (avec Baffé Honegger et les frères Arsène-Henry, 1960).

Depuis, il a réalisé de nombreux logements dans la ZUP de Meaux, dans celle d'Argenteuil, le SHAPE de Fontainebleau. Il est l'auteur du lycée mixte d'Ivry-sur-Seine, des bases aériennes de *Strasbourg* et de Metz, de la faculté des sciences à Reims. Parmi ces dernières réalisations, on trouve, en collaboration avec Rivierre, plusieurs groupes de bâtiments à Levallois-Perret et Drancy et, en collaboration avec Depondt et Beauclair, la maison des sciences de l'homme à Paris (1970).

Marcel Lods avait une vive conscience de la crise de l'architecture contemporaine. Il avait démissionné en 1964 de l'Ecole des beaux-arts pour *protester* contre la pesanteur et l'académisme de son enseignement. En 1970, il écrivait dans *le Monde* : *« L'homme ayant inventé des mécanismes capables de prouesses défiant les espoirs les plus téméraires, en est réduit à les subir, faute de savoir les dominer... »* (*Le Monde* du 15 août 1970).

Marcel Lods était architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, ancien président du Syndicat des architectes de la région *parisienne*, *membre de l'Académie* d'architecture, grand prix du Cercle d'études architecturales. — *F. E.*]

Cinéma

« Un second souffle » de Gérard Blain

Le cinéma français a une prédilection pour les hommes de cinquante ans qui s'éprennent d'une fille d vingt ou vingt-cinq ans et se donne ainsi l'illusion d'une seconde je nesse. Le nouveau film de Géra Blain (dont il a écrit le scénario les dialogues avec Michel Pere porte un rude coup à cette mytholog pseudo-romantique faite pour rassu rer les *phallocrates vieillissants* su leur pouvoir de séduction. *Un Secon Souffle* est, sans psychologie n états d'âme, le constat d'une félur de l'âge. François, le chirurgien dentiste quinquagénaire, peut bien faire de la course à pied, se maintenir physiquement en forme, remplacer sa femme (à laquelle il n'a rien à reprocher) par Catherine, une maî*tresse plus jeune, le temps a dé*jà grignoté sa vie et il ne le rattraper pas.

Le vrai sujet de ce film c'est prise de conscience par Franço de ses cinquante ans réels. Qu qu'il fasse, cet homme ne peut plu entretenir avec la jeunesse des autres que des rapports éphémères, superficiels. Pas de cris, de larmes, de *drame, pour accompagner* sa résignation. La mise en scène de Gérard Blain — il n'est pas pour rien un admirateur de Bresson — refuse toute extériorisation des sentiments. El traduit par des comportement observés avec retenue (Blain arrê ses séquences là où d'autres e développeraient les effets émouvants l'écart des générations, la solitude *et la vérité intérieure du quinqua*génaire.

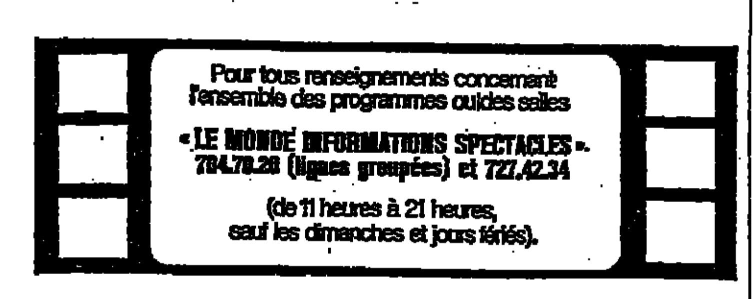
En utilisant à contre-emploi l'acte américain Robert Stack, plutôt qu'un de nos spécialistes de ce genre de rôle, Blain introduit une distance qui rend plus sensible le déplacement de l'âge, par rapport à cette jeunesse moderne qu'incarnent Anicée Alvina et son « petit ami », Frédéric Meisner. *Retournant jusqu'au bout* les conventions de l'étude psychologique bourgeoise, Blain a donné de la femme légitime — et sacrifiée — mais compréhensive, une vision tout à fait nouvelle. Cette femme, c'est Sophie Desmarets, étonnante parce qu'elle se plie, en grande comédienne, à une direction « bressonnienne » gommant sa virtuosité d'actrice de boulevard. Elle trouve enfin l'occasion d'exprimer, au cinéma, la dignité et la sen sibilité qui sont dans sa nature pro fonde.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ A Besançon, le jury du Festiva musical et chorégraphique a décern son prix à « Vive Abba », une pro duction suédoise réalisée par *Lasse* Hallström en 1977 et racontant l'histoire d'un groupe pop. Une première mention a été accordée à « Opus 1 numéro 1 », film canadien de Niv Fichman et Barbara Sweete, réalisé en 1978, et qui détaille le travail d'un trio de jeunes préparant un concert de musique classique. Pour sa part, le public, appel à exprimer sa préférence, a voté *majorité pour le film* de Christia Jaque, tiré de l'œuvre d'Offenba « la Vie parisienne ». — (Corr.)

SPECTACLES



Jeudi 14 septembre

théâtres

Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins.
Cartoucherie, 21 h. 30 : Théâtre équestre.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Essaïon, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M.; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil; 20 h. 30 : Lady Pénélope; 22 h. : la Musica.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : la Dernière Bande.
Théâtre de Bretagne, 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Grand Ecart; 22 h. : la Femme rompue; 23 h. 15 : S. Llado.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star; 21 h. 30 : l'Azote; 22 h. 30 : Icare; 23 h. 30 : Toti Soler.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Soliloques; 21 h. 30 : Popeck; 23 h. : les Jumelles. — II, 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Théâtr' en poudre; 22 h. : Fromage ou dessert.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince; 22 h. : Confessions d'une bourgeoise; 23 h. 30 : Hosanna.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Sergent; 21 h. 45 : l'Eau en poudre; 23 h. : Grugru.
Dix-Heures, 21 h. : la Tour infernesle.
Fanal, 20 h. : Un coin dans le sens de la marche; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire, 22 h. 30 : Roméo et Juliette.

Le Manuscrit, 21 h. : Vos gueules, on s' marre.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : les Etoiles; 21 h. 30 : El Orbane.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
Les Petits Pavés, 21 h. 15 : le Scorpion et la Grenouille.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : la Goutte; 21 h. 30 : l'Autobus; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Vieille Grille, I, 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : Cécile Ricard.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : O. Stigliani, piano (Scarlatti, Ravel, Debussy, Schubert); 21 h. : J.-C. Dalzon, flûte, et A. Bartelloni, mezzo-soprano (Telemann, Beyts, Ravel, Ibert, Sclortino).
Centre Georges-Pompidou, 18 h. : Solistes de l'Ensemble intercontemporain (Reger, Strauss, Kerr).

Festival estival

Conciergerie, 18 h. 30 : J.-E. Dahler, clavecin; K. Graf, soprano; P.-L. Graf, flûte (Purcell, Jolivet, Roussel, Rameau).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat; soliste E. Peclard, violoncelle (Mozart).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

Eglise des Billettes, 21 h. : Trio Ravel (Chopin).

Les chansonniers

Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

La danse

Palais des arts, 20 h. 30 : Kol Aviv, chants et danses d'Israël.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Benny Waters.
Campagne-Première, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sugar Blue.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Edja Kungali et Guests, afro-jazz.
Palais des arts, 18 h. 30 : Chemin blanc, country music.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Latif Khan et Asif Ali; 22 h. 30 : Music Women Free Improvising Group.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Belle et la Bête, de J. Cocteau; 18 h. 30 : Orphée, de J. Cocteau; 20 h. 30 : J'ai tué Raspoutine, de R. Hossein; 22 h. 30 : Une corde, un colt, de R. Hossein.
Beaubourg, 15 h. : Aimez-moi ce soir, de R. Mamoulian; 17 h. : Sa Majesté est de sortie, de J. von Sternberg; 19 h. : la Reine de Broadway, de C. Vidor.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., **) v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
ANNIE HALL (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A.) v.o. : Vidéostone, 6e.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Bretagne, 6e (222-57-97); Normandie, 8e (359-41-18); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Mistral, 14e (539-52-43).
UN CANDIDAT AU POIL (A.) v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); La Royale, 8e (265-82-66); Elysées Point-Show, 8e (225-67-29); Fauvette, 13e (331-56-86).
LE CONVOI (A.) v.o. : Danton, 6e (329-42-62); Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Rex, 2e (236-83-93); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19); Miramar, 14e (320-89-53); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 5e (828-20-64); Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf Mar.).
CRI DE FEMMES (A.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40); France Elysées, 8e (723-71-11); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); Parnassien, 14e (329-83-11); v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03); Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DAMIEN, LA MALEDICTION II (A., *) v.o. : Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Lumière, 9e (770-84-64); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65); Biarritz, 8e (723-69-23); Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48); Nation, 12e (343-04-67); Parnassien 14e (329-83-11); Olympic, 14e (542-67-42); P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42); Cambronne, 15e (734-42-96).
DRIVER (A., *) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23); v.f. : Capri, 2e (508-11-69); Publicis Matignon, 8e (359-31-97); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Secrétan, 19e (206-71-33).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36); Vendôme, 2e (073-97-52); U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Bonaparte, 6e (326-12-12); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19); Balzac, 8e (359-52-70).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19); v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19); v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v. o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34); v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82);

(Lire la suite page 24.)

SPECTACLES

(Suite de la page 23.)

v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19)* ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LAST WALTZ (A., v.o.) Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE MATAMORE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-*Lincoln, 8e (359-36-14) ; Le Parnassien*, 14e (329-83-11).

MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE MERDIER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MOLIERE (Fr.) (deux parties) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e *(261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)*, Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mar.).

LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

PORTRAIT D'ENFANCE (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

RETOUR (A., v.o.) : Studio-Logos, *5e (033-26-42)*.

REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Gramont, 2e (742-95-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

UNE NUIT TRES NORMALE (Hong., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Contrescarpe, 6e (325-78-37).

VAS-Y, MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), *Colisée, 8e (359-29-46)*, Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, (522-37-41).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les films nouveaux

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY, film allemand de Wim Wenders. (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet-Bastille, *11e (357-90-81), Olympic*, 14e (542-67-42).

LE SECOND SOUFFLE, film français de Gérard Blain (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-*Danton, 6e (329-42-62)*, Biarritz, 8e (723-69-23), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassien, 14e (329-83-11), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

FEDORA, film américain de Billy Wilder (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), *Le Paris*, 8e (359-53-99), (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, *15e* (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

MIDNIGHT EXPRESS, film américain de Alan Parker (v.o.) (**), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), *Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

GREASE, film américain de Randal Kleiser (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Marignan, 8e (359-92-82), *Mayfair, 16e (525-27-06)* ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Richelieu, 2e (233-56-70), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Napoléon, 17e (380-41-46), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'INEVITABLE CATASTROPHE, film américain de Irwin Allen (v.o.) (*) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e *(359-15-71)*, (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).

LES GLADIATEURS DE L'AN 3000, film américain de Henri Suso (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v.f.) : *Boul'Mich, 5e (033-48-29)*, Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VESTIAIRE DES FILLES, film américain de Harry E. Kerwin : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic 14e (542-67-42).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : *Maxéville, 9e (770-72-86)*, Saint-Ambroise 11e (700-89-16) (sf mar.).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Le Parnassien, 14e (329-83-11).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., *v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)*.

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Daumesnil, 12e.

DOCTEUR JIVAGO *(A., v.o.) : Elysées-Point-Show*, 8e (225-67-29) ; (v.f.) . Madeleine, 8e (073-56-03).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e.

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.

JONATHAN LIVINGSTON, LE GOELAND *(A., v.f.) : Studio Dominique*, 7e (705-04-55) matinée.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LENNY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Daumesnil, 12e.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e.

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) en soirée.

ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

THE KILLERS'S KISS *(A., v.o.)* : Studio Bertrand, 7e.

UN ETE 42 (A., v.f.) : Gramont, 2e

LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h.

LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

LES DAMNES (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S.D.).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 23 h. 45.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sf S., D.).

INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.)

NATHALIE GRANGER (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; Daumesnil, 12e.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.

LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. D.).

THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 21 h.

Les festivals

SAM PECKINPAH (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Major Dundee, Pat Garett et Billy le Kid, la Horde sauvage, Croix de fer, Un nommé Cable Hogue, Tueur d'élite, The Guetaway.

MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : les Amants crucifiés. — Action République, 11e (805-51-33) : le Héros sacrilège.

H. BOGART (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Comtesse aux pieds nus. — Action La Fayette (878-80-50) : Passage to Marseille.

I. BERGMAN (v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : l'Œil du diable.

AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), I, 12 h. 30 : Je, tu, il elle ; 14 h. : Flesh ; 16 h. : Dehors, dedans ; 18 h. : Hiroshima, mon amour ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : Casanova. — II, 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés ; Vertus publiques.

MARYLIN MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 14 h. : Marylin ; 15 h. 30 : la Rivière *sans retour* ; 17 h. : Sept ans de réflexion ; 19 h. : Niagara ; 20 h. 30 : Troublez-moi ce soir ; 22 h. : les Misfits.

Roublev; lundi : le Miroir ; mardi : la Couronne de *sonnets*.

FILMS DES PAYS DE L'EST (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Terre de la grande promesse.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 14 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 35, Feuilleton (Christine (n° 4) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les formations politiques : L'opposition (le parti socialiste) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Allegra (n° 1) (d'après le roman de F. Mallet-Joris, adapt. F. Verny, réal. M. Wyn).

Chronique d'un monde de femmes, trois sœurs qui tentent d'échapper au poids d'une famille oppressante. Cette réflexion sur la condition féminine apparaît surtout comme une succession de lieux communs...

21 h. 25, Magazine : L'événement (Everest 78, les Français et l'alcootest, le déclin de la maison Somoza, le scandale Thorpe, et le chah, l'armée, l'Iran) ; 22 h. 35, Ciné première, avec J. de Coquet et des extraits de « Grease » et de « la Petite Fille en velours bleu ».

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Messieurs les jurés : L'affaire Lizant Marillet, de F. Claude, réal. A. Michel.

Un fait divers de 1976, histoire d'un règlement de comptes raciste entre étudiants.

22 h. 35, Spécial buts : Coupe d'Europe.
22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR) ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film... un auteur) : DON ANGELO EST MORT, de R. Fleischer (1973), avec A. Quinn, F. Forrest, R. Forster, A. Tompkins, A. Littieri, C. Cioffi.

Après la mort d'un chef de la Mafia, les clans qui briguent sa succession se livrent une guerre sans merci.
Film d'action et d'atmosphère bien fabriqué, avec bonne mesure de violence et de cadavres.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne... « Le couronnement d'Arthur » ; 19 h. 25, Jules Verne : les minorités opprimées ;

20 h., « la Tragédie de Macbeth », de Shakespeare, réal. C. Mourthé, musique de L.-A. Marcel (rediff.) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Aller-retour détours ».

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine : musiques rock, pop, soul et jazz ; 19 h., Jazz time : le bloc-notes ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, En direct du Royal Albert Hall de Londres : « Concerto pour violon en si bémol mineur » *(Elgar)*, *« Symphonie n° 3 en mi bémol majeur »* (Beethoven) par le B B C Symphony Orchestra dir. B Haitink, avec I. Haendel, violoniste ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Méridiens de septembre

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 5) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : *L'inconnu de 19 h. 45* ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : ERIC TABARLY ET LES AUTRES, film de Y. Hussenot.

21 h. 55, Théâtre : Supplément au voyage de Bougainville, de Diderot, par le Théâtre du Double, mise en scène P. Guinand, avec J. David, J.-L. Monceau, G. Picq (retransmission).

Raoul Sangla n'a pas réussi à restituer le dix-huitième siècle.

23 h. 15, Emission littéraire : Titre courant.
23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., L'opéra sauvage ; 15 h., Aujourd'hui madame : l'acupuncture ; 16 h., Série : Cannon ; 16 h. 55, Sport : Volley-ball ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Bergeval et fils.

Dernier épisode : après une grève, Louis Bergeval va renoncer à diriger son usine.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (François Mitterrand et ses invités).

Avec MM. F. Mitterrand (l'Abeille et l'Architecte), *E. Le Roy-Ladurie* (le Territoire de l'historien), *P. Modiano* (Rue des Boutiques-Obscures et Interrogatoire d'E. Berl), *P. Guimard* (l'Empire des mers), *M. Tournier* (le Coq de bruyère).

22 h. 35, Journal.

22 h. 40, Ciné-club : FILM : COURRIER DU CŒUR, de F. Fellini (1952), avec A. Sordi, B. Bovo, L. Trieste, G. Masina, F. Marchio, E. Almirante. (V.o. sous-titrée, N.).

Une jeune femme en voyage de noces à Rome est entraînée dans une aventure minable pour avoir voulu, à l'insu de son mari, faire la connaissance d'un héros de photo-roman.
Le vrai premier film de Fellini ; une satire, féroce sous l'humour, de la presse du cœur italienne et de ses mythes dérisoires.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Comité inter-mouvement auprès des évacués (CIMADE) ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Vol au-dessus d'un nid de cambrioleurs.

En dix ans, les cambriolages ont triplé en France. 70 % des voleurs entrent par la porte : Claude Druhot a réalisé une longue enquête sur les multiples moyens de défense mis au point contre les mille et une formes que prend le vol. Du hold-up au « déménagement » des appartements inoccupés.

21 h. 30, Documentaire : Comment Yu Kong déplaça les montagnes. (Impression d'une ville : Shanghai.)

Troisième volet d'un voyage à l'intérieur du pays chinois.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : P.-J. Jouve (et 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Les défis de la guerre future », de R. Chauvin ; 11 h. 2, La musique et l'amour : aujourd'hui ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musique extra-européenne ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Epouse-moi », de J. Updike ; 14 h. 47, Les Français s'interrogent : la vie des poissons et des animaux en profondeur ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne... « La bataille de Salisbury » ; 19 h. 25, Jules Verne : les minorités et les majorités opprimées ;

20 h., Relecture : Ramuz ; 21 h. 30, Musique de chambre : M. Drewnowski, G. Angelescu, J. Morata, M. Le Dizes et le Quatuor Parrenin ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Aller-retour détours ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 40, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ;

14 h., Divertimento : Offenbach, Seiter, Strauss, Raymon, Eulenberg ; 14 h. 30, *Triptyque Debussy*, Schmitt ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : la Belgique (Gretty, Hamal, Lekeu) ; 17 h., Postlude : Beethoven, Reger ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique classique et contemporaine en France ; 19 h., Jazz time : Beau Be-Bop ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Da Capo ; 21 h. 20, Festival de Salzbourg... « Ouverture tragique » (Brahms), « Kindertotenlieder » (Mahler) ; « Symphonie n° 9 en mi mineur » (Dvorak), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Böhm, avec Y. Minton, *mezzo-soprano* ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Da Capo ; 0 h. 5, Méridiens de septembre.

FR 3 : *nominations* dans les bureaux régionaux d'information

Plusieurs nominations viennent d'intervenir dans les bureaux régionaux d'information (BRI) de FR 3. Elles prennent effet le 15 septembre. Sont nommés : à Besançon, *M. Jean-Claude Gelin*, adjoint au chef du BRI de Toulouse ; à Lille, M. Jean Hay, journaliste au journal national ; au Mans, M. Claude Stéphane, chef du BRI de Lille ; à Nancy, M. Christian Monnot, chef du BRI d'Orléans ; à Orléans, M. Philippe Lamotte, chef du service central d'informations et d'échanges à la direction générale ; à Paris, M. Michel Huth, chef du BRI de Besançon ; à Poitiers, *M. François Paoli*, chef du BRI de Nancy ; à Toulouse, M. Max Gaussen, chef du BRI de Poitiers.

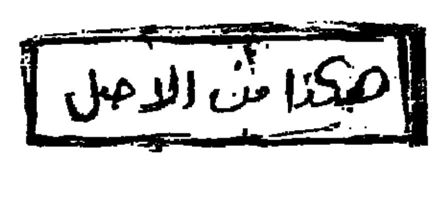
TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 14 SEPTEMBRE

— *M. Christian Beullac*, ministre de l'éducation, répond aux questions des auditeurs, sur Europe 1, à 19 h. 15.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

— *M. Christian Beullac*, ministre de l'éducation, participe à l'édition de 13 heures, sur TF 1.



SPORTS

FOOTBALL

LES SEIZIÈMES DE FINALE DES COUPES D'EUROPE

Zéro pointé pour les clubs représentant la France

Quatre matches pour les clubs français et pour Monaco en 16es de finale des Coupes d'Europe et aucun but de marqué. La compétition a bien mal commencé et mise à part l'Association sportive de Monaco qui a obtenu à Malmoö un résultat nul (0 à 0) sur le terrain de l'adversaire, les trois autres équipes éprouveront bien des difficultés à passer le cap des 16es de finale. C'est vrai pour Nancy, en Coupe des Coupes, pour Strasbourg en Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), battues chez leurs adversaires danois et suédois par le même score de 2 à 0, et c'est encore plus vrai pour Nantes, en Coupe de l'U.E.F.A. qui s'est inclinée sur son terrain devant Benfica, toujours par 2 à 0. Nantes, dont le match a été retransmis à la télévision, n'a pas donné une bonne idée du football de clubs français.

Monaco préserve quand même l'essentiel

Malmöe. — Il faudra décidément s'habituer à une autre image de la Coupe européenne des clubs champions tant que l'Association sportive de Monaco sera le représentant français. Les ambiances surchauffées des stades Geoffroy - Guichard pour Saint-Etienne, ou Furiani pour Bastia, le souci de ne pas négliger le moindre détail qu'apportaient les Stéphanois à la préparation de chaque match, la fureur de vaincre des joueurs sur le terrain, qui paraissaient être autant d'ingrédients indispensables à la réussite européenne, semblent en effet dédaignés ou inconnus des Monégasques.

Ainsi la veille de leur match aller contre le Malmö Football Forening, Jean Petit, le capitaine monégasque qui « couvait quelque chose » depuis deux ou trois jours, s'était attardé une bonne demi-heure au bord du terrain après l'entraînement pour bavarder avec les journalistes, malgré la température très fraîche. Le lendemain, il avait 40 degrés de température et devait déclarer forfait. Cette négligence n'eut heureusement pas de conséquences graves pour ses coéquipiers qui, sans trop de difficultés, ont obtenu un match nul (0-0) qui augure bien de leur qualification, le 27 septembre à Monaco, lors de la rencontre retour.

On voit mal, en effet, comment, en deux semaines, les Suédois pourraient retrouver une efficacité qui les fuit depuis cinq matches consécutifs où ils n'ont pu inscrire le moindre but. Le principal problème de leur jeune entraîneur anglais Bob Houghton est pratiquement résumé par le bulletin de santé de l'équipe. Des

De notre envoyé spécial

huit joueurs de Malmö retenus en Argentine dans l'équipe nationale suédoise, trois seulement sont en pleine possession de leurs moyens : le gardien de but Jan Möller, Magnus Andersson et Bo Larsson. Trois sont convalescents et effectuaient leur rentrée contre Monaco : Roy Andersson, Ingemar Erlandsson et Staffan Tapper. Le septième, Roland Andersson, avait été opéré au bras la veille et le huitième, l'avant-centre Thomas Sjöberg vient de signer un contrat de huit mois et de 1 million de francs pour jouer à Djedda (Arabie Saoudite). Si on ajoute les indisponobilités de Tommy Larsson opéré également le 12 septembre d'un genou, et du meilleur buteur Tommy Andersson blessé au tendon, il faut bien convenir que l'A.S. Monaco rencontrait un champion de Suède décimé.

Comme, de surcroît, les cinq mille cinq cents Suédois qui avaient accepté de braver une pluie d'automne glaciale dans un stade découvert, pour encourager leurs joueurs, ne faisaient pas plus de bruit que la centaine de supporters monégasques aux rangs desquels figuraient le prince Rainier III et la princesse Stéphanie, les joueurs de la principauté n'eurent aucune peine à anesthésier complètement une équipe de Malmö déjà bien diminuée.

De fait, si on excepte un premier quart d'heure d'adaptation au ballon anglais, plus petit et plus léger que les ballons traditionnels, et au style de jeu britannique de leurs adversaires vite réduits à des tirs lointains, les Monégasques donnèrent ensuite l'impression de contrôler à tout moment le ballon et le match. Grâce à leur virtuosité technique, à leur placement sur le terrain où le porteur du ballon a toujours deux ou trois partenaires démarqués pour le soutenir, les champions de France sont passés maîtres en l'art de faire courir l'adversaire.

Toutefois, à force de geler le jeu et de casser le rythme adverse, les Monégasques tombent parfois dans leur propre piège. Ainsi n'ont-ils pas su exploiter contre Malmö quelques occasions de but très nettes par défaut d'attention et de vivacité ou par manque de conviction et de précision dans les tirs.

« Ce résultat nul est, bien sûr, une bonne chose pour nous dans l'optique de la qualification, mais il est quand même dommage que nous n'ayons pas su concrétiser une ou deux occasions de buts ; c'était dans nos possibilités », estimait Lucien Leduc, l'entraîneur monégasque après le match.

C'est aussi ce gâchis fréquent qui justifie une certaine réserve sur les possibilités futures des Monégasques dans la Coupe européenne des clubs champions, lorsqu'ils seront opposés à des équipes plus redoutables que la Steaua de Bucarest ou le Malmö Football Forening.

GÉRARD ALBOUY.

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS
(seizième de finale, match aller)

*Malmoe (Suéd.) et Monaco	0-0
*Fenerbahce (Turquie) b. P.S.V. Eindhoven (P.-B.)	2-1
*Zbori Brno (Tch.) et Ujpest (Hongrie)	1-1
*Vlaznia Skhoder (Albanie) b. Austria (Autriche)	2-0
*Linfield (Irl. Nord) et Lillestroem (Norv.)	0-0
Dyn. Kiev (U.R.S.S.) b. *Haka Valkealoaka (Finl.)	1-0
*F.C. Bruges (Belg.) b. Wisla Cracovie (Pol.)	2-1
Partizan Belgrade (Youg.) b. Dyn. Dresde (R.D.A.)	2-0
*A.E.Z. Athènes (Grèce) b. F.C. Porto (Port.)	6-1
*Juventus (Italie) b. Glasgow Rangers (Ecosse)	1-0
*Nottingham Forest (Angl.) b. Liverpool (Angl.)	2-0
*Odense (Dan.) et Lok. Sofia (Bulg.)	2-2
*Real Madrid (Esp.) b. Progrès Niedercorn (Lux.)	5-0
*Grasshoppers Zurich (Suisse) b. F.C. La Valette (Malte) ..	8-0
*F.C. Cologne (R.F.A.) b. Akranes F.C. (Irl.)	4-1
Omonia Nicosie (Chypre) b. Bohemians (Rép. d'Irl.)	2-1

En Coupe des vainqueurs de coupe, F.R.E.M. Copenhague (Danemark) a battu Nancy par 2 à 0. En Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), Benfica (Portugal) a battu Nantes par 3 à 0, et Elfsborg Borgas (Suède) a battu Strasbourg par 2 à 0.

TENNIS

Max Decugis est mort

Le tennis français, déjà éprouvé cette année par la perte de acques Brugnon et de Martin Plaa, est encore en deuil. Nous avons ppris la mort, à Antibes où il s'était retiré à la veille de la dernière uerre, de Max Decugis. Avec lui disparaît le premier grand joueur u siècle.

Né à Paris le 24 septembre 1882 - il allait avoir quatre-vingt-ize ans, — Max Decugis inaura sur les courts la silhouette u sportman en tenue blanche, le isage imberbe et halé, dont le enre anglais tranchait agréaement avec le style terriblement ompier des pseudo-vieillards à arbe ministérielle et huit reflets ur le crâne, que l'on voyait artout, jusque dans le milieu es courses automobiles ou des preuves cyclistes. Des cheveux aqués avec la raie au milieu, nez bourbonien, des yeux ouleur d'encre de Chine, une ouche gouailleuse, le visage de ecugis, qu'il conserva jusqu'à s derniers jours, assombri par s lunettes noires car sa cécité était devenue totale, ne s'oubliait pas. On le voyait, il n'y a pas si longtemps, dans les tribunes officielles de Roland-Garros, et il ne manquait jamais de venir en voisin assister aux tournois du printemps, à Monte-Carlo, où il s'était montré encore « en pleine forme » il y a trois ans.

Decugis avait passé son adolescence en Angleterre. A seize ans, il remportait la coupe Renshaw aux championnats juniors de Grande-Bretagne. Peu après, il commençait en France cette carrière qui allait lui valoir huit titres en simple et treize titres en double entre 1902 et 1914. Les principaux championnats se disputaient alors dans l'île de Puteaux (entre deux parties de canotage), à la Croix-Catelan au Bois de Boulogne, puis à la Faisanderie, dans le parc de Saint-Cloud, les terrains extérieurs étant ceux du Beau Site à Cannes et des grands clubs de Dinard et de Dieppe.

Le match qui donna à Max Decugis la notoriété internationale fut en 1900 la finale du championnat d'Europe à Paris, où il battit le grand Doherty. Juste avant la première guerre, il avait réussi à battre le beau Néo-Zélandais Tony Wilding, qui avait, à l'époque, le physique irrésistible de Lawrence d'Arabie des courts.

Son titre de gloire était d'avoir enlevé le double messieurs de Wimbledon avec Gobert, en 1911.

Au lendemain de la première guerre, il s'était tout de suite signalé en remportant le titre olympique de double mixte avec Suzanne Lenglen, en 1930 à Anvers. La même année, il avait disputé la finale du championnat de France, battu par Gobert à la Croix-Catelan. C'est à cette occasion que nous l'avions vu pour la première fois. Trois ans plus tard, à quarante ans, ayant repris la raquette par coqueterie, il se retrouvait en finale du championnat national, cette fois contre Blanchy, lequel le battit.

Max Decugis était un homme difficile et jaloux, et son ironie n'épargnait pas toujours le cercle des amis qui l'entouraient. Collectionneur fétichiste d'un nombre incalculable de coupes, il avait été un moment suspecté de professionnalisme. Il s'était contenté de hausser les épaules. La seule chose de prix qu'il possédait en dehors de ses dures raquettes d'amateur, c'était un cœur d'or !

OLIVIER MERLIN.

EUX OLYMPIQUES

En Grande-Bretagne

LES LIBÉRAUX PROPOSENT DE MENER UNE CAMPAGNE CONTRE L'ORGANISATION ES JEUX DE 1980 A MOSCOU

Southport. — Le président du rti libéral britannique, M. Miael Steed, a proposé mercredi septembre à Southport qu'une mpagne contre la tenue des eux olympiques à Moscou soit ncée cet automne.

M. Steed, qui a pris la parole au urs de la conférence annuelle parti libéral, a souligné que isser les Jeux se dérouler à oscou, si rien de nouveau n'inrvient d'ici là en Union soviéque, reviendrait à accepter, voire même à soutenir », ce qui passe dans ce pays.

Des contacts, a annoncé . Steed, ont déjà été pris avec autres organisations pour étuer a façon dont la campagne urrait être menée.

OLLEY-BALL. — *A Paris, l'équipe masculine de la République populaire de Chine a battu celle de France par 3 sets à 1 (14-16, 15-13, 15-12, 15-10). L'équipe féminine chinoise s'est, de son côté, jouée, à Angers, de l'équipe française, battue 3 à 0 (15-1, 15-1, 15-4).*

ÉCHECS

Championnat du monde

KORTCHNOI GAGNE LA 21e PARTIE

Victor Kortchnoï n'est plus mené que par 4 à 2 par Anatoly Karpov dans le championnat du monde. Il a remporté mercredi, et de fort belle manière, la 21e partie qu'il avait ajournée mardi 5 septembre en mettant son 43e coup sous enveloppe.

Les experts présents à Baguio estimaient que le challenger avait une bonne position (grâce à son pion passé à b7), mais que le gain n'était pas évident, Karpov pouvant annuler la partie. Pour une fois cependant, Kortchnoï n'était pas en retard au temps et son coup à l'ajournement (43. f4) était excellent. Karpov se défendit avec adresse, mais ne put que s'incliner devant le très beau sacrifice de cavalier offert par son rival au 59e coup et abandonna au coup suivant.

CHAMPIONNAT DU MONDE
(vingt et unième partie)

Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV

Position à l'ajournement

BLANCS (Kortchnoï) : Rg2, Tg8, Cç5 ; pions : b7, é3, f2, g3, h2.

NOIRS (Karpov) : Ré7, Tb1, Fé5 ; pions : é4, f5, g7, h7.

43. f4	e×f3 e.p.		52. R×g4	Rf7
44. R×f3	Rf7		53. Tç8	Fd6
45. Tç8	Ré7		54. é4	Tg1+
46. h3	h5		55. Rf5	g4
47. Tg8	Rf7		56. é5	Tf1+
48. Td8	g5		57. Ré4	Té1+
49. g4	h×g4		58. Rd5	Td1+
50. h×g4	Ré7		59. Cd3	T×d3+
51. Tg8	f×g4+		60. Rç4	Aband.

CARNET

Naissances

— M. Paul LOUIT et Mme, née Pauline de Falguerolles, ont l'honneur de faire part de la naissance de

Guillaume,

le 27 août, à Castres.
125, rue de l'Université,
75007 Paris.

— Gilles et Caroline de NAVACELLE, née Bartillat, sont heureux d'annoncer la naissance de

Henri,

le 6 septembre 1978, à New-York.
1045, 5e avenue, New-York, 10028.

Mariages

— M. et Mme Jack MAUBOUCHER,
M. et Mme Pierre CECILLE,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Pierre.

La messe de mariage sera célébrée le samedi 23 septembre 1978, à 10 heures, en l'église Saint-Etienne de Tours.
15, place Jean-Jaurès, 37000 Tours.
1, rue Nicolas-Poussin, 37000 Tours.

Geneviève de SAINT SEINE
et Bernard EPRON
ont la joie de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 16 septembre 1978, en l'église de Saint-Brancher (Yonne).

Décès

— Mme Bernard Biron née Colette Brumelot
Dominique et Noisette, Christine, Xavier, Brigitte et Marc, ses enfants,
M. et Mme Joseph Jubert, leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Agnès, fille de la Charité,
M. et Mme Hubert Jignoux, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Gronier, leurs enfants et petits-enfants,
M. François Biron, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Biron et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Jacques le Seigneur et leurs enfants,
Sœur Marie-Bernadette de Sion,
Le colonel et Mme Jean Brumelot et leurs enfants,
M. et Mme Jean Clémenceau et leurs enfants,
M. l'abbé Michel Brumelot,
Le docteur et Mme Jacques Brumelot et leurs enfants,
M. et Mme Roger Rémery et leurs enfants,
M. et Mme André Brumelot et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Brumelot et leurs enfants,
Tous leurs amis,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Bernard BIRON,

le 12 septembre 1978, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 septembre 1978, à 14 heures, en l'église Saint-Augustin, l'Abbaye, 4, rue Jean-Bart, Grenoble.
22, rue Claude-Kogan,
38100 Grenoble.

— M. et Mme Paul Reucher,
M. et Mme Jean Léon,
ses enfants,
Docteur et Mme Glenn Limido et leur fils,
Sébastien, Frédéric et Virginie Reucher,
Michèle-Valérie, Nathalie et Robert Léon,
ses petits-enfants,
Mme Henriette Léon,
Mme Armand Léon,
Général Georges Léon,
M. et Mme Gilbert Dreyfus,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Abidjan, le 7 septembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans, de

M. Robert LÉON,

grand officier de l'Ordre national de la Côte-d'Ivoire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre du Mérite,
ancien député de la Côte-d'Ivoire,
ancien conseiller de l'Union française.

La levée du corps aura lieu le mardi 19 septembre, en l'hôpital de Treichville, suivi d'un transfert à l'Assemblée nationale, où le corps sera exposé les 19 et 20 septembre.
Les obsèques auront lieu à Man, le jeudi 21 septembre, où un service religieux sera célébré.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, rue de l'Yvette, 75016 Paris.
B.P. 752 Abidjan (Côte-d'Ivoire).

[Né en 1901 à Bordeaux, installé comme commerçant en Guinée en 1923, puis comme planteur en Côte-d'Ivoire, Robert Léon avait adhéré au Rassemblement démocratique africain, fondé par M. Félix Houphouët-Boigny. Il avait été conseiller de l'Union française et membre de l'Assemblée nationale de la Côte-d'Ivoire.]

Remerciements

— M. et Mme André Pinel et leurs enfants,
Les familles Lachapele, Lagarde, Giroud,
La Fondation Bergonié,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès accidentel du

Professeur A. P. LACHAPELE

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Villa Fleurvent,
31250 Revel-Saint-Ferréol.

Communications diverses

— M. Hédi Mabrouk, ambassadeur de la République tunisienne à Paris, a été élevé à la dignité d'ambassadeur de Tunisie.

Visites et conférences

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».
15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau, Mme Pennec : « Jardins de Paris : le quartier de l'Observatoire ».
15 h., place Saint-Michel, devant la fontaine, Mme Saint-Girons : « Le quartier Saint-André-des-Arts et la cour de Rouen ».
15 h. 30, pavillon de Flore, entrée de l'exposition, Mme Meyniel : « Piero della Francesca, le portrait de Sigismond de Malesta » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins inconnus, hôtels et rénovations du Marais ».
20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris).
15 h., Grand Palais, entrée : « Exposition de Renoir à Matisse ».
15 h., 141, rue Mouffetard : « Les mystères de la rue Mouffetard » (Paris et son histoire).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02





emplois internationaux

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES
recherche
pour ses filiales
BRESIL, ESPAGNE, GRANDE BRETAGNE

cadres de direction

Professionnels confirmés de l'assurance.
Diplômés d'études supérieures.
Parfaite connaissance de la langue utilisée dans le pays.

pour l'IRAN

conseiller technique

représentant la Compagnie.
Anglais courant exigé.

Adresser c.v. manuscrit, avec prétentions et photo, à MEDIA SYSTEM, sous référence 1378, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

MOTOROLA INC.
Semiconductor Group
AUSTIN, TEXAS (U.S.A.)

MOTOROLA is one of the leading companies in Microcomputer, Memory and CMOS products with the energy and technological background to keep a firm grip on the future.

At AUSTIN, in the middle of the highland lake area of the Texas hill country, we have built up our newest manufacturing facility. This is the home of our MOS LSI operations where the next generation of complex components will be born.

We are seeking for

experienced ENGINEERS

to fill the following positions:

CMOS:
Design and development of CMOS linear, Memories, digital logic and EPROMS.

Memories:
Design and development from definition through production of RAM's, ROM's, EPROM's, etc...

Microcomputers:
Circuit and logic design of NMOS Si-Gate microcomputers, including computer simulation, circuit computs transient analysis, device modelling, CAO, etc...

Candidates should have the equivalent of a BS degree, with a minimum of 2 years of applicable experience.

We offer excellent benefits, as well as an attractive relocation assistance package.

If you are interested in this opportunity in the USA, please write giving Curriculum Vitae to
M. Arturo KRUGER
MOTOROLA SEMICONDUCTOR PRODUCTS S.A.
16, Chemin de la Voie-Creuse
1211 GENEVA 11.

Ecole Jeanne-d'Arc de Téhéran recherche

JEUNE FEMME

LICENCIÉE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

pour assurer des cours à temps complet

Possibilité de logement et de prendre les repas à l'école.

Salaire avantageux.

Urgent

Téléphoner jusqu'au 17 septembre au 606-93-91 ou 606-44-64 Hôtel Prima, M. CANALE.
Après le 17 septembre, écrire à l'école Jeanne-d'Arc, avenue Manuchéri, Téhéran - IRAN.

POUR IRAN
INGÉNIEUR
CHIMISTE
expérience traitements des eaux. Envoyer C.V. détaillé à : A.T., 29, avenue Friedland, Paris-8e.

POUR COTE-D'IVOIRE
INGÉNIEUR
GENIE CIVIL AFRICAIN
expérience travaux routiers. Envoyer C.V. à A.T., *29, avenue Friedland, Paris-8e.*

Ets d'Enseignement secondaire ABIDJAN, recherche
PROFESSEUR DACTYLO
PROFESSEUR STÉNOTYPIE
partiquant la méthode GRAND-JEAN
PROF. ANGLAIS CIAL
PROF. ESPAGNOL ALLEMAND
Envoyer C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland - 8e.

POUR AFRIQUE NOIRE
CHEF DE POSTE
concassage.
Ecr. A.T., 29, av. Friedland-8e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres *qu'ils reçoivent* et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

emplois régionaux

SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS - RHIN - RHONE
recrute d'URGENCE

1 - Pour COURTENAY
CADRE OPÉRATIONNEL
CHEF DE DISTRICT

Mission : organiser, diriger et contrôler l'exécution de quatre activités Sécurité, Viabilité, Péage, Atelier-Bâtiment sur un tronçon autoroutier de 50 kilomètres.
Formation de base : DUT ou B T. Travaux Publics ou Génie Civil. Connaissances ordonnancement, gestion et législation du travail indispensables.
Expérience exigée : Plusieurs années dans une entreprise T.P. si possible (minimum : conducteur de travaux confirmé).
Rémunération annuelle : 80.000 F + avantages logement et voiture de fonction.

2 - Pour FLEURY-EN-BIERE
CADRE OPÉRATIONNEL
CHEF DE DISTRICT PÉAGE

Formation de base : DUT, B T S. ou baccalauréat Gestion ou Commercial, ou équivalent. Connaissance en comptabilité - recettes, statistiques de gestion et de produits indispensables, en législation du travail souhaitées.
Expérience exigée : Plusieurs années dans un poste de responsabilité comportant vérification de recettes, pratique de la clientèle, encadrement de personnel.
Rémunération annuelle : 80.000 F + avantages logement et voiture de fonction.

Pour l'un et l'autre poste, la priorité sera donnée aux candidats ayant manifesté aptitude à l'encadrement des hommes, esprit de décision et de méthode, facultés d'adaptation.

Adr. C.V. dét. au Service des Relations Humaines, Société des Autoroutes PARIS-RHIN-RHONE B.P. 52 Dijon-Gresilles 21019 DIJON CEDEX

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
recherche

un CHEF COMPTABLE

MISSION :
— Assurer l'organisation et la responsabilité du service comptable ;
— Assurer la gestion de la trésorerie et la préparation des bilans et comptes d'exploitation mensuels.

PROFIL :
— Agé de 30 ans minimum ;
— Formation B.T.S. ou niveau DECS ;
— Familiarisé avec méthodes informatiques ;
— Expérience de 5 ans minimum ;
— Expérience d'analyse, de synthèse et d'organisation.

Lieu de travail : Région Nord-Ouest.

Adresser C.V., prétentions n° 78.739 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SERVICE SOCIAL ET DE SAUVEGARDE DU DEPARTEMENT DE L'AISNE (Association Loi 1901) recherche pour CHATEAU-THIERRY (02) :
Assistant de Service Social ou Educateur Spécialisé
pour encadrement d'une équipe pluridisciplinaire. Activités milieu ouvert : action éducative en milieu ouvert, tutelle aux prestations sociales, enquête sociale, prévention sociale. Poste vacant au 1er novembre 1978. Peuvent postuler : assistants sociaux-éducateurs spécialisés : cadres ou ayant au moins 4 ans d'ancienneté dans la profession et formation technique, administrative pour ce poste. Formation complémentaire en service social souhaitée. Application convention collective 1966.
Adresser candidature + curriculum : Directeur, 2 avenue Gambetta. — 02011 LAON.

Pour participer à ses études d'impacts, Bureau d'Etudes d'ingénieurs conseils recherche un jeune

PAYSAGISTE-HORTICULTEUR

diplômé de l'E.N.S.H. de Versailles *(ou équivalent). Ce spécialiste* a l'expérience et le goût du travail d'études et de terrain (aménagements, infrastructures notamment). Le candidat retenu est disponible rapidement *pour travailler en* LANGUEDOC-ROUSSILLON, assurer des déplacements en France et, le cas échéant, des missions à l'étranger. Merci d'adresser votre candidature (joindre C.V. et indi*quer dernière émunération) en* spécifiant sur l'enveloppe la référ. n° 4.261 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

La Ville d'ANGERS recherche :
MÉDECIN - CHEF
bureau d'hygiène, à temps complet. Date limite des candidatures : 30 octobre 1978. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie d'Angers, Secrétariat général, 49035 Angers Cedex.

UNE SECRETAIRE ET UN COMPTABLE qualifiés sont demandés pour la Savoie. Possibilité de logement. Place stable. - Adresser C.V., photo et prétentions, n° 663 PPH, 17, bd *de la Colonne, - 73-Chambéry.*

STE PRODUITS CHIMIQUES recherche
2 INGÉNIEURS CHIMISTES
pour prosp. et assist. techniq. : 1) Paris; 2) Zone Sud. Adr. C.V. et photo à INTERCHIM S.A., LA LOUE - Boite Postale 15, *03103 MONTLUÇON CEDEX.*

URGENT - I.M.E. LECOUSSE 35300 FOUGERES, recrute :
2 EDUCATEURS SPECIALISES homme (D.E.). T. (99) 99-14-31.

offres d'emploi

PARIDOC
recherche
POUR SA DIVISION HYPERMARCHÉS
CHEF DE GROUPE MERCHANDISING HABILLEMENT
REFERENCE N° 210

Il participe à la conception de la politique Hypermarchés en matière d'assortiment, d'implantation et d'action commerciale.
Il met en œuvre cette politique, en fonction « conseil et assistance », *auprès des Sociétés et* des magasins avec une équipe qu'il anime.

Une expérience approfondie de la vente, de la gestion du personnel et des marchandises, acquise comme Responsable Habillement en grande surface est indispensable.

DEUX CHEFS DE SECTEUR MERCHANDISING

— L'un pour le BAZAR (Référence 211) ;
— L'autre pour l'HABILLEMENT (Référence 212).

Sous les ordres d'un Chef de Groupe, ils sont chargés, en position de « conseil », d'assister les hypermarchés dans la mise en œuvre de leur offre commerciale (assortiment, présentation, mode de vente, etc.).
Ils doivent avoir acquis une solide expérience de ces problèmes en grande surface.

POUR TOUS CES POSTES :
— Résidence en REGION PARISIENNE.
— DEPLACEMENTS fréquents de toute la France.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, prétentions, photo et n° de tél. sous référence du poste à : M. DUBOST, 2, rue des Petits-Pères, 75002 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

POUR COMPLETER SON EQUIPE
LA DIRECTION MARKETING DE LA DIVISION PROMOTION FRANCE
d'un
GRAND GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche

responsable développement marketing

chargé de :
- l'évaluation et la proposition de projets nouveaux contribuant au développement de la Division,
- l'élaboration et la proposition du plan à moyen terme de la Division,
- la préparation et le suivi du budget.

Les candidats :
- auront 30 ans minimum
- seront diplômés d'Enseignement Supérieur (E.S.C., E.S.S.E.C., H.E.C., ...)
- auront une expérience de 3/4 ans au sein d'une fonction opérationnelle de marketing.

- Anglais écrit et parlé indispensable.
- *Le poste est à pourvoir à PARIS.*

Envoyer C.V. manuscrit avec photo récente à No 78.369 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

IMPORTANT CONSTRUCTEUR *MAISONS INDIVIDUELLES*
recherche
pour région Ile-de-France

PROSPECTEUR NÉGOCIATEUR
FONCIER

Volontaire, connaissant bien la région parisienne, désirant faire carrière par des résultats concrets.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Le PRESIDENT d'un groupe de Sociétés
recherche

son assistante

Lieu de travail : Paris 8e

Principales activités du groupe : importation de bois, distribution de matériaux de construction, immobilier, magasins de bricolage.

Elle sera sa collaboratrice directe. Elle aura environ 30 ans. Une formation HEC, ESSEC ou SCIENCES-ECO sera appréciée.

Elle participera, entre autre, aux réunions de synthèse. Passionnée par l'évolution générale du groupe, donc attentive à tous les détails, de tous niveaux, elle suivra la gestion des tableaux de bord en fonction des budgets prévisionnels.

Sa culture la rend apte à saisir et suivre les options essentielles, mais par sa personnalité, ses compétences, son caractère, elle peut faire face aux multiples tâches imprévues d'ordre pratique.

Rémunération : elle pourra être importante mais sera fonction de la compétence et de la personnalité de la candidate retenue.

Ecrire directement, sous pli personnel, à François PINAULT, Président de PINAULT FRANCE S.A. 28, avenue de Messine, PARIS 8e



T.R.T.
recherche
Ingénieur-Mécanicien Assurance Qualité

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, s'appuyant sur une bonne expérience en développement et production de matériels de télécommunication, devra orienter et harmoniser les actions des Services Etudes et Production pour assurer la qualité et la fiabilité des équipements dès leur *conception.*

Adresser C.V. et prétentions à T.R.T., 5, av. Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Pour promouvoir ses coffrets et réactifs auprès des Hôpitaux et des Laboratoires d'Analyses Médicales

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS BIOMÉDICAUX
recherche
DÉLÉGUÉS SCIENTIFIQUES

Formation biologie avec spécialisation hématologie ou microbiologie

Secteur : REGION PARISIENNE

Env. C.V., photo et prétent. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS - *Réf.* 30358.

VAN WAESBERGHE
recherche pour son département ordinateurs de bureau programmeurs BASIC - COBOL 1 ou 2 ans expér. souhaitée. Téléphone : 874-15-25.

Association tourisme, nous recherchons pour les week-ends
PERSONNELS
pour effectuer des enregistrements de passagers dans les aéroports parisiens. Expérience souhaitée. Conditions intéressantes. Envoyer C.V. + photo sous n° 2.097 à *P. LICHAU SA,* BP 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

URGENT - RECHERCHONS pour Groupe Multinational
DIRECTEUR D'USINE
Fabrication de machines, mécaniques légères et précises.
— *Minim. 40 ans, expérience* concordante.
— *Diplômé Ingénieur Grandes* Ecoles.
— Langue de travail anglais (indispensable).
— *Région nord* de Paris.
— Rémunération suivant expérience.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo s/réf. 1.433 à SWEERTS *BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09* qui transmettra.

Pour renforcer son service recrutement, importante société Paris, recherche un
JEUNE COLLABORATEUR
Il a nécessairement : une première expérience professionnelle dans la fonction personnel, des aptitudes marquées pour les contacts humains, une très bonne connaissance de la langue anglaise. Les candidats intéressés, dégagés des O.M., ayant une formation supérieure, sont invités à écrire (joindre C.V. *+ photo et indiquer dernière* rémunération annuelle) en rappelant sur l'enveloppe ma référence 7.148, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société moyenne recherche :
TECHNICIENS
pour études et mise au point de systèmes électroniques de maintenance. Lieu trav. Paris. *Ecr. n° 7.961, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427* Paris-9e.

UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQ. FRANÇAIS
recherche
POUR SON SERVICE DE
PHARMACOLOGIE
2 TECHNICIENS (NES)
Postes à pourvoir de suite à Puteaux, puis ensuite à Vélizy, le service étant transféré fin 1978, début 1979.
5 X 8 X 13 1/4, mutuelle, *restaurant d'entreprise.*
Env. C.V. man. LABORATOIRE JOULLIE - DEFENSE 8, 20 bis, place Boieldieu, 92808 Puteaux.

ECOLE SUP. D'INGENIEURS DE LA CHAMBRE DE COMM. ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche
INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
pour enseignement et recherche en électroniq. génér. et télécom. EXPER. PROFESS. SOUHAIT. Adresser C.V. et prétentions à Charles LETHON, E.S.I.E.E., 81, rue Falguière, 75015 PARIS.

Internat de jeunes scolaires et travailleurs banlieue Nord de Paris rech. éducateurs (trices) ou moniteurs éducateurs (trices) diplômés (es) avec expér. pour poste en responsabilité. Se présenter avec tous documents le 18 septembre, de 9 h. à 11 h., 9, r. Cadet, 75009 Paris, 1er ét.

Emplois de l'artisanat du plein air, des loisirs *et du tourisme social* : dem. une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3) - B.P. 402.09 PARIS.

MAIRIE D'ATHIS-MONS 91200 recrute dans les conditions statutaires, mutation sur titres, liste *d'aptitude* :
— UN REDACTEUR pr service Comptabilité (connaiss. parfaite de la M 12 - expérience en gestion informatique).
Candidature à adresser avant le 15 octobre 1978, à : Mme le Maire, 91205 Athis-Mons

---

Ch. femme, 25 ans minimum pour garder 2 enfants (3 ans *et 3 mois), 5 matinées par* semaine, de 8 h. 15 à 13 h. 30 dans le 15e arrondissement. Tél. : 578-95-16, de 10 à 12 h.

Conservatoire recherche
PROFESSEUR DE PIANO
T. entre 16 h. et 20 h., 540-52-07.

PARIS (15e)
ORGANISME FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL
offre situation stable à
ADJOINT A CHEF DE SERVICE
Ce poste conviendrait à diplômé SC. PO, ECO ou similaire. Pos. au min. quelques années d'exp.
Il sera plus spécialement chargé des études et de la présentation des dossiers.
Adr. lettre manuscrite av. C.V. détaillé indiquant derniers émoluements perçus à :
B.E.O. (réf. 7305), 3, rue de *Téhéran, 75008 PARIS.*

QUARTIER ETOILE
RÉVISEUR
QUALIFIE
2 ans expérience cabinet anglo-saxon
Adr. C.V. et prét. à SOQUET, 16, av. de Friedland, Paris-8e.

Centre Médico-Chirurgical FOCH - 40, rue Worth 92151 Suresnes Cedex
recherche
HOMME SYSTÈME
DEBUTANT
Adjoint à ingénieur système niveau études supérieures (maîtrise informatique ou école)
Ordinateur IBM 370/138 Dos/VS télétraitement
Adr. candidature avec C.V. et prétent. au Chef du Personnel.

L'Ecole Active Bilingue cherche Enseignant math. en anglais classes 4e - 3e, qq. heures/sem. Tél. : 227-22-05 ou 227-26-66.

Niveau PUBLIC RELATION pour situation grand standing. Ecr. référ. 376 M - *M. Meunier,* 149, rue St-Honoré, 75001 *Paris.*

THIAIS. Org. formation continue E.N pratiquant pédagogie p. objectif ch. jeune COLLABORATEUR (TRICE), profil scientif. p. gestion de stages, prospect., *crs math phys. bas niv. 684-12-86.*

URGENT
ENGINEERING PETROLIER DIVISION GAZ
recherche INGENIEURS
Process ou assimilés confirmés toutes spécialités
Tél. pr rendez-vs 246-64-91/64-84

capitaux ou proposit. com.

S.A.R.L. en pleine expans. dans créneau porteur rech. 600.000 F pour assurer son développement. Ecr. n° 7.957, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour tout problème financier consultez E.F.I.C., 500-41-18, 15, rue Le Sueur, 75016 PARIS.

Cadres, commerçants, réglez définitivem. vos problèm. d'emploi, devenez concessionnaire exclusif d'une organisat. nationale avec fabrication chez soi et distribut. articles large diffus. Investissement machine + stock. 38.000, rapport important. Envoy. C.V. HAVAS MARSEILLE, 47.083.

Import. Sté de vente et de réparations pl. Rennes rech. associé. Ecrire Havas Rennes, n° 438 L.

BRASSEUR D'AFFAIRES BLUE-JEANS DE RECUPERATION pour marchés aux puces, magasins à prix réduits, universités, exportation.
Jeans - Vestes - Jupes-Approvisionnement contin. National Diversified Industries, INC. 55-65, N. E. 73rd St, Miami, Floride, U.S.A. 33138.
TELEX 264321 LUCKY-UR.

MAISON D'EDITION en pleine expansion recherche associé av. capitaux, Ecrire Y. GILCHRIST, 6, rue Alasseur, 75015 PARIS.

propositions diverses

Vds collection de coquillages du Pacifiq. et de Nouv.-Calédonie. Qual. except. T. 16 (77) 56-82-70.

occasions

EN SOLDE MOQUETTE ET REVETEMENTS MURAUX, 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock. Téléph. 589-66-75.

L'immobilier

appartem. achat

Part. ch. bel appartement ou villa 120 m2 Antony ou Bourg-la-Reine, proche métro, calme, 900.000 max - 010-29-78.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement compt.

appartements occupés

3 P. OCCUPE. Loi 1948. Dans bel immeuble, ascenseur. PRIX INTERESSANT. Tous les jours, de 14 h. à 18 h., 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

XIe - FAUBG DU TEMPLE. Dans immeuble entièrem. restauré, 2 P., 37 , cuis., bains, w.-c. refait neuf, loué bail 6 a., 750 F mois + charges. Investissement qualité 140.000 F - 227-22-62.

immeubles

Achète comptant IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPES. Téléph. 878-95-86.

PARIS (11e). Propriétaire loue ou vend pour siège social rez-de-ch. + 3 étages. Ecr. Bruyne, 39, avenue de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

PARIS, près Mo IMMEUBLE en totalité 18 APPTS 2 et 3 PCES. Balcons, construction récente, asc., v.o., chauff. cal gaz indiv. BON ETAT D'ENTRETIEN. CABINET BERTRAND 886-42-42.

DEUIL-LA-BARRE. Bel imm. briques apparentes, ascens. 26 APPTS dont 7 libres. Rapport actuel annuel 100.000 F. Rapport possible garanti 150.000 l'an. - Prix : 1.850.000 F. Tél. : 259-45-45

pavillons

VÉLIZY, récent, réception, 3 chambres, tout confort, garage, jardin. 580.000 F. — 027 - 57 - 48.

terrains

MILLY-LA-FORET magnifique terrain entouré par forêt, 150.000 m2. Pour maison repos, hôtel RAYNAUD, 14, rue Lincoln, Paris-8e. Tél. 359-97-50.

appartements vente

Paris Rive droite

HALLES près (2e arrt). - Imm. rénové, living + chbre, 45 m2, SOLEIL. - 266-67-06.

A RENOVE 120 m2 + balc. 13 m2. RARE. 390.000 F. - 325-77-33.

16e - ETOILE. 140 m2, 5 pièces, cuis., bains, 4e étage, ascenseur, balcon, chambre service - 567-22-88.

BOULEV. LANNES, 440 m2. Imm. anc., 2e étg., division possible, parking - 567-22-88.

MONTMARTRE. Imm. ancien, 4e sans acs., duplex 55 m2, atelier + chbre. Aménagement exceptionnel. Terrasse, vue tout PARIS - 430.000 F. Téléphone : 254-19-75.

41, RUE DE TURENNE. Ravissant 2 p., cft, Est-Ouest, cour fleurie - Visites les 15 et 16, de 13 h. à 16 h., 1er étg.

Me Champerret. Gd 4-5 p., tt cft, 4e étg., asc., balc., soleil, 630.000 F - 267-18-33.

REUILLY-DIDEROT. - Récent séj., 3 ch., cuis., tt cft, balc., vue splendide, calme, soleil, 465.000 F - 344-71-97.

Mo GUY-MOQUET. 106, RUE DES MOINES. Petit immeuble standing pierre de taille, reste à vendre : 2 P., 47 m2, 247.800 F. STUDIO 25 m2, 175.800 F. Livraison novembre 1978. Renseignements : 627-90-75.

PL. DES VOSGES. Immeuble 17e siècle classé. 3 pces + loggias, tt cft, calme. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

VRAI MARAIS. 5-7-9, RUE DES TOURNELLES. Rénovation de grande qualité. 2-3-4-6 PIECES en duplex. Du mardi au samedi, 16-19 h, ou tél. heures bureau : 359-30-85.

5, RUE DR-BLANCHE. TRES ORIGINAL 150 M2. CHARME - RIVE GAUCHE. Living + 2 ou 3 chbres, parking. Vendredi 14-18 h. - 633-29-17.

Près O.R.T.F. Appt emplacement exceptionnel 135 m2 + 350 m2 terrasse avec jardin aménagé, récept. 60 m2, 2 chambres avec sal. de bains, w.-c. et dressing chacune, cuis. équipée + cave + parking. Prix 1.700.000 F. ORPI - VAIC - Tél. 246-72-27.

PORTE CHAMPERRET. DANS HOTEL PARTICULIER CLASSE rénovation de grand standing, MAGNIFIQUES DUPLEX 2, 3 ET 4 PIECES de 86 à 145 m2 bénéficant d'équipements luxueux, réalisation exceptionnelle sur rue et jardin. A partir de 490.000 F. S/pl. ce jour et samedi 16-9, de 9 h 30 à 13 h 30 : 67, bd Berthier

QUAI DE LA MARNE. 129.800 F, récent, étage élevé, balcon, studio tout confort, parking. MARTIN, Dr en Droit, 742-99-09.

BASTILLE - Séjour double + 4 chambres tout confort - 580.000 F - 278-09-40.

Paris Rive gauche

FELIX-FAURE - Bel ancien 4 P. confort + service. Prix 480.000 F. 293-63-16.

CONVENTION Immeuble bourgeois. Beau 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c., possib. bains. A SAISIR. 189.000 F. - 325-77-33.

Vds PARIS-13e, 2 p. rénové, 36 m2, tt aménagé, près Pitié-Salpêtrière. Kitch., s. bs + cab. toilette. Téléph. : 720-39-49, ou écr. à 6.095, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VAVIN Très beau studio entrée, cuis., tt cft, 3e ét., poutres, penderie - 331-86-22.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE. 5, RUE FREDERIC-SAUTON. Petit immeuble entièr. restauré 2-3 PIECES 85 M2 ENVIRON. Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES. Sur place jeudi et vendredi de 14 h à 18 h, ou 755-98-57.

ESPLANADE INVALIDES. GRAND STUDIO et DUPLEX tout conft, entièrement rénovés. Sur place, ce jour, de 14 h. à 18 h. 30, 40 bis, rue Fabert-7e.

RUE MADAME - 6 P. TT CFT, 202 m2, STANDING. PROPRIETAIRE : 288-26-23.

AFFAIRE A SAISIR. MAUBERT, 119.800 F. BEAU STUDIO CARACTERE, tout confort - 325-75-42.

BON 15e, imm. récent, 2 P., tt conft, 4e étg., balcon. Px à débattre. URGENT. Vendredi 15 13-19 h., 10-12, R. FRANQUET.

6e LUXEMBOURG, 140 m2, tr. bel imm. XVIIIe, 6 pièces, bains, tout confort. - 266-67-06.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES. Ravissante maison, 180 m2, état impeccable, récept., 4 chbres, 3 bains, calme, soleil. 544-11-87.

BAC. - Immeuble 18e siècle, charme, 4 p., tt confort, jeudi, vendredi, 14 heures à 17 h., 39, rue de Grenelle, 1er étage gauche ou 742-99-09.

XVe TRES BEAUX APPTS STUDIOS, 2, 3 et 4 PIECES, 6.500 F le m2 - Sur place, 7, RUE DE LA SMALA, vendredi, samedi, dimanche, 11-19 h. LOYER S.A. 277-97-26.

MONTPARNASSE. Propr. 85 m2 grenier atelier, 2e étg., charme, calme, 3 ch., c., bs, w.-c. clair impecc. Px 550.000 F. 577-76-54.

SEVRES BRETEUIL ODE. 42-70 DUPLEX 180 m2. Parking, asc., luxe, calme.

GRANDES TERRASSES. HAUTEFEUILLE ST-GERMAIN

COUR MÉDIÉVALE. 75 m2, séjour + 2 pièces, calme. ODE. 95-10. Soleil.

AV. GOBELINS. No 30. Vend libre petit 3 pièces, pierre de taille, 3e étage SUD. 225.000 F. Jeudi, 14 à 19 h.

AV. DE SUFFREN. Beau 5 P. 142 m2 + service. K4-t. Jean FEUILLADE - 566-00-75

BOURG-LA-REINE. Dans petit immeuble récent, pierre de taille, 4-5 pces avec terrasse, très calme, box et parking - Prix 550.000 F. - Tél. : 663-55-70.

SENLIS. Sur jardin dans la ville somptueux duplex 6-7 pièces, 133 m2. 320.000 F. De 14 à 19 h : 16 4 453-19-64.

Région parisienne

ST-CLOUD PARC DE BEARN. 4 p., cave, park. 602-70-10, h. b.

SAINT-MANDÉ (94). Résidence JEANNE DU LAC, 20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du Bois de Vincennes. Luxueux immeuble en PIERRE DE TAILLE. STUDIOS et 5 PIECES. vastes loggias, terrasses, jardins privatifs. PRIX FERME ET DEFINITIF à la réservation. Livraison en cours. Sur place tous les jours, de 11 h. à 19 h., sauf mardi, ou SOGECOM, 544-38-78.

CHATOU CADRE EXCEPTIONNEL. 10' RER - Ds propriété, appt à moderniser 105 m2 + grenier. 450.000 F. EXCLUSIVITE Agence BARTHEL - 976-06-00

BOURG-LA-REINE. Beau 4 pièces dans parc. A saisir, 350.000 F. Tél. 663-08-96.

PARC SAINT-MAUR, R.E.R. Dans petite résidence - Sur verdure, calme, soleil. PPTAIRE VD STUDIOS 2 P., 3 PCES. Conft. Bon placement. Location assurée - 574-75-88.

SAINT-CLOUD. Dans parc de 2 hectares, immeuble pierre de taille. LUXUEUX 4 PIECES 110 m2 + balcon 16 m2, jamais habité, salon, salle à manger, 2 chb., salle de bains, salle de douches, 2 w.-c., entrée de service. Sur place (sf mardi, mercredi), 132, boulevard de la République, de 11 h. à 13 h. et de 14 à 19 h.

SAINT-MAUR. URGT, IDEAL INVESTISSEM. ds pet. imm. de caract. entièr. restauré, appt, 2 p., cuis., s. bs, w.-c., poutres appar. dans séj. Belle rénovation. Px 155.000 F.

IMMEUB. STANDING RECENT gd 4 pces, impec., gds balcons, cuis. entièrem. équipée, garage. - Prix 400.000 F.

PROXIM. R.E.R., ds pet. imm. récent, magnifiq. 5 p., 2 s. d. b., gd balcon, 2 park. Px 455.000 F.

CHAMPIGNY. Affaire except. près bord Marne et centre, ds agréable résidence, gd 4 p., tout conft, parfait état. Prix 224.000 F.

JOINVILLE. Imm. récent, proxim. R.E.R., marché, ts commerces, 3 p. av. grande terrasse, vue dégagée sur la Marne. Prix 260.000 F.

CRÉTEIL. Imm. pier. de t., gd 3 p., balc., gar., état impec. Prix 214.000 F.

CRÉTEIL. Dans imm. standing 1974, beau 4 pièces avec balcon et loggia, cuisine entièrement équipée. Prix 245.000 F.

MONTFERMEIL. Dans immeuble 1969, grand 4 pièces, tout confort, parfait état. Prix sacrifié 120.000 F.

CABINET BERTRAND 886 - 42 - 42.

Province

37000 TOURS/St-Cyr-sur-Loire. Part. à part. vd appt libre 4 p., 98 m2, tt conft, tél., balc., cave. Petite résidence dans verdure. 300.000 F. Téléph. : 16 (47) 05-73-29, H.B.

SKI A CHATEL (Hte-Savoie), Studio 4 personnes, 2-3 pièces. Avec 31.000 F cpt + crédit. Gestion assurée - ERIGE, 84, route de Genève, 74420 GAILLARD. Tél. (50) 38-52-89.

locations non meublées Offre

Paris

Pour P.-D. G. et DIRECTEUR Cie SUISSE 4 à 6 P. standing rech. DIRECT par Propriétaire. Heures bureau : 555-84-23.

JARD. RANELAGH (16e). Imm. gd stand., luxueux living double, chbre, cuisine équipée, tél., parking 4.000 F + ch. 722-12-42

PARIS-13e SANS COMMISSION. Immeuble neuf tout confort, face au métro Porte-d'Ivry, studio 32 m2, loy. 700 à 732 F, charges 212 F, parking 137 F, 3 p., 65 m2, loy. 1.200 à 1.280 F, charges 430 F, parking 137 F. S'adresser au Régisseur, 82-84, boulevard Masséna. Tél. : 583-62-85.

CONVENTION - Double living, 2 chbres, cuisine, s. de bains, TEL., parkg, 2.550. - 551-91-93.

Mo PLACE-DES-FÊTES face sortie COMPANS. Immeuble neuf, jamais habités
— Gds studios + loggia 1.590 F
— 3 PIECES, 71 m2 1.880 F
— 4 PIECES, 91 m2 2.360 F
— 5 PIECES, 108 m2 2.750 F
parking sous-sol et provisions sur charges compris. Garderie dans l'immeuble sous réserve autorisation ministérielle + étage médical. Visites lundi, mercredi, 13 h à 19 h, samedi de 10 h à 18 h : PLACE DES FETES à côté Magasin RADAR. H. LE CLAIR

locations non meublées Demande

Paris

Elève infirmière ch. chambre indépendante avec possib. cuis. Ecr. à 3.077, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etudes cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 p. pour cadres Etrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 556-17-49.

J.F. anglaise, 20 ans, parlant français, prof. lycée, cherche pour année scolaire logement avec famille, payant et/ou éventuellement donnerait leçons d'anglais. Tél. H.B. au 644-70-23, Mme LESAUNIER.

Cherchons appts de standing pour locations 1 à 12 mois ou plus. Sér. référ. offertes. PARIS PROMO - 325-28-77

constructions neuves

HABITEZ LE CINQUIÈME. 29, rue Poliveau 5e. Bureau de Vente Appartement décoré sur place tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Livrable décembre 78. COGEDIM 266.36.36.

LES TERRASSES DE NEUILLY. Petit imm. de GD STANDING Du STUDIO au 7 PCES SUR JARDINS. Visite de notre appt décoré ts les jours 15-12 h. et 14-18 h. 30 : 117, B BINEAU, ou renseignements : 624-39-49.

locaux commerciaux

77 - LA CHAPELLE-LA-REINE. 35 minutes autoroute Sud (sortie URY), toute propriété, bel immeuble ancien libre. Deux boutiques + deux appartements. Possibilité tous commerces ou excellent rapport. 425.000 F. — 424 - 30 - 36.

manoirs

Autoroute Ouest, 50 min. Paris, prox. golf, parc 1 ha, manoir luxueus. amén., nombr. dépend., pisc., chauff. imm., chemin. et vitraux d'époq. T. (32) 53-42-11.

fonds de commerce

NEVERS A LOUER SANS PAS-DE-PORTE. BRASSERIE - RESTAURANT AMÉNAGÉ. POSSIB. TABAC, P.M.U., LOTO. Dans centre ccial périphérique. POUR RENSEIGNEMENTS Ecrire : SAEMANE, 3, place du Grand-Courlis, 58000 NEVERS. Ou tél. : (86) 57-75-22

U R G E N T. Raison familiale, cède petite droguerie, logement, tout petit prix. Buchy, B.P. 143, LES SABLES-D'OLONNE.

EXCEPTIONNEL. BRETAGNE SUD NOUVEAU PORT. A vendre cause santé, affaire nautique en plein développement. Concessionnaire des plus gdes marques de bateaux, électronique, plongée, école de croisière, location, hivernage. — Ecrire à no T 7.677 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

bureaux

A LOUER. 5.333 m2 BUREAUX NEUFS sur 2 niveaux (Proximité station métro et R.E.R. « Nation »). 490 F/m2/AN/H.T. — Parkings — Cloisons — Standard téléph. indépendant (Charges estimées : 50 F/m2/an, chauffage compr.) DISPONIBLES NOVEMBRE 1978. GROUPES d'Assurances Mutelles de France 7, avenue Marcel-Proust, 28024 CHARTRES. Tél. : (16-37) - 21-59-17 service immeubles.

1 à 20 BUREAUX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

INVESTISSEUR DOIT ACHETER AVANT LE 31 DECEMBRE 1978 IMM. DE BUREAUX vide ou occupé. K.F.R. - 260-67-53

châteaux

LOIRE-ATLANTIQ., CHATEAU époque Louis-Philippe, entièrem. restauré, dépend. FERME style Petit Trianon, écuries, 32 ha clos. Chasse, pêche. 3.150.000 F. — MAT IMMOBILIER, 35, rue d'Anjou, 78-Versailles. 953-22-27.

forêts

FORET : PLACEMENT OR
58 : bloc ou lots TAILLIS s/fut. chêne 1.500 m3. Poss. carrières. Pavillon. Bel ensemble 360 ha.
35 : DOMAINE 100 ha. TAILLIS s/fut. 75 ha. Plantations. Bois. Ferme 25 ha louée. Elevage modèle. Gros rapp.
22 : FUTAIE 55 ha, 6.000 m3. Chasse.
D. HOUDIARD, B. P. 83, LAVAL. — Téléph. (43) 53-25-21.

FORET 100 HA. VERNON (27) non constructibles possib. diviser. - Bon accès. Sol riche. Bon peuplement après exploitation rationnelle. En totalité 1.000.000 F. LEBLANC 95770 SAINT-CLAIR-SUR-EPTE Tél. : 387-23-78 ou 467-62-02 SOIR

villas

LE VESINET Proche R.E.R. Belle maison familiale. Récept. 60 m2, 5 chbres, 3 bains. Pav. gardien. Jard. arborisé 1.400 m2. IMMOB. OUEST - 976-18-18.

NOISY-LE-ROI CENTRE VILLAGE. Calme. Belle maison 5-6 pièces sur 450 m2, terrain clos, cuisine équipée. 660.000 F. - 955-06-41.

MOUGINS, superbe villa, plain-pied, récept. 90 m2, 3 gdes chb. + 2 stud. indép., gar. 3 voit., pisc., parc complanté 4.800 m2. BFCC, 122, rue d'Antibes, Cannes. - Téléphone : (93) 99-04-13.

JOINVILLE. LUXUEUSE VILLA 7 P., 200 m2, jard. + gar. + dépend., port privé direct sur Marne. 1.250.000 F. - 322-61-35.

VESINET CALME - VERDURE 2' R.E.R. Récept. 42 m2, 4 chbres, très beau jardin. - 1.350.000 F. Agence BARTHEL - 976-06-00

CARRY-LE-ROUET 25 km Marseille. Côte Bleue. Villa 72. 100 m mer. Pinède 899 m2, 3 ch., séj. 41 m2, chem., gar., voit. et bateau. Ch. cl maz. Px 600.000. Ecr. J. Paul 7, Impasse du Prophète, 13003 Marseille ou tél. (91) 54-92-90.

LE VÉSINET. Résidentiel, calme, 600 m. RER, villa MANSART, récept., 6 ch., 2 bs, maz., tt cft, jard. 700 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - Tél. : 976-85-90.

MONTMORENCY. Villa MANSART, bon état, hall, 9 Pièces, cuisine, bains, jardin 400 m2, CALME : 735.000 F avec 150.000 F comptant. PLACOR. Téléphone : 989-60-60.

BOURG-LA-REINE. CENTRE. Près Mo et commerc. HOTEL PARTIC., sél., poutres appar., 50 m2 + 6 Pces, cave voûtée, charmant jardinet. — CONVIENDR. PROF. LIBER. Prix : 900.000 F. T. : 702-34-86.

TROUVILLE. PARC RESIDENT. PRIVE : villa au calme, bon environn., cuis., séj., salon, 3 chbres + 1 petite, jard. clos planté, VUE MER, à 300 m. plage, 500.000 F. Me Lucas-Leclin et Me Adeline, notaires, 27700 LES ANDELYS. Téléphone : (32) 54-22-47.

domaines

BEAU DOMAINE 107 HA 65 km OUEST PARIS Site exceptionnel. Belle demeure, bâtim. annexes. Rivière, étangs, forêts, prairies. Possib. séparer en 3 lots. NICOLAS 15, rue Naples, PARIS (8e) 387-23-78 ou 467-62-02 soir

viagers

Libre ASNIERES, près gare, vue Seine, studio réc., 3e étage. 10.000 F + 1.200 F. — F. CRUZ, 8, rue La Boétie. — 266 - 19 - 00.

Mo Bourse - Rue Saint-Augustin 4 p. dont 2 p. libre de suite. 68.000 + 2.700 F Femme 79 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

propriétés

736 PROPRIÉTÉS. De la fermette au château. Autour de Paris : 0 à 120 km. SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER C.I.M.I. 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS - 757-62-02

LE VESINET Résidentiel 2' lycée. Magnifique propriété dans parc 3.300 m2 traversé par rivière. Px élevé justif. - EXCLUSIVITE AGENCE BARTHEL 976-06-00

VALLÉE VANNE. Habitable suite. Entrée, grand séj., chbre, cuis., s. d'eau, w.-c., grenier partie aménagée (3 ch.). Eau, Electr. 2.800 m2 terrain. 205.000 F, avec 41.000 F compt. AVIS 2, rue du Gal-de-Gaulle, SENS - 16-86-65-09-03, ou Paris : 274-24-45.

VAL EPTE Charmante MAISON NORMANDE gd séj., cheminée, poutres, cuis., 3 ch., bains, chff. mazout, jard. 950 m2. Prix 370.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS Tél. (16-32) 55-06-20

PARC, REGION MORVAN, altit. 550 m, 2 h. 30 Paris : propriété hab., impec., 2 étangs poiss., ens. sup. 2,30 ha, libre à la vente. Etude Me Migaud, notaire à Château-Chinon. Téléphone : (86) 85-08-01.

Limite ENGHIEN (95) : propriété 180 m2 habitables + 90 m2 de communs. Prix : 860.000 F. SOGIDEC : 359-94-04.

EN PROVENCE à 1 h. de la mer, 1 h. aéroport de NICE, 600 m. altitude, dans site protégé, très belle vue : petit château avec tout confort, 7 chambres, grande réception, chapelle, 9 ha de bois de chênes, 1 ha de parc avec arbres séculaires. — EMILE GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Téléphone : (90) 92-01-58.

UNE VRAIE NORMANDE construction 1650, sortie de ville. Colombages, petites tuiles, séj. 50 m2, poutres, cheminée, petite cuisine. Au 1er : S. de B., wc, 3 chambres, grenier, chauffage électriques. Dépendances. TERRAIN 4.500 M2. Prix 300.000 F, créd. pos. 80 %. Pr R.-V., les sam. 16 et dim. 17 sept., hôt de France, Orbec 14, ou tél. : (32) 44-67-68 - 44-60-44.

MAISON TOURANGELLE 12 km. Nord de Tours, cadre boisé, sortie de bourg, fournisseurs. Rez-de-Ch., plain-pied, 4 belles P., poutres, cheminées, s. bns, 2 wc, chff. maz., 1er étg. 2 chbres, dches, grenier, conft, autre bât., gar., atelier, petite serre, jard., très beaux arbres fruitiers et d'ornement, pelouse, 2 caves en roc, conten. 2.000 m2 entièrem. clos. Prix 400.000 F. M. Catherine, les Renneries, 37360 Rouziers-de-Touraine. Téléphone : (47) 24-56-14.

60 km. Ouest Paris, ds village calme, pr. forêt Rambouillet : part. vd à part. b. parc paysagé 4.300 m2, gde variété d'arbres pce d'eau, allée d'accès 12 m.-100 m., b. grange à aménager, 200 m2, 550.000 F. T. 487-00-29, de 9 à 13 h. et de 16 à 20 h.

URGENT, pour cause de décès, vd propriété avec parc 2.300 m2, QUART. RESID. POISSY (78). Agence s'abstenir. Ecrire à : no T 07.989 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

FEU A L'ATRE. 52 km Paris - Corps ferme L. Hall, grand séjour en chapelle, poutr. et âtre monumental, mezzanine, 3 chbres + combles amén., cuis., chff. cal, bns, w-c, dépendances, cave voûtée. 5.000 m2 terrain clos murs. Fruitier, agrém. 475.000 F. ACB 25, rue Nationale. BEAUMONT - 470-20-94

GIEN Proximité. Belle propriété comprenant : maison de maître 11 PCES + pavillon de garde + ferme aménagée avec rendez-vous de chasse, 80 ha de terre et bois. — Téléphone : 766-42-71.

COMPIÈGNE (OISE). 75 km PARIS. Ds quart. résid. TRES BELLE PROPRIETE DE CARACTERE. Récept. 12 p. pr., 2 cuis., 2 s. de bns, 3 cab. de toil. Garages. Parc. CONTce : 1.600 m2. Peut convenir à usage profess. + habitation. S'adr. à L'OFFICE NOTARIAL B.D.M.W. - Tél. : (4) 440-02-93.

80 km Paris Nord-Ouest. BORD. FORET DOMANIALE. MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ comprenant 2 mais., 5 ch., séj., salon, atelier d'artiste, cft, chff. Bât. divers excellent état. Parc. M. CARON 80, rue de Vienne, 27140 Gisors. T. (16-32) 55-04-24.

LE PERREUX. Résidentiel, sur 1.300 m2 (poss. 2.200 m2) clos de murs, splend. PROPRIETE BOURGEOISE 300 m2 habitab. Réception 65 m2, 7 chbres, 3 bns, chauff. cal gaz. Gar. 2 voit. Etat impeccable. CABINET BERTRAND 886-42-42.

maisons de campagne

70 KM. AUTOROUTE OUEST, environnement forêt, jolie maison de campagne, séjour 40 m2, 4 chbres, 4.000 m2 PARC BOISE, 420.000 F. — C H A N T A C O, téléph. 478-32-83, 33-24.

NORMANDIE. PAYS D'AUGE - 1 h. PARIS. Maison beaucoup de caractère. Sur 2 ha 50 - Séjour, poutres, 4 chambres. - Prix 580.000 F à débat. + poss. MAISON NORMANDE s/8.000 m2. Aff. rare. M.T. - (16-31) 32-72-06

RÉGION THOIRY (40' de Paris par autor. Ouest ou gare 6 km) - Charmante MAIS. de VILLAGE ANCIENNE en pierre de pays. 90 m2 habitables partiellement rénovés + 30 à 50 m2 aménageables. Campagne environnante très plaisante. — Tél. : 771-63-55

A SAISIR CAUSE DEPART près VERNEUIL-SUR-AVRE, belle maison impeccable, 8 pces principales, sur terrain boisé. 605 - 10 - 08.

secrétaires

Recherche SECRÉTAIRE DIRECTION. Parfaitement bilingue Français-Anglais Sténodactylo. Pour assurer secrétariat particulier. Candidate devra faire preuve d'une grande discrétion, avoir de grandes qualités d'organisation, de méthode et d'initiative. Niveau études supérieures. Capable travailler seule. Aisance contacts à haut niveau. Position Cadre. Salaire en rapport avec expérience et capacité. Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, référ. et prétentions à PUBLI-INTER, 75, r. Voltaire 92300 LEVALLOIS, s. réf. 23.421 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION recherche STÉNODACTYLO QUALIFIEE Pour son Service Etranger
• Bonne orthographe.
• Rapidité d'exécution.
• Bonne présentation.
8 h. × 5 j. × 13 mois 1/2. Retraite compl. Rest. Entreprise. Adresser C.V. et prétentions à C.A.P. no 960, 120, bd Raspail, 75006 PARIS, qui transmettra.

STÉNODACTYLO - LICENCIÉE droit Sc. humaines ou équival., recherchée pr secrétar. professeur, empl. stable. Ecr. (manuscrit), no 6.100, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRET. sténodactylo expér. rech. pr CONSEIL JUR. Paris, conn. droit et angl. ser. appr. Place stable, bien rémun. Ecr. no 7.918, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société, 8e arrondissem., rech. : SECRETAIRE STÉNODACTYLO. Disponible le 1er octobre. Expérience et stabilité souhaitées. Envoyer C.V. + photo à CMG, 11, rue du Colisée, 75008, REF. 945, qui transmettra.

demandes d'emploi

RECTIFIEUR P3 INTER - EXTER et PLANE, 40 ans, 20 ans d'expér., aimerait enseigner son métier à des jnes. Rech. école technique où il pourrait faire bénéficier de son expér. de la pratique de la rectif. Pour ts rens., tél. le matin de préfér. au 742-99-44, ou après 19 heures : 304-46-34.

ING. AFFAIRE EXP. Format. sup., angl., large expér. admin., tech. et cciale, informat. et télécom. au sein administr. et port. entrep. : commutat. tél., hard soft, opération réseaux, etc. Etud. toutes proposit. à caract. technico-commercial export. Ecr. no T 8.012 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 31 a., maîtrise de droit, 5 ans d'expérience professionnelle assurances et bâtiment, anglais courant, cherche situation. Libre de suite. Ecr. no T 007977 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRETAIRE bilingue anglais S.D. conf. 4 ans expér., connais. telex, 24 ans, cherche place fixe, petit secrétariat de direction évolutif à Paris. Libre de suite. Lyne BECHERBLUT : 921-25-31 (le matin), 20, Grande-Rue, 91260 JUVISY.

Cadre F., niv. D.E.C.S., 20 ans exp. comptab., comptabilité gale, immobilisation, amortissement, déclaration C.A., déclaration fiscale et charge sociale, cherche pl. chef comptable ou adjointe chef comptable ou poste respons. ds moyenne ou gde entreprise. Ecr. no 6.099 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DOCUMENTALISTE. Haute qualification (8 ans responsabilité d'un serv. spécialisé) promotion INTD 1969 cherche situation organisation et animation de service documentation ds équipe agro-alimentaire. Ecr. no 7.875 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H., 31 a., lic. SC. ECO, expér. 2 ans MARKETING, ch. situat. Ecr. à T 08.020 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DACTYLO-FACTURIERE RECEPTIONNISTE ayant fait des salons et de la vente, étudie toutes propositions. Tél. : 203-62-67.

H., 43 a., ex-P.D.G., Sté de marketing internat., excell. réf. ch. poste responsab. similaire. Ecr. à 7.959, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DIRECTION, expérience des hommes, relations politiques, humaines, du commandement sur 3 continents, actuel membre d'un Comité national, désireux retour privé, dem. un objectif net, défini et liberté action. Ecr. à 64.116 HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

automobiles

8 à 11 C.V.

504 GL ET T.I. 78. Ex TT fin 1978, garantie. 63, rue Desnouettes. 533-69-95.

Partic. vd B.M.W. 2002 (11 CV), année 1974, 74.000 km, Px Argus, possibilité crédit. Tél. le soir après 18 h. 942-91-49.

12 à 16 C.V.

Vd cause départ outre-mer 504 coupé V6, juin 1977, 30.000 km., parfait état. — Téléph 575-08-05.

autos-achat

URGENT Particulier achèterai R5 TL, 35.000 km maximum. - Tél. 499-81-80.

box parking

PARIS (14e). BOULEVARD BRUNE. A LOUER PARKINGS 163 F, BOXES 191 F. — S'adresser 4, RUE DES MARINIERS. Téléph. 539-79-66.

Immobilier (information)

Le Monde

équipement

RÉPARATION NAVALE

La déconfiture de Terrin hypothèque tout l'avenir maritime de Marseille

nous déclare le président du Port autonome

Le Port autonome de Marseille va traverser une période particulièrement difficile en raison de *la crise de la réparation navale et du démantèlement* actuel du groupe Terrin. Chacun sait que 70 % de l'activité de la réparation navale française se faisait à Marseille, où six mille familles vivaient de cette industrie directement ou par le biais de la sous-traitance.

En réalisant en 1975 la forme de radoub n° 10 (465 mètres de long), capable d'accueillir des navires jaugeant 800 000 tonnes, le Port autonome avait réalisé un investissement très *important, affirmant sa foi dans le développe*ment de ce secteur d'activité et se dotant des moyens d'y faire face. Aujourd'hui, il faut réviser en baisse les espoirs.

M. Paul Fabre, président du Port autonome de Marseille (PAM), nous dit ses soucis et les conséquences de cette crise.

« Le groupe Terrin était un utilisateur essentiel des installations spécifiques du P.A.M. Quelles sont les incidences de sa probable liquidation ?

— Terrin, comme ses confrères, la Compagnie marseillaise de réparation (C.M.R.) et les Etablissements Paoli, était un utilisateur important mais non essentiel des engins de radoub et des postes à quai très spécialisés (pour la réparation à flot par exemple), pour lesquels le Port autonome a consenti de très gros investissements. On peut les chiffrer, dans le secteur « réparation navale », à 500 millions de francs. Encore ne s'agit-il pas de francs 1978. Aujourd'hui cette somme serait plus importante. La seule forme géante n° 10, inaugurée en juillet 1975 et qui est la plus grande de la Communauté européenne, a coûté 330 millions de francs de 1973-1974. Les recettes qu'apportait la réparation navale au P.A.M. jusqu'en 1975, tant au point de vue de la mise à disposition des équipements lourds que des prestations de services et de main-d'œuvre, permettaient globalement d'équilibrer les amortissements financiers et les frais d'exploitation du secteur réparation navale. Depuis le début de la crise, dont on connaît aujourd'hui un dénouement, à laquelle s'ajoute le coût des amortissements des investissements, ce secteur est devenu largement déficitaire, d'autant plus que la concurrence internationale nous a contraints à pratiquer des tarifs dégressifs.

— La crise de la réparation navale n'est pas récente. Les signes avant-coureurs remontent à plusieurs années. Etait-il opportun de réaliser un investissement aussi lourd que le P.A.M. a financé à 40 % ?

— Lorsque la décision a été prise en 1971, la construction de la forme 10 était indispensable. On avait impérativement besoin de pareils équipements. La forme 8 étant dépassée pour les navires attendus à Fos. C'est la guerre du Kippour et ses conséquences qui sont venues contrecarrer nos espoirs.

— Que représentait jusqu'ici la réparation navale dans les recettes du port ?

— En 1976, pour une recette globale de 450 millions de francs, la réparation navale représentait 45 millions de francs. Le reste se répartissait ainsi : hydrocarbures, 45 % ; zone industrielle de Fos (location et terrain), 5 % ; marchandises diverses, 36 % ; marchandises solides en vrac, 4 %. Le secteur réparation navale a commencé à présenter un déficit en 1975 qui s'est aggravé durant les deux années suivantes. Cette chute est soulignée par le fait qu'on assiste à une baisse du trafic des hydrocarbures depuis la crise de l'énergie.

— Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

— Le Port autonome étant obligé de présenter un budget en équilibre, amortissements compris, il faudra combler le déficit du secteur réparation navale à l'aide des bons résultats d'autres secteurs d'activité du Port. Ce déficit va diminuer nos capacités d'autofinancement et freiner les investissements nécessaires aux secteurs d'activité en accroissement. Il y a là une « réaction en chaîne » très inquiétante. Nous n'allons pas pouvoir investir dans des secteurs où il serait urgent de le faire. Nous risquons d'hypothéquer leur développement.

— A combien chiffrez-vous le déficit probable ?

— Pour l'année, il sera de l'ordre de 50 millions de francs, mais, en trois années cumulées (1976, 1977, 1978), il dépassera probablement les 100 millions de francs. Car au déficit d'exploitation proprement dit s'ajoutent les pertes directes, puisque le P.A.M. était créancier de la S.P.A.T.

» Cela est d'autant plus dommageable que, paradoxalement c'est au moment où la conjoncture internationale est défavorable que l'activité du port subit une mutation. On assiste à un accroissement du trafic des marchandises diverses. Ceci devrait — si nous en avions les moyens — accélérer les investissements en vue d'un « remodelage » de l'activité portuaire de Fos vers le secteur des marchandises diverses.

— Que faire pour redorer l'image de marque du Port de Marseille et relancer son activité ?

— Les utilisateurs du port de Marseille savent bien que la réparation navale ne constitue pas toute l'activité du port ; et que Terrin n'est pas toute la réparation navale marseillaise. Il existe un devoir de solidarité sociale envers Terrin. Il existe un devoir de solidarité économique envers les deux autres grandes sociétés de réparation navale de Marseille, la Compagnie marseillaise de réparation et les Etablissements Paoli. Il est de notre devoir de les aider à « maintenir la flamme » de la réparation navale marseillaise. »

(Propos recueillis par JEAN CONTRUCCI.)

Mgr Etchegaray : l'homme sans emploi est un homme mutilé

Ecrivant dans son bulletin diocésain « Eglise aujourd'hui », qui paraîtra le 17 septembre, Mgr Roger Etchegarary, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale française, commente la crise de l'emploi, aggravée par la liquidation du groupe Terrin :

« Il ne faut pas, hélas ! beaucoup de temps ni beaucoup d'espace pour rencontrer — de Marseille à La Ciotat — des familles d'ouvriers ou de cadres portant au flanc de leur vie la plaie ouverte par l'insécurité ou la suppression de l'emploi. Ce sont des hommes et des femmes, des jeunes, en chair et en os. Pour eux, dans cette période de mutation qui les fait ballotter entre aujourd'hui et demain, ce qui compte c'est l'heure présente, alourdie par des mois d'angoisses, de luttes, voire d'humiliations.

» Car le vrai drame est là : comment sauvegarder à tout prix la primauté de l'homme au cœur d'une guerre économique livrée à des forces lointaines souvent obscures et incontrôlables ? Comment respecter la vie et la dignité des travailleurs dans une société industrielle en pleine restructuration ?

» Le chômage reste un scandale, un gaspillage inacceptable. L'homme sans emploi est un homme mutilé dans sa personnalité et ses solidarités. Le droit au travail est plus qu'un simple corollaire du droit à la subsistance : il est aussi une exigence pour l'épanouissement humain.

» La montée constante du chômage ne peut que désagréger le tissu social de notre pays et engendrer de nouveaux foyers de violence. Personne ne saurait considérer comme une fatalité la crise actuelle, se laisser aller à la résignation ou se contenter de palliatifs. Le sursaut collectif qui est requis doit être à la mesure de la gravité et de l'ampleur de la crise.

» Au-delà des analyses et solutions différentes, globales selon les uns, sectorielles selon les autres, on ne pourra sortir de l'impasse que si tous les partenaires (et qui se sentirait étranger ?) sont résolus avec audace et confiance à affronter de façon plus solidaire les renoncements nécessaires et à aller jusqu'au bout dans la recherche des points de convergence.

» Comme chrétiens, nous sommes convaincus que rien de juste ni de solide n'aboutira tant que la société industrielle s'appuie sur une version tronquée de l'homme envisagé avant tout comme producteur et consommateur.

» Paul VI le rappelait dans sa lettre au cardinal Roy : « La qualité et la vérité des rapports humains, le degré de participation et de responsabilité sont non moins significatifs et importants pour le devenir de la société que la quantité et la variété des biens produits et consommés. » *En ce sens, la lutte contre le chômage est une affaire de société.*

» Face au développement des exigences qualitatives des demandeurs d'emploi, surtout parmi les jeunes et les femmes qui représentent désormais les deux tiers de l'effectif total, il est urgent que la société réévalue la signification du travail et réajuste la relation entre l'homme et le travail : dans les douleurs de l'enfantement, la crise de l'emploi ne pourrait-elle alors être saisie comme un appel pour l'homme de demain ? »

● *Quatre régions intéressées par l'élargissement de la C.E.E.* — Les bureaux des comités économiques et sociaux des régions d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon se réuniront à Montpellier, le 10 octobre, pour se concerter sur les problèmes posés par le projet d'élargissement de la Communauté économique européenne et sur l'élaboration du Plan de dix ans annoncé récemment par le président de la République.

ENVIRONNEMENT

Un nouveau projet de voie express sur la rive gauche de la Seine ?

Les écologistes protestent contre les propos de M. Chirac

Les propos tenus le lundi 11 septembre au Conseil de Paris par M. Jacques Chirac sur l'abandon du projet de la voie express rive gauche, suscite de nombreuses réactions.

M. Georges Mesmin, président de la fédération C.D.S. de Paris, conseiller de Paris, membre du groupe giscardien Paris-Renouveau à l'Hôtel de Ville et à qui le maire de Paris répondait quand il s'est élevé contre l'abandon de ce projet, rappelle dans un communiqué les raisons pour lesquelles, avec les responsables de l'environnement du C.D.S., il s'est toujours opposé au projet de voie express.

Pour M. Mesmin, la réalisation de cette voie aurait entraîné « la modification considérable des sites prestigieux des berges de la Seine ». « Un tel ouvrage aurait été inutile sur le plan de l'amélioration de la circulation, la seule solution à ce problème étant la priorité aux transports en commun », *assure d'autre part le conseiller.*

Des responsables des mouvements écologiques nous ont, de leur côté, fait connaître leur désapprobation.

• M. Henri Fabre-Luce : où sont les démagogues et les incompétents ?

Ainsi donc les choses sont tout à fait claires maintenant : le maire de Paris va continuer à « *adapter la ville à l'automobile* ». Un moment, certains ont pu croire que le célèbre impératif pompidolien n'avait plus guère d'adeptes, et il est vrai que les conseillers municipaux, réélus en 1977 n'étaient pas très fiers sur *un sujet où ils avaient été fort éloquents.* Mais c'est la vertu propre de M. Chirac que d'insuffler à des troupes vaguement conscientes de s'être trompées, le sentiment qu'il *n'y a rien de quoi elles doivent rougir.* Elles allaient se reprocher d'avoir trop sacrifié Paris au béton et à la bagnole, enfin M. Chirac vint qui leur fit comprendre que bagnole et béton étaient les deux mamelles de Paris. Comme il est émouvant d'avoir failli être injuste envers soi-même !

Ainsi, en matière d'urbanisme, après avoir hésité, reprit-on en novembre dernier la rénovation du quartier Plaisance (ZAC Guilleminot). De même, maintenant, doit-on reprendre ces bons vieux projets d'autoroutes urbaines abandonnées l'instant d'un égarement, et les reprendre dans l'ordre des abandons : d'abord la voie express rive gauche, ensuite la radiale Vercingétorix sans doute... Pourquoi se gêner ?

En somme, quelle belle revanche sur tant d'empêcheurs de bétonner et de bitumer en rond, sur tant de « *démagogues et d'incompétents* » !

Et si la démagogie, c'était de prétendre résoudre des problèmes de transport par l'accroissement constant des voies de circulation, qui attirent toujours plus de voitures ? Et de prétendre faire des opérations de logement social en aboutissant à la déportation massive des personnes les plus modestes ?

Et si l'incompétence, c'était de décider et de financer de telles opérations ? Qui, alors, seraient les « incompétents » et les « démagogues » ?

HENRI FABRE-LUCE,
membre des Amis de la terre.

• M. Philippe Saint-Marc : un retour à l'urbanisme pompidolien

M. Chirac vient de déclarer au Conseil de Paris que « *l'abandon du projet de voie express sur la rive gauche de la Seine a été une des grandes erreurs de notre temps et que ceux qui sont à l'origine de cette décision seront considérés par l'histoire comme des « démagogues » et des « incapables »*. Et il a annoncé son intention de relancer ce projet.

Tous les défenseurs de l'environnement ont ressenti cette déclaration de M. Chirac comme une provocation. Elle témoigne de sa profonde hostilité à l'égard de l'écologie.

La voie express rive gauche *aurait en effet défiguré le cœur historique* de Paris en recouvrant de béton les sites admirables des rives de la Seine. Ces paysages exceptionnels qui doivent être réservés à la promenade auraient été envahis *massivement par un flot ininterrompu* d'automobiles, par la pollution et le bruit. D'ailleurs, loin d'améliorer la circulation, cette autoroute l'aurait encore aggravée en incitant de nombreux conducteurs à utiliser davantage leur voiture dans Paris.

Cette déclaration de M. Chirac est d'autant plus inquiétante qu'elle s'inscrit dans une volonté de retour à l'urbanisme pompidolien dont les Français ont tant souffert : aujourd'hui reparaissent les projets d'autoroutes dans les villes, demain surgiront à nouveau les tours qui ont tant défiguré et déshumanisé le cadre urbain, et la verdure sera une fois de plus sacrifiée au béton.

Mais les défenseurs de l'environnement, forts du soutien de l'opinion publique, ne laisseront pas une poignée d'hommes rétrogrades et bornés recommencer à saccager Paris.

PHILIPPE SAINT-MARC,
délégué général du Comité de la charte de la nature.

● *Opération « ville propre » à Nantes.* — M. Alain Chenard, *député et maire (P.S.) de Nantes,* a lancé merdi 12 septembre l'opération « Nantes, ville propre ». Cette opération, qui a pour but d'éviter l'affichage sauvage et la *multiplication des papiers sales* dans les rues, sera marquée par un grand nettoyage et par l'installation d'équipements incitant au respect de la propreté du cadre de vie.

TRANSPORTS

Un mois et demi après le départ de M. Chapon

La marine marchande privée de timonier

Il règne à Paris, place Fontenoy, parmi le personnel de feu le secrétariat général de la marine marchande, et dans les quartiers maritimes du littoral une atmosphère de grogne, d'agacement et d'amertume. Le motif en est simple : depuis un mois et demi, les quelque quatre-vingt mille « gens de mer », sans compter les quarante mille salariés de la construction et de la réparation navales, sont sans patron.

Le 2 août dernier, en effet, après une période de préparation très confidentielle, M. Joël Le Theule réorganisait son ministère des transports, supprimait le secrétariat général de la marine marchande, remerciait M. Jean Chapon et le remplaçait par une direction générale du même nom. Souci d'efficacité et d'unité, expliquait-on dans l'entourage de M. Le Theule, qui souhaitait, en faisant sauter un écran mi-politique, mi-administratif, simplifier les contacts et raccourcir les circuits entre le ministre, ses services, les usagers et les professionnels de la mer.

Malheureusement, à l'expérience, au lieu de rationalisation et d'efficacité, c'est un petit vent de laisser-faire et de laisser-aller qui s'est mis à souffler place Fontenoy. « On n'a plus de patron, plus d'arbitre, et les contacts internes sont rompus entre nous. Les nouveaux directeurs, en l'absence d'un directeur général, marchent sur des œufs, mais ne prennent pas de décision. Pas de directives, pas d'horaires », *commente un employé.* « Les pêcheurs croient qu'on les laisse tomber, et allez donc voir l'ambiance chez les veuves ou les pensionnés ! », *ajoute un autre, soulignant que* « la sensibilité et la susceptibilité des gens de mer, dont le particularisme est bien connu, ont été heurtées par la suppression maladroite du secrétariat général ». *Un fonctionnaire de haut rang confie même :* « Je ne vous dirai qu'un mot, c'est la pétaudière. »

Ce le serait assurément moins si le gouvernement, en conseil des ministres, se décidait enfin à pourvoir le poste tout neuf de directeur général de la marine marchande. Pourquoi laisser accréditer l'idée, partagée par tous les syndicats, que « la suppression du secrétariat général illustre bel et bien la liquidation de l'entité marine marchande ? », *comme dit une déléguée C.G.T. du personnel. Tout se passe comme si, après avoir réorganisé, restructuré, déménagé — et avec quel empressement ! — de nombreux services, il était désormais urgent d'attendre.*

Autre explication de ces atermoiements : le gouvernement aurait quelque difficulté à trouver un candidat pour occuper un poste qui, inévitablement, sera déprécié par rapport à la fonction qu'exerçait M. Chapon, puisque le ministre des transport ports lui-même veut se rapprocher et être mieux à l'écoute de ses directeurs sectoriels et de ses services.

La question est simple : ou bien ce poste sera purement honorifique, et l'on comprend alors que les candidats ne se bousculent pas, ou bien il sera d'une importance capitale, et c'est alors de la négligence que de continuer à le laisser ainsi vacant.

On a d'autant plus de mal à avaliser une telle désinvolture que les affaires chaudes ne manquent pas dans les secteurs maritimes, depuis la série noire de Terrin jusqu'aux négociations européennes sur la pêche, en passant par les désarmements et les ventes de navires de commerce ou la situation catastrophique des chantiers navals.

Comment, dans ces conditions, les salariés et les industriels intéressés peuvent-ils croire que le gouvernement est décidé à s'attaquer en profondeur à ces délicats — et déjà douloureux — dossiers ? Comment croire que les discours présidentiels sur la vocation maritime de la France ou bien la solennelle création, il y a quelques semaines, de la mission interministérielle de la mer soient autre chose que des hochets, des incantations ou des faux-semblants ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA GRÈVE DES CONTROLEURS A COUTÉ SOIXANTE-SIX MILLE PASSAGERS A AIR INTER

Air Inter, qui avait réalisé, sans subvention publique, 20 millions de francs de bénéfices l'année dernière, compte obtenir à nouveau des résultats positifs sur l'exercice 1978 et transporter, cette année, près de six millions de passagers, chiffre comparable à celui de 1977. Ces informations ont été données et commentées le 13 septembre par M. Robert Vergnaud, président de la compagnie intérieure.

Dans l'immédiat, Air Inter, qui vient d'acquérir un sixième Airbus et attend toujours de voir apparaître sur le marché l'avion de cent vingt places conforme à ses besoins, redoute une reprise de la grève des aiguilleurs du ciel. Le mouvement qui fut observé durant l'été lui a fait perdre soixante-six mille passagers. « *Heureusement*, note M. Vergnaud, *les équipages ont été épatants* ». La compagnie intérieure française va considérablement augmenter ses vols charters : deux mille heures en 1977, trois mille en 1978, quatre mille annoncées pour 1979 et six mille à l'horizon 80. Elle surveille aussi avec attention la mise en place du T.G.V. (train à grande vitesse) entre Paris et Lyon. « *Il est vraisemblable,* reconnaît M. Vergnaud, *que son arrivée va entraîner momentanément une chute de notre trafic* ». Enfin, Air Inter annonce un renforcement de ses lignes qui de Paris vont vers Strasbourg, Bordeaux, Lorient ainsi que pour les transversales Marseille-Bordeaux, Strasbourg-Marseille.

CIRCULATION

L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'« ALCOOL AU VOLANT »

Les contrôles vont se multiplier sans publicité préalable

Après avoir fait un exposé au conseil des ministres du mercredi 13 septembre sur les premières opérations, au mois d'août, de contrôle par l'alcootest (voir page 9), M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a déclaré : « *Les Français sont libres de boire et de conduire, mais pas de faire les deux choses à la fois.* »

Commentant les conditions d'application de la loi du 12 juillet 1978 relative aux contrôles d'alcoolémie sur les routes, M. Peyrefitte a d'abord rappelé que la limitation de la vitesse et le *port de la ceinture de sécurité* avaient, dans un premier temps, réduit sensiblement le nombre annuel des tués : 15 000 en 1970, 13 000 en 1975. Mais si l'on note qu'il y a eu, depuis 1968, 170 000 tués, dont 60 000 imputés à l'alcool, on ne s'étonnera pas qu'il faille lutter contre ce fléau bien français — détenteur du record mondial du plus grand nombre d'accidents mortels, notre pays détient aussi le record de consommation, d'importation et de production de l'alcool.

Les automobilistes ont été prévenus de la date et du lieu des contrôles qui ont eu lieu un peu partout sur le territoire. L'objectif était d'alerter l'opinion publique et de préparer les automobilistes. Un sondage, réalisé pendant la seconde quinzaine d'août, a révélé que 98 % des automobilistes étaient au courant, 66 % des personnes interrogées approuvent les contrôles et 25 % les désapprouvent.

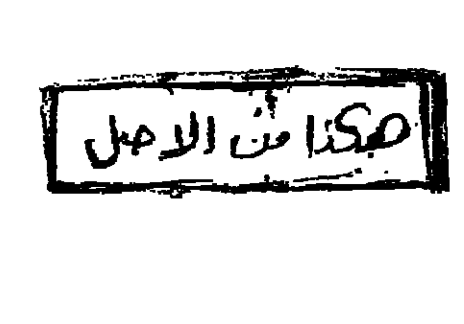
La comparaison des chiffres des deux week-ends de grande migration estivale, fin juillet-début août, et fin août-début septembre, avec ceux de 1977 sont significatifs : — 6,5 % d'accidents et — 18,4 % de tués dans le premier cas ; — 12,6 % d'accidents et — 14,2 % de tués dans l'autre, soit 269 tués contre 321.

Les chiffres concernant le nombre de personnes en infraction avec la loi paraissent dérisoires : 29 infractions pour 8 400 contrôles. Jusqu'à ce jour, les conducteurs étaient prévenus, mais bientôt les interventions décidées par les parquets et menées par la police et la gendarmerie se feront sans publicité. Les grandes opérations seules seront annoncées. M. Peyrefitte a, d'autre part, précisé que des appareils inhalateurs d'haleine remplaceraient, d'ici à six mois, les alcootests. Quand à la poudre miracle appelée Alsaver, mélange de glucose et de fructose (*le Monde* du 12 septembre), elle ralentit le passage de l'alcool dans le sang, mais à long terme elle ne peut qu'aggraver l'imprégnation alcoolique. « *Mieux vaut boire un verre d'eau sucrée* », a conclu le garde des sceaux.

M. F.

● *Deux condamnations pour conduite en état d'ivresse.* — Le tribunal correctionnel de Pontoise a condamné le 13 septembre M. Gérard Roussel, âgé de vingt-cinq ans, à deux mois de prison ferme et à l'annulation de son permis de conduire pour une période minimale de deux ans pour conduite en état d'ivresse avec récidives. Gérard Roussel avait été arrêté le 19 août 1978, et l'analyse avait révélé une alcoolémie de 2,09 grammes, alors qu'il était depuis mars 1978 sous le coup d'une suspension de permis de conduire pour une période d'un an infligée pour la même infraction commise en août 1975.

Le tribunal correctionnel de Nancy a de son côté condamné M. Patrice Mored, vingt-deux ans, à deux ans de prison, dont un ferme, et six ans de suspension de permis de conduire pour être à l'origine d'un accident mortel et avoir refusé une prise de sang. M. Mored avait déjà été condamné pour conduite en état d'ivresse.



Le Monde

économie

SOCIAL

POUR M. MARCHAIS

Le gouvernement n'est pas décidé à une politique nouvelle contre le chômage

« Philosophiquement, M. Boulin dit être d'accord avec nous. Ce qui nous intéresse, c'est qu'il le soit matériellement. Mais le gouvernement ne prend aucune mesure dans ce sens », a déclaré M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., à l'issue de son entretien de près de deux heures mercredi soir 13 septembre avec le ministre du travail et de la participation. Pour le secrétaire général du P.C.F., « le gouvernement n'est pas décidé à s'engager résolument dans la voie d'une politique nouvelle susceptible de combattre le chômage ».

La délégation communiste, conduite par M. Marchais, a remis à M. Boulin *deux documents* : le premier porte sur le sauvetage de l'entreprise Terrin, et le second sur la situation de la sidérurgie. En outre, un dossier plus global expose une politique comportant trois volets : une relance de l'activité économique, *notamment de l'industrie et du bâtiment* (mise en chantier de cent mille H.L.M.), avec création d'emplois dans la fonction publique et relèvement du pouvoir d'achat des salariés ; l'amélioration des conditions de travail et la réduction (sans perte de salaire), de la durée du travail à quarante heures, parfois trente-huit ou trente-cinq heures, ainsi que d'autres mesures sur les retraites, l'indemnisation du chômage ; enfin, la mise en œuvre des ressources nécessaires (taxations diverses, impôt sur la fortune, cotisation supplémentaire des grandes entreprises, etc.).

Commentant ces propositions, M. Boulin a indiqué : « Le P.C. n'a pas de propositions immédiates. »

Selon lui, la conjoncture internationale ne permettrait pas une relance globale. Conjuguée avec une diminution de la durée du travail entraînant une surcharge financière pour les entreprises, elle provoquerait au contraire du chômage. *Enfin, pour M. Boulin, toute amélioration* des conditions de l'emploi exige une concertation communautaire.

La réduction de la durée du travail : potion magique ou remède amer ?

La réduction de la durée du travail ? Une catastrophe selon les uns, dont M. Robert Boulin : elle gonflerait de trois cent mille le nombre des chômeurs. Un remède presque miraculeux pour d'autres : elle diminuerait de deux cent quarante mille la *masse des demandeurs d'emplois.* Sur ce que le ministre du travail appelle une « potion magique », adversaires et défenseurs de l'abaissement des horaires de travail lancent des chiffres étonnamment différents, bien qu'ils se réfèrent tous à des calculs présentés comme sérieux mais dont on ne sait pas toujours à quelle sauce ils sont accommodés.

Dans une société aussi complexe *que la nôtre,* il est évident que selon qu'on respecte ou non certaines conditions financières et sociales, qu'on prend ou non des mesures d'accompagnement, une même décision aboutit à des résultats forts différents. La réduction de la semaine de travail en serait une nouvelle illustration, si l'on en croit la recherche menée à l'aide d'ordinateurs et du modèle économique « Fifi » de l'INSEE, par le comité de l'emploi du commissariat au Plan.

● Première hypothèse : on réduit d'une heure la durée effective du travail, qui revient de quarante et une à quarante heures par exemple. Ou encore on accorde une cinquième semaine de congés payés (dans les deux cas, la baisse des horaires calculée sur l'année serait à peu près la même), en maintenant aux salariés la même rémunération qu'auparavant. Quatre-vingt mille emplois supplémentaires — c'est un ordre de grandeur — seraient créés dans un premier temps, mais rapidement cette création serait annulée et ferait place à une augmentation du chômage, l'accroissement des charges sociales qu'entraîne une réduction des horaires sans diminution de salaires conduisant des entreprises à renoncer à l'embauche et d'autres à faire faillite ; ce qui entraînerait « *un phénomène en chaîne qui bloquerait les autres firmes et aggraverait le chômage* ». Mais, note le comité de l'emploi, « *un tel enchaînement n'est nullement inexorable* », d'autres solutions peuvent être envisagées.

● Deuxième hypothèse : la réduction des horaires est assortie d'une diminution parallèle des salaires. Si l'on en croit le modèle « Fifi », « *une baisse d'une heure en 1978 permet, dans ce cas, à l'horizon 1982, d'augmenter l'emploi de quatre-vingt mille personnes* ».

● Troisième hypothèse : à l'initiative de réduction simultanée des horaires et des salaires s'ajouterait celle de maintenir la durée de fonctionnement *des équipements et des machines.* Une dissociation serait ainsi créée entre le travail de l'homme et le travail du matériel. Dans ce cas, deux cent quarante mille emplois seraient créés d'ici à 1980.

● Quatrième hypothèse : un mélange d'une partie de la première hypothèse avec la deuxième, agrémenté de mesures spéciales, permettrait de diminuer les horaires de travail des salariés, *tout en accroissant* (et non plus seulement en maintenant) la durée de fonctionnement des machines. Les salariés passeraient, par exemple, trente-cinq ou trente-huit heures de travail hebdomadaire dans l'usine, mais les ateliers fonctionneraient, eux, douze à quatorze heures par jour grâce à la création d'une deuxième équipe. L'employeur devrait, certes, supporter des charges salariales supplémentaires, mais le rendement du matériel et des capitaux se trouverait amélioré.

Cette solution, note le comité de l'emploi, « *peut permettre de maintenir le taux de profit des entreprises, même si la diminution de la durée du travail n'entraîne pas de diminution de salaire* ». En outre, il y aurait augmentation des emplois, donc diminution du chômage ; « *le coût de gestion du chômage serait abaissé d'autant* », allégeant ainsi les charges sociales des entreprises. Le comité conclut : « *Il y a possibilité de création d'emplois dès lors qu'on distingue durée d'utilisation des équipements et durée individuelle effective du travail.* »

Cette dernière hypothèse présente, certes, deux inconvénients : réduction limitée du salaire, développement du travail posté (même si cela se fait de jour). Les auteurs du rapport estiment toutefois que des mesures pourraient être prises pour améliorer les conditions de travail des salariés « postés ». Ils précisent surtout que ces problèmes surmontables *devraient faire l'objet d'une* négociation.

Et d'ajouter : « *Une telle politique est du ressort d'une négociation nationale interprofessionnelle, à laquelle l'Etat serait présent.* » C'est-à-dire, si l'on comprend bien, une négociation au sommet tripartite.

Pourquoi attendre 1979 ?

Contrairement à ce que déclare M. Boulin, il existerait donc une ou plusieurs façons de créer des emplois par réduction des horaires de travail, sans dégradation de la situation des entreprises. Au demeurant, d'autres économies, non évoquées par le comité, pourraient s'ajouter aux précédentes. Une diminution des horaires entraîne, l'expérience l'a montré, une réduction de l'absentéisme et une productivité accrue de l'heure de travail : il serait donc possible de lier, par exemple, la compensation des salaires à celle de la productivité. On pourrait aussi *réviser* l'assiette des cotisations de *Sécurité sociale, pour alléger* les charges des entreprises de main-d'œuvre, celles qui justement risqueraient le plus de pâtir d'une diminution des horaires. Enfin, une politique comportant ces différentes initiatives ne devrait être que progressive, programmée et différenciée selon les branches industrielles et commerciales.

Mais les syndicats, dit-on en haut *lieu, sont* opposés, pour le moment, à une politique impliquant un tel effort de leurs adhérents. « *Les temps ne sont pas mûrs.* » Il est vrai que la potion presque magique suggérée par le comité de l'emploi est aussi une potion *amère pour tous* ceux qui ont la chance et le privilège d'avoir un emploi. Mais de nombreux spécialistes qui ont l'occasion de *discuter* avec les syndicats estiment tout à fait normal qu'au départ les confédérations ouvrières fassent preuve d'une telle réserve, voire d'un refus.

« *C'est le rôle d'une confédération* », indiquent-ils en précisant aussitôt que « *certaines d'entre elles sont prêtes à la discussion. Mais, pour briser la glace, encore faut-il que l'Etat, responsable de l'intérêt général, bouscule les habitudes et ait le courage de prendre une décision en ce sens* ». Seul un gouvernement peut donner de telles orientations, insiste-t-on dans ces milieux ; de toute façon, « *il faudra bien en passer par là* ».

Certains ministres ou secrétaires d'Etat l'admettent d'ailleurs. « *C'est vrai, il faudra répartir autrement la durée du travail. Après le pacte pour l'emploi et le programme actuel d'orientation, ce sera l'objet du troisième étage de notre fusée. Mais elle ne sera lancée qu'en 1979.* »

Pourquoi pas maintenant ? Faute de cohérence dans les mesures adoptées ou envisagées, faute aussi de rapidité, la mise à feu des deux premiers étages risque de se faire mal.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *M. Henry, secrétaire général de la FEN*, a annoncé, mercredi 13 septembre, qu'il allait rencontrer les trois centrales ouvrières, la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., avec qui sa fédération « *se sent solidaire* ».

A Brest

ONZE SALARIÉS SONT LICENCIÉS POUR DÉTOURNEMENT DE MATÉRIEL

A Brest, la société Bellion a licencié onze personnes, dont deux délégués C.G.T. qui avaient détourné du matériel de l'entreprise (matériel électrique et radio). L'affaire avait été déclenchée, au début du mois d'août, lorsque la gendarmerie maritime, lors d'un contrôle à la sortie de l'arsenal, avait découvert un rabot dans la sacoche d'un vélomoteur.

Après seize perquisitions chez des salariés de Bellion, onze inculpations ont été prononcées.

LES PROPOSITIONS PATRONALES SUR LES SALAIRES N'INTÉRESSERAIENT QU'UN MÉTALLURGISTE SUR CENT.

Les négociations de salaires *dans la métallurgie parisienne se* sont ouvertes, le 13 septembre, avec une proposition du groupe patronal (GIM) fixant à 26 000 F la rémunération annuelle garantie.

Tous les syndicats ont jugé nettement insuffisante une offre, qui, selon elles, ne toucherait même pas 1 % des 600 000 « métallos » parisiens. F.O. a réclamé un minimum de 30 000 F. Les syndicalistes reprochent en outre au patronat de ne pas avoir fourni une information complète sur les salaires de la métallurgie parisienne. Prochaine réunion le 2 octobre.

AFFAIRES

Le président de Renault-Véhicules industriels : 1979 me préoccupe beaucoup

De notre correspondant régional

Lyon. — Avant de s'adresser, jeudi 14 septembre, à Lyon, aux journalistes économiques français et étrangers, M. François Zanotti, P.-D. G. de Renault-Véhicules industriels (R.-V.I.), a donné, mercredi, au cours d'un dîner organisé par le Club de la presse de Lyon, des informations sur « *l'état de santé* » du constructeur français de poids lourds formé par la fusion de Saviem et de Berliet. « *Il n'y a pas eu de redémarrage économique après les élections, et la loi de finances ne m'incline pas à beaucoup d'optimisme* », a-t-il observé. La politique actuelle n'entraîne pas « *le redémarrage sur les biens d'équipement* ». Le marché français « *n'a jamais été aussi bas* ». Dans ce secteur, le chiffre d'affaires en 1978 de R.-V.I. sera, en diminution, comme en 1977 et en 1976 (moins 13 % par rapport à 1977). Les pertes totales de R.-V.I. pour l'exercice seront très certainement supérieures à celles de l'année passée, évaluées à 250 millions de francs.

L'application du plan d'investissements a été modifiée. Certaines dépenses n'offrant pas « *d'intérêt stratégique immédiat* » ont été purement et simplement abandonnées. En revanche, les investissements qui forment le « noyau dur », comme la fonderie, l'usine de Batinny, en Lorraine, la chaîne des moteurs de haute gamme, seront réalisés avec seulement étalement dans le temps.

Malgré le marasme actuel M. Zanotti reste confiant pour l'avenir. Le projet de collaboration entre R.-V.I. et MACK (second constructeur de camions de gros tonnage aux Etats-Unis), rendu public fin juillet (*le Monde* du 28 juillet), est une de ses raisons d'espérer. L'accord serait signé — s'il doit l'être, bien entendu — comme prévu avant la fin de l'année.)

Cet accord est plutôt mal perçu par une grande partie du personnel. Dans un tract diffusé le 13 septembre, les quatre organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C., exigent outre une augmentation des salaires et la garantie de l'emploi, une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise.

« Faire la soudure »

De toute façon, l'accord avec Mack « *arrivera trop tard pour être la bouffée d'oxygène dont nous avons besoin en 1979* », a précisé M. Zanotti. Celui-ci semble redouter particulièrement le prochain exercice : « *L'année 1979 me préoccupe beaucoup* », a-t-il dit. Certes, R.-V.I. va esssayer de se tourner vers ses marchés traditionnels pour « *faire la soudure* » : l'Italie — où le poids lourd de haute gamme est en train de faire une percée — le Proche-Orient, l'Algérie. Mais les exportations ne permettront sans doute pas de compenser l'effondrement du marché interne. On peut se demander alors comment R.-V.I. supportera trois années successives de pertes substantielles sans procéder à de nouveaux allègements d'effectifs.

BERNARD ÉLIE.





MARCHÉ COMMUN

LE DÉBAT SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

IV. — La Grèce après seize ans d'association

par MICHEL BOYER

Les agriculteurs du midi de la France sont hostiles à l'élargissement de la C.E.E., *mais beaucoup s'y résigneraient* moyennant de solides compensations. Les Espagnols jugent excessives les craintes des Français, et pensent surtout à se libérer ainsi de la tutelle américaine. Les Portugais sont partagés entre l'indifférence et l'hésitation (« le Monde » des 12, 13 et 14 septembre). Et la Grèce ? *Après seize ans d'association* à la C.E.E., comment voit-elle l'élargissement du Marché commun ? A Paris, qu'en dit-on ?

Derrière Athènes, il y a Madird. Tel est le problème. En elle-même, *l'entrée de la Grèce dans* la Communauté européenne ne se heurte pas à de grands obstacles et ne suscite pas de fortes *craintes. Alors que les responsa*bles helléniques manifestent pour la plupart leur volonté d'être — ausi vite que possible — les dixièmes partenaires de la C.E.E., les hommes politiques, lse industriels et les agriculteurs français envisagent plutôt favorablement l'adhésion grecque. Seul le parti communiste a jusqu'ici proclamé, dans une déclaration de juillet 1977, son opposition résolue à l'élargissement aux trois pays candidats : l'Espagne, le Portugal et la Grèce.

La tentation de globaliser, c'est-à-dire d'examiner, de façon conjointe, les trois candidatures, existe. En fait, elle a été éprouvée par les autorités françaises, au point que le gouvernement d'Athènes s'est ému, l'an dernier, de quelque amalgame plus ou moins apparent dans certains discours officiels. L'adhésion de la Grèce constituera, il est vrai, une sorte de précédent à l'arrivée des deux autres postulants et la manière de traiter l'économie hellénique pourra servir de référence.

Ainsi les ombres portées de Madrid et de Lisbonne obscurcissent-elles le chemin de Bruxelles. Le gouvernement grec se défend en tout cas — à juste titre — d'être un candidat comme les autres, fréquentant depuis seize ans les allées communautaires. L'accord d'association entre la Grèce et la C.E.E. a été signé le 9 juillet 1961 et mis en vigueur le 1er novembre 1962. Ce traité, qui envisageait une adhésion à terme, prévoyait notamment la réalisation de l'union douanière d'ici à 1984 et l'harmonisation des politiques agricoles, liée à l'octroi d'une aide financière.

Un droit historique

A la suite du coup d'Etat des « colonels » du 21 avril 1967, le traité d'association a été gelé, sauf pour les affaires de gestion *courante. Après la chute du* pouvoir militaire, le nouveau gouvernement a, le 22 août 1974, demandé une réactivation du *traité. A l'époque le ministère* grec de la coordination économique qualifiait d'« *infinitésimaux* » les problèmes posés par *une éventuelle adhésion*, à laquelle la France accordait, en avril 1975, son plein soutien.

La demande en fut faite offi*ciellement à Bruxelles* le 12 juin 1975. Le Conseil de la Communauté européenne se prononça, le 3 février 1976, en faveur *de cette adhésion.* Il rejetait l'idée d'un délai d'attente préconisé par la Commission, aloirs que le vice-président de la *que son vice-président, M. Soames,* évoquait, lui, des difficultés structurelles « *considérables* ». Les négociations s'ouvrirent le *27 juillet 1976.*

Depuis, les affaires n'ont avancé que lentement, la C.E.E. apparaissant soucieuse de ménager la *Turquie, pays associé* à la Communauté depuis 1964, et aussi de ne pas dissocier complètement ce problème des cas espagnols et portugais. *Le gou*vernement grec s'en est inquiété ainsi que de ce qui lui semblait un recul de Paris. Les autorités françaises se sont employées à rassurer Athènes. Tout récemment le président de la République ne déclarait-il pas : « *L'adhésion de la Grèce devra se faire au premier semestre de 1980... Du point de vue des intérêts sectoriels français, le problème de son adhésion a d'ailleurs des conséquences beaucoup plus limitées* » que dans le cas de l'Espagne et du Portugal.

De fait, même compte tenu du souci fréquent d'escamoter les difficultés, le dossier franco-grec n'est guère épineux. Déjà, la *Grèce a fait* une certaine route vers les rivages européens, dans le même temps que son économie émergeait. De 1962 à 1977, le P.N.B. grec a augmenté en moyenne de 6,6 % par an, contre 3,8 % pour les Neuf, la production industrielle de 9 %, contre 8 %, la productivité grecque s'est accrue de 7,3 %, au lieu de 3,9 % dans la C.E.E. et le revenu par habitant atteignait l'an dernier 2.900 dollars, contre 500 dollars quinze ans plus tôt, équivalent au revenu irlandais.

Le rattrapage industriel

Certes, la Grèce est « en retard » par rapport aux pays industriels, mais un rattrapage a *eu lieu et les produits manufac*turés (1) représentent, aujourd'hui, la moitié des exportations helléniques (6 % seulement en 1962). *Parallèlement à cette évo*lution, la réduction des tarifs douaniers s'est effectuée conformément au traité. A partir de 1968, la C.E.E. avait supprimé les droits de douane sur les produits industriels grecs (qui représentent moins de 1 % du total des importations communautaires).

Depuis le 1er novembre 1974, les deux tiers des exportations industrielles de la C.E.E. entrent en Grèce en franchise de droit. Pour le tiers restant, qui représente des biens comparables à ceux produits sur le sol hellénique, les droits ont été réduits de 52 %. Il reste aussi à éliminer progressivement les restrictions quantitatives aux échanges. Néanmoins, l'industrie grecque et les industries communautaires ont déjà subi, en grande partie, les effets de l'adhésion.

Ainsi les industriels français n'ont-ils guère posé d'objection à la candidature grecque. La Grèce entre dans la catégorie plus générale des pays dont le coût de la main-d'œuvre constitue un avantage, surtout à une époque de guerre commerciale. Dans le secteur manufacturier, le salaire horaire moyen est inférieur de moitié à celui des nations européennes industrialisées. Cette concurrence peut jouer dans certaines branches sensibles, comme le textile, les vêtements ou les chaussures.

Les hommes d'affaires et les banquiers grecs, quant à eux, espèrent profiter plus facilement de l'espace européen, tout en se sentant capables de faire face à un choc déjà amorti. En sens *inverse, ils font valoir l'intérêt* pour les investisseurs, notamment français (2), d'une installation sur place : importance des ressources *minières*, proximité *et* connaissance du Proche-Orient.

On fait aussi valoir à Athènes l'importance de la flotte marchande — 53 millions de tonneaux, dont 33 sous pavillon grec, soit les deux tiers du tonnage communautaire — qui « *constituera un facteur important de développement pour le commerce extérieur communautaire* », écrit M. Zolotas, gouverneur de la Banque de Grèce. Après l'adhésion, la flotte marchande de la Communauté représentera 33 % (comme en 1959) de la flotte mondiale contre 19 % actuellement. La liberté d'établissement peut toutefois donner lieu à quelques difficultés pour certaines lignes côtières.

En réalité, la question la plus délicate des négociations est constituée par l'agriculture. Celle-ci représente encore 24 % de la population et 16 % du produit national brut de la Grèce contre 9 % et 5 % dans la C.E.E. En outre, l'harmonisation de la politique agricole hellénique et de la PAC (politique agricole commune) a été suspendue pendant les sept ans de dictature.

Toutefois, le faible volume de la production agricole — les exportations vers la C.E.E. représentent moins de 1 % de la production communautaire, — son morcellement — la superficie moyenne des exploitations est *de 8 hectares* contre 17 dans la C.E.E. — rendent peu probable le risque d'une forte concurrence (3). Depuis 1968, la presque *totalité des exportations agricoles* bénéficient de la franchise douanière, certains mécanismes comme les prélèvements s'appliquant *toutefois à la Grèce.*

D'une façon générale, l'agriculture grecque apparaît plus complémentaire que concurren*tielle de celle des Neuf.* Toutefois, pour certains produits (huile d'olive, pêches, abricots, tomates), avec le jeu de certaines conditions climatiques, des excédents pourraient apparaître et donner lieu à une prise en charge communautaire. L'adhésion de la Grèce aura, tous comptes faits, plus d'incidence sur les exportations des pays tiers (Israël, Tunisie, Maroc...) que sur la production de la France ou des autres nations de la C.E.E.

L'implication financière

En Allemagne fédérale, le plus gros consommateur, les fruits et légumes grecs représentent à *peine la moitié des produits* similaires importés de pays non membres de la Communauté. Actuellement, la Grèce exporte *environ un dixième* de sa production de vin (3 % de celle de la C.E.E.), essentiellement vers la R.F.A. et la Grande-Bretagne : mais les possibilités d'extension semblent limitées. Il en est de même pour les pêches et les abricots. Quant aux concentrés de tomate, les pouvoirs publics ont mis en place une politique de contingentement de la consommation. L'adhésion de la Grèce ne semble pas constituer un facteur supplémentaire de déséquilibre des productions méridionales, c'était sans doute une concurrence plus forte pour certains produits, ainsi que le souligne un rapport de MM. Pisani et Dardel.

Les agriculteurs français ne paraissent pas craindre cette concurrence tant sur le territoire national que sur les marchés étrangers. Les produits agricoles ne représentent que le tiers environ du total des exportations helléniques vers la France et la balance dans ce domaine est en général favorable à Paris. En revanche, ils espèrent, compte tenu du jeu de la préférence communautaire et d'une élévation du niveau de vie des Grecs, vendre davantage, notamment de la viande bovine — la France est le troisième fournisseur, devant l'Uruguay et la Yougoslavie — et des produits laitiers — la Grèce est le premier importateur mondial de lait condensé.

La principale implication de l'adhésion sera sans doute financière. Il s'agit de l'aide que la Grèce est en droit d'attendre de la Communauté pour la modernisation de ses structures. Cette charge, qui sera assumée par les fonds communautaires, a été évaluée à quelque 400 millions de dollars par an. Compte tenu de l'impératif de solidarité, le poids n'en apparaît pas excessif, correspondant à environ 3 % du budget communautaire.

Ainsi les problèmes spécifiques de l'adhésion de la Grèce apparaissent limités dans le temps et dans l'espace. Fondamentalement, la question est politique. L'arrivée d'un dixième membre peut donner l'occasion de revoir le fonctionnement des institutions communautaires, de réviser la politique agricole commune ou de *définir une stratégie méditerranéenne.* « *La dixième place avait été prévue pour la Norvège*, souligne un document athénien. *Or le Norvégien n'était pas plus familier aux Européens que ne l'est actuellement le Grec.* »

FIN

(1) Exception faite de quelques métaux de base transformés, les *exportations grecques de produits* manufacturés se limitent toutefois à des textiles et à des articles de cuir.

(2) Les investissements français en Grèce ont atteint 260 millions de dollars en 1976, occupant la deuxième place derrière les Etats-Unis (420 millions). Pechiney-Ugine-Kuhlman est *majoritaire, 87,5 % de la société* Aluminium de Grèce, premier exportateur et premier investisseur grec.

(3) Après l'adhésion, la superficie cultivée dans la C.E.E. élargie augmentera de 10 %, la population agricole de 12 % et le nombre des exploitations de 19 %.

L'Europe en péril

(Suite de la première page.)

Les vingt prochaines années, qui marquent le terme du second millénaire, suscitent souvent des visions apocalyptiques qui évoqueraient presque la grande peur de l'an mille. Sans céder à un pessimisme excessif, il faut cependant constater que l'Europe est, quant à elle, contestée de tous côtés. Dans un monde qui voit se dessiner des bouleversements majeurs et un basculement de ses pôles de puissance, elle présente tous les signes d'une vulnérabilité démographique, énergétique et économique.

● La population du globe aura doublé dans vingt ans, tandis que celle de l'Europe des Neuf stagne déjà. L'U.R.S.S., avec 261 millions d'habitants l'a dépassée. La Corée du Sud augmente sa population à un rythme douze fois supérieur au nôtre. Le Brésil a gagné, en 1977, 3,2 millions d'habitants et le Nigeria 3 millions ; l'Europe des Neuf n'en a compté que 380 000 de plus. Si ces tendances se confirment, la fin du siècle verra une Europe vieillie et dépeuplée, confrontée à de nouveaux géants, riches de leur jeunesse et de leur vitalité.

● Mais l'Europe ne s'appauvrit pas seulement en hommes. Sa dépendance énergétique et son manque de matières premières, maintenant bien connus, la mettent politiquement en état d'infériorité et font peser sur elle un handicap qu'aggrave l'instabilité persistante du système monétaire international.

● Sur le plan économique, ces différents facteurs de renchérissement s'ajoutent au fait que nulle part dans le monde l'heure de travail, charges sociales incluses, ne coûte plus cher qu'en Europe. Désormais, non seulement les pays en voie d'industrialisation, mais aussi les Etats-Unis, le Japon et les pays socialistes peuvent vendre à des prix inférieurs aux nôtres.

Cette chute de capacité concurrentielle se produit malencontreusement au moment même où de nouveaux marchés s'ouvrent dans le monde et où plafonne le marché intérieur communautaire. En effet, les besoins traditionnels des consommateurs européens commencent à être en grande partie satisfaits. La révélation de nouveaux besoins ne pourra se faire que lentement et entraînera un bouleversement de notre appareil productif. Entre-temps, les besoins de renouvellement ne seront pas un moteur suffisant pour maintenir les taux de croissance du passé.

L'économie européenne, suréquipée à l'égard de son marché intérieur, *doit en outre y affronter* la concurrence des pays nouvellement industrialisés, comme elle doit participer à la guerre que se livrent toutes les puissances industrielles pour la conquête des nouveaux marchés. Il n'est pas exagéré de dire que, dans l'état actuel des choses, *elle* aborde cette lutte avec des handicaps considérables.

Si sa compétitivité n'est plus assurée, ses grands équilibres ne tarderont pas à être remis en cause, avec les conséquences sociales et politiques qui en résulteront. La décadence est au bout du processus.

∴

Ces perspectives ne suffiraient pas cependant à désespérer de l'avenir si l'on sentait, dans la *classe politique européenne*, la volonté d'y faire face avec énergie. Son insouciance — ou bien son *inconscience* — constitue pour notre continent une scandaleuse tragédie.

Aucun pays européen n'a d'avenir hors d'une Europe unie. Aucun d'eux *ne* peut survivre si ne sont pas mises en œuvre, sans délai, une politique monétaire européenne, une politique industrielle européenne et une politique européenne de l'emploi.

Pour y parvenir les européens ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Ils savent — ou devraient savoir — qu'aucune des deux superpuissances d'aujourd'hui ne souhaite l'affirmation d'une Europe forte.

Les actions qu'il leur faut entreprendre doivent être menées *simultanément* au niveau de chaque nation et à celui de l'Europe elle-même.

Il appartient bien sûr à chaque peuple de conduire son propre effort de réflexion.

● En ce qui concerne la France, un préalable s'impose : les animateurs du débat politique doivent se décider enfin à lui donner la dimension qu'appellent les événements.

Il y a ceux en effet qui, en toute conscience et bonne volonté, s'imaginent que les problèmes sont strictement conjoncturels et se contenteraient volontiers de régler les affaires courantes.

Il y a ceux aussi qui n'ont pas encore compris que nous ne sommes plus en période électorale et que, de toute façon, nous n'avons plus le temps de nous complaire dans les jeux politiciens.

Il y a ceux enfin qui, quels que soient leurs partis, s'enlisent, au mépris de tout, dans des querelles de personnes. Où sont donc ces élus de la nation dont le premier souci devrait être de veiller à la sauvegarde de ses intérêts fondamentaux ?

M. Raymond Barre, qui n'a pas craint de rappeler sans cesse, et même dans les périodes les plus sensibles, des vérités désagréables, doit se sentir bien seul.

De même, le monde politique français n'a guère cherché à prendre sérieusement en considération les préoccupations exprimées par le président de la République. Bien sûr, féliciter un chef d'Etat paraît toujours suspect. L'objectivité commande cependant de reconnaître que M. Valéry Giscard d'Estaing est l'un des rares à avoir eu la lucidité et le courage d'exposer les véritables données de notre avenir. Pourquoi ne pas admettre qu'il a raison d'essayer de lutter contre les manœuvres économiques et commerciales des Etats-Unis ? Proposer une structure monétaire européenne est le meilleur moyen de lutter contre les méfaits du dollar devenu un instrument *docile au service des spéculateurs* mondiaux et américains. Pourquoi ne pas admettre qu'il est sage de tenter de maintenir l'activité au sein de la Communauté européenne pour lutter contre le chômage ?

Malheureusement la France seule ne peut rien sans ses partenaires et en particulier contraindre les Etats-Unis et le Japon à une meilleure appréciation des problèmes mondiaux.

● C'est pourquoi il est essentiel, au niveau européen, de provoquer *une prise de conscience collective* qui incite à définir un plan d'action commun.

Une occasion unique se présente avec les prochaines élections au suffrage universel. Il importe de ne pas la manquer. Les principaux responsables politiques européens devraient au préalable se rencontrer pour dresser ensemble le tableau des problèmes de notre continent et des moyens d'y faire face. Ce document devrait ensuite faire l'objet d'une information aussi large et simultanée que possible à tous les peuples européens par la presse, la radio et la télévision.

Parallèlement aux éditions spéciales des journaux écrits, l'Eurovision, instrument incomparable d'information, pourrait sans doute — une fois n'est pas coutume — à côté des jeux ou des émissions sportives être mise, par-delà les frontières, au service d'une réflexion sur notre destinée !

Si cette information était bien faite, elle provoquerait un choc psychologique et pourrait avoir le double avantage de renforcer la solidarité des Européens et de leur apporter le sens de la relativité dont ils ont tant besoin à l'égard de leurs problèmes intérieurs.

Cette prise de conscience collective serait en outre le meilleur *antidote contre les réflexes nationalistes* et réactionnaires qui ne manqueront pas de se développer à mesure que croîtront les difficultés. Les Européens se sont déjà suffisamment donnés en spectacle au monde dans un passé récent en s'entredéchirant mortellement et tout doit être tenté pour empêcher le retour des démons. Il importe en outre que les élections européennes ne servent pas de prétexte à de faux débats.

PIERRE SUDREAU.

ÉNERGIE

● *Déficit de la balance des paiements des pays exportateurs de pétrole.* — Les balances des paiements des pays exportateurs de pétrole ont été globalement déficitaires pendant le premier trimestre de 1978, indiquent les dernières statistiques du Fonds monétaire international. Ce renversement de tendance est dû principalement à l'Arabie Saoudite, qui a enregistré un déficit de 1,1 milliard de dollars, au lieu d'un surplus de 424 millions de dollars. La Libye a, elle aussi, enregistré un léger déficit au lieu d'un surplus de 645 millions de dollars.

L'évolution et l'avenir des pays en développement

● BUENOS-AIRES : la conférence Sud-Sud s'achève sur un compromis après les pressions exercées par les États-Unis et l'U.R.S.S

Buenos-Aires *(Correspondance spéciale de l'A.F.P.)*. — Les représentants de cent trente-huit pays, réunis pendant quinze jours à Buenos-Aires pour réfléchir à un nouvel ordre économique mondial, ont trouvé une solution de compromis. La conférence des Nations unies sur la coopération technique entre pays en développement (C.T.P.D.) — dont l'organisation a coûté 3 millions de dollars — a finalement approuvé un *« plan d'action »* : il ne faudrait pas mettre fin, au contraire, aux formules traditionnelles de coopération Nord-Sud, mais les compléter et les mettre au goût du jour. Le couple *« bienfaiteur-bénéficiaire »* sera remplacé par celui de *« partenaires de plein droit »*.

Le *« plan d'action »* préconise un système *« multilatéral »* au niveau des régions : les pays devront organiser leurs échanges de coopération *avec* l'appui de tout le réseau mondial des organismes économiques et sociaux des Nations unies. Les antennes régionales de ces organismes agiront comme centres de convergence et de liaison entre les pays du tiers-monde et le secrétariat spécial créé au sein du programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.).

Le résultat de la conférence — qui a fourni à l'Argentine l'occasion de recevoir quelques milliers d'experts du monde entier — satisfait pleinement la direction générale du P.N.U.D., mais un peu moins les pays du tiers-monde réunis au sein du groupe dit des « 77 ». *Ceux-là préconisaient* la création d'un comité permanent intergouvernemental au niveau ministériel, afin de pouvoir contrôler véritablement le déroulement de la nouvelle forme de coopération.

Ils n'ont obtenu, au prix de dizaines d'heures de marchandage, *que l'admission du principe selon* lequel une *« réunion à un niveau élevé »* sera convoquée en 1980, en 1981, puis tous les deux ans, par le directeur du P.N.U.D. au nom de l'Assemblée générale des Nations unies, afin d' « examiner » et, éventuellement, d' « appouver » les activités globales du secrétariat spécial du P.N.U.D. dans le domaine de la coopération.

Le « programme des Nations unies pour le développement » est ainsi consacré comme *« base principale »* de l'ensemble économico-social de l'ONU et investi d'une *« responsabilité particulière »* dans la promotion et la coordination de la coopération technique entre pays en développement. Il est, par ailleurs, recommandé par le *« plan d'action »* que tous les pays participent, selon leurs moyens, au financement du nouveau système de coopération. Les plus riches sont invités à augmenter — volontairement et sans qu'il s'agisse de crédits « liés » — les aides financières qu'ils apportent aux différents programmes de développement de coopération.

« Cet appel à délier les bourses n'a pas provoqué l'euphorie au sein des délégations », a déclaré le président du « groupe des 77 », M. Franck Francis, ministre jamaïcain des affaires étrangères. En fait, à Buenos-Aires, on *« a sauvé les meubles »*, des deux côtés de l'Equateur. Les uns voulaient faire une percée, les autres éviter que celle-ci ne modifie trop profondément l'ordre économique traditionnel.

Le scepticisme qu'exprimaient certains représentants du tiers-monde, notamment ceux de l'Algérie, apparaît fondé. L'enthousiasme, manifesté par des personnalités telles que M. Bradford Morse, secrétaire général du P.N.U.D., et M. Abdelrrazak Abdelmeguid, ministre égyptien du plan — l'un et l'autre considérés comme les pères spirituels de l'idée de coopération technique entre pays en développement (C.T.P.D.), — n'était pas non plus partagé par certains fonctionnaires, plus modestes de l'ONU, qui n'ont pas caché leurs doutes sur les suites de la conférence.

Le document final est en tout cas le résultat d'un compromis douteux. M. Bradford Morse y voit la preuve tangible de l'*« esprit d'unité »* qui s'est manifesté au *sein de la conférence. En réalité*, cette décision, prise par *« consensus »*, a été imposée, à la dernière minute, par la coïncidence — ambiguë — des intérêts de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis, dont les représentants ont proposé d'approuver, en bloc, les recommandations de ce qui sera désormais appelé *« le plan d'action de Buenos-Aires »*.

Cent trente-huit discours, cent six rapports nationaux, des tonnes de papier noirci de statistiques et de monographies ont pourtant fait ressortir — entre quelques riches banquets — la gravité de la situation mondiale : sur 4 milliards d'habitants, 795 millions *seulement — le cinquième —* profitent de la société de consommation, alors que les deux-tiers de l'hémisphère sud vivent dans la pauvreté et qu'un quart souffre de malnutrition grave. Mais, une fois encore, l'univers est apparu partagé en deux camps : d'un côté les *« riches »*, qu'ils soient *capitalistes ou socialistes* ; de l'autre les pays prolétaires, les plus pauvres.

BERTRAND BELLAIGUE.

● B.I.T. : les techniques sophistiquées créent trop peu d'emplois

Genève. — Selon les experts du Bureau international du travail, les techniques trop raffinées et onéreuses exportées par les pays nantis paralysent la création d'emplois dans les industries alimentaires du tiers-monde. En outre, en nombre sans cesse grandissant, les produits transformés au moyen de ces techniques ne correspondent plus aux besoins réels de la population, leur valeur nutritive étant, d'ailleurs, souvent très inférieure à ceux qui sont produits sur place.

Le B.I.T. cite, entre autres exemples, celui de l'installation dans un pays d'Afrique d'un four destiné à la fabrication de biscuits, importé d'Occident pour la somme de 100 000 dollars, et qui n'a eu pour effet que la création de quatre emplois. Il ne manque pas de préciser qu'un four de construction locale permettrait de créer, pour 60 dollars seulement, un poste de travail et présenterait l'avantage de produire des biscuits mieux adaptés aux besoins de la population et coûtant beaucoup moins cher.

Dans un autre pays, une boulangerie ultra-moderne créée grâce à des investissements étrangers emploie une soixantaine de personnes, mais son équipement est si coûteux que chaque poste de travail revient à 40 000 dollars. En outre, le pain ainsi produit coûte beaucoup trop cher pour que la majorité de la population puisse en acheter. Il est évident qu'une technique plus modeste aurait permis la création d'un plus grand nombre d'emplois

Ainsi, il a été démontré que de petites fabriques de sucre peuvent créer dix-sept fois plus d'emplois par tonne produite que les grandes sucreries modernes utilisant des techniquse plus perfectionnées. *L'importation de brasseries* complètes produisant une bière à goût européen a pour conséquence d'offrir un produit de luxe, de ne contribuer que dans une très faible mesure au développement de l'agriculture du pays et de ne créer qu'un nombre restreint d'emplois.

Le B.I.T. préconise par conséquent un changement d'orientation qui consisterait à renoncer pour les pays en voie de développement — ne serait-ce que dans le domaine de l'alimentation — aux techniques industrielles trop perfectionnées et trop coûteuses. Il s'agirait au contraire de favoriser la création d'entreprises modestes plus nombreuses et utilisant mieux une main-d'œuvre importante, ainsi que des matériaux et des biens d'équipement locaux.

ISABELLE VICHNIAC.

● Banque mondiale : les prêts ont augmenté de 18,30 % en un an

La Banque mondiale rend public ce jeudi 14 septembre son rapport annuel, qui fait état d'un nouvel et substantiel accroissement de ses propres activités et de celles de ses deux filiales, l'Association internationale de développement (AID), qui prête aux pays les plus pauvres (revenu par tête inférieur à 520 dollars de 1975), et la Société financière internationale (S.F.A.), de dimension beaucoup plus modeste, qui accorde des prêts complémentaires au secteur privé.

Pendant l'exercice 1978 (1er juillet 1977-30 juin 1978), le nombre total *des prêts approuvés par la banque* s'est élevé à 236 (228 durant l'exercice précédent), pour un montant de 8,4 milliards de dollars (+ 18,30 % par rapport à la période antérieure). Précisons que les prêts de la Banque mondiale proprement dits, remboursables au maximum en vingt ans (avec différé d'amortissement de cinq ans) et consentis à un taux moyen de 7,9 %, se sont élevés à 6 097,7 millions de dollars.

Pour sa part, l'AID, qui accorde des « crédits » (expression retenue pour les distinguer des « prêts » de la Banque) à échéance de cin*quante ans (avec différé d'amortissement de dix ans)* et ne portant pas intérêt (mais assortis d'une commission de 0,75 %), a effectué quatre-vingt-douze opérations pour un montant de 2 313 millions. Ce chiffre dépasse de 1 005 millions celui de 1977. Cette extraordinaire progression de 77 % s'explique par le fait qu'au cours de l'exercice écoulé l'AID a disposé de fonds beaucoup plus importants grâce à la cinquième reconstitution des ressources de l'Association : 7 731,7 millions de dollars pour la période triennale 1978-1980 (à condition que le Congrès ratifie les 1 600 millions de dollars que les Etats-Unis doivent lui verser en sus des 800 millions déjà remis). Pas très loin des 9/10e des crédits de l'AID vont à des pays dont le revenu par habitant est inférieur à 280 dollars par an.

Priorité à l'agriculture

Conformément à la nouvelle politique définie il y a cinq ans par son président, M. Robert McNamara, le groupe de la Banque mondiale a donné au cours de l'exercice une priorité encore plus nette à l'agriculture et, d'une façon plus générale, au développement rural : 3 270 millions de prêts et de crédits à ce titre en 1978, contre 2 308 millions en 1977. Alors qu'en 1974 l'ensemble des prêts à ce vaste secteur ne représentait encore que 22,17 % du montant total des opérations, ce pourcentage n'a cessé de croître pour atteindre 38,88 % durant l'exercice écoulé. Les trois quarts des projets retenus visent d'une façon ou d'une autre à améliorer le rendement et le revenu du petit exploitant, conformément, là aussi, aux objectifs fixés par le discours sur la pauvreté de M. McNamara, à Nairobi. Les experts de la Banque estiment (évaluation évidemment sujette à vérification) que l'ensemble des opérations lancées dans ce domaine depuis 1974 devraient contribuer à augmenter les revenus de plus de dix-neuf millions de familles, soit de cent quinze millions de personnes.

Les autres emplois principaux de ces prêts concernent les projets de *constructions électriques* (1 146,2 millions de dollars), de transports (1 082,9 millions de dollars) et ceux qui concernent le développement et le financement de l'industrie (909,9 millions). Jusqu'à maintenant, le groupe de la Banque s'est abstenu de contribuer au financement de la recherche et de l'exploitation du pétrole. Il n'en sera plus de même dans l'avenir. A partir de 1981, un demi-milliard de dollars sera chaque année consacré à des projets pétroliers présentés par des pays ayant un déficit important dans ce domaine. Un premier prêts de 150 millions de dollars est consenti à l'Inde pour *l'exploitation d'un gisement off shore*.

Autre aspect de la même politique : la concentration croissante des prêts et crédits sur les pays les plus pauvres (ceux dont le revenu par habitant est inférieur à 280 dollars). La part de ces pays, qui était de 21,17 % pendant la période 1970-1974, a été pendant le dernier exercice de 36,26 % (après être passée par un maximum de 40,65 % en 1975).

Outre ses bénéfices et le versement en capital de ses actionnaires (les cent trente-deux Etats membres), la Banque mondiale se procure des ressources par les emprunts. Elle a lancé, en 1978, vingt-huit émissions qui lui ont permis de recueillir 3 626 millions de dollars. Les trésoriers de la Banque partagent les risques en empruntant partie sur les marchés suisse, allemand et japonais (monnaies fortes, mais taux d'intérêt faible ou très faible en ce qui concerne la Suisse), et partie aux Etats-Unis (dollar faible, mais taux d'intérêt plus élevé). En 1978, le plus gros fournisseur de fonds empruntés a été l'Allemagne (1 894 millions de dollars), suivie par les Etats-Unis (750 millions). Sur l'ensemble des obligations déjà émises, 26 % sont entre les mains de résidents américains, 24 % de résidents allemands, 13 % de résidents suisses, 6 % de résidents d'Arabie Saoudite.

Le rapport indique que, à l'occasion de *« discussions officieuses »*, la *nécessité a été reconnue par* les Etats membres de procéder à une augmentation *« suffisamment importante »* de son capital. La part de la France est de 1 279,2 millions de D.T.S. (un D.T.S. équivalait, au 30 juin 1978, à 5,5797 francs et à 1,23953 dollar).

Le rapport souligne enfin que, en dépit d'un léger ralentissement, la croissance des pays en voie de développement a continué d'être satisfaisante (5 % à 6 %) et de dépasser celle des pays industrialisés. De même, les pays en voie de développement montrent dans l'ensemble une capacité accrue à gérer leurs économies respectives de façon rationnelle.

CONJONCTURE

Un entretien avec le ministre de l'industrie

(Suite de la première page.)

Le futur n'est pas lointain, il commence dès demain. Dépourvus que nous sommes de matières premières et, heureusement, de main-d'œuvre à bon marché, notre salut est dans l'imagination et l'intelligence.

» — Les actions de politique industrielle se manifestent localement, il faut donc les définir et les mettre en œuvre avec le concours des intéressés. Cela suppose des *changements en profondeur de méthode*, mais ils sont indispensables. Aucune politique industrielle, aussi bonne soit-elle, ne peut être efficace si elle n'a pas son inspiration et sa traduction sur le terrain.

Priorité à la compétitivité

— L'industrie doit donc devenir une priorité, ce qui à vos yeux n'a pas toujours été le cas ?

— Pendant longtemps, les priorités *ont été ailleurs*, ce qui explique pour partie que l'industrie française ait un certain retard. Cela dit, il faut bien voir que la France devait faire face aux impératifs de la reconstruction puis de la révolution industrielle *qu'elle a connu depuis vingt ans* : se doter d'infrastructures, résoudre la crise du logement, moderniser l'agriculture, ce qui était de lourdes tâches. Aujourd'hui, il s'agit d'obtenir que l'industrie reçoive une part équitable dans *la redistribution de la richesse* nationale, ce qui n'est pas le cas actuellement.

» *On ne peut pas tout faire* et il faut savoir ce que l'on veut. Dans la mesure où la compétitivité internationale règle le développement industriel qui, lui-même, règle la création d'emplois, l'*objectif* de *compétitivité* doit être prioritaire. Il faut, bien entendu, le concilier, autant que possible, avec d'autres préoccupations telles l'environnement ou la qualité de la vie. Dans certains cas, pour des raisons impératives, on pourra même être amené à arbitrer en faveur de ces autres préoccupations. Mais il faut avoir le courage de dire que si l'*on* penchait trop souvent en leur faveur, il en résulterait une baisse indiscutable de la compétitivité de nos firmes sur la scène internationale. Il ne faudra pas alors s'étonner que nous ne parvenions pas à *faire* progresser la qualité du travail et de la vie, ou à améliorer l'environnement. Il n'y a pas de véritables progrès social qui ne se fonde sur une économie saine.

— La compétitivité internationale est donc bien l'objectif prioritaire ?

— Effectivement, car il est vital et vous le savez. Contrairement aux idées reçues, la compétitivité permet de créer des emplois durables. De plus, la contrainte extérieure pèse sur nous. La France importe 100 milliards de francs de matières premières indispensables (énergie, minerais, agriculture tropicale). Même s'il faut prendre des mesures temporaires de protection lorsque la *concurrence est faussée, il* n'est pas possible de fermer nos frontières. Dès lors, il n'y a pas de miracle : les importations, il faut les payer et, pour cela, il faut exporter. C'est à l'industrie d'assurer l'essentiel de cette tâche. Pour ce *faire, il lui faut relever le double* défi que lui opposent aujourd'hui les pays en voie d'industrialisation et les grands pays industrialisés. Il est donc indispensable qu'elle soit compétitive.

— Ne peut-on imaginer une autre politique ?

— Honnêtement, j'y ai réfléchi longtemps et je ne le crois pas. Il s'est produit en 1974 un événement historique dont on n'a pas assez pesé l'importance. Il y a dix ans, la France équilibrait le bilan « devises » du secteur pétrolier. Depuis la « guerre du Kippour », nous avons un poste d'importations de matières premières qui est trop important pour arriver à *s'équilibrer par* lui-même et qui ira croissant. Il est désormais nécessaire de *compenser ces importations* dont personne ne nous fera cadeau.

» Je ne vois absolument pas, quelle que soit l'inspiration politique du gouvernement, comment il pourrait faire disparaître cette contrainte géographique dont on ne peut *s'émanciper*. *Quant* à fermer les frontières, ce serait provoquer une rétorsion, qui se traduirait par une baisse de nos exportations, laquelle entraînerait une baisse de nos recettes en devises, l'assistance internationale et à terme la vassalisation. La politique de l'autruche n'est pas un modèle.

La concurrence à armes égales

— Pour l'heure, la recherche de la compétitivité se traduit essentiellement par des fermetures d'usines et des licenciements.

— Oui, c'est vrai, nous vivons actuellement la phase la plus difficile de la recherche de la compétitivité, et cela se traduit par des suppressions d'emplois. Mais la France ne doit pas pour autant redouter la compétitivité internationale. D'ailleurs, des succès remportés dans l'automobile, le nucléaire, l'informatique, l'habillement, etc., prouvent que, dans cet affrontement, elle dispose d'atouts non négligeables.

» J'ajoute qu'il suffit de visiter les entreprises pour constater que ce sont les plus performantes qui offrent aux travailleurs les meilleures conditions de vie au sens le plus large du terme. Cette marche de l'industrie vers le progrès est la seule voie qui permette en réalité d'améliorer le sort de l'homme au travail. Ainsi pourrons-nous satisfaire des préoccupations *sociales* qui font, *sinon*, *l'objet de* palliatifs coûteux et peu satisfaisants.

— Se dégager des secteurs en déclin, pour se porter vers les domaines d'activité promis au développement, voilà qui ressemble fort à la politique de spécialisation qu'a mise en œuvre le Japon, il y a plusieurs années...

— Peut-être, mais à cette différence près *que nous* n'entendons pas procéder à des choix sectoriels radicaux. Il n'y a pas de secteurs condamnés. Prenez l'exemple du textile, dont certains affirment qu'il devrait disparaître. Que constate-t-on ? Qu'à côté de firmes *effectivement* dépassées figurent des entreprises dynamiques et performantes. Même observation *pour* le *cuir.* C'est la qualité de l'entreprise et de ses produits qui sont déter*minants*. En outre, il faut que nous gardions une relative autonomie de décision dans un certain nombre d'activités cruciales pour le développement du pays.

— Ouvrir en grand notre marché à la concurrence étrangère n'est-ce pas dangereux pour notre industrie ? Si on n'y prend garde, certaines firmes étrangères, après avoir rentabilisé leurs innovations sur leurs propres marchés, peuvent empêcher la croissance et le développement d'entreprises françaises concurrentes.

— La concurrence est à la source de la compétitivité. C'est elle qui sélectionne les entreprises championnes et supprime les méfaits des positions dominantes abusives. Les firmes auxquelles vous faites allusion apportent la preuve qu'elle ont été en mesure de lutter contre leurs concurrents. Prenez l'exemple de l'automobile en France. On ne saurait dire que ce secteur est protégé. Cela n'a pas empêché les firmes françaises de s'affirmer avec un succès remarquable sur le marché mondial.

» Cela dit nous ne pouvons pas accepter, et c'est ce que j'appelle la « défense concurrentielle », que la concurrence soit faussée par des éléments extérieurs qui joueraient systématiquement en défaveur de notre industrie. La concurrence doit être à armes égales. Nous ne sommes pas partisans du protectionnisme mais point décidés, je vous l'assure, à sombrer dans la naïveté. Nous devons revendiquer l'équité dans la concurrence.

— L'Etat n'entend pas se substituer aux industriels, mais les industriels obéissent à leur propre logique, qui est souvent celle du marché. Or le marché est myope, dit-on. N'y a-t-il pas là un risque ?

— Le fait que l'Etat n'entende pas se substituer aux industriels n'implique pas qu'il pratique pour autant la politique du « laissez faire-laisser passer ». Nous sommes convaincus que le développement des industries du futur est essentiel. Il y a, à l'évidence, des industries qui, à terme, pèseront d'un poids déterminant dans la prospérité et la puissance du pays et nous ne devons pas les « rater ». Le programme pour les énergies de l'avenir que *nous* avons lancé répond à cette préoccupation. De même, s'adapter au mieux à la révolution que va *représenter la mutation* des télécommunications et de l'informatique est un impératif catégorique. Prévoir le développement des industries de la mer et s'y trouver en temps utile est également très important. Seule la mise en place d'une grande politique de l'innovation pourra permettre d'atteindre ces buts.

L'innovation et les hommes

— La politique de l'innovation, c'est un peu l'Arlésienne...

— Gardons-nous des formules faciles. Beaucoup d'entreprises françaises accomplissent en permanence un effort d'innovation — qu'il faut d'ailleurs distinguer de la recherche. Il faut lui don*ner plus d'ampleur* et de vigueur. Le processus d'innovation comprend une idée nouvelle (qui le plus souvent ne doit rien à la recherche), sa mise au point (qui implique un travail de recherche et de développement) et son insertion dans les *circuits* de production et de vente.

» Je crois qu'à chaque étape du processus nous pouvons efficacement aider notre industrie. D'abord en mobilisant les ressources de créativité du pays. Il y a des moyens pour cela. Je pense à la fertilisation croisée, qui consiste à mettre en présence des gens de formation et d'esprit différents. Je compte aussi sur le « programme national d'innovation », qui permettra de focaliser les capacités d'innovation sur un certain nombre de thèmes importants pour l'intérêt national. Les économies d'énergie, par exemple. Ne croyez-vous pas qu'en faisant réfléchir ensemble des chercheurs des technologies de pointe et des professionnels de l'utilisation du bois, on pourrait faire avancer le problème posé par la sous-utilisation de la forêt française ?

» Ensuite, il faut avoir un secteur de recherche *de qualité* et non isolé du monde des applications. L'association des centres de recherche avec les entreprises mieux placées pour lancer sur le terrain les innovations doit être vigoureusement encouragée.

» Enfin, la procédure d'aide au développement a montré son efficacité dans différents secteurs. *Il faut en faciliter et en étendre* l'usage. Ainsi notre industrie se dotera des produits et des activités nouvelles qui assureront son essor.

— La politique que vous proposez, compétitivité, conquête des marchés extérieurs, innovation, suppose que nous disposions des hommes compétents et que l'on puisse compter sur leur travail et leur volonté de réussir. N'est-ce pas un pari risqué, alors que, plus que jamais, ceux qui concrètement vivent la politique industrielle, les salariés et les cadres tout particulièrement, sont l'objet de la part du gouvernement d'une attention que l'on ne peut pas dire bienveillante ?

— Je ne veux pas laisser passer votre allusion à une politique défavorable aux salariés. Le gouvernement a, au contraire, la volonté d'améliorer leur sort dans toute la mesure permise par les rudes circonstances économiques. Quant aux brimades dont les cadres seraient l'objet, je pense que vous voulez évoquer la pression fiscale. Eh bien, soyons précis. Pour un cadre touchant 25 000 francs par mois en 1977 et 27 000 francs par mois en 1978, le projet de budget pour 1979 prévoit le passage du taux de pression fiscale de 22,38 % à 22,47 %. Il faut respecter l'importance des choses.

» Ce que par contre vous avez raison de souligner, c'est le rôle déterminant des hommes pour la réussite économique de notre pays. D'abord, *je ne doute pas* que la France rassemble les compétences nécessaires. L'histoire, notre situation démographique, sont, en comparaison de nombreux pays, très réconfortantes à cet égard.

Ne pas céder aux drogues illusoires

» Ensuite, ce qui est important, c'est que l'ensemble de ces capacités trouvent à s'employer dans des conditions qui renforcent la responsabilité et l'autonomie. Pour répondre à cette demande primordiale, les actions sont nécessaires dans un grand nombre de domaines. Ainsi nous réfléchis*sons à des mesures visant à faire* évoluer le système bancaire français. Pourquoi ? Parce que la décentralisation des décisions bancaires et l'instauration d'une plus grande concurrence entre les banques apparaissent comme un bon moyen de *fournir* aux P.M.I. les ressources dont elles ont besoin pour croire et embaucher.

» *Nous préparons un volet régional* à la politique industrielle. Pourquoi ? Parce que le citoyen constate le résultat de l'action du gouvernement sur des cas locaux : la disparition d'une entreprise par exemple. Il y a là un problème fondamental. Et puis parce que si notre politique industrielle n'entraîne pas une ani*mation au niveau régional*, nous allons « oublier » de 30 % à 50 % du tissu industriel. Les grandes entreprises ont facilement accès aux incitations et aides de l'Etat par l'intermédiaire de leurs sièges sociaux qui sont « branchés » sur l'administration centrale. Les P.M.I. n'ont pas cette possibilité.

» J'ajouterai que lorsque des *problèmes difficiles* se posent, comme ceux de la sidérurgie et de la construction navale, il est tout à fait important de pouvoir agir de façon massive au plan régional. Vous avez vu que cette action a été considérée comme prioritaire dans le budget puisque 3 milliards de francs y sont consacrés.

» *En décentralisant l'action* de l'Etat comme celle des banques, on favorise la prise en charge par les intéressés des problèmes industriels qui se posent. On fait en sorte que les Français se sentent plus encore responsables de leur industrie. *Le succès de* cette dernière est la condition du bien-être de la population dans son ensemble.

» Il ne faut pas sacrifier le long terme aux drogues illusoires : protectionnisme, relance, inflation, maintien d'activités périmées.

» Il n'y a que le travail sérieux qui compte. *Je suis sûr que* c'est l'opinion des Français. »

Propos recueillis par
PHILIPPE LABARDE.

FISCALITÉ

Les professions libérales seront assujetties à la T.V.A. l'année prochaine

Les professions libérales, notamment les architectes, les géomètres, les bureaux d'études, les experts-comptables, les conseils juridiques, seront assujettis à la T.V.A. l'année *prochaine* (1). Cette décision, annoncée au conseil des ministres du mercredi 13 septembre, a été prise pour adapter la législation française sur la T.V.A. aux directives de la C.E.E.

Pour financer dès l'année prochaine une grande partie du budget de la C.E.E. par le produit d'une fraction de la T.V.A. perçue dans chacun des pays de la Communauté, le gouvernement français devait — comme il s'y était engagé — harmoniser l'assiette de l'impôt (c'est-à-dire la matière imposable) avec celle de ses autres partenaires. Harmoniser, c'est, en fait, mettre fin à un certain nombre de dérogations.

Pourtant, plusieurs professions continueront à ne pas être touchées. A titre définitif : les soins médicaux et paramédicaux, les travaux des laboratoires d'analyses médicales, l'enseignement dispensé dans les établissements publics et dans les établissements reconnus par l'Etat. A titre transitoire : les soins donnés par les vétérinaires, les prestations relevant exclusivement de la profession d'avocat ou de la charge des offices publics ou ministériels, ainsi que les activités littéraires, artistiques ou sportives.

Le taux qui sera appliqué à cette « assiette » sera de 1 %.

Pour mettre fin à des inégalités existant entre les loteries, paris et autres jeux de hasard (la Lotrie nationale et le Loto sont exonérés de la T.V.A., alors que les sociétés de courses acquittent cette taxe sur la fraction du produit des paris qui leur revient), il est prévu de soumettre la Loterie nationale, le Loto et les sociétés de courses à un régime identique ; les rémunérations perçues par les *organisateurs* et les *intermédiaires* seront imposées. Les enjeux et les gains obtenus par les joueurs continueront en revanche à échapper à l'impôt.

(1) *La taxe sur les salaires que* payaient ces professions sera supprimée.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,3415	4,3460	— 45	— 20	— 105	— 75	— 305	— 245
$ can. ...	3,7350	3,7400	— 50	— 10	— 110	— 80	— 320	— 250
Yen (100).	2,2830	2,2870	+ 100	+ 125	+ 190	+ 220	+ 530	+ 590
DM	2,1960	2,2000	+ 70	+ 95	+ 150	+ 170	+ 445	+ 490
Florin ...	2,0210	2,0250	+ 40	+ 60	+ 75	+ 100	+ 150	+ 200
F B. (100)	13,9400	13,9630	+ 60	+ 180	0	+ 110	— 60	+ 220
F.S.	2,7250	2,7370	+ 150	+ 170	+ 300	+ 330	+ 920	+ 980
L. (1 000).	5,2112	5,2167	— 200	— 160	— 430	— 340	—1300	—1160
£	8,5170	8,5300	— 330	— 280	— 650	— 570	—1740	—1605

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/4	3 5/8	3 3/8	3 3/4	3 3/8	3 3/4	3 9/16	3 15/16
$ E.-U. ..	3	3 3/8	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8	9 3/16	9 9/16
Florin ...	2 1/8	2 1/2	4 1/4	4 11/16	4 13/16	5 1/4	5 15/16	6 3/8
F. B. (100)	4 1/4	5 1/4	6 3/8	7 1/8	6 7/8	7 5/8	7 3/8	8 1/8
F. S.	1/8	5/8	3/8	11/16	7/16	13/16	7/8	1 1/4
L. (1 000).	8 3/4	11 1/4	11 1/2	12 3/4	11 1/4	12 1/2	12	13 1/4
£	10 1/4	12 1/4	11 7/8	12 3/4	11 5/8	12 1/2	11 15/16	12 11/16
Fr. franç..	7 1/8	7 5/8	7 5/8	8 1/8	7 15/16	8 7/16	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

LA PUISSANCE ET LA GLOIRE

Le premier reproducteur bovin du Danemark sera immortalisé à l'Institut supérieur d'agriculture, *où son squelette sera dressé* comme un monument célébrant les vertus de sa race. Jens, taureau noir et blanc, né le 12 février 1967 dans une ferme du Jutland, n'a pas engendré moins de 220 000 veaux au cours de ses onze ans de carrière, détenant ainsi probablement le record du monde de sa spécialité.

***Atteint par la limite d'âge,* il sera abattu la semaine prochaine, mais poursuivra sans doute sa carrière à titre posthume, puisque son sperme, conservé, servira encore à des inséminations artificielles. Belle fin pour un champion.**

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Électricité de France - Obligations 9,30 % novembre 1973

Les intérêts courus du 2 octobre 1977 au 1er octobre 1973 sur les obligations Electricité de France 9,30 % novembre 1973 seront payables, à partir du 2 octobre 1978, à raison de 83,70 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 9,30 F (montant global : 93 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,94 F, soit un net de 69,76 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

HITACHI

Résultats consolidés de l'exercice 1977
(1er avril 1977 - 31 mars 1978)

Bénéfice net : + 11 % (78 milliards de yens).

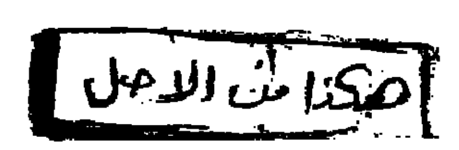
Bénéfice net par action : 30,07 yens (27,29 yens pour l'exercice précédent).

Ventes nettes consolidées : + 7 % (2 377 milliards de yens).

Exportations : + 21 % (475 milliards *de yens*).

ACIER - INVESTISSEMENT

Au 31 août 1978, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement s'établissait à 214,26 millions de francs, soit 122,43 francs par action.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 SEPTEMBRE

Reprise

Une journée aura finalement suffi à la Bourse de Paris pour reprendre son souffle après son récent galop. Occupé vingt-quatre heures plus tôt à consolider ses positions, le marché a, en effet, repris sa progression mercredi, une progression assez sensible au demeurant, puisque, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait un gain voisin de 0,7 % et ce malgré la persistance à la cote d'un nombre encore assez grand de baisses.

Les hausses, il est vrai, furent, dans plusieurs cas, importantes, comme celles de Radiotechnique (environ 6 %) avec un gain de près de 30 points, ou Galeries Lafayette (+ 5,3 %).

Manifestement, le marché ne manque pas de ressort ainsi qu'en a témoigné la forte activité qui a régné derechef. Aucun fait nouveau cependant ne s'est produit qui puisse justifier cette reprise.

Une fois encore, les achats effectués par les grands investisseurs ont réamorcé la pompe, et, convaincu que la Bourse ne peut pas baisser, le gros de la clientèle reprend position. Méthode Coué ou phénomène de boule de neige ? Un fait est certain : à la corbeille, le baromètre st toujours au beau fixe. Pourtant, les motifs d'inquiétude ne manquent pas avec l'échec à peu près assuré des négociations israélo-égyptiennes à Camp David, les événements graves en Iran, et la situation économique et sociale peu encourageante en France. Combien de temps la Bourse pourra-t-elle faire l'impasse avec le soutien des organismes de placement ? D'ores et déjà, quelques-uns, dans les travées, commencent à se poser la question.

Le prix de l'or a fléchi. Le lingot a cédé 295 F, à 29 100 F, et le napoléon 0,10 F, à 259,90 F (après 258,10 F). Le volume des transactions s'est élevé à 10,34 millions de francs, contre 11,41 millions.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des pétroles et des mines d'or.

LONDRES

Le marché reste bien disposé jeudi matin et, peu après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 2,8 points, à 537,1. Nouvelle avance des pétroles et des fonds d'Etat. Fermeté des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 211 20 contre 208 70

VALEURS	CLOTURE 13 9	COURS 14 9
Beecham	743 ...	743 ...
British Petroleum	908 ...	908 ...
Courtaulds	122 ...	121 ...
De Beers	480 ...	481 ...
Imperial Chemical	418 ...	421 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	257 ...	256 ...
Shell	584 ...	580 ...
Vickers	213 ...	211 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3 4	31 7 8
*West Driefontein	33 1/2	34 3 8
*Western Holdings	27 3 4	28 7 8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CAVENHAM LIMITED. — Cette filiale à 100 % du groupe Générale Occidentale a dégagé pour l'exercice 1977-1978 un bénéfice net distribuable de 22,7 millions de livres contre 20,8 millions. Ce résultat s'entend après distribution d'une somme de 4,7 millions de livres (contre 0,3 million) aux porteurs d'actions de préférence. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 658 millions de livres. Il n'est pas comparable au précédent (1 716 millions), en raison notamment du transfert à la Générale Occidentale des activités françaises de la Générale alimentaire.

B P. — Le bénéfice net d'exploitation pour le premier semestre s'élève à 206,4 millions de livres contre 254,3 millions, marquant ainsi une baisse proche de 19 %, pour un chiffre d'affaires de 8 419,2 millions de livres contre 7 182,5 millions. Une amélioration s'est toutefois fait sentir durant le deuxième trimestre, avec un résultat net de 120,8 millions de livres contre 80,6 millions pour le premier trimestre et 109,5 millions pour la période correspondante de 1977, grâce à l'accroissement des ventes de brut (+ 9,2 %) et à l'augmentation des profits de la filiale Sohio. Un dividende intérimaire de 7,795 pence (contre 6,981 pence) et un dividende complémentaire de 0,229 pence (contre 0,198 pence), au titre de 1977, seront versée aux détenteurs d'actions ordinaires.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 9	14 9
1 dollar (en yens)	191 83	189 85

NEW-YORK

Brusque repli en fin de séance

Des rumeurs insistantes faisant état d'un échec des négociations israélo-égyptiennes de Camp David ont provoqué mercredi un brusque repli des cours à Wall Street après un redressement initial et l'indice des industrielles, qui un moment avait atteint la cote 913,29, est repassé en dessous de la barre des 900 pour s'établir à 899,60 (— 6,84 points).

Une activité fébrile a régné et 43,43 millions de titres ont changé de mains contre 34,48 millions la veille.

L'effet causé par ces rumeurs a été d'autant plus vivement ressenti sur le marché que, simultanément, une haute personnalité saoudienne déclarait que les pays arabes se verraient contraints de réviser leur position au cas où Israël ferait obstacle au rétablissement de la paix au Proche-Orient.

Sur 1940 valeurs traitées, 860 ont baissé, 702 ont progressé et 378 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 12 9	COURS 13 9
Alcoa	47 ...	46 3 4
A.T.T.	62 1 4	61 5 8
Boeing	70 7 8	69 3 4
Chase Manhattan Bank	34 3/4	34 7 8
Du Pont de Nemours	129 3 4	128 1 2
Eastman Kodak	64 1 4	62 7 8
Exxon	52 1/2	52 1/8
Ford	46 ..	45 7 8
General Electric	54 1/4	54 1 2
General Foods	34 1 4	33 1 2
General Motors	65 3 8	65 1 8
Goodyear	17 1 2	17 3 8
I.B.M.	300 3 8	296 ...
I.T.T.	33 1 2	33 3 8
Kennecott	23 1 4	23 1 2
Mobil Oil	71 1/2	70 1/8
Pfizer	38 1/4	37 .
Schlumberger	92 ...	91 3 4
Texaco	24 7 8	24 3 4
U.A.L. Inc.	44 1 4	42 1/4
Union Carbide	41 5 8	41 1 2
U.S. Steel	27 5 8	27 7 8
Westinghouse	22 7/8	22 1 2
Xerox	60 ...	58 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	12 sept.	13 sept.
Valeurs françaises	152,2	154
Valeurs étrangères	109,3	110,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	85,6	85,5

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 13 Septembre - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34	2 880	GAN (Sté). Centr.	616	616	Laffitte-Bail	162	169	Immoinvest	94	94 ..
5 %	52 80	3 082	Protectrice A.J.R.	265	268 ..	Locabail Immob.	328	325	Cie Lyon. Imm.	113	113 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
			Creditel	135 20	138 .				(NY) Centrest	135 .	136 .	Pathé-Marconi	... ..	97 ..
			Créd. Gén. Indust	209	211	Cie Foncière	118 20	112	(NY) Champex	.. ..	124 .	Tour Eiffel	123 ..	120 ..
			Cr. Ind. Als.-Lor.	173	171 10	C. G. V.	275	279 90	Charg. Réun. (P.)	...	3050 .			
			Crédit Lyonnais	316 70	316 50	Fonc. Chât. d'Eau	591	581	Comindus	470	455 ..	Air-Industrie	64	..
Emp. 7 % 1973	3655	3615 .	Electro-Banque	156 90	156	(M) S.O.F.I.P.		70 ..	(LI) Dév. R. Nord	162 90	163 .	Applic. Mécan.	35 20	34 50
E.D.F. parts 1950	... ..	1538	Eurobail	145	146 50	Fonc. Lyonnaise	575 ..	580 .	Electro-Financ.	300	299 .	Arbel	140 90	149
E.D.F. parts 1959	.		Financière Sofal	321	332	Immob. Marseille	1038	1054 .	(M) Et. Particip.		56	Av. Dass.-Breguet	338 ..	338 .
Ch. France 3 %	178 ..	174 50	Fr. Cr. et B (Cie)	71 ..	73 80	Louvre	263 ..	259 .	Fin. Bretagne	57 90	56 25	Bernard-Moteurs	50	
			France-Bail	...	270 50	Midi	498	485	Fin. Ind. Gaz Eaux	499	487 .	B.S.L.	141 80	140 .
A.G.F. (Sté Cent.)	400	405 ..	Hydro-Energie		19 50	Rente foncière	325 50	326 50	Fin. et Mar. Part.	75 50	76 .	C.M.P.	297	296 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1525 d	.	Immobail B.T.P.	182 50	183 40	SINVIM	137	139	France (La)	464	475 ..	De Dietrich	520	507
Concorde	365	350 ..	Immobanque	244 90	246	Cogifi	142	142	La Mure	40	41 ..	Duc-Lamothe	404	401 ..
Epargne France		...	Immofice	205 20	205 20	Foncina	113	113	Lebon et Cie	228 50	228	E.L.M.-Leblanc	400	384 ..
Financ. Victoire	279 50	279 50	Interbail	210	208	Gr. Fin. Constr.	145	144 20	(NY) Lordex	123	119 90	Ernault-Somua	82	84 .
Fonc. T.I.A R.D.	201	195 50	— (obl. conv.)	214 .	214 .	Immindo	155 50	156 ..	Cie Marocaine	27 60	27 70	Facom	528	519

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Hailes G. et dér.	44	44 ..	Pirelli	5 80	5 60	Euro-Croissance	*168 59	160 95
Novacel	..	... ..	President Steyn	52 50	52 60	Financière Privée	*406 79	388 35
Parcor	1054	1049	Procter Gamble	395	396 .	Fructidor	*156 95	149 83
Quartz et Silice	..	56 10				Gestion Mobilière	*229 81	219 48
Ripolin-Georget	60 ..	59 ..	Rolinco	295	292 50	Mondiale Invest.	192 97	184 22
Rousselot S.A.	550	550 .	Robeco	361 50	361 80	Natio Valeur	*275 73	263 23
Soufre Réunies	186 50	186 ..	Shell fr. (port.)	49 ..	49 80	Oblisem	*135 64	129 49
Synthelabo	168 90	170 .	S.K.F. Aktiebolag		..	Optimavalor	*181 61	173 37
Thann et Mulh.	32 20	32	Sperry Rand	203 ..	205 60	Planinter	*309 87	295 82
Ufiner S.M.D.	123 60	122 60	Steel Cy of Can.	... ..	100	Sicavimmo	*254 74	243 19
			Stilfontein	.. ..	16 50	S. L. Est	*490 94	468 68
			Suéd. Allumettes	- ..	..	Sogiinco	*137 11	130 89
Agache-Willot	916	915 ..				Sogintar	*441 55	421 53
Filés Fourmies	26 10	26 ..	Tenneco	136 ..	140 ..	Valorem	*188 63	180 08
Lainière-Roubaix	52 70	52 .	Thorn Electrical		.. ..	* Cours précédent		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
742	4,5 % 1973.	738 .	737 10	737 ..	736 ..
2545	C.N.E. 3 %	2565	2560	2565	2560 ..
430	Afrique Occ.	425	425	425	371 .
365	E. J. Lefebvre	362 .	384 90	365	361 .
85	Esso S.A.F.	85 ..	84 .	85 20	84 90
335	Eurafrance	339 ..	343 50	343 50	340 ..
605	Europe n° 1.	628	630 ..	638 ..	634 ..
118	Nouvel. Gal.	128 10	130 80	130 10	128 50
165	Olida-Caby	192	200 50	205	205
115	Opfi-Paribas	114 50	115 50	115 50	113 30
112	Paris-France	118 ..	119	120	119 50
455	Tél. Ericsson	456	460	470	460 .
230	Thomson-Br.	245	247 50	247	247 50
280	— (oblig.)	294	298 ..	298	294 .
305	U.I.S.	330 90	331 .	334	328 ..
240	U.C.B.	233	240 ..	237 90	240 ..
280	Gen. Motors	283	284 80	284 80	284 30
16	Goldfields	16 20	15 95	16 15	15 90
5 40	Harmony	23 10	23 40	24 05	23 40
23	Hitachi	5 30	5 30	5 30	5 20
290	Hoechst Akt.	302 50	305	305	303
630	Beots Bank	680	680 .	677	679
350	Beers Mines	384 ..	381 ..	381 ..	384 .
556	Du Pont Nem	561 .	562	562	560 ..
285	East Kodak	283	281 50	281 30	282 .
19	East Rand	19 80	19 90	19 75	19 50
145	Ericsson	131	132	132 .	130 50
220	Exxon Corp.	224 90	231 50	231 .	230
205	Ford Motor	205	204	204	205 50
104	Free State	108 20	109	111 60	107 20
245	Gen. Electric	242 ..	238	238	237 10
665	Siemens A.G	669	669	665	669 .
35	Sony	33 95	34 20	34 10	34
255	Unilever	262 90	262 50	262 50	257 50
17	Union Corp.	18 95	19 10	19 35	18 75
104	U. Min. 1/10	107	109 50	111 30	100 10
135	West Driet.	144	147 20	147 20	146
48	West Deep.	51 50	51 20	52 40	50 50
123	West Hold.	122 50	121	121 20	119
260	Xerox Corp.	268 80	261 50	264	281 60
0 90	Zambia Corp	0 91	0 95	0 96	0 94

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 372	4 371	4 36
Allemagne (100 DM)	218 030	219 230	219 ...
Belgique (100 F)	13 928	13 932	13 475
Pays-Bas (100 fl.)	201 900	202 050	201 50
Danemark (100 krd)	79 660	79 620	79
Suède (100 krs)	98 190	98 370	98 25
Norvège (100 k.)	83 040	83	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 581	8 520	8 50
Italie (1 000 lires)	5 236	5 240	5 25
Suisse (100 fr.)	269 950	270 620	269 50
Autriche (100 sch.)	30 330	30 339	30 32
Espagne (100 pes.)	5 890	5 880	5 55
Portugal (100 esc.)	9 590	9 580	9 75
Canada ($ can 1)	3 758	3 766	3 775
Japon (100 yens)	2 282	2 283	2 24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14.9
Or fin (kilo en barre)	29350	29250 ..
Or fin (en lingot)	29395	29100
Pièce française (20 fr.)	258	259 90
Pièce française (10 fr.)	204 90	203
Pièce suisse (20 fr.)	260 20	258 80
Union latine (20 fr.)	238 50	236
Souverain	261 20	260 20
Pièce de 20 dollars	1290	1287 20
Pièce de 10 dollars	676 20	679 .
Pièce de 5 dollars	450	450 .
Pièce de 50 pesos	1138 ..	1148 ..
Pièce de 10 florins	233 ..	233 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1978 a été tiré à 557 387 exemplaires.

A B C D E F G

Soupçonné d'avoir préparé l'enlèvement d'Aldo Moro

Un chef des Brigades rouges est arrêté à Milan

De notre correspondant

Rome. — La police et les carabiniers ont obtenu un succès de taille en capturant à Milan, mercredi 13 septembre, Corrado Alunni, considéré comme l'un des principaux chef des Brigades rouges. Cet ex-ouvrier de Sit-Siemens, âgé de trente ans, vivait dans la clandestinité depuis 1973. On le soupçonne d'avoir préparé l'enlèvement d'Aldo Moro et même d'y avoir personnellement participé le 16 mars dernier à Rome.

Changeant facilement d'identité et de physionomie — on lui connait au moins *cinq* déguisements, — Corrado Alunni habitait depuis plusieurs semaines dans un ensemble résidentiel milanais. Il se faisait passer pour « l'architecte Turicchia ». L'irruption des policiers l'a pris de court. Levant les bras, il a prononcé la formule habituelle : « *Je me considère comme un prisonnier politique.* » Dans son appartement, les policiers ont découvert une vingtaine de pistolets, une mitraillette, des munitions, des explosifs, divers documents et des billets de banque représentant une somme de 60 000 francs environ.

Il n'est pas dit que l'arrestation d'Alunni permettra de remonter la filière des Brigades rouges. L'expérience démontre que les terroristes arrêtés ne parlent jamais et que leur organisation est compartimentée comme au temps de la Résistance. Reste à savoir si les policiers qui surveillaient Alunni depuis quelques jours l'ont aperçu en compagnie d'autres « brigadistes ».

Entre-temps, l'affaire Moro continue de perturber le climat politique. Le *Corriere della sera* publie ce jeudi 14 septembre le texte de la huitième lettre inédite de l'otage adressée à l'un de ses amis, M. Tullio Ancola. Il y écrivait : « *Comme récompense des communistes après la longue marche, je reçois la condamnation à mort.* »

Le P.C.I. réagit vivement à la publication de ces lettres. Il y voit « *une obscure manœuvre politique* » pour casser la majorité d'union nationale, et la confirmation d'un « *complot* » qui déborderait le cadre italien. Son journal officiel, *l'Unità*, demande une fois de plus si le piétinement de l'enquête est seulement dû à l'impuissance des forces de l'ordre.

Embarrassé par les révélations de M. François Mitterrand (*le Monde* du 14 septembre), le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi, a publié une mise au point assez allusive. Il laisse entendre que son homologue français a forcé la note (« *Les journaux des hommes politiques recueillent des faits et des impressions en les voyant et en les interprétant de manière suggestive* ») ; il nie avoir explicitement parlé de « *bain de sang* » et assure en tout état de cause qu'il n'a jamais rien dit « *de plus ou de moins* » que ce qu'il avait confié à la délégation démocrate-chrétienne, le 2 mai, une semaine avant l'assassinat de Moro.

On vient d'apprendre que « des amis de la famille Moro » avaient offert à M. Craxi une Alfetta blindée. Cette voiture, valant quelque 160 000 francs, lui a été remise il y a deux semaines pour le remercier de ses efforts en vue de libérer l'otage. C'est un détail, mais il montre que les blessures du printemps dernier sont encore loin d'être cicatrisées.

ROBERT SOLÉ.

Au Portugal

REMOUS AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — L'actuelle orientation de la direction du parti socialiste, engagé dans un combat contre le président de la République et contre le gouvernement de « confiance présidentielle » de M. Nobre da Costa, dont le sort devait être fixé ce jeudi 14 septembre par l'Assemblée de la République, pose de graves problèmes au sein du parti. Après deux anciens ministres, MM. Barreto et Medeiros Ferreira, une autre personnalité du P.S. vient de donner sa démission. Il s'agit de M. Medina Carreira, qui avait été ministre des finances du premier gouvernement constitutionnel. M. Carreira s'est refusé, pourtant, à expliquer clairement les raisons de son attitude.

D'autre part, les divergences entre deux dirigeants syndicalistes du P.S., tous deux anciens ministres du travail, MM. Gonelha et Marcelo Curto, ont amené ce dernier à quitter le comité directeur de la Fondation José-Fontana, école des cadres syndicalistes, dont M. Gonelha est le secrétaire général, ainsi que la direction de la revue *Syndicalisme*, organe de cette fondation. MM. Gonelha avait décidé de surseoir à la parution du dernier numéro de la revue où, dans un éditorial, *M. Curto s'insurgeait* contre le projet de création, au mois d'octobre prochain, d'une nouvelle centrale syndicale, l'Union démocratique des travailleurs *portugais*, constituée par une poignée de syndicats de tendances socialiste et social-démocrate, actuellement regroupés au sein d'une entité fondée en 1976, la Lettre ouverte.

J. R.

L'AFFAIRE TERRIN

Plusieurs milliers de personnes se rassemblent à Marseille devant la préfecture

De notre correspondant

Marseille. — « Dérobade ». Le mot revient comme un leitmotiv dans toutes les déclarations politiques et syndicales. Tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés par le démantèlement du groupe de réparation navale Terrin, n'ont pas accepté l'annonce de la remise « à une date ultérieure et prochaine » de la venue à Marseille de M. Robert Boulin, *ministre du travail et de la participation*, prévue pour ce jeudi 14 septembre. Ce même jeudi, on apprenait à Paris que le ministre devait procéder dans la matinée à l'installation du Fonds d'adaptation industrielle.

A Marseille, une manifestation de masse a provoqué une véritable mobilisation et paralyse plusieurs secteurs d'activité du port et de la ville de Marseille. Plusieurs milliers de personnes rassemblées en plusieurs cortèges ont fait mouvement vers la préfecture en scandant des slogans hostiles au ministre du travail.

Les communiqués des unions départementales sont particulièrement sévères envers l'attitude de M. Boulin. « *Condamner à distance des milliers de travailleurs au chômage est beaucoup plus facile que de venir sur place affronter leur colère et voir l'étendue du gâchis* », précise la C.F.D.T. Quant à la C.G.T., elle estime que « *le dossier de M. Boulin sur l'emploi est indéfendable* ». F.O. précise : « *C'est là un affront fait aux travailleurs* » et parle de « *dégonflage* ».

Terrin peut-il être encore sauvé ? A Marseille on espère que cette hypothèse se concrétisera ce jeudi soir, lors de la réunion du conseil municipal extraordinaire où *M. Gaston Defferre* a promis de rendre publiques des propositions concrètes.

Quelle que soit la teneur des propositions que va faire *M. Defferre, il faut noter*, comme un signe favorable, les précisions du tribunal de commerce qui devait officialiser, le 15 septembre, l'arrêt de l'exploitation du groupe Terrin. Le tribunal vient d'accorder un nouveau sursis, et son président a précisé : « *L'arrêt de l'exploitation d'une entreprise en règlement judicaire n'entraîne pas obligatoirement la conversion en liquidation de biens.* »

D'autre part, le comité d'entreprise de Sud-Marine, l'une des sociétés du groupe Terrin, qui emploie cinq cent vingts salariés et qui pourrait bénéficier d'un « régime de faveur », s'est réuni mercredi après-midi. Au cours de cette réunion, les syndics de liquidation ont fait part des offres de mise en gérance de la société et annoncé que, par voie de conséquence, elle ne serait pas affectée par des licenciements. Les acheteurs potentiels seraient au nombre de quatre parmi lesquels on retrouve M. Gilbert Fournier, P.-D. G. des Ateliers et chantiers du Havre. Mais pour les syndicats : « *Pas question d'accepter une telle solution. Sud-Marine ne sera pas séparé du reste du groupe. La solution pour Terrin doit être globale.* »

J. C.

(Lire nos autres informations page 28.)

IMPOTS DIRECTS ET LOCAUX : délai de paiement reporté à mardi

« Pour faciliter la tâche des contribuables qui ont à régler le vendredi 15 septembre au plus tard des cotisations d'impôts directs (impôts sur le revenu, impôts locaux, impôts sur les sociétés), M. Papon, ministre du budget, a décidé de reporter de quatre jours la date limite du paiement », annonce, dans un communiqué, le ministère du budget.

« Les contribuables concernés pourront ainsi s'acquitter de leur dette jusqu'au mardi 19 septembre à minuit, sans encourir la majoration de 10 % pour paiement tardif. »

TROIS PROJETS DE LOI POUR LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Au terme du comité interministériel, réuni mardi 12 septembre, à *l'Hôtel Matignon sous* la présidence de M. Raymond Barre, à propos de la réforme des collectivités locales, on apprend que le « plan de développement des *responsabilités* locales » comportera trois projets de loi.

Les deux premiers seront des textes financiers réformant d'une part la fiscalité locale directe et d'autre part le versement représentatif de la taxe des salaires (V.R.T.S.) qui est un transfert de ressources de l'Etat aux collectivités locales. Ces textes seront déposés sur le bureau du Sénat a la fin du mois de septembre ou dans les premiers jours d'octobre.

Le troisième projet de loi constituera « la loi-cadre » proprement dite et comprendra des mesures à plus long terme, par exemple, le transfert des compétences de l'Etat aux communes.

TOTAL LIMITE SES RABAIS AUX DISTRIBUTEURS DE CARBURANTS

Le groupe Total - Compagnie française de distribution vient de décider de réduire les rabais qu'il fait sur la vente aux distributeurs libres des carburants auto. Total, dont la part de marché est de 25,6 %, limitera à 5 ou 6 centimes par litre ces rabais, qui atteignent parfois actuellement 20 à 25 centimes.

Le nouveau régime des permissions de sortir

CRÉATION D'UN « RÉGIME DE SURETÉ »

Pour répondre aux préoccupations nées des derniers incidents lors des permissions de sortir de détenus, un projet de loi, en réformant le régime, sera examiné dans les tout premiers jours de la session parlementaire. Il institue notamment un « régime de sûreté » écartant « a priori » certains condamnés du bénéfice des permissions de sortir. Ce régime de sûreté sera automatiquement ordonné lorsqu'il s'agira de meurtre, d'assassinat ou de vol *qualifié* (attaque à main armée), y compris pour les délinquants primaires. Il sera facultativement prononcé dans le cas d'autres infractions. Toutefois, il ne pourra être *imposé* ni aux mineurs ni aux condamnés à une peine inférieure à trois ans. Ce régime de sûreté prévoit qu'aucune permission, aucune libération conditionnelle ne *seront accordées* tant que la moitié, voire les deux tiers, de la peine n'auront pas été accomplis.

D'autre part, les permissions de sortir seront désormais accordées conjointement par le juge de l'application des peines, un représentant du parquet et le directeur de l'établissement pénitentiaire, leur unanimité étant requise dans certains cas.

LE PROBLÈME DE VINCENNES EST RÉGLÉ déclare Mme Saunier-Seïté

« *Le problème de Vincennes est réglé, puisque le comité de décentralisation s'est prononcé* », a déclaré ce jeudi 14 septembre Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités. Mme Saunier-Seïté, qui a fait cette déclaration au terme d'un entretien avec le premier ministre, à propos de la réforme de l'assistanat, a affirmé qu'elle n'avait pas reçu par écrit les propositions du « groupe de concertation », qui réunit le président de l'université Paris-VIII-Vincennes, les représentants des collectivités locales et ceux des organisations syndicales (*le Monde* du 14 septembre).

Ce groupe, qui s'oppose au projet du ministre, agréé par le comité de décentralisation, de transférer l'université Paris VIII à Saint-Denis, a suggéré au cours d'une conférence de presse, le 13 septembre, plusieurs lieux d'implantation dans la Seine-Saint-Denis, notamment à Montreuil, à Bobigny et à Noisy-le-Grand, avec l'accord des municipalités concernées.



